









TRAITÉ DE LANGUE LATINE

ÉCRITURE

ET

PRONONCIATION



TRAITÉ DE LANGUE LATINE

ÉCRITURE

ET

PRONONCIATION

DU

LATIN SAVANT & DU LATIN POPULAIRE

ET APPENDICE

SUR LE CHANT DIT DES FRÈRES ARVALES

**Volume orné de neuf planches
dont deux hors texte**

PAR

Georges ÉDON

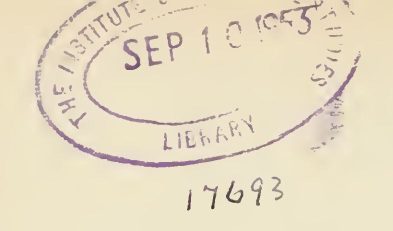
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
PROFESSEUR AU LYCÉE HENRI IV

PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN
Vve EUGÈNE BELIN ET FILS
RUE DE VAUGIRARD, N° 52

—

1882



Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de ma griffe sera réputé contrefait.

Eug. Belin

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE Ve EUG. BELIN ET FILS.

A MONSIEUR VICTOR DURUY

ANCIEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES

Respectueux hommage d'une profonde reconnaissance.

Georges ÉDON.



PRÉFACE

Le titre du présent livre est trop clair pour qu'il soit besoin de l'expliquer longuement. Nous nous contenterons de prévenir que les mots *Écriture* et *Prononciation* ont été pris par nous dans leur acception grammaticale la plus étendue.

Sous le nom d'*Écriture* nous entendons tout ce qui se rattache à l'art de reproduire les sons par des lettres, c'est-à-dire les diverses questions relatives à l'origine et à la composition de l'alphabet, l'étude et la représentation des différentes formes que, suivant les temps et les circonstances, reçurent les caractères latins, et l'histoire des variations de l'orthographe.

Par le mot *Prononciation* nous désignons d'une manière générale non seulement ce qui a rapport à l'articulation des lettres, mais aussi la quantité et l'accentuation des syllabes.

Pour compléter cet exposé, ajoutons que si nous avons inscrit en tête de ce livre les mots de *latin savant* et de *latin populaire*, ce n'est point que nous ayons mis en parallèle dans notre ouvrage l'écriture et la prononciation de la société polie avec celles du peuple ; mais nous avons eu si fréquemment l'occasion d'insister sur les différences du latin écrit et parlé dans ces deux classes, et l'étude des formes vulgaires a pris dans un de nos chapitres une importance tellement prépondérante, que nous avons dû en tenir compte dans la rédaction de notre titre.

Nous ne nous sommes pas astreint à diviser notre ouvrage en deux parties distinctes et indépendantes, et à épuiser d'abord tout ce que nous avions à dire sur l'écriture, avant de passer à l'étude de la prononciation.

Cette division eût paru artificielle et systématique, car il est des

circonstances où ces deux ordres de faits se pénètrent et se confondent.

Nous avons préféré faire de nos matières un classement plus logique et plus naturel.

Après avoir consacré nos deux premiers chapitres à l'alphabet et aux différentes sortes d'écritures latines, nous avons immédiatement passé à l'étude de la prononciation proprement dite.

Les questions relatives à l'articulation des voyelles, des diphthongues et des consonnes sont donc traitées dans le troisième chapitre; et c'est seulement après avoir terminé cette étude que nous abordons l'histoire des variations de l'orthographe.

Ce léger déplacement dans l'ordre rigoureux des matières était indispensable; car, si dans certains cas la prononciation subit l'influence de l'orthographe, le plus souvent c'est l'orthographe qui se règle sur la prononciation.

Ensuite viennent la quantité et l'accentuation.

L'accentuation est logiquement placée à la fin du livre, et nous n'avons ici rien de particulier à en dire.

Pour ce qui est de la quantité, quelques explications sont nécessaires.

Nous avons partagé en deux chapitres l'étude de cette question. Le premier comprend l'ensemble des règles relatives à la brièveté et à la longueur des syllabes; le second ne traite que d'une exception à l'une de ces règles : il est consacré tout entier aux infractions à la règle de l'allongement par position chez les poètes scéniques.

Cette division était indispensable pour la clarté, car il eût été impossible d'intercaler au milieu du chapitre de la quantité les longs développements que comporte et qu'exige l'étude de ces infractions, sans couper en deux ce chapitre et sans en rompre l'enchaînement.

Ces renseignements donnés sur le plan général de notre ouvrage, nous allons faire connaître comment et dans quel esprit il a été composé.

Ce livre est le résultat de longues années d'étude.

Après avoir recueilli au jour le jour, — loin de toute idée de publication ultérieure, sans autre but que d'étendre le cercle de

nos connaissances, — les faits intéressants que nous rencontrions dans les œuvres des plus célèbres philologues, et nous être assimilé peu à peu leurs doctrines, il nous a semblé que nous étions suffisamment au courant de toutes les questions qui depuis quelques années sont, pour ainsi dire, à l'ordre du jour.

C'est alors que l'idée nous est venue de réunir en un volume tous les matériaux dont nous nous étions largement pourvu, mais après les avoir soumis à une vérification des plus minutieuses.

Ce travail de revision, de contrôle et de classement paraissait devoir être l'affaire de quelques mois : il nous a fallu pour l'achever près de trois ans d'efforts assidus.

C'est que, chemin faisant, notre ouvrage s'est considérablement transformé : il est devenu, sur un grand nombre de points, une œuvre entièrement personnelle.

Il n'en pouvait être autrement, résolu que nous étions de toujours remonter aux sources. Car les connaissances que nous tenions de seconde main étaient à nos yeux des acquisitions provisoires ; et nous ne voulions pas les ajouter à notre propre fonds sans en avoir constaté la valeur.

En procédant ainsi, nous n'avons point tardé à voir que notre livre, loin d'être à demi fait, était encore tout entier à faire.

Et en effet, le travail de revision et de contrôle que nous avions entrepris, nous a révélé plus d'une fois les incertitudes ou les erreurs de mainte solution que jusque-là nous avions admise comme définitive ; et souvent, nous avons dû appuyer de preuves nouvelles des vérités imparfaitement établies, ou reconstruire sur d'autres bases des théories que nous trouvions peu fondées.

Nous n'insisterons pas sur ce dernier point. Les discussions auxquelles nous sommes obligé de nous livrer pour soutenir nos propres opinions, feront distinguer facilement les théories qui nous sont véritablement personnelles; et l'on reconnaîtra sur l'indication du nom des auteurs et de leurs ouvrages les parties de notre livre où nous avons profité directement des travaux de nos devanciers.

Ces dernières sont de beaucoup les plus importantes par le nombre des questions qu'elles renferment; mais elles sont nécessairement les moins développées, et nous renvoyons pour les détails aux ouvrages spéciaux que nous avons consultés nous-même.

Nous avons dû au contraire nous étendre davantage sur les parties du livre qui ont été l'objet d'une étude absolument nouvelle. Sans parler des nécessités d'une discussion approfondie, il fallait produire nos preuves, et nous avons eu soin de n'en négliger aucune. On comprend en effet qu'au moment de réfuter certaines doctrines qu'abritait l'autorité d'un grand nom, nos hésitations aient été sérieuses ; et c'est seulement par un surcroît d'informations que nous avons pu nous rassurer sur la justesse de nos vues.

Ayant amassé ainsi, pour notre édification personnelle, un nombre considérable de pièces justificatives, nous avons cru indispensable d'en donner communication à nos lecteurs, pour faire passer dans leur esprit la conviction qui nous animait.

Sans doute, ces documents, d'une importance capitale pour le succès de nos travaux, venant s'accumuler parfois autour d'une question en apparence secondaire, ont, par leur abondance même excédé sur quelques points les justes proportions de notre ouvrage. Mais le but de ce travail étant avant tout d'exposer nos opinions, nous devions plutôt songer à les mettre en valeur qu'à leur mesurer la place.

Toutefois, pour éviter autant que possible les longueurs, nous avons traité de certaines matières en dehors du texte, soit dans des notes disposées au bas des pages, soit dans un supplément rejeté à la fin de chaque chapitre.

Ces suppléments nous ont aussi servi à enregistrer un certain nombre de faits parvenus à notre connaissance ou mis en lumière pendant la composition même de notre livre. C'est ainsi que nous avons rendu compte du travail de M. Bréal sur le Chant des Frères Arvales à la fin du chapitre sur l'orthographe, faute d'avoir connu ce travail, alors inédit, au moment où nous donnions l'interprétation de Mommsen.

Nous avons dû même recourir à un *appendice* pour exposer le résultat de nos recherches personnelles sur ce vieux chant, parce que, au moment où nous l'expliquions d'après les opinions d'autrui, nous étions loin de penser que de ce difficile problème nous aurions un jour à présenter une solution toute nouvelle.

Il nous reste à faire connaître l'origine des matériaux dont nous

nous sommes servi pour la composition de notre ouvrage. C'est à nos yeux un devoir de conscience; c'est en outre une condition indispensable à remplir pour que le lecteur puisse se faire une idée bien nette de nos doctrines.

Si grande que soit notre reconnaissance pour les auteurs modernes dont nous avons consulté les ouvrages, nous n'en parlerons pas ici en détail pour éviter d'inutiles redites. On trouvera à la fin de ce livre un catalogue détaillé des publications auxquelles nous avons fait quelque emprunt. Nous avons eu soin du reste de mentionner au bas des pages l'indication complète des travaux que pour l'étude de chaque question nous avons pu mettre à profit.

Malgré l'attention scrupuleuse que nous avons eue à rendre à chacun ce qui lui est dû, il est possible que nous ayons omis quelque nom par inadvertance. En pareil cas, nous serions tout disposé à reconnaître ce qu'il y aurait de juste dans les revendications qui pourraient se produire. Mais cette déclaration que nous faisons en toute sincérité et pour ménager d'avance, à tout hasard, quelque susceptibilité respectable, ne nous engage qu'envers nous-même; car une rencontre fortuite et jusqu'ici ignorée de nous avec l'œuvre d'autrui ne peut être reconnue par nous comme un emprunt [1].

Les sources antiques où nous avons puisé sont les recueils d'inscriptions et les traités des grammairiens latins.

Parmi les recueils que nous avons plus particulièrement consultés, nous citerons en première ligne le *Corpus* de l'Académie de Berlin : nous avons tiré directement de cet admirable ouvrage la plus grande partie de nos documents épigraphiques.

Pour ce qui concerne les formes du latin populaire, nous avons

1. Après une lecture publique de notre Chapitre VI, nous avons appris que M. L. Havet, dans son ouvrage sur le vers saturnien avait dit : ... *qua re factum est ut persæpe propter brevem priorem longa posterior corriperetur, si natura longa, ipsa correpta vocali, sin positione, vi consonantium neglecta.* — Bien que nous n'ayons pas emprunté à M. L. Havet notre théorie de la suppression d'une consonne, et qu'à l'exposé de cette théorie nous ayons joint les preuves qui en démontrent la justesse, nous nous empressons de reconnaître que M. L. Havet a parlé de ce fait avant nous.

également mis à profit les dépouillements si consciencieux que nous trouvions tout faits dans le *Vocalismus des Vulgärlateins* de M. Hugo Schuchardt. Mais ce livre renferme une ample collection de documents de diverses époques et de différentes provenances qui pour notre usage n'étaient pas tous d'égale valeur. Nous avons dû par conséquent y choisir avec attention les matériaux qui pouvaient nous être utiles.

D'ailleurs le travail de M. Schuchardt ne nous a guère servi qu'à faciliter et à simplifier le nôtre, car nous nous sommes fait une loi de remonter nous-même jusqu'aux sources où il a puisé.

Nous devons prévenir toutefois que cette vérification n'a pas été aussi complète que nous l'eussions désiré, faute de pouvoir nous procurer les textes dont M. Schuchardt a extrait certains de ses documents.

Cette dérogation à la loi que nous nous étions imposée de tout constater par nous-même, n'a pas laissé de nous inspirer quelque scrupule ; et nous aurions volontiers rejeté le petit nombre de faits que nous ne tenions ainsi que de seconde main.

Mais l'exactitude de M. Schuchardt, dans les dépouillements que nous avons pu contrôler, devait nous rassurer sur la valeur des autres ; et quoique les matériaux que nous lui empruntons de confiance, entrent seulement pour une faible part dans l'ensemble de nos documents, nous n'avons pas cru devoir en faire le sacrifice.

C'est après tout un supplément de preuves que le lecteur peut, à son choix, ou négliger ou vérifier lui-même ; et nous ne saurions les mettre en oubli, par cet unique motif que les collections de nos Bibliothèques, toutes riches qu'elles sont, présentent encore de regrettables lacunes [1].

Quant aux renseignements fournis par les grammairiens latins, nous en avons tiré le plus grand profit.

On s'est plu quelquefois à diminuer l'autorité de ces auteurs;

1. Les ouvrages que nous n'avons pu consulter nous-même sont : *Bull. arch. Sard.* — *Gloss. Amplon.* — *Ann. arch. de Constant.* et *Rec.*— (INSCHR.) *Ber. d. Berl. Ak.*— *Rhein. Jahrb.*—Nous n'avons pas vu davantage le travail de Bergk : *Ind. lect. Marburg.* que nous avons cité d'après Keil. (Pour avoir la clé de ces abréviations, voy. notre Catalogue, à la fin du volume.)

mais il nous semble qu'il y a dans leurs écrits deux parts à faire, celle des théories et celle des faits.

Certainement leur instruction philologique est à peu près nulle, l'esprit scientifique leur manque, et leur critique est extrêmement défectueuse ; mais leurs œuvres ne sont pas seulement théoriques; elles renferment un nombre considérable de faits dont l'authenticité ne saurait être suspecte.

Ces faits, relatifs à l'histoire de la langue, à la prononciation, à l'orthographe, à la quantité, à l'accentuation, etc., c'est ou en qualité de témoins, ou d'après une tradition directe et sûre, ou sur le vu de textes aujourd'hui disparus, qu'ils les citent. Aussi faut-il convenir que ces grammairiens étaient en meilleure situation que les modernes pour traiter les questions de faits avec compétence.

Sans doute, dans le domaine des faits, comme ailleurs, la critique a ses devoirs et ses droits, et elle peut exercer utilement son contrôle sur les informations qui lui viennent de l'antiquité ; mais pour combattre les assertions d'un témoin, elle doit être armée de preuves solides et décisives.

Ce principe, qui ressemble fort à un axiome, nous y sommes constamment resté fidèle ; et il en est résulté que, dans plusieurs circonstances, nous avons gardé une réserve sur laquelle nous avons besoin de nous expliquer.

Nous nous contenterons d'un seul exemple.

Quand on examine l'inscription de la Colonne Rostrale élevée en l'honneur de Duilius, on voit à de certains indices[1] que le marbre où se lit cette inscription, doit avoir été gravé bien postérieurement à la fin de la première guerre punique. Il est même à supposer que le travail de la gravure ne remonte pas plus loin que le règne de Claude.

Depuis que cette remarque a été faite, plusieurs philologues n'ont pas hésité à considérer cette inscription comme un pastiche maladroitement exécuté par quelque antiquaire ignorant.

Voici ce qu'en dit, par exemple, M. Fr. Bücheler : « Celui qui composa la fausse inscription de Duilius, laquelle était censée remonter à l'an 494 de Rome, aurait pu trouver son profit à étu-

1. Voy. p. 74, note 2.

dier les documents. Il aurait pu apprendre dans quantité d'anciens textes, et, par exemple, dans quelque vieux manuscrit de l'épopée de Nævius, que, pour l'an 494, son *praeda* et son *Poenicas* étaient encore plus mal choisis que son *navebus* corrigé après coup en *navebos*[1]. » Ailleurs, on va jusqu'à le traiter bel et bien de faussaire.

Pour nous, toute cette histoire est absolument inadmissible.

Et ce qui prouve qu'il n'y a ni pastiche, ni faussaire, c'est que Quintilien cite précisément cette inscription à propos d'une question d'orthographe : *Latinis veteribus* D *plurimis in verbis ultimum adjectum : quod manifestum est etiam ex Columna Rostrata, quæ est Duellio in foro posita*[2]. Or, peut-on supposer que Quintilien, au lieu de renvoyer ses lecteurs aux vieux manuscrits, aux textes des anciennes lois et des formules religieuses, aux inscriptions gravées sur la façade ou à l'intérieur des antiques édifices de Rome, eût cru, lui grammairien, lui savant, démontrer l'authenticité d'un fait relatif à l'histoire de la langue, en s'appuyant sur le texte d'un pastiche qui aurait été fabriqué de son temps ?

N'est-il pas plus simple de penser qu'il y eut sous le règne de Claude une restauration de la Colonne Rostrale, qu'on dut remplacer par une plaque neuve le marbre où se lisait l'inscription, et que sur cette plaque on reproduisit fidèlement l'ancien texte ?

Le graveur chargé de ce soin, simple ouvrier qu'il était, ne pouvait être bien expert en matière de vieux langage : il écrivit machinalement NAVEBVS au lieu de NAVEBOS, donnant à la finale l'orthographe usitée à son époque.

Mais on s'aperçut de son erreur : pour y remédier, on cacha probablement le V sous quelque enduit, et l'on remplaça cette lettre par un O.

Pourquoi ne fit-on pas une correction du même genre sur les mots *praeda, praesente* et *poenicas ?* Faut-il croire que là aussi le graveur fit des fautes, et que le public, dans son ignorance, ne les remarqua pas ? Mais une pareille supposition nous paraît inacceptable, car précisément à cette époque les études archéologiques

1. *Précis de la déclinaison latine* (Traduct. de M. L. Havet), p. 48.
2. *Instit. orat.*, I, VII, 12.

étaient fort en honneur. Il est même à remarquer que la question de l'emploi de la diphthongue *ai* était tout particulièrement à l'ordre du jour sous le règne de Claude, puisque cet empereur essayait d'en rétablir l'usage. Or comment admettre que l'absence de la diphthongue *ai*, remplacée par *ae*, sur la Colonne Rostrale, soit imputable à l'ignorance d'un contemporain de Claude, puisqu'à l'époque même où l'on gravait cette inscription, les formes *Antoniai, Augustai, Juliai, Agrippinai, Caisari* apparaissaient sur les monuments érigés en l'honneur de la famille impériale?

Il faut donc reconnaître que *praeda, praesente, poenicas* ont été ainsi écrits à dessein et en connaissance de cause; car s'ils eussent été des anachronismes introduits dans le vieux texte par l'inadvertance d'un graveur, on s'en fût aperçu, et on les aurait corrigés, comme on corrigea *navebus*.

Sur ce point particulier voici ce que dit Corssen :

« Celui qui restaura la Colonne Rostrale de Duilius n'aurait certainement pas écrit *poenicas*, s'il n'eût su que ce mot s'écrivait ainsi à l'époque des guerres puniques [1]. »

Et ailleurs : « Dans une inscription fort ancienne, sur une coupe, on lit *oe* pour *oi* (et *ae* pour *ai*) : *Coerae pocolo*. On aurait donc tort de ne pas reconnaître dans le *Poenicas* de la colonne de Duilius la forme authentique de l'inscription primitive gravée en 260 avant J.-C. [2]. »

Nous finirons sur cette phrase de Corssen, ne voulant pas prolonger davantage une discussion déjà trop étendue pour une préface.

Mais cette discussion nous a paru nécessaire. Elle montrera par un exemple frappant l'esprit qui a présidé à la composition de notre ouvrage.

Si, dans les questions purement théoriques nous avons fait preuve d'indépendance, nous nous sommes toujours incliné devant l'autorité des faits.

Dans cet ordre de choses, c'est toujours aux sources antiques que nous avons eu à cœur de puiser; et pour connaître comment

1. *Ueber Aussprache Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache.* 1re édition, vol. I, p. 196. — 2. Même ouvrage, 2e édition. I, p. 705.

parlaient et écrivaient les Latins, nous ne nous sommes guère inquiété que de leur témoignage.

Nous nous sommes résigné à ne pas savoir quand les documents authentiques faisaient défaut.

Il va sans dire (et nous le répétons ici, bien que nous l'ayons suffisamment expliqué plus haut) que pour la connaissance de ces faits, comme pour l'étude de certaines théories, nous avons souvent profité des travaux de nos devanciers.

Nous ne terminerons pas cette préface sans leur témoigner encore une fois la reconnaissance que nous leur devons.

Nous n'aurons garde non plus d'oublier les utiles services qu'à des titres divers plusieurs personnes ont bien voulu nous rendre, et notamment nos collègues et amis F. de Parnajon, E. Cosneau et J. Armingaud ; M. le docteur Barringer, de Naples ; M. Bertinot, membre de l'Académie des Beaux-Arts ; M. Amédée Taillefer ; MM. Alphonse Pauly, Désiré Blanchet et Georges Barringer de la Bibliothèque Nationale ; M. Augustin Challamel, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; et M. Lehot, de la Bibliothèque de l'Université.

Mais nous adresserons plus particulièrement l'expression de notre haute gratitude à notre excellent éditeur Madame Vve Eugène Belin, et à ses fils, dont l'esprit éclairé nous a encouragé à composer ce livre, et dont le désintéressement nous a permis de le publier.

GEORGES ÉDON.

Paris, 24 mai 1882.

AVERTISSEMENT

Nous espérions, à force de soin et d'attention, éviter les *errata*. Malheureusement un certain nombre de fautes d'impression est resté malgré nous ou s'est glissé à notre insu dans notre ouvrage. On voudra bien nous les pardonner et consulter, avant de nous lire, la liste des *Additions* et *Corrections* qui termine ce volume.

TRAITÉ

DE

LANGUE LATINE

CHAPITRE I[er]

ALPHABET

§ 1[er]. — Origines de l'alphabet latin.

1. Si l'on remonte aux origines les plus lointaines de l'alphabet latin, on voit qu'il dérive de la tachygraphie hiératique de l'*ancien empire* d'Égypte, celle qui florissait antérieurement à l'invasion des Hyksos[1].

2. Ce fut par l'intermédiaire d'un peuple sémitique, les Phéniciens, que cet antique système d'écriture, d'origine chamitique, se transmit aux nations de race âryenne établies sur les côtes septentrionales de la Méditerranée.

Les Phéniciens avaient été frappés des commodités singulières que présentait la tachygraphie égyptienne. Ils y puisèrent les éléments de leur alphabet; et, sous leur main, la vieille écriture de l'Egypte acquit bientôt cette simplicité de traits et de formes qui en rendit la diffusion facile, et en fit un instrument civilisateur de premier ordre.

1. Les anciens n'ignoraient pas que les Phéniciens avaient emprunté leur alphabet à l'Egypte, témoin Diodore de Sicile (Livre I, ch. LXIX, rapproché du Livre V, ch. LXXIV), Plutarque (*Quæst. conv.*, IX, 32), Tacite (*Ann.*, I, 14); mais ils ont rapporté ce fait comme une tradition, sans l'appuyer d'aucune preuve.

C'est seulement de nos jours, grâce à la découverte de Champollion, qu'il fut possible d'établir, par la comparaison de l'alphabet phénicien avec l'écriture égyptienne, le rapport de filiation que les anciens s'étaient contentés de signaler. Divers savants, depuis Champollion, cherchèrent la solution de ce difficile problème, mais c'est à M. Emmanuel de Rougé que revient la gloire de l'avoir définitivement trouvée. Voyez l'analyse de son *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, dans les *comptes rendus* des

3. Transporté, soit par Cadmus, soit par une succession de navigateurs, dans les villes maritimes de la Grèce, l'alphabet phénicien se répandit rapidement dans toutes les parties du monde hellénique, avec les modifications qu'il devait nécessairement subir en passant d'une race à une autre. Ainsi naquit l'alphabet grec primitif ou cadméen. Celui-ci perdit avec le temps son unité première : il donna naissance à quatre alphabets principaux qui, se subdivisant eux-mêmes en un certain nombre de sous-variétés, étendirent leur domaine hors de la Grèce, en Asie-Mineure, en Sicile, en Italie et jusque chez les Barbares.

4. Un des quatre alphabets issus de l'alphabet grec primitif, l'éolo-dorien, avait produit une sous-variété qui s'établit à Himère, à Messine, à Rhégium, à Naples, à Cumes et dans plusieurs autres colonies chalcidiennes de la Sicile et de la Grande-Grèce. Ce fut cette sous-variété chalcidienne qui, se propageant jusque dans le Latium, devint par une

séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, année 1859, tome III, séance du 15 juillet, page 115.

Bien que l'histoire de cette belle découverte ne se rattache qu'indirectement à notre chapitre sur l'alphabet latin, nous croyons utile de la résumer *en note*.

La méthode que suivit M. de Rougé fut des plus sévères. Avant d'aborder la comparaison des deux alphabets, il commença par chercher quel était le type le plus archaïque de l'écriture phénicienne; et il le trouva dans l'inscription d'un magnifique sarcophage qui est au Louvre, celui d'Eschmun-Ezer (Esmunazar), roi de Sidon. Cette inscription présente la série complète des plus anciennes lettres phéniciennes, car il est probable que l'alphabet phénicien ne remonte pas au-delà du treizième siècle. M. de Rougé chercha ensuite quelle était la forme exacte des lettres cursives égyptiennes, à une époque au moins aussi reculée que l'origine de l'alphabet phénicien, et, par conséquent, antérieurement à l'inscription d'Eschmun-Ezer. Il trouva ces lettres dans le célèbre papyrus publié par M. Prisse, monument antérieur à la dix-huitième dynastie.

En possession de matériaux aussi judicieusement choisis,. M. de Rougé

série de transformations légères, l'alphabet latin des belles inscriptions de l'époque classique, comme il est facile de s'en rendre compte par l'examen du tableau suivant :

commença son travail de comparaison. Il partit de cette hypothèse que les Phéniciens avaient dû emprunter leurs lettres à l'Égypte, sans en modifier profondément la prononciation d'origine; et son premier soin fut de rapprocher les unes des autres les lettres de valeur identique ou analogue. Ce ne fut qu'après avoir terminé ce classement, après avoir établi rigoureusement la correspondance des sons, qu'il se crut en mesure de chercher celle des formes. Pour certains signes, les recherches ne furent pas longues, et M. de Rougé adopta sans hésiter celles des lettres que leur ressemblance lui désignait tout d'abord. Quant à celles qui présentaient quelque différence, il ne les admit qu'après s'être expliqué ces différences, et avoir étudié les circonstances qui avaient pu dominer leurs modifications respectives.

Il trouva ainsi que la lettre A provient du signe cursif de l'hiéroglyphe de l'aigle (*aχem*); B, de l'hiéroglyphe d'un palmipède; C, d'une sorte de vase; D, de la main ouverte avec le pouce légèrement écarté; E (*h* en égyptien), du méandre, symbole de culture arrosée; Z, de l'oiseau qui bat des ailes; F, du céraste; H, du crible; I, des deux feuilles de roseau; K, du bassin à anneau; L, de la lionne (*lavu*); M, de la chouette; N, de la ligne brisée, qui figure des vagues et signifie *eau;* P, de la natte; Q, du polissoir (?); R, de la bouche (*ro*); S, du verrou; T, de la langue du bœuf. — Sauf B, L, T, toutes ces lettres dérivent de signes antérieurs à la dix-huitième dynastie.

— La note qui précède était déjà imprimée et notre tableau gravé, quand M. le vicomte Jacques de Rougé, digne continuateur des beaux travaux de son père, voulut bien nous offrir le mémoire longtemps inédit dont nous ne connaissions que le compte-rendu. Ce *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien par M. le vicomte Emmanuel de Rougé, publié par les soins de M. le vicomte Jacques de Rougé*, est précédé d'une intéressante préface dont un extrait complétera ce que nous avons dit plus haut sur la correspondance des deux alphabets. M. Emmanuel de Rougé « avait choisi comme type de comparaison l'inscription du sarcophage d'Eschmun-Ezer, tout en émettant des doutes sur l'antiquité qui lui était assez généralement attribuée; mais c'était à cette époque le seul grand texte égyptien qui pût lui fournir un alphabet complet. Depuis lors la stèle de Mésa, roi de Moab, découverte à Dhiban par M. Ganneau, a permis à M. F. Lenormant, après les travaux de MM. Lévy et de Vogüé, de former un alphabet phénicien d'un type beaucoup plus ancien, » et par conséquent plus rapproché des formes de la tachygraphie hiératique.

ORIGINES DE L'ALPHABET LATIN.					ALPHABET LATIN.			
Hiéroglyphes égyptiens.	Tachygraphie hiératique égyptienne	Phénicien.	Grec ancien ou Cadméen.	Chalcidien Grande Grèce et Sicile.	vers 275-250 av. J. C.	vers 250-160 av. J. C.	à partir de 160 environ avant J. — Gravé.	à partir de 160 environ avant J. — Peint
			A	AA	A A A	A A	A	A
				BB	BB	B	B	B
			=g	C =g	C =g	C =c	C	C
				DD	D	D	D	D
				E	E E II	E II	E	E
				F *digamma*	F	F I'	F	F
			I =z	I =z	=z			
						G	G	G
				H =h	H	H	H	H
				I	I =*i, j*	I =*i et j*	I	I,
				K	K	K	K	K
				L	L	L L	L	L
				M M	M M	M M	M	M

ORIGINES DE L'ALPHABET LATIN.					ALPHABET LATIN.			
[Hi]éroglyphes [é]gyptiens.	Tachygraphie hiératique égyptienne.	Phénicien.	Grec ancien ou Cadméen.	Chalcidien Grande Grèce et Sicile.	vers 275-250 av. J. C.	vers 250-160 av. J. C.	à partir de 160 environ avant J.C. Gravé.	à partir de 160 environ avant J.C. Peint
				N	N	N N	N	N
				O O	O O C	O	O	O
				Γ	Γ P	P	P	Γ
				Q *koppa*	Q Q	Q	Q	Q
				R R	R R	R	R	R
				S S	S S	S	S	S
				T	T	T	T	T
On n'a donné ici que les lettres qui sont passées dans l'alphabet latin.				V = *u*	V = *u, v*	V = *u, v*	V	V
				X = *x*	X	X	X	X
					Vers l'époque de Cicéron, les Romains empruntèrent deux lettres à la langue commune des Grecs		Y *y græcum*	
							Z *zêta*	

[L]es sources où nous avons puisé les éléments de ce tableau sont : 1° Pour les hiéroglyphes et la [tach]ygraphie hiératique, la *Chrestomathie égyptienne* de M. E. de Rougé, première partie, 2e fascicule, [plan]ches 1, 2, 3, 4 ; — 2° Pour l'alphabet phénicien, l'inscription du sarcophage d'Esmunazar, au Louvre ; [3]° Pour le grec ancien ou cadméen, la *Chrestomathie* de M. E. de Rougé, et le tableau de *Die unteri-chen Dialekte* de Mommsen ; — 4° Pour l'alphabet chalcidien, Mommsen, ouvrage cité ; et F. Lenor-[man]t, *Alphabetum*, voy. page suivante, note 3 ; — 5° Pour les vieux alphabets latins, Mommsen, ouvrage [cité ;] Ritschl, *Priscæ latinitatis monumenta epigraphica* ; et le *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. III ; [— 6]° Pour l'avant-dernière colonne, le *Corp. inscr. lat.*, vol. III ; — 7° Pour l'alphabet peint, le *Corp. [insc]r. lat.*, vol. IV.

§ 2. — Observations relatives à quelques lettres de l'alphabet latin.

Z archaïque

1. La lettre 𐌆 ou Z archaïque occupait la septième place de la série alphabétique des Latins, entre F et H. Cette lettre ne se rencontre sous sa véritable forme que dans un seul des monuments qui se sont conservés jusqu'à nous, l'inscription de Milionia où nous lisons le mot *vezune*, ainsi écrit : **VII𐌆VNII**[1]. Cette inscription est, à la vérité, en langue marse, mais les Marses se servaient de l'alphabet latin[2]. On en trouverait deux autres exemples dans le mot *cozeulodoizeso* du chant des Saliens ; mais Varron qui nous a seul transmis l'unique fragment de ce vieux poème où l'on rencontre ce mot, n'y a pas reproduit la forme des lettres archaïques[3]. L'existence du *z* ancien dans le chant des Saliens nous est en outre attestée par le grammairien Vélius Longus : « *Mihi videtur nec aliena* (*latino*) *sermoni fuisse* (*z litiera*), *cum inveniatur in carmine Saliari*[4]. »

2. On remarquera que dans la seconde colonne de notre alphabet latin archaïque, la place du 𐌆 reste vide; c'est que, à une certaine époque, cette lettre disparut de la langue. Elle était probablement déjà tombée en désuétude au temps de la Loi des XII Tables ; et depuis l'an 450 environ, jusqu'à l'an 150 avant J.-C., aucune des inscriptions latines qui nous sont connues ne nous en fournit un seul exemple. En outre,

1. Nom d'une déesse. — Voy. le *fac-simile* dans notre chapitre DE L'ORTHOGRAPHE. — 2. Mommsen, *Die unteritalischen Dialekte*, p. 345 et pl. 25. — 3. F. Lenormant, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, rédigé sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio ; au mot *Alphabetum*. — Varron. *De lingua latina*, VII, 26. — 4. *De orthographia*, p. 2217, édition Putsch. Hanovre. MDCV.

Marius Victorinus affirme que le poète Attius dans ses études grammaticales ne fit pas mention du *z*[1]. Cette lettre ne reparut dans la langue qu'à l'époque où l'on y introduisit des mots grecs. Elle y fut d'abord très rare ; Plaute ne s'en servit pas, et si nous la voyons dans plusieurs de ses manuscrits, c'est le fait des copistes[2]. Le *z* ne devint d'un usage général qu'à l'époque de Cicéron ; mais sa forme archaïque étant définitivement oubliée, ce fut sous sa forme grecque contemporaine, et seulement dans les mots d'origine grecque ou barbare, que les Romains l'employèrent. Ils lui donnèrent alors la dernière place de la série alphabétique.

C, K, G

3. La place restée vacante par la disparition du 𐌆 archaïque, est, comme on le voit dans le tableau, occupée par une lettre nouvelle, par le G. Cette innovation demande à être expliquée.

Primitivement la lettre latine < ou C, ayant la même forme et occupant la même place que le *gamma* chalcidien, se prononçait de même. En voici plusieurs preuves. Les abréviations C, CN, G, GN et les noms qu'elles représentent *Caius*, *Cnæus*, *Gaius*, *Gnæus* s'emploient concurremment dans tout le cours de la latinité ; et il est même à remarquer que la prononciation véritable de ces noms étant *Gaius* et *Gnæus*, les abréviations C et CN restèrent néanmoins les plus usitées[3].

En outre, on lit sur la colonne rostrale de Duilius : LECIONES, MACISTRATOS, EXFOCIONT, (PV)CNANDOD, PNCN(AD), CARTACINIENSES, pour *legiones*, *magistratus*, *exfugiunt*, *pu-*

1. *Ars grammatica*, page 2456, édition Putsch. — 2. Corssen. *Uber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache.* Tome I, p. 6. — 3. *G nova est consonans, in cujus locum C solebat apponi ; hodieque cum Gaium notamus Cæsarem, scribimus C. Cæsarem.* Diomède, Ed. Putsch. p. 418.

gnando, *pugna*, *Carthaginienses* ; et dans différentes inscriptions fort anciennes : ACER, ACETVR, CALLI, CESET, CNATVS, COCNOMEN, COIVCES, DENECAVIT, NECOTIA, PHILARCVRI, SINCVLA, etc., pour *ager, agetur*, *Galli*, *gessit*, *gnatus, cognomen, conjuges*, *denegavit, negotia, Philarguri, singula*[1].

4. Quant à la gutturale forte, elle s'écrivait K. Le K commença à disparaître vers l'an 450 avant J.-C., époque où l'ancien C s'étant durci tendit à le remplacer, sans doute parce que sa forme était plus facile à tracer et plus agréable à l'œil. Néanmoins les inscriptions conservèrent assez longtemps, dans un certain nombre de mots, le *k* devant un *a* concurremment avec le *c* : KALVMNIA et CALVMNIA, KAVSSA et CAVSSA, MERKATVS et MERCATVRA, IVDIKANDIS et IVDICATA, KARMENTALIA et CARMENTALIA, KAILIVS et CAELIVS, KALENVS et CALENVS, KASTORVS et CASTORVS, etc.[2]; et l'on rencontre encore sous l'empire *karo* et *kaput* (chapitre). — *Kalendæ* et *Karthago* à côté de *Calendæ* et de *Carthago* ne cessèrent même jamais d'être en usage; et ce fut exclusivement par un K que l'on écrivit certaines abréviations : K pour *Cæso;* K ou *kal* pour *calendæ;* K pour *caput* (chapitre)[3]. Les abréviations KA pour *capitalis*, KK pour *castrorum*, KS pour *carus suis* se rencontrent dans les inscriptions.

5. Le C s'étant durci au point de remplacer le K dans un nombre considérable de mots, n'en servait pas moins à représenter la gutturale douce dans tous les mots où les Latins avaient l'habitude de la prononcer. Pour deux emplois différents, on ne disposait plus que d'un signe. Un pareil inconvénient ne pouvait pas durer. C'est alors qu'on eut l'idée d'indiquer la prononciation douce de la gutturale en prolongeant un peu de bas en haut et verticalement l'ex-

1. *Corpus inscriptionum latinarum*. Académie de Berlin; t. I, p. 601 et *passim*. — 2. *Id.*, *ibid.*, p. 607. — 3. Corssen, ouvrage cité, t. I, p. 8 et 9.

trémité du C, et en outre, dans les plus belles inscriptions, en posant sur ce prolongement vertical une petite barre horizontale. C'est ainsi que la lettre G prit naissance.

6. A quel moment cette invention se produisit-elle? Plutarque la place vers le commencement de la seconde guerre Punique, car il l'attribue au grammairien Spurius Carvilius Ruga[1], qui ouvrit une école à Rome vers l'an 231 avant notre ère. Mais il est certain, dit M. Corssen, qu'elle est antérieure de près d'un siècle, car on trouve déjà le G vers l'an 290 avant J.-C., dans l'épitaphe de Scipion Barbatus : GNAIVOD, PROGNATVS, SVBIGIT[2]. Quelques personnes, il est vrai, concluent de la présence du G dans ce monument ou que nous n'en avons pas l'original, mais une copie inexacte, ou qu'il est d'une date postérieure à celle qu'on lui assigne communément. Mais cette opinion, en admettant qu'elle soit fondée, ne saurait, dit M. F. Lenormand, confirmer l'assertion de Plutarque, car on trouve aussi le G sur l'as libral de Lucéria, qui certainement remonte au-delà de l'an 485 de Rome[3] (= 269 av. J.-C.). Il faut donc penser que Spurius Carvilius se borna à vulgariser l'usage du G.

La nouvelle lettre prit alors dans la série alphabétique la place laissée vacante par la disparition du ⊀ archaïque, entre F et H.

I, V

7. La lettre I servait aux Latins à représenter à la fois une voyelle et une consonne; il en était de même de la lettre V. Car ce n'est qu'au dix-septième

1. *Quæstiones Romanæ*, ch. LIV. — 2. Ouvrage cité, t. I, p. 10. — 3. Ouvrage cité, p. 217, 2e colonne. — La présence du G sur l'as libral de Lucéria, constatée par M. de Wiczay, a été niée depuis par MM. Riccio, Ritschl et Mommsen. Nous montrerons à la fin de notre chapitre DE L'ORTHOGRAPHE que c'est M. de Wiczay qui a raison.

siècle que prit fin cette confusion, et qu'on employa exclusivement J pour exprimer I consonne, et U pour exprimer V voyelle.

8. Excepté dans les inscriptions que nous donnons en capitales, nous emploierons dans nos citations latines les lettres I et V, J et U, avec leur valeur moderne, bien que cette distinction ait été inconnue aux Latins : nous préférons sur ce point la clarté à l'exactitude. Du reste, les Romains eux-mêmes avaient senti les inconvénients d'une pareille confusion ; et Vélius Longus nous apprend (p. 2219) que Cicéron représentait l'*i* consonne par deux *i* : *Maïia*, *Aïiax*[1]; mais cette innovation n'eut pas le succès qu'elle méritait. Il en fut de même de l'idée qu'on eut d'employer un *i* plus grand que les autres lettres : *maIor*, *proIecit*, *aIo*. Cette dernière invention est d'autant plus à remarquer que les modernes l'ont reprise, et qu'avec une légère modification, elle a donné naissance à notre *j*. — Quant à la forme arrondie du V, dont nous avons fait notre U, elle est fort ancienne, et date de l'époque où l'on employa la capitale rustique. (Voy. p. 16 et 17).

X

9. Il n'est pas du ressort de la grammaire latine d'expliquer comment la lettre qui, chez les Grecs, dans la langue commune, représente uniquement la gutturale aspirée, a pu chez les Latins servir à exprimer le double son *cs* ou *gs ;* en un mot, comment X (*chi*) est devenu X (*ix*). Nous nous bornerons à dire que ce changement de valeur ne s'opéra pas dans le Latium, et que les Romains ne firent qu'imiter les peuples auxquels ils empruntèrent leur alphabet;

1. *Pompeii quoque genitivum per tria* **i** *antiqui scribebant, quorum duo superiora loco consonantium accipiebant, ut si dicas Pompei-ii.* Priscien, p. 546. — De même : *coniiicit*. Vél. Longus, p. 2219.

car chez les Eolo-doriens, X était devenu une lettre double pour $\kappa\sigma$, $\gamma\sigma$[1]. C'est probablement en souvenir du son ancien de la lettre X que des inscriptions portent SAXSO, UXSOR, CONIVNXS, pour *saxo*, *uxor*, *conjunx*[2]?

Y

10. La lettre Y (*y græcum*) est, comme on le verra au chapitre de la prononciation, une simple transcription de l'*upsilon* majuscule. Elle ne s'employa correctement chez les Romains que dans les mots empruntés au grec et peu latinisés.

§ 3. — Supplément à l'alphabet.

1. On pourrait ajouter à la série des lettres qui constituent l'alphabet latin, les doubles signes PH, TH, CH, car ils avaient un son simple et tout particulier, comme on le verra au chapitre de la prononciation. Ces doubles signes servaient à représenter les lettres grecques φ, θ, χ.

Les plus anciens auteurs remplaçaient les aspirées grecques par les fortes *p*, *t*, *c*, et quelquefois par les douces *b*, *g*. Cette répugnance à employer l'aspiration avec les consonnes nous est attestée par Quintilien (I, v, 20) : *Diu servatum ne consonantibus aspiraretur, ut in Graccis et triumpis;* et par Cicéron (*Or.* 48, 160), qui s'abstint longtemps d'aspirer les consonnes par respect pour l'autorité des anciens : *Ego ipse, quum scirem ita majores locutos esse, ut nusquam, nisi in vocali, aspiratione uterentur, loquebar sic, ut pulcros, Cetegos, triumpos, Cartaginem dicerem; aliquandò, idque sero, convicio aurium quum extorta mihi veritas esset, usum loquendi populo concessi, scientiam mihi reservavi..... — Burrum semper Ennius* (*dicebat*),

1. Voy. à ce sujet F. Lenormant. *Alphabetum, etc.* — 2. C. I. L., vol. I. p. 610.

nunquam Pyrrhum. « *Vi patefecerunt Bruges* » *non* « *Phryges* » *ipsius antiqui declarant libri; nec enim græcam litteram adhibebant.*

Ce fut seulement vers l'an 100 avant J.-C. que l'on commença à se servir des doubles signes PH, TH, CH, mais on en limita l'emploi aux mots grecs ou barbares, comme *elephantus*, *philosophia*, *triumphus*, *Carthago, theatrum, thesaurus, cochlea*, *machina*, *schola*, etc., et à un très petit nombre de mots purement latins, comme *pulcher, Cethegus, Gracchus.* Du temps de Cicéron l'on disait encore *Oto* et non *Otho* (Voy. *Or*. 48); mais, dans la suite, les consonnes aspirées envahirent un grand nombre de mots, en dépit de l'étymologie : *Erupit brevi nimius usus*, *ut choronæ*, *chenturiones*, *præchones* (pour *coronæ*, *centuriones*, *præcones*) *adhuc quibusdam inscriptionibus maneant.* (Quint., I, v, 20.) Il est vrai que l'usage ne consacra pas la plupart de ces innovations malheureuses.

2. Il faut encore mentionner le double signe RH, employé pour représenter le *rho* grec surmonté de l'esprit rude : *rhetor* de ῥήτωρ, *Rhodus* de Ῥόδος, *rhythmus* de ῥυθμός, *Parrhasius* de Παῤῥάσιος. Mais les vieux auteurs exprimaient le ῥ grec par un simple R, sans le faire suivre d'une H : *Burrus* de Πύῤῥος (Ennius) ; *arrabo* de ἀῤῥαβών (Plaute); et cet usage prévalut dans un certain nombre de mots, comme *resina* de ῥητίνη, *rosa* de ῥόδον, etc.

3. Rappelons aussi les trois lettres inventées par l'empereur Claude : le *digamma renversé* Ⅎ pour représenter le V consonne et le distinguer du V voyelle; l'*antisigma* Ↄ pour exprimer le Ψ grec; et le signe Ⱶ pour noter le son intermédiaire entre I et U, qu'on rencontre dans certains mots d'orthographe indécise, comme *lubet* ou *libet; optumus* ou *optimus*, etc.

Claude, alors qu'il était simple particulier avait com-

posé un ouvrage sur l'utilité et l'emploi de ces trois lettres. Devenu empereur, il en rendit l'usage obligatoire[1]; mais elles n'eurent qu'une existence éphémère, et ne survécurent pas à leur inventeur.

Les inscriptions ne nous fournissent aucun exemple certain de l'*antisigma*. — Le signe du son intermédiaire entre I et U se rencontre sur les monuments de l'époque de Claude : 1° au lieu de l'*y* dans certains mots, comme

AEGⱵPTVS, BATHⱵLLVS, CⱵCNVS, MⱵRO,
NⱵMPHIVS, PⱵLADES, ZOPⱵRVS;

2° au lieu de l'*u*, dans :

GⱵB (ERNATOR);

3° au lieu de l'*i* dans :

BⱵB (LIOTHECA).

Celui des trois signes dont les inscriptions fournissent le plus d'exemples, c'est le *digamma renversé*. On le trouve à la place du *v* dans

AIℲEI, AMPLIAℲIT, DIℲI, IVℲENTVTI,
PRIℲATIS, SERℲILIAE, TERMINAℲIT, ℲALERIAM,
ℲELIA, ℲIAM, ℲIR, ℲISV[2].

CHAPITRE II

DE L'ÉCRITURE

§ 4. — Différentes sortes d'écritures latines.

CAPITALE PROPREMENT DITE.

1. Les Romains gravaient au ciseau ou au burin, sur la pierre, le marbre ou le bronze, les documents

1. Suétone, *Tiberius Claudius*, ch. XLI. — Tacite, *Annales*, XI, 13 et 14. —
2. Fr. Bücheler, *De Ti. Claudio Cæsare grammatico*, p. 18 (Corssen, I, ch. I).

officiels ou privés qu'ils voulaient porter à la connaissance de tous, et laisser longtemps exposés aux regards du public. Pendant les premiers siècles, les inscriptions se firent exclusivement en lettres capitales, semblables à celles qui figurent aujourd'hui dans les titres et frontispices de nos livres. (Voy. p. 4 et 5.)

A la même époque, cette écriture était aussi la seule en usage pour la transcription des œuvres littéraires : c'était en lettres capitales que s'éditaient les livres, écrits ordinairement à l'encre noire, avec la pointe d'un roseau d'Égypte, sur le papyrus, le parchemin, le vélin ou la toile.

CURSIVE.

2. Les lettres de l'écriture capitale se juxtaposaient sans aucun lien : il était donc impossible de les tracer à main courante. Elles étaient d'une lecture facile, mais ne se prêtaient aucunement à la notation rapide de la pensée.

Aussi, quand le développement de la civilisation rendit plus active la correspondance privée, quand l'accroissement de la domination romaine obligea de multiplier la copie des actes publics, on dut recourir à un mode d'écriture plus facile et plus expéditif, la cursive. (Voy. p. 19 et 22.)

3. Plus commode à tracer, la cursive était moins nette, moins lisible, moins saillante, pour ainsi dire, que la capitale : elle n'était pas faite pour être un instrument de publicité durable. Aussi, dans l'antiquité proprement dite, les copistes de profession ne s'en servirent jamais pour la confection de leurs manuscrits. Il en fut de cette écriture comme de notre écriture courante, où la typographie ne prend prend pas le modèle de ses caractères.

4. Les monuments écrits en cursive sont presque exclusivement des chartes, des diplômes et divers actes publics ou privés.

CAPITALE RUSTIQUE.

5. Le soin, l'art même qu'exigeait la capitale pour être parfaite, coûtait beaucoup de temps et d'argent ; aussi a-t-elle rarement sa forme régulière dans les manuscrits que nous possédons. Le plus souvent, elle est d'un dessin moins correct, moins élégant que la lettre gravée, ce qui a fait donner le surnom de rustique à la capitale ordinaire des manuscrits. (Voy. p. 17.)

6. On trouve peu de manuscrits postérieurs au sixième siècle, qui soient totalement écrits en lettres capitales.

ONCIALE.

7. Il y avait plusieurs siècles déjà qu'on se servait de la capitale, quand l'écriture onciale prit naissance : on la rencontre dans un grand nombre de manuscrits depuis le cinquième siècle jusqu'à la fin du neuvième.

L'origine et le sens du mot onciale sont également incertains. Si l'on s'en rapportait à l'étymologie, il désignerait une écriture dont les lettres auraient un pouce de hauteur, l'once romaine, *uncia,* étant la douzième partie du pied. Saint Jérôme parle de lettres onciales, mais sans dire précisément ce qu'il faut entendre par ce mot. Il est probable néanmoins qu'il fait allusion plutôt à la dimension qu'à la forme de l'écriture : *Habeant qui volunt veteres libros vel in membranis purpureis auro, argento descriptos, vel uncialibus, ut*

vulgo aiunt, litteris, onera magis exarata quam codices. (Prolog. in Job.) Quoi qu'il en soit, le nom d'onciale est, en paléographie, un terme purement conventionnel, sans aucun rapport avec l'étymologie, et qui sert à désigner une forme particulière d'écriture.

8. L'écriture onciale diffère de la capitale par la rondeur de ses contours et la figure des lettres *a, d, e, g, h, m, q, t, v.* (Voy. p. 22.)

La forme du *v* oncial est précisément celle que les modernes adoptèrent pour figurer la voyelle *u* minuscule, tandis que, pour représenter la consonne *v* minuscule et majuscule, ils prirent la forme de la capitale latine gravée correspondante.

Remarquons en passant que déjà dans l'écriture capitale rustique le V s'était légèrement arrondi par le bas; et que, ainsi modifié, il a fourni le type de la voyelle U dans notre écriture capitale moderne.

MINUSCULE.

9. L'écriture minuscule transforma les capitales que l'onciale avait conservées : *b, f, l, n, r;* elle simplifia en outre la forme des lettres *a, d, e, g, m, t,* déjà modifiées par l'onciale.

C'est d'elle que dérive notre minuscule typographique.

10. La minuscule était probablement connue des Romains; mais nous n'en avons trouvé d'exemples que dans des manuscrits bien postérieurs à la chute de l'empire. Comme ces manuscrits appartiennent à la paléographie du moyen âge, nous n'avons pas à donner ici un fac-simile de leur écriture.

SPÉCIMEN D'ÉCRITURE LATINE.

d'après divers manuscrits.

Capitale rustique:

(1) QVIDQVID·ID·EST·TIMEO·
DANAOS·ET·DONA·FERENTIS

---

(2) INIUSSAXASONANT·
UACUASITEUMUSADAURAS·

---

(3) SEMIANIMEMQ·SINU
GERMANAMAMPLEXAFOUEBAT

Capitale proprement dite

(4) UENTRISMEANDROS
CIRCUMIBATTORTILES
ANKELUSEXTISINTUS
AESTUANTIBUS

LÉGENDE[1].

(Voyez page 17.)

(1) QUIDQUID. ID. EST. TIMEO. DANAOS. ET. DONA. FERENTIS : grande capitale rustique. Virgile, *En.*, II, 49. Bibliothèque du Vatican, n° 3867 : *Codex Romanus*, de la seconde moitié du troisième siècle ou de la première moitié du quatrième, d'après *The Palæographical Society*; du quatrième siècle et peut-être du cinquième, selon d'autres paléographes[2].

(2) INTUS SAXA SONANT. UACUAS IT FUMUS AD AURAS : grande capitale rustique. Virgile, *En.*, XII, 592. Bibliothèque du Vatican, n° 1631 : *Codex Palatinus*, du troisième ou du quatrième siècle, d'après *The Palæographical Society*; du quatrième ou du cinquième, selon l'opinion la plus répandue.

(3) SEMIANIMEMQ. SINU GERAMNAM AMPLEXA FOUEBAT : capitale rustique. Virgile, *En.*, IV, 686. Bibliothèque du Vatican, n° 3225 : *Codex Vaticanus*, du quatrième siècle, d'après *The Palæographical Society* ; du cinquième d'après N. E. Lemaire. (*Virg.*, vol. VII, p. 432.) — Remarquez la faute du copiste : GERAMNAM. Une autre main a barré le premier A, et a mis un A plus petit entre M et N.

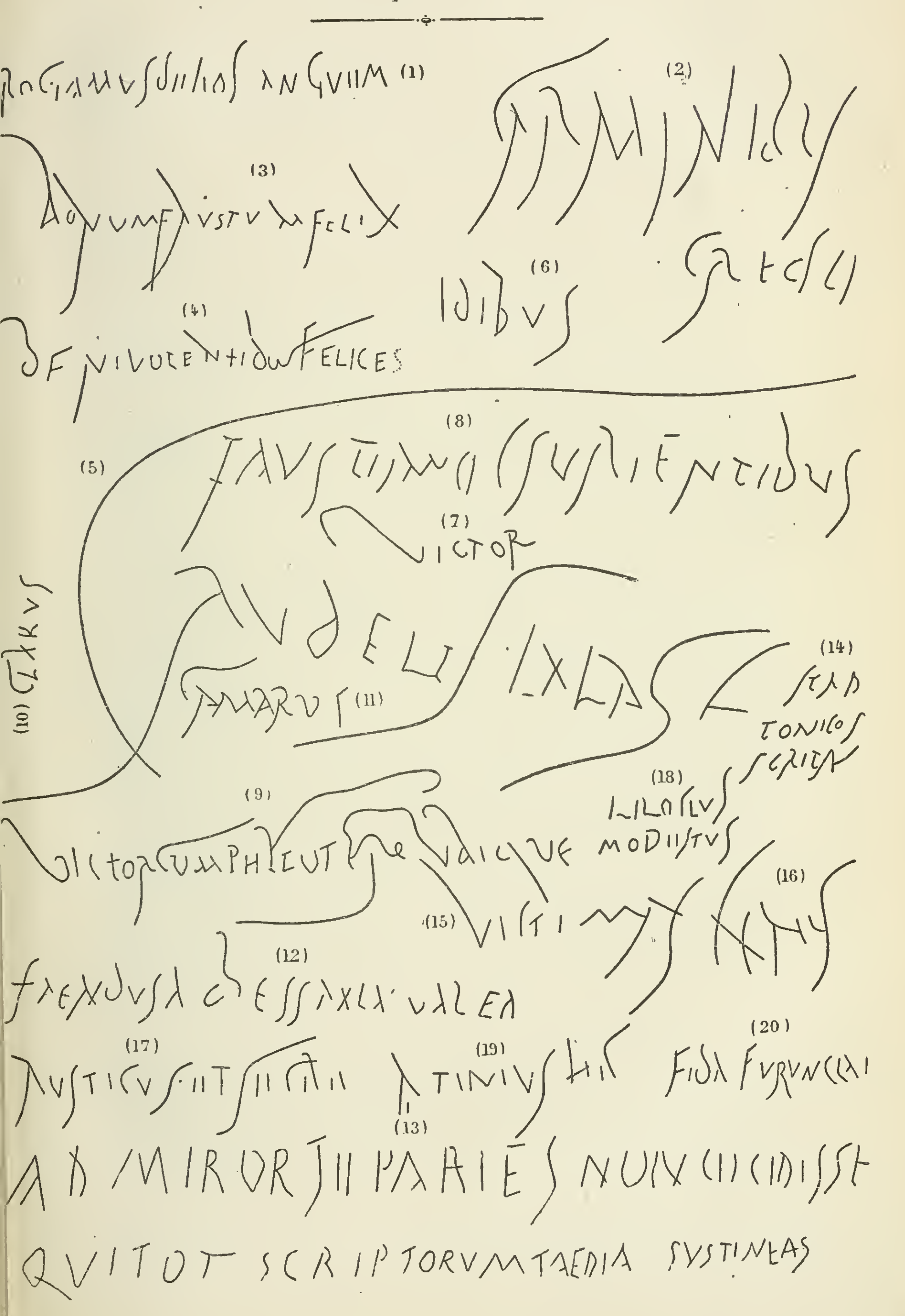
(4) UENTRIS MEANDROS CIRCUMIBAT TORTILES ANHELUS EXTIS

1. Les numéros 1, 2, 3, ont été dessinés par nous d'après les fac-simile de THE PALÆOGRAPHICAL SOCIETY; le numéro 4, d'après les planches de M. Natalis de Wailly, et collationné avec le manuscrit.

2. La haute antiquité qu'on attribuait autrefois à beaucoup de manuscrits d'auteurs latins n'est plus admise aujourd'hui par les paléographes. On pense généralement que les plus anciens de ces manuscrits ne remontent pas plus haut que le cinquième siècle. Aussi la date relativement récente de la plupart de ceux que nous possédons, rend leur autorité fort suspecte en ce qui concerne l'orthographe des auteurs anciens. — Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans notre chapitre DE L'ORTHOGRAPHE.

SPÉCIMEN D'ÉCRITURE LATINE

Choix d'inscriptions pour la plupart en lettres cursives, d'après des fac-simile exécutés à Pompéies et à Herculanum



INTUS AESTUANTIBUS : capitale proprement dite. Bibliothèque nationale ; Fonds latin, n° 8084 : *Poésies de Prudence,* in-folio velin (folio 25 recto ; lignes 8 et 9) ; du quatrième siècle au moins d'après Mabillon ; de la fin du cinquième, ou du sixième siècle selon le catalogue imprimé.

Légende [1]

(Voyez page 19.)

(1) ROGAMVS DELOS ANGVEM : écrit à la pointe. — A Pompéies, rue de Mercure. *Corpus Inscriptionum Latinarum*, volume IV, 1322 ; planche XXI, 27. — (2) CARMINIBVS et au-dessous CREOO : écrit à la pointe. — Vico dei Soprastanti. *C. I. L.*, IV, 1365. Pl. XXVI, 19. — (3) BONVM FAVSTVM FELIX : écrit à la pointe. — Rue de Mercure. *C. I. L.* IV, 1354. Pl. XXVII, 10. — (4) BENIVÔLENTIBVS FELICE[*s*] : écrit à la pointe, sur bois. — Rue de Mercure. *C. I. L.*, IV, 1326. Pl. XXVII, 6. — (5) CRVOELIS LALAGE, en lettres cursives sur la muraille d'un atrium. — Vico degli Scienziati. *C. I. L.*, IV, 3042. Pl. LIV, 6. — (6) IDIBVS : écrit à la pointe, dans l'atrium d'une maison. — Rue du Labyrinthe. *C. I. L.*, IV, 1395. Pl. XVIII, 20. Réduction : $\frac{1}{3}$. — (7) VICTOR : écrit au charbon au-dessus d'une tête d'homme charbonnée sur la Porte Marine. *C. I. L.*, IV, 654. Pl. XXVIII, 20. — (8) FAVSTIANO ESVRIENTIBVS...... écrit en rouge sur crépi. — Vico dei Soprastanti. *C. I. L.*, IV, 549. Pl. II, 8[a]. Réduction : $\frac{1}{3}$. — (9) VICTOR CVM PHYLOTERO VBIQVE : écrit à la terre jaune sur crépi.

1. Ce choix d'inscriptions n'a été fait que pour donner des spécimens d'écritures cursives ou analogues. Il n'a guère d'autre interêt que celui de réunir les plus beaux documents de ce genre disséminés sur les murailles de Pompéies et d'Herculanum. — Sauf une, toutes ces inscriptions proviennent de Pompéies.

Porte Marine. *C. I. L.*, IV, 653. Pl. VIII, 8. Réduction : $\frac{1}{14}$. — (10) CLARVS, surnom d'un homme; écrit à la pointe, au Forum, sur enduit rouge. *C. I. L.*, IV, 1977. Pl. XXVI, 20. Réduction : $\frac{1}{2}$. — (11) CAMARVS, surnom d'un homme, écrit au charbon sur crépi. — Porte Marine. *C. I. L.*, IV, 656. Pl. X, 10. — (12) SPENDVSA BESSAXLA VALEA[*t*]; peint. — Rue du Labyrinthe. *C. I. L.*, IV, 1403. Pl. XXVIII, 27. — (13) ADMIROR TE, PARIES, NON CECIDISSE [*ruinis*], QVI TOT SCRIPTORVM TAEDIA SVSTINEAS : écrit à la pointe sur enduit noir. — Amphithéâtre. *C. I. L.*, IV, 2487. Pl. XI, 11. Réduction : $\frac{1}{10}$.— (14) STRATONICOS SCRIPST, dans la maison d'Argo à Herculanum. *C. I. L.*, IV, 2513. Pl. X, 11. Réduction $\frac{1}{2}$. — (15) VICTIMAS : écrit à la pointe sous une figure d'homme. — A Pompéies, en dehors de la Porte Marine. *C. I. L.*, IV, 1750. Pl. XXX, 12. — (16) CANIS : écrit à la pointe en lettres cursives, sur le mur extérieur d'une maison, à gauche de l'entrée. — Rue des Augustals. *C. I. L.*, IV, 1706. Pl. XXXII, 9. — (17) RVSTICVS IIT SECRE... : écrit à la pointe, sur une colonne du péristyle de la Maison de la Grande Fontaine. — Rue de Mercure. *C. I. L.*, IV, 270. Pl. XXI, 12. Réduction : $\frac{3}{5}$. — (18) L ROCLVS MODESTVS : écrit à la pointe, sur une colonne du portique de la Maison de Narcisse. *C. I. L.*, IV, 1243. Pl. XVII, 10. Réduction : $\frac{3}{5}$. — (19) ATINIVS HIC : écrit à la pointe, sur tuf. — Rue de Mercure. *C. I. L.*, 1271. Pl. XX, 24. — (20) FIDA FVRVNCLAI : écrit à la pointe en lettres cursives sur un fragment d'enduit rugueux. — Rue de Mercure. *C. I. L.*, IV, 1319. Pl. XXI, 20.

SPÉCIMEN D'ÉCRITURE LATINE
d'après des manuscrits

Onciale et cursive

(1) A E I N R X
B F L O S Y
C G M P T Z
D H Q U

---

(2) SEDNONFUERUNTEX
NOBISSIENIMEXNOBIS
FUISSENTMANS[I]SSENT
NOBISCUM

DISCANTAUTEM
(3) ETNOSTRIBONISOPERIBUS
P[R]EESSE
ADNECESSARIASCAUSAS
UTNONSINTINFRUCTUOSI

---

(4) [illegible]
[illegible]

Légende [1]

(1) Alphabet oncial du sixième siècle, et antérieur, certainement, à l'an 576. Extrait en grande partie du folio 161 (recto), du Psautier de saint Germain : in-folio, vélin d'un pourpre violet, lettres d'or et d'argent. Bibliothèque nationale, Fonds latin, n° 11947.

(2) Sed non fuerunt ex nobis si enim ex nobis fuissent mansssent nobiscum : écriture onciale. Bibliothèque nationale, Fonds latin n° 10592. In-4°, vélin ; folio 127, recto, deuxième colonne, à partir de la ligne 14. *Œuvres de saint Cyprien.* Manuscrit du quatrième ou du cinquième siècle selon les Bénédictins, et du 7e siècle selon le catalogue. — Remarquez que l'i oublié par le copiste a été ensuite ajouté entre deux s, mansissent.

(3) Discant autem et nostri bonis operibus preesse ad necessarias causas ut non sint infructuosi : écriture onciale. Bibliothèque nationale, ancien fonds grec n° 107, autrefois n° 2445. Traduction latine des *Épitres de saint Paul.* In-folio, vélin ; folio 34, autrefois 461 ; à partir de la 9e ligne avant la fin. Cinquième siècle.

(4) *Uenditor usumfructum re tenuit :* Cursive romaine. British Museum, add. Mss. 5, n° 412 : Papyrus latin de Ravenne, écrit la 7e année du règne de l'empereur Justin II, en l'an 572.

1. Le numéro 1 a été dessiné par nous d'après le manuscrit ; les numéros 2, 3 calqués sur les planches de M. Natalis de Wailly ont été collationnés avec les manuscrits ; le numéro 4 reproduit le fac-simile de The palæographical Society.

13. SPÉCIMEN D'ÉCRITURE LATINE.

Alphabets tirés des inscriptions vulgaires, de Pompeïes et d'Herculanum.

Ecrits au charbon à la terre rouge ou à la craie.

Ecrits à la pointe.

CHAPITRE III

PRONONÇIATION

§ 5. — De la prononciation des lettres latines.

1. Les lettres latines se divisent en deux classes principales : les voyelles et les consonnes.

I. — Voyelles

2. On appelle voyelles les lettres qui, par elles-mêmes et sans le secours d'aucune autre lettre, forment une voix, un son.

Il y a en latin six voyelles : *a, e, i, o, u, y.*

A

3. L'A latin se prononçait exactement comme le nôtre : *A rictu patulo, suspensa neque impressa dentibus lingua, enunciatur.* (Marius Victorinus, p. 2453.)

E

4. Quel était le son propre de l'E latin? On peut affirmer qu'il n'était jamais muet ; mais était-il ouvert ou fermé?

Quintilien (I, iv, 9), remarque qu'il existe un son intermédiaire entre l'*e* et l'*i;* et il cite comme exemple *here* (anciennement *heri*, hier) ; *In here neque* e *plane, neque* i *auditur*. Quel est donc le son où l'*e* se rapproche le plus de l'*i?* C'est évidemment celui de l'*é* fermé. Or, si l'*é* fermé était une exception dans la langue latine du temps de Quintilien, on peut croire qu'au moins à cette époque le son propre et habituel de l'*e* latin était celui de notre *e* ouvert. Il se

prononçait *è*, quand il était bref; *é* quand il était long. — Nous sommes d'accord sur ce point avec Marius Victorinus (p. 2454) : *E reprehenso modice rictu oris reductisque introrsum labiis effertur.*

5. Il est probable néanmoins que l'ancienne langue employait assez souvent l'*é* fermé, car on rencontre dans les vieilles inscriptions un certain nombre de mots où l'*é* fut plus tard remplacé par un *i* : NAVEBOS pour *navibus;* MERETO pour *merito;* TIBE pour *tibi;* PLOIRVME pour *plurimi;* FVET pour *fuit;* COMPROMESISSE pour *compromisisse,* etc. Quintilien (I, IV, 17), cite en outre les vieux mots *Menerva* pour *Minerva; leber* pour *liber; magester* pour *magister; Dijove* et *Vejove* pour *Dijovi* et *Vejovi.* Il dit plus loin (I, VII, 24) : « On trouve dans beaucoup de livres *sibe* et *quase* (= *sibi, quasi*). Pédanius m'apprend que T.-Live écrivait ainsi, et lui-même a suivi T.-Live. Nous terminons maintenant ces mots par un *i.* »

I

6. Le son propre de l'I latin était semblable à celui de notre *i* français : *I semicluso ore impressaque sensim lingua dentibus vocem dabit* (Marius Victorinus, p. 2454). Toutefois l'*i* long, avant Auguste, avait souvent un son mixte qui participait à la fois de l'*i* et de l'*e*, et qu'on représentait aussi bien par *e* ou par *ei* que par *i* (Voy. EI, page 38). Ces fluctuations d'orthographe ayant à peu près disparu à partir d'Auguste, on peut supposer qu'alors, dans les mots où l'*i* fut exclusivement employé, les gens instruits donnaient à cette voyelle le son *i*.

Quant au peuple, il dut longtemps conserver la prononciation intermédiaire dont nous avons parlé plus haut. Les gens de la campagne allaient même jusqu'à donner à *i* long le son propre de l'*e*, comme

on le voit dans Varron (*R. R.*, I, II, 14) : *Rustici etiamnunc appellant vellam non villam;* (et plus bas, I, 48, 2) *spica quam rustici vocant specam*. Témoin encore Cicéron (*De Or.*, III, XII, 46) : *Cotta, cujus tu illa lata imitaris, ut Iota litteram tollas et E plenissimum dicas, mihi messores videtur imitari.*

7. Dans beaucoup de mots, devant les labiales *b, p, f, m,* l'*i* bref prenait un son voisin du son de la lettre *u* (prononcez *ou*), comme l'atteste Quintilien (I, IV, 8) : *Medius est quidam u et i litteræ sonus; non enim sic optimum dicimus ut opimum*. Ce son intermédiaire entre *i* et *ou* n'est-il pas celui de notre *u* français? (Voy. Y, page 33). Les inscriptions du temps de la république l'expriment tantôt par *u*, tantôt par *i* : LIBET et LVBET; TESTIMONIVM et TESTVMONIVM; MARITIMVS et MARITVMVS; PONTIFEX et PONTVFEX; MONVMENTVM et MONIMENTVM. Au superlatif, elles emploient presque toujours la lettre *u* : OPTVMVS, VLTVMVS, INTVMVS, MAXVMVS, PROXVMVS. Rare dans les premiers siècles de l'empire, cet *u* reprend faveur à l'époque de la décadence, mais l'*i* est aussi fréquent. — Si des inscriptions nous passons aux manuscrits, nous y trouvons l'*u* et l'*i* employés concurremment par les copistes, bien que les auteurs, à partir de l'époque classique, semblent avoir préféré l'*i*. Pour César et Cicéron, le doute n'est pas possible; car les grammairiens de l'antiquité [1] disent formellement que ces deux auteurs écrivaient *i* et non *u* dans tous les mots dont nous venons de parler. Auguste au contraire employait l'*u* [2].

O

8. L'*o* des Latins se prononçait généralement comme le nôtre : o *qui correptum enunciat, nec magno*

1. Vélius Longus. Ed. Putsch. p. 2216 et 2228. — 2. *Id. ibid.* p. 2228. Mais il disait *simus* pour *sumus*. Voy. Suétone : *Auguste*, 87.

hiatu labra reserabit, et retrorsum actam linguam tenebit; longum autem, productis labiis, rictu tereti, lingua arcu oris pendula, sonum tragicum dabit (Marius Victorinus, p. 2454). Toutefois la vieille langue donnait un son voisin de l'*u* (prononcez *ou*) à l'*o* bref des anciennes désinences de la deuxième déclinaison; nous en voyons la preuve dans les inscriptions du quatrième au deuxième siècle avant J.-C., où l'on trouve concurremment POPVLOS et POPVLVS; POPVLOM et POPVLVM. Le son *ou* finit par s'imposer; et, dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales (186 av. J.-C.), partout la lettre *u* a remplacé l'ancien *o* : POPVLVS, POPVLVM.

U

9. Les Latins donnaient à la voyelle *u* le son *ou* : U *literam nisi per* ου *conjunctam Græci scribere ac pronunciare non possunt* (Marius Victorinus, p. 2454). De là l'emploi habituel de la diphthongue ου par les Grecs, quand ils transcrivaient l'*u* latin : Νουμᾶς, *Numa;* λοῦπος, *lupus;* κωνσοῦλος, *consulis;* ποποῦλους *populus*, etc. Il est vrai que parfois les Grecs transcrivaient l'*u* latin par *omicron* et même par *upsilon* bref : Νομήτωρ, *Nŭmitor;* Νομαντία, *Nŭmancia;* Ρωμύλος, *Romŭlus;* Φαύστυλος, *Faustŭlus;* βάκυλα, *bacŭla;* mais cette dérogation à leur habitude s'explique par l'inconvénient qu'ils rencontraient parfois dans l'emploi de la diphthongue ου. En effet, si cette diphthongue rendait exactement le son de l'*u* latin quand il était long, elle en faussait la quantité quand il était bref. L'*omicron* et l'*upsilon* bref, au contraire, en représentaient fidèlement la valeur prosodique, sans trop s'éloigner du son *ou*, son complexe pour les Grecs, et dont l'*omicron* et l'*upsilon* exprimaient chacun la moitié (ου = ο + υ). — Sur le son intermédiaire entre *ou* et *i*, voyez I et Y.

10. U, dans le groupe *q-u*, devant une autre voyelle,

comme dans *aqua, neque, aliquis, coquo, equus*, n'avait pas le son plein *ou* dont nous venons de parler, et nous en avons une double preuve.

En effet, ou bien ce son *ou* aurait formé une syllabe : or les poètes firent toujours monosyllabiques *qua, que, qui, quo, quum;* ou bien il aurait constitué une diphthongue avec les voyelles suivantes : or, les grammairiens anciens ne mentionnent pas de diphthongues *ua, ue, uo, uu*; et la quantité brève de *quă, quĕ, quŭs,* etc., montre que ces syllabes ne sont pas des diphthongues.

Cet *u* était-il consonne? et prononçait-on *aqva, neqve, aliqvis, coqvo, eqvus*? Évidemment non; car le groupe *q-v* aurait, dans les vers, amené l'allongement de la voyelle précédente : or, les poètes n'appliquent jamais devant *q-u* la règle de position, et ils disent *ăqua, nĕque, alĭquis, cŏquo.*

Avait-il un son intermédiaire entre *ou* et *v* ? M. Corssen le pense ; et pour le démontrer il s'appuie sur les transcriptions grecques. « Dans l'écriture grecque, dit-il, la transcription de *q-u* suivi d'une voyelle flotte entre κου et κο; le groupe *q-u-i* se rend par κυ » ; et il cite, entre autres exemples, Κούαδοι et Κόαδοι = *Quadi*; Κόϊντος = *Quintus*; Κυρῖνος = *Quirinus.* Puis il conclut ainsi : « Le groupe κου ne peut servir à prouver que la lettre *u* après *q* était voyelle, car la diphthongue grecque ου sert principalement à exprimer le *v* consonne; mais les deux autres groupes κο et κυ indiquent que le son de la lettre *u* était plutôt voyelle et se prononçait à peu près comme le W anglais. »

Nos conclusions sur ce point sont toutes différentes. A notre avis, les groupes κου (= *qv*) et κο (= *qu*) ont été employés par les Grecs plutôt pour se rapprocher de l'orthographe des mots latins que pour

en reproduire la prononciation. Les Grecs seraient-ils allés prendre trois syllabes (Κού-α-δοι, Κό-α-δοι, Κό-ϊν-τος), pour exprimer la prononciation des mots *Qua-di, Quin-tus,* qui en ont seulement deux; et auraient-ils compté *q-u* pour une syllabe, alors que cet *u* n'a pas la valeur prosodique de l'*u* ordinaire?

Quant à l'υ de Κυ-ρῖνος, nous ne voyons pas qu'il indique une prononciation de l'*u* latin analogue à celle du *W* anglais. Et d'ailleurs, cet υ représente-t-il véritablement l'*u* de *Qui* dans *Qui-rinus?* Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que l'*i*, principale voyelle de ce groupe, eût été négligé par la transcription grecque. A notre avis, l'υ équivaut ici à la voyelle *i*, comme l'*u* de *Cŭres* correspond à l'*i* de *Quĭrites* et de *Quĭrinus.*

Si l'on consulte les grammairiens latins sur la prononciation du groupe *q-u,* les renseignements qu'ils fournissent sont vagues et parfois contradictoires. Cependant tous s'accordent à dire que la lettre *u* ne conservait pas sa prononciation habituelle. « Parfois *u* n'est rien, dit Sergius[1], comme par exemple dans *quoniam.* » — Selon Priscien[2], Donat[3], Diomède[4] et Pompéius[5], *u* dans *q-u* n'est ni voyelle ni consonne. — D'après Scaurus[6], *u* serait consonne, mais il se confondrait dans la prononciation de la lettre *q*. Sergius[7] dit aussi que la lettre *u* fait partie de la lettre *q*. — Selon Priscien[8], *q* sert uniquement à montrer que, dans la mesure du vers, l'*u* suivant n'a plus la valeur d'une lettre. Enfin, selon Béda[9],

1. Keil, p. 521. — 2. Putsch, p. 554; K., I, p. 28. — 3. P., p. 1736; K., p. 367. — 4. P., p. 416; K., p. 422. — 5. Dans Béda, voy. plus bas, nº 9. — 6. P., p. 2253; K., p. 15. — 7. K., p. 521. — 8. P., p. 543; K., I, p. 12. — 9. P., p. 2350; K., p. 229.

l'*u* se prononce si faiblement que le son en est presque imperceptible.

Mais, si faible qu'en fût le son, comment cet *u* se prononçait-il? Priscien[1] nous apprend que, malgré son union intime avec *q*, l'*u* latin avait le son de l'upsilon, et par conséquent de l'*u* français, devant *e, i, æ*.

Mais que devenait-il devant *a, o, u*? Devant l'*u*, il était complètement aphone : entre autres preuves, nous invoquerons le témoignage de Marius Victorinus[2], selon lequel *quum* et *cum* se prononçaient de même. — Sur l'*u* suivi d'un *a*, les grammairiens latins gardent le silence, mais il est probable qu'il se comportait comme devant un *o*. — Devant *o*, l'*u* disparaissait s'il faut en croire Césellius et Cornutus. Césellius[3], à propos d'*aliquonde*, dit d'une manière générale que dans la syllabe *quo* les trois lettres doivent s'écrire, bien que toutes ne se prononcent pas. Cette différence entre l'écriture (*quo*) et la prononciation (*co*) est, selon Cornutus[4], la cause qui faisait écrire à tort *cotidie*, au lieu de *quotidie*.

En résumé, devant *e, i, æ*, l'*u* de *q-u* avait le son d'un *u* français à peine marqué; devant *u*, devant *o*, au moins à partir de la seconde partie du premier siècle, et peut-être devant *a*, les deux lettres *qu* réunies se prononçaient comme *c* dur. Mais cette différence n'était pas toujours observée, et souvent *qu*, devant *e, i, æ*, prenait le son d'un simple *c*. Le soin que prend Cécilius Vindex[5] de rappeler l'orthographe de *cujusque* nous montre, par exemple, que la prononciation *cujuske* était assez fréquente.

1. P., p. 539; K., I, p. 7. — 2. P., p. 2459 ou 60; K., p. 13. — 3. Dans Cassiodore : P., p. 2314; K., 202. — 4. Dans Cassiodore : P., p. 2283; K., p. 149. — Voy. encore ce que dit Sergius sur *quoniam*, à la page précédente. — 5. Dans Cassiodore : P., p. 2318; K., p. 207.

Le calembour de Cicéron, conservé par Quintilien (VI, III, 47), est fondé sur la confusion de *q-u* avec *c* (dur) : (*Cicero*) *dixit, quum is candidatus, qui coci filius habebatur, coram eo suffragium ab alio peteret :* « *Ego quoque* (*coque* ou *coce*) *tibi favebo,* » moi aussi (moi, ô cuisinier), je voterai pour toi.

11. Il en est de même, selon nous, pour les groupes *g-u* dans quelques mots, comme *anguis*, *lingua*, *inguen,* etc.; et *s-u* dans *suadeo, suavis,* etc. Ces deux groupes nous fournissent même, à l'appui de notre opinion, un argument qui nous paraît irréfutable, car on écrit aussi bien *tingo* que *tinguo, ungo* que *unguo, ningit* que *ninguit; savium* que *suavium*, *saviolum* que *suaviolum*, *saviari* que *suaviari, savatio* que *suavatio*, et *savillum* que *suavillum.* — Les deux exemples suivants, où l'*u* est compté comme une syllabe : *su-adent* (Lucrèce, 4, 1149 ou 1157), et *su-aves* (Sédulius, I, 274), sont des diérèses poétiques.

12. Dans les mots où *gu* et *su* ne formaient pas une seule syllabe avec la voyelle suivante, comme *argu-o, su-us,* l'*u* se prononçait *ou,* selon la règle.

Y

13. Nous avons exposé plus haut (p. 28), d'après Quintilien, qu'il existait dans la langue latine un son intermédiaire entre le son *i* et le son *ou*, et que les Latins, faute d'une lettre particulière pour l'exprimer exactement, le représentaient tantôt par la lettre *i*, tantôt par la lettre *u.* Ce son intermédiaire, nous avons dit en passant que c'était l'*u* français : il restait à fournir une preuve à l'appui de notre opinion. Or, cette preuve, nous la trouvons précisément dans la vieille orthographe de certains mots grecs peu

latinisés, où les lettres *u* et *i* furent plus tard remplacées par un Y.

14. Avant l'époque classique, quand les Latins voulurent transcrire l'*upsilon*, ils ne trouvèrent dans leur alphabet aucune lettre qui en rendît exactement le son. En effet, selon Denys d'Halicarnasse, et de l'aveu même des Grecs modernes[1], l'ancien *upsilon* se prononçait comme notre *u*. Pour exprimer un tel son, à quelle lettre eurent-ils recours? Tantôt à l'*u*, tantôt à l'*i* : Πύῤῥος, *Burrus* ; Φρυγές, *Bruges* ; Ὀδυσσεύς, *Ulixes* ; Σίσυφος, *Sisipus*. Or, comment expliquer l'emploi simultané de deux voyelles si dissemblables entre elles, et si différentes de l'*upsilon*, si l'on n'admet pas 1° que l'une et l'autre avaient, outre leur son propre, ce son intermédiaire dont parle Quintilien ; 2° que ce son intermédiaire était justement celui de l'*upsilon* grec, et par conséquent de l'*u* français?

15. Ainsi, dans les mots peu latinisés, tels que les noms propres, l'*upsilon* fut d'abord exprimé par les lettres *u* et *i* ; mais plus tard, un peu avant Cicéron, pour mieux préciser une prononciation qu'on voulait maintenir aussi grecque que possible, on prit le parti de transporter en latin la lettre grecque ellemême, et l'on écrivit : *Phryges, Pyrrhus, Ulyxes, Sisyphus*.

II. — Diphthongues.

16. La diphthongue est une combinaison de deux voyelles qui, prononcées d'une seule émission de voix, font cependant entendre un double son.

1. A.-R. Rangabé. *Grammaire abrégée du grec actuel*, p. 19.

17. On compte en latin neuf diphthongues :

AI	*Romai ;*	AU . . .	*aurum ;*
AE (Æ). . .	*Romæ ;*	OU . . .	*poublicom ;*
OI	*ploirume ;*	EU . . .	*seu, heu, heus ;*
OE (Œ) . .	*mœnia ;*	UI. . . .	*cui, hui, huic.*
EI	*hei ;*		

AI

18. La diphthongue *ai,* qui se rencontre dans les plus anciens monuments de la langue latine, subsista longtemps dans les inscriptions ; car on en trouve encore des exemples vers les dernières années du quatrième siècle de notre ère. Mais, dans les textes de lois et dans les livres, on commença vers l'an 200 avant J.-C., à lui substituer la diphthongue *æ*, qui prédomina bientôt.

19. Il est probable que les Latins prononcèrent d'abord *ai,* comme nous le prononcerions dans ces mots français ainsi coupés : baï-onnette, faï-ence, paï-en. Mais quand *ae* devint d'un usage général dans la langue parlée, c'est-à-dire au temps des Gracques, la diphthongue *ai* perdit sa prononciation particulière : elle n'exista plus qu'en souvenir de l'étymologie et fut une simple variante orthographique, comme l'attestent les inscriptions où l'on trouve ROMAI à côté de ROMÆ, CAICILIO à côté de CAECILIO, AIDILIS à côté de AEDEM sur le même monument ou à la même époque.

AE ou Æ

20. La diphthongue *ae,* corruption de la diphthongue *ai,* ne doit pas être considérée comme une simple modification d'écriture : elle marque un changement notable de prononciation. Il est difficile à un Français de concevoir les deux sons *a-e,* pro-

noncés d'une seule émission de voix ; mais il est certain que dans cette combinaison nouvelle le son *e* remplaça le son *i*. L'*e* s'entendait si bien, que sinon dans l'écriture, du moins dans la prononciation, il s'assimila l'*a* précédent. Il en résulta *ee*, puis par contraction *e*, en sorte que, dans la prononciation, *æ* ne se distingua plus du simple *e* long. (Voy. p. 61).

Déjà à l'époque de Lucilius les paysans prononçaient *pretor*, *Cecilius*; et du temps de Varron, *hædus*, le chevreau, se prononçait *edus* à la campagne. Varron lui-même se demande si l'on doit écrire *fæneratricem*, *scæptra*, *fænisicia* ou *feneratricem*, *sceptra*, *fenisicia* (*L. L.*, VII, 96). En outre, dans les inscriptions et les manuscrits, il y a perpétuelle confusion entre l'*e* et l'*æ* : *cerimonia* et *cærimonia ; penula* et *pænula ; scena* et *scæna ; sepes* et *sæpes ; cæteri* et *ceteri ; hæres* et *heres*, etc. On trouve même dans les inscriptions du troisième siècle après J.-C. : VITAE NOSTRE, FILIAE CARISSIME, BONAE FEMINE, BONE MEMORIAE, MIRE SAPIENTIAE, etc.

OI

21. La diphthongue *oi* appartient aux époques les plus anciennes de la latinité : OINO = *unum;* PLOIRVME = *plurimi;* COMOINIS = *communis ;* OINVORSEI = *universi;* FOIDERATEI = *fœderati;* MOINICIPIO = *municipio;* OITILE = *utile;* COIRAVIT = *curavit;* MOIROS = *muros;* LOIDOS = *ludos*. Elle se rencontre encore fréquemment dans les inscriptions vers l'an 130 avant notre ère; mais à côté d'elle, nous trouvons déjà la nouvelle diphthongue *oe*. Celle-ci gagna bientôt du terrain, et au siècle classique *oi* a complètement disparu.

22. Comment prononça-t-on *oi* dans le principe? C'est une question qu'il nous paraît impossible d'élucider. Mais il est vraisemblable que, à l'époque où

l'apparition d'*oe* était prochaine, *oi* se prononçait en latin comme dans le français : *moi*. Puis, subissant une altération analogue à celle que nous remarquons dans certains de nos patois, le son *oi* devint *oué;* et l'écriture se rapprochant alors de la prononciation, la diphthongue *oe* apparut dans les inscriptions et les monuments.

OE ou Œ

23. La diphthongue *oe,* dont nous venons de faire connaître l'origine et la prononciation, se conserva aussi longtemps que la langue latine, mais non sans subir quelques pertes. Dans un certain nombre de mots le son de l'*e*, par assimilation rétrograde avec le son *ou* précédent, devint *ou*; il en résulta la prononciation *ou* + *ou* et par contraction *ou* long. Dès lors ces mots éprouvèrent dans leur orthographe un changement conforme à leur prononciation nouvelle : *mœnire* (=* *mouenire*) devint *munire* (=* *mounire*); *immœnis, mœnia* (fonctions), *mœnera, mœrus, pœniceus, pœnicus, pœnio, plœra, œti, cœro, lœdus*, etc. devinrent *immunis, munia, munera, murus, puniceus, punicus, punio, plura, uti, curo, ludus*, etc.

24. Dans d'autres mots, au contraire, le son *ou*, par assimilation progressive, devint *e*; il en résulta *ee* puis par contraction *e*; mais l'écriture ne se conforma pas toujours à la prononciation nouvelle. De là des variations d'orthographe, comme : *fœmina* et *femina; fœcundus* et *fecundus; fœtus* et *fetus,* etc.

25. On en vint à oublier le son propre de la diphthongue *œ* au point de la confondre avec la diphthongue *æ,* laquelle, comme nous l'avons vu plus haut, avait fini par ne plus se distinguer du son de l'*e* simple. Par suite de cette confusion, l'on écrivit à peu près indifféremment *fœnum*, *fænum,* et *fenum;*

camœna, camæna et *camena; cœna, cæna* et *cena. Pœna* forma *pænitet*, etc.

EI

26. La diphthongue *ei* provenait soit de l'allongement d'un *i* bref, comme dans *deicere* pour **dĭcere* (comparez *dĭcax*, *dĭcare*); — soit de l'affaiblissement des diphthongues *ai* ou *oi*, comme dans *preimus* pour **praimus* (comparez *prai*, *præ*), et dans *quei* pour *quoi*.

La prononciation naturelle et probable de *ei* diphthongue était celle que nous lui donnons dans l'interjection *hei*.

27. Excepté dans ce dernier mot, *ei* cessa de bonne heure d'être diphthongue; et cet affaiblissement remonte à une époque si éloignée que, même dans les plus vieilles inscriptions qui nous aient été conservées, *ei* n'a jamais la valeur d'une diphthongue. Ce fait qui nous est prouvé par la coexistence sur les mêmes monuments, dans les mêmes radicaux et les mêmes flexions, des voyelles *i*, *e* et du double signe *ei*, nous paraît assez remarquable pour être mis en pleine lumière, et être appuyé par de nombreux exemples. — Ainsi :

1° Dans les radicaux, il semble souvent que l'emploi de *ei* soit moins ancien que celui des voyelles *i*, *e*. Sur l'antique tombeau des Furius on trouve MILITARE, et un siècle plus tard, sur une pierre milliaire de l'époque des Gracques : MEILIA. On lit sur le sarcophage des Scipions HIC, HEC, et dans des inscriptions postérieures HEIC; Sur la *cista* de Préneste et sur un des plus anciens cercueils des Scipions FILEA, FILIOS, et plus d'un siècle après FEILIVS[1].

2° Dans les suffixes de dérivation, *ei* est rare. Pourtant l'on trouve AMEICORVM, CISALPEINA, FVGITEIVOS, MAREITOM,

1. Corssen. *Aussprache...*; *Trübung der Diphthonge.*

PEREGREINOS, PETEITA; mais dans des inscriptions beaucoup plus anciennes on voit AIDILIS, AIDILES, QVIRI[NA], PARISVMA[1].

3° Dans les formes verbales, les plus vieilles inscriptions, à partir de la première guerre punique, ont *i* ou *e* : FECID, FECIT, CEPIT, FVIT, DEDIT, et CEPET, FVET, DEDET, ORNAVET, etc.; et l'on trouve encore *e* après Lucilius et après les Gracques : FECET, IVSET, DIXET. Ensuite et jusqu'à Auguste, on voit concurremment *ei* et *i* : FECEI, AVDEIRI, DECEI, DEDIEIT, VENIEIT (remarquons en passant que les formes DEDIEIT et VENIEIT prouvent la longueur primitive des finales en *t*); mais, devant *t*, l'*i* est bien plus fréquent que *ei*. Quant aux formes en *e*, elles se conservèrent évidemment dans la prononciation du peuple, car on les voit reparaître dans les inscriptions au cinquième siècle de notre ère : VIXET, FECET, CVRAVET, SCRIBET, QVIESCET, etc.[2].

4° Au datif singulier de la 3e déclinaison, on trouve, en remontant jusqu'à la première guerre punique, MARTEI, IOVEI, FRAVDEI, VIRTVTEI, ACTIONEI, VRBEI, etc., et en même temps MARTI, IOVI; mais à cette époque reculée, c'est *e* qui est la forme prédominante : MARTE, DIOVE, HERCLE, MATRE, PATRE, etc. On voit encore à une époque plus récente IOVE, HECVLE, LICTORE, VICTORE, et pendant l'âge d'or de la littérature romaine AERE et IVRE. — *I*, terminaison du datif dans les radicaux en *u*, et en *o* (génitif *ius*), est parfois remplacé par *ei* : SENATVEI, QVOIEI, EIEI, IEI, IPSEI[3].

5° A l'ablatif singulier des radicaux terminés par une consonne ou par *i*, la terminaison *ei* ne remonte pas plus haut que Lucilius, comme dans VIRTVTEI, FONTEI, PARTEI, OMNEI; les plus anciennes inscriptions portent *i* ou *e* :

1, 2, 3. Corssen, *Id.*, *ibid.* — Voir pour les exemples tirés des inscriptions antérieures à César, la table du *C. I. L.*, vol. I. On en retrouvera un grand nombre avec l'indication du monument dans notre chapitre DE L'ORTHOGRAPHE.

MARID, AIRID, DICTATORED, NAVALED, MILITARE, PATRE, AIRE. Dans le texte de la loi Julia, sous Jules César, on lit les trois formes : CONTINENTI, PARTEI, PARTE[1].

6° A l'accusatif pluriel et plus rarement au nominatif pluriel des radicaux terminés par une consonne ou par *i*, on voit dans de vieilles inscriptions CLASEIS, NAVEIS, PONTEIS, OMNEIS, TVRREIS, FINEIS, CIVEIS, TRISTEIS, etc.; mais à la même époque on trouve aussi *is* dans les mots dont le radical se termine en *i*, comme FINIS, OMNIS, TVRRIS, OCTOBRIS, SEXTILIS; et *es* dans les mots dont le radical finit soit par *i*, soit par une consonne, comme OPSIDES, NAVALES, LEGIONES, CEIVES, etc.[2].

7° Le nominatif et l'accusatif pluriels des radicaux terminés par une consonne ou par *i* sont, à l'époque classique, tantôt en *is*, tantôt en *es*. Le maître de Cicéron et de Varron, L. Ælius Præconinus Stilo voulait qu'on dît à l'accusatif pluriel *docenteis*, *ferienteis*, *saltanteis*, *ferocioreis*[3]; mais Varron nous apprend que de son temps on disait à l'accusatif pluriel *montes* et *montis*, *fontes* et *fontis*, et au nominatif pluriel *puppis* et *puppes*, *restis* et *restes*[4]. Les meilleurs manuscrits de Virgile flottent à l'accusatif pluriel entre *is* et *es*; et *is* s'y rencontre également au nominatif pluriel[5].

8° Dans les noms dont le radical est terminé par *o* (2e déclinaison), où *ei* est l'affaiblissement de l'ancienne diphthongue *oi*, les inscriptions antérieures à Auguste nous montrent des formes de nominatifs pluriels en *eis* et plus souvent en *ei* (ces derniers ayant perdu *s*, signe du pluriel) : GNATEIS, MAGISTREIS, VIREIS, etc., FILIEI, MAGISTREI, INVITEI, ROMANEI, etc., mais dans les plus anciennes inscriptions on trouve *es* ou *e* au lieu de *eis* ou *ei* : MODIES, PLOIRVME, et même encore après les Gracques : DVOMVIRES PLVRVME. Peu après les Gracques apparaissent les nomi-

1, 2. Corssen, *Id.*, *ibid.* — 3. Charisius, édition Putsch, p. 104. — 4. *Ling. lat.*, VIII, 66. — 5. Corssen. — Voy. la note de la page précédente.

natifs pluriels en *is* : MINISTRIS, MAGISTRIS, etc., qui précèdent ceux en *i*[1].

9° Au génitif singulier de la 2e déclinaison, jusqu'à Auguste, on trouve concurremment *ei* et *i*; et cette dernière forme se rencontre même dans les plus vieilles inscriptions, antérieurement au sénatusconsulte sur les Bacchanales (186 av. J.-C.) : ROMANEI, POPVLEI, LOCEI, AGREI, VINEI, MAGISTREI, COLONEI, FANEI, FVRTEI, etc., et SAETVRNI, VOLCANI, KAILI, BARBATI, etc.[2].

10° Au datif et à l'ablatif pluriels de cette même déclinaison, avant Auguste, *eis* remplace l'ancienne forme *ois* dont on rencontre deux exemples : SVOIS et GNATOIS; mais en même temps on voit aussi, quoique plus rarement, *is* et même *es* : LIBREIS, SOVEIS, EEIS, IEIS, AMICEIS, etc.; INVITIS, SECVNDIS, PVPLICIS, PROXVMIIS; VICANES, SCRIPTES, CONSCRIPTES[3].

11° Enfin dans les noms dont le radical est terminé par *a* (1re déclinaison), *eis*, affaiblissement de *ais*, se rencontre à côté de *is* dans les inscriptions antérieures à Auguste : INCOLEIS, SCRIBEIS, VIEIS, TABOLEIS, TABVLEIS, TABLEIS, CONTROVERSIEIS, etc.[4].

28. Les exemples nombreux que nous avons cru devoir citer, prouvent avec une entière évidence que, sauf dans *hei* interjection, partout où les Latins employaient le double signe *ei*, ils pouvaient le remplacer par *i* ou par *e*. Ces trois orthographes avaient pour eux la même valeur, et par conséquent représentaient un seul et même son : d'où l'on doit conclure que *e*, *i*, étant des voyelles simples, *ei*, qui avait la même valeur, ne pouvait avoir le son d'une diphthongue.

Quelle était donc cette prononciation commune? Elle est clairement indiquée par les fluctuations de l'orthographe entre la voyelle I et la voyelle E d'une part, et

1, 2, 3, 4. Corssen. —Voy. plus haut, p. 39, note 1, 2, 3

d'autre part entre ces deux voyelles et le double signe EI : c'était ce son mixte dont parle Quintilien, où l'on n'entend exactement ni *e* ni *i* : *neque* E *plane neque* I *auditur*, c'est-à-dire un son qui participait à la fois de l'*ê* et de l'*i*, et que nous croyons être celui de notre *é* fermé. (Voyez page 26.)

29. A l'époque d'Auguste le double signe *ei* était généralement tombé en désuétude. (Voy. I, p. 27.)

AU

30. La prononciation régulière de la diphthongue *au* fut toujours *a-ou*. Mais de bonne heure cette diphthongue subit une altération dans quelques mots, devant *d, t, s :* l'*a,* par assimilation progressive, devint *u* : il en résulta *uu* et par contraction *u*. C'est ainsi que, à côté de *defraudere* on trouve *defrudere;* de *claudere, cludere;* de *claudus, cludus;* plusieurs dérivés de *fraus*, de *causa* perdirent complètement la diphthongue, comme *frustra, frustro*, *frustum*, *accuso*, *recuso;* les mots *raudus, rauduscuhim,* devinrent *rudus, ruduscuhim.*

31. Une autre altération plus forte encore se produisit à la même époque et affecta un plus grand nombre de mots. Elle avait pris naissance à la campagne où, d'après Festus, *au* se prononçait *o,* exactement comme notre fausse diphthongue française correspondante : *Aurum rustici* **orum** *dicebant, ut auriculas* **oriculas**[1]. Dès lors, dans plusieurs mots, surtout devant *d, p*, *l, r, s,* on prononça concurremment *a-ou* et *o* : les gens instruits marquaient la diphthongue, le vulgaire préférait l'autre son. Cette double prononciation attestée par l'écriture commence à se montrer dans les inscriptions un peu avant la deuxième guerre punique. Nous y voyons CLAVDIVS et CLODIVS; PAVLLA et POLA; PLAVTIVS et

1. Festus: au mot *orata*.

PLOTIVS ; PLAVSTRVM, PLAVSTELLVM et PLOSTRVM, PLOSTELLVM, etc. Le nombre des exemples où apparaît ce changement d'*au* en *o* est bien plus considérable encore chez les écrivains qui précèdent le siècle d'Auguste; il arriva même que certains mots perdirent définitivement la diphthongue *au* et s'écrivirent toujours par un *o* : *aulla* (pour *aulula*), *ausculari, caupo, explaudo, suffauco* (dérivé de *fauces*), devinrent *olla*, *osculari*, *copo, explodo, suffoco; caudex* s'écrivit toujours *codex* dans le sens de code de lois; et ces modifications d'orthographe furent consacrées par l'usage général.

Dans les mots où la diphthongue resta exclusivement employée, la prononciation *a-ou* fut toujours maintenue. Les puristes affectèrent même longtemps de la conserver dans ceux qu'on écrivait indifféremment par *au* et par *o*; mais cette prononciation n'était plus admise au temps de Vespasien dans la conversation courante, et une anecdote rapportée par Suétone nous apprend qu'elle paraissait alors surannée et ridicule : « Le consulaire Mestrius Florus avait un jour averti Vespasien qu'il fallait prononcer *plaustra* et non *plostra* : l'empereur le salua le lendemain du nom de *Flaurus.* » (Suétone, *Vesp.*, 22.)

OU

32. La diphthongue *ou* ne se rencontre que dans les plus vieux monuments, où l'on voit : IOVS, IOVDEX, IOVRO, LOVMEN, NOVNÆ, NOVNDINOM, NOVNTIOS, PLOVRVMA, PLOVS, POVBLICOM. L'analogie de cette diphthongue avec la diphthongue *au* (prononcée *a-ou*) autorise à croire qu'elle se prononçait *o-ou;* mais de bonne heure, elle subit deux sortes d'altérations. Dans l'une, *u*, par assimilation rétrograde, devint *o*; il en résulta *oo*, et par contraction *o* : *Nounæ* devint *Nonæ*, *poublicos* devint *poblicus* ou *poplicus*. Dans l'autre, au contraire, *o*, par

assimilation progressive, devint *u*; il en résulta *uu*, et par contraction *u* : *jous* devint *juus*, puis *jus*; *noundinum* devint *nundinum*; *poublicos* devint *publicus*.

33. Dans les vieilles inscriptions nous trouvons concurremment les trois orthographes *ou, o, u,* mais à l'époque classique *u* reste seul pour représenter l'ancienne diphthongue *ou*, excepté peut-être dans le mot *Nonæ* pour *Nounæ*. On ne dit plus alors que *jus, judex, juro, lumen, nundinum, nuntius, plurima, plus, publicum.*

EU

34. Les mots purement latins où se rencontrent la diphthongue *eu* sont en très petit nombre. Ce sont : les interjections *eheu, heu, heus*; les mots composés *ceu* pour *ceve; neu, neuter, neuterque, neutiquam, neutique* pour *ne ve, ne uter, ne uterque, ne utiquam, ne utique*; *seu* pour *se ve* ou *si ve*, et enfin quelques noms propres. L'analogie de cette diphthongue avec les deux précédentes fait supposer qu'elle se prononçait *e-ou*, à peu près comme dans les mots allemands : *neu, treu.*

35. Remarquons toutefois que, s'il faut en croire le grammairien Consentius, qui écrivait dans la seconde moitié du cinquième siècle après J.-C., *eu* ne serait pas diphthongue dans le mot *neuter* : *si aliquis dicat* **neutrum** *dissyllabo barbarismum faciet*[1]; il faudrait prononcer *ne-uter* en trois syllabes. Cette prononciation convient à certains passages des poètes comiques; elle peut être admise dans les vers d'Horace : *In neutram partem cultus miser*, et dans celui d'Ovide : *Sed quamvis neuter mixtus uterque color*; mais comment scander sans diphthongue : *Sive est neutra parens*, dans le Ciris? Faut-il supposer que dans ce vers *eu* est diphthongue par licence poétique?

1. *De barbar. et metapl.*, ch. VI, à la fin. Berlin, 1817

UI

36. La diphthongue *ui* qui se rencontre uniquement dans les pronoms *cui*, *huic*, et dans l'interjection *hui*, se prononçait vraisemblablement *oui*.

III. — Consonnes

37. On appelle *consonnes*, les lettres qui, sans le secours d'une voyelle, ne peuvent absolument pas se prononcer ou ne se prononçent qu'imparfaitement.

Il y a en latin dix-huit consonnes purement latines : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*. On les divise de la manière suivante :

1° — Classes

38. Les consonnes se divisent en deux *classes* qui sont : 1° les *explosives* appelées aussi *muettes ;* 2° les *continues*.

Les explosives sont ainsi nommées parce qu'elles font comme explosion hors de l'organe vocal, et que leur son meurt aussitôt que produit ; on les appelle encore muettes, parce qu'il leur est impossible de se faire entendre sans le secours d'une voyelle.

Les continues ont reçu ce nom pour marquer que leur son peut se continuer encore après s'être produit.

Degrés ; Familles.

39. Les explosives sont de deux *degrés* : 1° les *fortes* qui sont les plus sonores ; 2° les *douces* qui sont les plus sourdes.

Les continues se subdivisent en quatre *familles :* 1° les *liquides*, qui coulent pour ainsi dire dans la prononciation ; 2° les *nasales*, qu'on ne peut prononcer distinctement le nez bouché ; 3° les *sifflantes ;* 4° les *aspirées*.

2° — Ordres

40. Il est une autre division des consonnes qui croise la première, comme l'indique le tableau suivant. Cette division les distingue en cinq *ordres*, selon l'organe qui sert principalement à les prononcer.

Ce sont : 1° les *gutturales;* 2° les *labiales;* 3° les *labio-dentales;* 4° les *dentales*, 5° les *gutturo-dentales*. Ce dernier ordre ne comprend en latin qu'une seule lettre : X, consonne double, formée par la juxtaposition d'une gutturale et d'une dentale.

41. Tableau des consonnes purement latines.

	Classe des explosives ou muettes — Deux degrés		Classe des continues — Quatre familles			
	Fortes	Douces	Liquides	Nasales	Sifflantes	Aspirées
Cinq ordres: 1° Gutturales.....	C K Q	G	.....	N	.....	J H
2° Labiales.......	P	B	.....	M	.....	.....
3° Labio-dentales...	.....	.....	.....	.....	.....	F V
4° Dentales.......	T	D	L R	N	S	.....
5° Gutturo-dentales.	.....	.....	.....	.....	X	.....

Le Z, omis dans ce tableau, ne se rencontre que dans des mots grecs peu latinisés et dans quelques mots étrangers, comme dans le nom étrusque *Mezentius*.

1er Ordre : gutturales.

C (K)

42. Le *c* se prononçait dur, comme le *k*, quelle que fût la voyelle suivante ; et les grammairiens latins jusqu'au cinquième siècle après J.-C. ne parlent pas d'une autre manière de le prononcer. (Voy. ci-après, nº 46.)

Dans le groupe *ci* suivi d'une voyelle, il garda longtemps, au moins à Rome, sa prononciation particulière de gutturale forte. Entre autres preuves, nous citerons la double orthographe du comparatif adverbe *sequius* et *secius* dans les meilleurs manuscrits. Mais il est certain que, à une époque postérieure, le *c* dans ce groupe prit un son sifflant. (Voy. T.)

CH

43. Ce double signe ne servit d'abord qu'à la transcription des mots grecs, où l'aspiration *h* après le *c* représentait l'aspiration du *chi* : l'exactitude de cette transcription indique une prononciation aussi rapprochée que possible de la lettre grecque. Mais comment les Grecs prononçaient-ils le χ? A défaut d'autres renseignements nous devons admettre qu'ils le prononçaient à la façon des Grecs modernes, c'est-à-dire : devant les sons *e*, *i*, comme le *ch* allemand précédé des voyelles *e*, *i*, ou d'une consonne (*echt, ich, Dolch*); et devant tous les autres sons, comme le *ch* allemand précédé de *a*, *o*, *u* (*Dach, doch, Buch*) [1].

44. Le *ch*, employé d'abord exclusivement dans les mots grecs, remplaça le *c* dans un petit nombre de mots purement latins, comme *pulcher*, anciennement *pulcer*. Là encore il s'aspirait, ainsi que nous l'apprend Cicéron (Voy. p. 11). Quelques inscriptions de

1. Voy. A.-R. Rangabé. *Grammaire du grec actuel*, p. 20.

la république et de l'empire nous montrent aussi le *ch* dans des mots latins où cette manière d'écrire n'a pas prévalu, comme CHENTVRIONES pour *centuriones*. Mais il ne faut voir là qu'une faute imputable à l'ignorance du graveur, ou un vice de prononciation locale. A Rome même, quelques personnes aspiraient indûment le *c* dans un assez grand nombre de mots, et croyaient bien parler ; mais on s'en moquait, et Catulle à ce sujet composa une épigramme (*Carm.* 84), qui commence ainsi : **Chommoda** *dicebat, si quando* **commoda** *vellet Dicere,....... Et tum mirifice sperabat se esse locutum.*

Q

45. Q avait le son du K. — Sur l'*u* dont il est suivi, voyez U, pages 29, 30, 31, 32.

G

46. On a vu (p. 7), que chez les Latins la lettre *c* eut un double emploi : elle représentait le son C dur et celui du G. Cette confusion indique que, primitivement, ces deux sons étaient peu différents, et, par conséquent que le G avait aussi un son dur. Voici du reste ce qu'en dit Marius Victorinus (p. 2454) : *C et G, sono proximæ, oris molimine nisuque dissentiunt : nam C, reducta introrsum lingua, hinc atque hinc inter molares surgens, hærentem intra os sonum vocis excludit ; G vim prioris, pari linguæ lapsu, palato suggerens lenius reddit.*

G latin se prononçait donc comme le *g* français dans *gamme, godet, goût, guerre, guide.* Quant au son chuintant de notre *g* devant *e*, *i*, comme dans les mots *géant*, *givre*, rien n'indique qu'il ait été en usage chez les Romains.

Sur le groupe *gu* devant une voyelle, dans *anguis, sanguis,* etc., voyez U, p. 33.

N

47. Devant *c, q, ch, x* et *g*, cette lettre, chez les Latins, prenait comme chez nous un son guttural : nous avons sur ce point le témoignage de plusieurs grammairiens anciens. P. Nigidius (cité par Aulu-Gelle : XIX, 14) disait dans ses *Commentarii Grammatici :* « Il existe un son intermédiaire entre *n* et *g*, comme dans *anguis, angaria, ancoræ, increpat, incurrit, ingenuus.* En effet *n* dans tous ces mots n'est pas une *n* véritable, mais une fausse *n.* La langue même le fait sentir, puisqu'elle toucherait le palais, si c'était une *n* véritable. » Marius Victorinus (p. 2462) s'exprime ainsi : « Dans *unquam, nonnunquam,* et autres mots semblables, *n* (devant *q*) n'a pas un son intermédiaire entre *m* et *n* mais entre *n* et *g.* » Enfin Priscien (I, 39) parle du même son en ces termes : « Devant *g* ou *c*, les Grecs et les plus anciens auteurs romains remplaçaient par euphonie *n* par *g*, comme dans *Agchises, agceps, aggulus, aggens,* » puis il cite le passage suivant extrait du premier livre de l'ouvrage de Varron *De origine linguæ latinæ :* « Ion écrit qu'il y a une vingt-cinquième lettre qu'on appelle *agma,* laquelle n'est représentée par aucun signe particulier, et dont le son est commun au grec et au latin, comme dans : *aggulus, aggens, agguilla, iggerunt.* Les Grecs et notre poète Attius écrivent ces mots par deux *g*, d'autres par *ng,* parce qu'il n'est pas facile de distinguer la vérité : *quod veritatem videre non facile est* (c'est-à-dire, de distinguer quelle est la lettre qui représente le mieux un tel son). Ils écrivent de même *agceps* et *agcora.* »

Dans des inscriptions de l'empire, ce son devant *x* ou *q* est exprimé par *nc* : CONIVNCX, IVNCXIT, EXTINCXIT, NVNCQVAM ; et dans une inscription des bas-temps, seulement par *c :* NVCQVAM. — Sur N, dentale, voyez plus loin, p. 58.

J

49. Bien que le J s'écrivît avec le même signe que l'I, et eût avec cette voyelle la plus étroite parenté, les anciens le rangeaient au nombre des consonnes; et sa nature consonnante ressortait clairement de ce fait que, précédé d'une autre consonne, il faisait toujours position : (*ăb*); *ābjicio*; — (*ĕt*), *ēt jam Argiva phalanx*....

Quelle était donc la prononciation du *j*? Avait-il le son chuintant du *j* français? Évidemment non; car les grammairiens anciens, en présence d'un son aussi remarquable, n'eussent pas manqué d'en faire mention, et aucun d'eux n'en parle. Il résulte au contraire de leurs explications que cette consonne, au commencement d'un mot ou du second terme d'un mot composé, se prononçait à peu près comme le *jod* allemand, lequel a le son d'un *i* intimement lié avec la voyelle suivante. Ainsi *jam* se prononçait *iam* d'une seule émission de voix; *abjecit* se prononçait *ab-ie-cit*, en trois syllabes, et non pas *ab-i-e-cit*.

50. Quand le *j* était au milieu d'un mot et entre deux voyelles, il avait un son plus plein, un son double, que quelques personnes, Cicéron par exemple, représentaient par deux *i* : *aiio, Maiia, eiius, peiius* (prononcez en deux syllabes : *ai-io, Mai-ia, ei-ius, pei-ius*) pour *ajo, Maja, ejus, pejus*.

51. Les mots tirés du grec où se rencontre un *j* sont en très petit nombre, parce que, dans cette langue, l'*i* était purement voyelle. Les Latins disaient toujours *Maja, Ajax*, et souvent, à côté de *Troia* et de *Pleïas*, les poètes employaient *Troja, Plejas*, selon les besoins du vers; mais on ne mettait jamais le *j* dans les mots *Achaia, Aglaie, Laius, Naias, Naiades, Teius*, etc.

Aspiration H

52. La lettre H marque l'aspiration pure et répond à l'esprit rude des Grecs. Les anciens Latins en usaient peu, s'il en faut croire Quintilien (I, v, 20) : *parcissime ea veteres usi, quum ædos ircosque dicebant;* mais tout à coup, et probablement sous l'influence de la prononciation grecque, on en poussa l'usage jusqu'à l'abus : *erupit brevi tempore nimius usus* (Quint., I, v, 20). Catulle se moque dans une de ses épigrammes (*carm.* 84), d'un certain Arrius qui prononçait *hinsidias* pour *insidias*, et qui croyait bien dire. A partir de ce moment la suppression de la lettre *h* eût été si désagréable à l'oreille d'un Romain que saint Augustin a pu dire : *Si sine aspiratione primæ syllabæ ominem dixerit, magis displiceat hominibus, quam si contra tua* (= *Dei*) *præcepta, hominem oderit.* (*Conf.*, I, 18.)

53. La lettre H avait une grande affinité avec les gutturales, puisqu'elle remplaçait *g* (primitivement *gh*) dans certains mots, comme : *traho* pour **trago* (**tragho*) et *veho* pour **vego* (**vegho*); mais la gutturale reparaissait devant *s, t* : *traxi, vexi* (= *trag-si, veg-si*, ou mieux *trac-si, vec-si* par accommodation) ; *trac-tum, vec-tum*. Mais il ne faudrait pas en conclure qu'elle fût autre chose qu'une aspiration, et la considérer comme une véritable consonne ; car elle n'empêche pas la synalèphe : *defigunt tellur(e) hastas*, et ne produit jamais l'allongement par position : *vix ossibŭs hærent.*

2e Ordre : Labiales.

P B

54. Ces deux lettres se prononçaient exactement comme en français : *B exploso e mediis labiis sono, P compresso ore, velut introrsum attracto vocis ictu, explicantur.* (Marius Victorinus, p. 2454.)

M

57. Cette lettre se prononçait comme en français : *M impressis invicem labiis mugitum quemdam intra oris specum attractis naribus dabit* (Marius Victorinus, p. 2455). Remarquons toutefois que la force du son variait selon la place que *m* occupait dans le mot.

Selon Priscien, *m*, au commencement des mots, avait un son bien net, bien distinct (*apertum*); au milieu des mots, le son avait une intensité moyenne (*mediocre*); à la fin des mots, il était sourd (*obscurum*) et s'entendait à peine sauf devant une consonne dans les vers. Sur cette prononciation à peine perceptible de *m* finale, voici ce que dit Priscien (p. 555): *M obscurum in extremitate dictionum sonat.* Quintilien (IX, IV, 40) est plus explicite : *Etiamsi M scribitur, tamen parum exprimitur, adeo ut pæne cujusdam novæ litteræ sonum reddat; neque eximitur, sed obscuratur et tantum aliqua inter duas vocales velut nota est, ne ipsæ coeant.* Ailleurs (XII, X, 31) il appelle *m* finale une lettre mugissante : (*verba*) *quasi mugiente littera cludimus M.*

3e Ordre : Labio-dentales.

F

60. Le son de *f* latine était d'une grande rudesse selon Quintilien (XII, X, 29) : *pæne non humana voce, vel omnino non voce potius, inter discrimina dentium efflanda est.* Suivie immédiatement d'une voyelle, *f* se brisait en quelque sorte : *quum vocalem proxima accipit, quassa quodam modo;* si elle heurtait une consonne, comme dans *frangit*, elle la brisait et en devenait encore plus rude : *quoties aliquam consonantem frangit, ut in hoc ipso* FRANGIT, *multo fit horridior.*

Il ne faudrait pas cependant s'exagérer la dureté du

son *f*, comme l'a fait M. Corssen, car Quintilien ne parle ici de sa rudesse que par comparaison avec la douceur du *phi* grec. M. Corssen va jusqu'à croire en se fondant sur le texte de Quintilien, que dans l'émission du son *f* la lèvre inférieure ne s'appuyait pas sur les dents d'en haut[1]; mais cette interprétation est inexacte, car Quintilien se borne à dire que *f* latine sifflait entre les intervalles des dents (exactement comme *f* française ou *f* allemande). D'ailleurs l'assertion de M. Corssen est en opposition formelle avec cette phrase de Marius Victorinus (p. 2455) : *F litteram, imum labium supremis imprimentes dentibus, reflexa ad palati fastigium lingua, leni spiramine proferemus.*

61. F latine se prononçait donc comme notre *f*. Mais elle différait du φ, ainsi qu'on le verra plus loin; et Quintilien rapporte (I, iv, 14) qu'un Grec, temoin de Fundanius, ne pouvait pas articuler la première lettre de ce nom : *pro Fundanio Cicero testem, qui primam ejus litteram dicere non posset, irridet.* Néanmoins les Grecs, pour exprimer *f* dans leurs transcriptions des mots latins, se servaient du φ (*Fabius*, Φάβιος ; *Faliscus*, Φαλίσκος ; *pontifices*, ποντίφικες), faute d'un signe qui en représentât plus exactement la valeur.

PH

55. Ce double signe servait aux Latins à exprimer le φ dans les mots qu'ils empruntaient à la langue grecque ; car le φ dont le son était fort doux n'avait pas d'équivalent en latin. C'est ce que nous apprend Quintilien (XII, x, 27), dans un passage où, en même temps que de l'υ, il parle du φ qu'il oppose à la lettre *f* : *Jucundissimas ex Græcis litteras non habemus, vocalem*

1. Corssen, *Aussprache*, I ; F : *Wenn... sich der Rand der Unterlippe nicht fest gegen den Rand der Oberlippe und der Oberzähne anschliesst, so dringt zwischen Zähne und Lippen ein starkerer, dickerer Hauch hervor.*

alteram (ᴜ), *alteram consonantem* (ϙ), *quibus nullæ apud eos dulcius spirant; quas mutuari solemus, quoties illorum nominibus utimur. Quod quum contingit, nescio quomodo hilarior protinus renidet oratio, ut in* EPHYRIS *et* ZEPHYRIS.

66. Il y avait entre *f* et *ph* cette différence, que pour prononcer *ph* on fermait davantage les lèvres : *non tam fixis labris est pronuncianda F, quomodo PH; atque hoc solum interest inter F et PH* (Priscien, p. 543). Priscien parle ailleurs d'une différence plus grande : *Est aliqua in pronunciatione ejus litteræ differentia F cum sono PH, ut ostendit ipsius palati pulsus, linguæ, labrorum* (p. 548). Néanmoins le langage populaire remplaça, aux époques de la basse latinité, le *ph* par une *f*: *triumphator*, par exemple, se prononça et finit par s'écrire *triumfator*.

V

62. Le signe V, comme il a été dit, p. 9 et 10, avait un double emploi : il représentait à la fois une voyelle (*u*), et une consonne (*v*). La prononciation de l'*u* ayant été exposée plus haut, nous n'avons à traiter ici que du *v*.

63. Le *v* se prononçait comme le digamma éolien bien qu'il en différât par la forme : *Æolicæ litteræ, qua* SERVUM CERVUMQUE *dicimus, etiamsi forma a nobis repudiata est, vis tamen nos ipsa persequitur* (Quintilien, XII, x, 29). *V, loco consonantis posita, eandem prorsus in omnibus vim habuit apud Latinos, quam apud Æoles digamma* (Priscien, p. 546). Le son était, selon toute vraisemblance, pareil à celui de notre *v* français.

4ᵉ Ordre : Dentales.

T D

64. Ces deux lettres se prononçaient comme nos lettres françaises équivalentes : *D et T quibus vocis*

vicinitas quædam est, linguæ sublatione ac positione distinguuntur; nam cum summos atque imos conjunctim dentes suprema sui parte pulsaverit, D litteram exprimit; quotiens autem sublimata partem qua superius dentibus est origo, continget, T sonore vocis explicabit (Marius Victorinus, p. 2455). Toutefois la prononciation du *d*, dentale douce, était si voisine de celle du *t*, dentale forte, qu'une oreille populaire ou provinciale pouvait confondre les deux sons. Quintilien dit à ce sujet (I, IV, 16) : *T litteræ cum D quædam cognatio. Quare minus mirum, si in vetustis operibus urbis nostræ et celebribus templis legantur* ALEXANTER *et* CASSANTRA. En outre on lit dans quelques inscriptions vers le milieu du premier siècle avant J.-C. : HAVT pour *haud* et QVOD pour *quot;* au siècle d'Auguste : ALIVT pour *aliud;* APVT pour *apud;* ALIQVOD pour *aliquot;* ADQVE pour *atque.* Dans la suite, cette confusion ne fit que s'étendre. On voit alors, dans les inscriptions, outre les mots que nous venons de citer : AT pour *ad;* ILLVT pour *illud;* QVOT pour *quod;* QVIT pour *quid;* SET pour *sed;* ED pour *et;* SICVD pour *sicut*, FECID pour *fecit*, RELIQVID pour *reliquit*, VIXID pour *vixit.* Ces incorrections se rencontrent également dans les manuscrits.

T, dans le groupe *ti.*

65. T, dans le groupe *ti* suivi d'une voyelle, garda longtemps, au moins à Rome, sa prononciation franche de dentale forte, comme dans les mots français *tiers*, *amitié;* mais au troisième siècle de notre ère, cette prononciation commença à se modifier dans les provinces. On voit, en effet, le *c* à la place du *t* dans deux inscriptions de cette époque : DEFENICIONES, pour *definitiones*, TERMINAC(*iones*) pour *terminationes*, en Afrique; DISPOSICIONEM pour *dispositionem*, en Lucanie. Ce changement du *t* en *c* devient très fréquent au septième siècle, surtout dans les inscriptions de la Gaule : DEPOSICIO

pour *depositio*, NEGVCIATOR pour *negotiator*, ORACIO pour *oratio*, RECORDACIO pour *recordatio*, STACIUS pour *Statius*. Les manuscrits présentent aussi les mêmes altérations d'orthographe : *concio* pour *contio* (= *conventio*) ; *fecialis* pour *fetialis*, *induciæ* pour *indutiæ*, *mundicies* pour *mundities*, *ocium* et *negocium* pour *otium*, *negotium*. Plus rarement c'est le *t* qui se substitue au *c*, dans les manuscrits : *convitium* pour *convicium* (de *cum* et *voces*); *suspitio* pour *suspicio* (de *sub* et *specere*), etc.

66. Tous ces exemples nous prouvent que, à une certaine époque, les groupes *ti* et *ci* devant une voyelle avaient fini par perdre le son primitif du *t* et du *c*, puisque ces deux groupes s'écrivaient l'un pour l'autre. Quant à leur prononciation nouvelle, nous savons par Isidore de Séville, à propos du *t* dans *justitia*, qu'elle se confondait avec celle du *z* : *Cum justitia sonum Z litteræ exprimat, tamen, quia latinum est, per T scribendum est, sicut militia, nequitia*, etc. (*Orig.*, I, XXVI, 28).

TH

67. Ce double signe n'est employé que dans les mots empruntés au grec, comme *theatrum*, où l'adjonction de l'*h* servait à exprimer l'aspiration du θ. Cette aspiration, marquée par l'écriture, l'était aussi dans la prononciation[1] ; et l'on peut croire que, dans *theatrum*, *th* se prononçait sinon exactement comme θ dans θέατρον, du moins avec une articulation analogue. Mais comment les Grecs anciens prononçaient-ils le θ? En grec moderne, il a le son du *th* anglais dur ; et jusqu'à preuve décisive du contraire, on peut supposer que les Grecs anciens lui donnaient le même son[2].

1. Voy. Marius Victorinus, p. 2455. — 2. Voy. A.-R. Rangabé, *Grammaire du grec actuel*, p. 18.

L R

68. L se prononçait exactement comme en français : *L validum nescio quid per partem palati, qua primordium dentibus superis est, lingua trudente, diducto ore personabit* (Marius Victorinus, p. 2455). Selon Pline (cité par Priscien, p. 555), le son de cette lettre offrait trois degrés d'intensité, suivant la place qu'elle occupait dans un mot : 1° *l* était grêle ou faible, c'est-à-dire se faisait peu entendre, quand elle était précédée d'une autre *l* ; 2° elle avait un son plein à la fin d'un mot ou d'une syllabe ou bien quand elle était précédée d'une autre consonne appartenant à la même syllabe ; 3° elle avait un son moyen au commencement d'un mot, ou en tête d'une syllabe quand elle était placée entre deux voyelles : *Triplicem sonum habet : exilem, quando geminatur secundo loco posita, ut* ILLE, METELLUS ; — *plenum, quando finit nomina vel syllabas, quando aliquam habet ante se eadem syllaba consonantem, ut* SOL, SILVA ; FLAVUS CLARUS ; — *medium, in aliis ut* LECTUS (TE-LUM).

69. La consonne *r* était comme *l* une liquide, c'est-à-dire qu'elle avait la propriété de se joindre aisément à d'autres consonnes et coulait pour ainsi dire dans la prononciation. On pouvait atténuer le son de *l* et de *r*, au point de le rendre presque imperceptible après une explosive ; aussi les poètes avaient-ils la faculté de laisser bref l'*o* dans *poples* et l'*a* dans *patris*, par exemple, sans avoir égard à la règle de position.

On doit en conclure que le son de *r* était relativement doux. Ce n'était pas cette sorte de roulement guttural qu'on appelle le grasseyement ; mais une forte vibration de l'air au haut du palais produite par « une manière de tremblement[1] » du bout de la

1. Comme dit Molière : *Bourgeois gentilhomme*. Acte II, sc. VI.

langue : *R, vibratione vocis in palato, linguæ fastigio fragorem tremulis ictibus reddit.* (Marius Victorinus, p. 2455.)

R dans les mots purement latins n'était pas aspirée; R *sine aspiratione ponitur in latinis* (Priscien, p. 557), et ce qui le prouve, c'est l'addition de l'*h* pour représenter l'aspiration du ρ dans les mots empruntés au grec : ῥήτωρ, *rhetor*. Dans *rhetor, r* s'aspirait, mais il ne s'aspirait pas dans *orator*.

N

70. La consonne N, comme on l'a vu plus haut, est tantôt gutturale, tantôt dentale.

N, dentale, sonnait fortement, comme en français, au commencement d'un mot : *nubes, nihil*; et, au milieu d'un mot, entre deux voyelles : *manus*, *honor*. Devant *t* et *d* elle sonnait fortement aussi, et n'avait pas le son pleinement nasal qu'elle prend en français devant ces deux lettres; ainsi *antea, unda,* se prononçaient *an'tea, un'da*. Toutefois, il semble que dans la langue populaire la nasalisation de *n* était complète; car chez les poètes comiques devant *nt, nd*, la voyelle peut rester brève : *ĭnter, ĭnde*.

74. N dentale avait un son faible, mais toujours différent de notre *n* française : 1° à la fin d'un mot *forsan* (prononcez *forsan'*) , *lumen* (pr. *lumen'*), *exin* (pr. *exin'*), *Solon* (pr. *Solon'*) ; 2° au milieu d'un mot devant *v*, *f*, *h*, *j*, *s* : *invictus* (prononcez *in'victus*), *confirmo* (pr. *con'firmo*), *inhæreo* (pr. à peu près comme dans le français « inhérent », mais plus faiblement à cause de l'aspiration qui suit), *conjux* (pr. *con'jux*), *infans* (pr. *in'fan's*).

Cette *n* était si peu marquée qu'elle est parfois supprimée dans les inscriptions et les manuscrits : INFAS pour *infans*, COIUX pour *conjux*, COVENTIONID pour *conventione*, COHORTOR pour *conhortor* inusité. Cette

suppression indique une prononciation populaire dans laquelle *n* forme avec la voyelle précédente une voyelle nasale, semblable à *an, en, in, on, un* français. — Quant à *N* gutturale, voy. plus haut.

S

71. La dentale sifflante *s* n'avait jamais le son du *z* (voy. Z, p. 60). Elle avait évidemment toute sa force comme en français : 1° au commencement d'un mot, *sal, serus, simul, sol, sub ;* 2° au milieu d'un mot, devant ou après une consonne autre que *n : astrum, verso.*

76. Elle avait un son plus faible : 1° entre deux voyelles, *risus* : 2° probablement aussi après *n*, devant une voyelle, *censor*. Dans ce mot et autres semblables, *n* sonnait si peu qu'on la supprimait parfois en écrivant, *cesor;* on peut en conclure que *s* s'y prononçait comme entre deux voyelles.

Elle avait un son extrêmement faible à la fin des mots; et nous en trouvons la preuve dans la facilité avec laquelle les vieux poètes la supprimaient : *artubu' lumen* pour *artubus lumen* (Ennius).

5° Ordre : Gutturo-dentales.

X

74. Cette lettre équivalait à *cs* ou *gs : duc-o* (*duc-si*), *duxi; reg-o* (*reg-si*) *rexi ;* mais elle se prononçait toujours comme *cs*, parce que devant *s* le *g* prenait régulièrement le son du *c* par accommodation : *CS, quarum* (*X*) *et locum implet et vim exprimit.* (Marius Victorinus, p. 2455.)

75. Il faut croire que la lettre X était extrêmement sifflante, car, dans les textes de lois de l'époque des

Gracques, et dans d'autres inscriptions, antérieures et postérieures à Auguste, on trouve souvent *s* ajoutée après *x*, contrairement à l'étymologie : EXSTRAD (= *ecsstrad*) pour *extra;* SAXSO (= *sacsso*) pour *saxo;* VXSOR (= *ucssor*) pour *uxor;* CONIVNXS (= *conjuncss*) pour *conjunx* ou *conjux*. Par contre, le son guttural de cette consonne double tendit de bonne heure à s'affaiblir, puisqu'on lit déjà sur le monument d'Ancyre SESCENT[*as*], et dans d'autres inscriptions de la même époque PRAETESTATI, SESTIVS, où l'*x* est remplacé par une *s* devant une consonne pour faciliter la prononciation. Plus tard, on voit *x* remplacé par *ss* devant une voyelle : VISSIS, et même par une seule *s* devant une voyelle ou à la fin d'un mot : COIVS (pour *conjux*), OBSTRINSERIT, VNSIT, VISIT (pour *vixit*). Dans les bas-temps *x* avait perdu le son guttural au point d'être pris par des graveurs ignorants comme équivalent du son *s* : MILEX, TIGRIX, XANCTO.

Consonne grecque : Z

78. Les Latins, comme on l'a vu page 6, eurent d'abord un *z* archaïque qu'ils laissèrent de bonne heure tomber en désuétude. Quelle en fut la prononciation primitive? Nous l'ignorons absolument; mais il est certain qu'elle dut peu à peu se confondre avec celle de la lettre *s*, puisqu'on se servit de cette lettre pour remplacer le *z* archaïque.

79. A l'époque où les Latins introduisirent dans leur langue un certain nombre de mots grecs, ils s'aperçurent qu'il leur manquait un signe pour représenter le son du *zêta*. Ils prirent alors le Z grec ; et s'ils le transportèrent en latin avec sa forme étrangère, ce fut évidemment pour lui maintenir sa prononciation d'origine.

Le *z* latin, uniquement employé dans les mots tirés du grec, comme *zephyrus*, *zona*, *zelotypia*, *baptizo*,

baptizator, *Zeno*, *Zaleucus*, *Zacynthos*, etc.; avait donc le son du *zêta* grec. Ce son était d'une grande douceur, au dire de Denys d'Halycarnasse, et rien n'empêche de croire qu'il était identique à celui du *zêta* grec moderne, lequel se prononce comme notre *z* français[1].

81. Nous sommes sur ce point en désaccord avec une opinion généralement répandue, d'après laquelle le *z* se serait prononcé comme une *s* au commencement des mots; et à l'intérieur des mots, comme deux *s*. On allègue l'orthographe d'un certain nombre de mots tirés du grec, comme *sona* de ζώνη, *Sethus* de Ζῆθος, *badisso* (Plaut.) de βαδίζω, *atticisso* de ἀττικίζω, *cyathisso* de κυαθίζω, *comissor* (Plaut. et Liv.) de κωμάζω, *musso* (Plaut., Virg., Liv.) de μύζω, etc. Mais cet argument nous paraît plus spécieux que juste. Comment admettre, en effet, que les Latins aient emprunté aux Grecs leur *zêta* pour le prononcer *s* ou *ss*, puisqu'ils avaient la lettre *s* simple et redoublée dans leur propre langue? La vérité, c'est qu'en exprimant *zêta* par *s* à l'époque où ils ne possédaient pas le *z*, ils avaient pris la lettre *s* faute de mieux; et si quelques-uns des mots grecs qu'ils introduisirent alors dans leur langue, gardèrent cette orthographe approximative, c'est que l'usage les avait consacrés sous cette forme quand on adopta le *z*. Mais dans la suite, les Romains assez familiarisés avec la langue grecque pour l'employer couramment dans leur conversation et dans leur correspondance, se firent un scrupule d'altérer le son du *zêta* dans leurs transcriptions nouvelles; et c'est précisément pour empêcher cette corruption de la lettre grecque, c'est pour en fixer d'une manière définitive la prononciation véritable, qu'ils introduisirent le signe Z dans leur propre langue.

D'ailleurs les grammairiens anciens ne disent nulle part que *z* se prononçait comme *s* ou *ss* : ils se bornent

A ce point de vue, nous avons dû étudier surtout la prononciation de Rome et particulièrement celle des gens instruits ; mais à Rome même la prononciation éprouva bien des vicissitudes, et l'on a vu que de Cicéron à Quintilien ces changements furent souvent considérables. Aussi, quand nous avons rencontré de semblables variations, avons-nous presque toujours pris pour type de la prononciation classique, celle qui eut cours depuis l'avènement de Néron jusqu'à celui d'Adrien. Ce fut en effet dans cette période que l'orthographe et la prononciation se mirent d'accord [1] : il en résulta que, sauf de rares exceptions, chaque lettre eut alors sa valeur propre, et que les sons mixtes disparurent presque complètement.

Aussi nous sommes-nous appuyé souvent sur l'autorité de Quintilien, et c'est son témoignage que nous avons invoqué dans les cas douteux.

Si nous avons aussi nettement affirmé, par exemple, que les lettres d'importation grecque se prononçaient en latin comme dans leur langue d'origine, c'est sur la foi d'un renseignement fourni par Quintilien. A son époque, les jeunes Romains apprenaient le grec dès le bas âge, et ils parlaient cette langue, à Rome même, avant qu'on leur enseignât à parler latin. Ils contractaient ainsi un accent étranger dont il leur était difficile de se défaire : *A Græco sermone puerum incipere malo : non tamen hoc adeo superstitiose velim fieri, ut diu tantum loquatur Græce aut discat, sicut plerisque moris est ; hinc enim accidunt et oris plurima vitia in peregrinum sonum corrupti et sermonis, cui quum Græcæ figuræ assidua consuetudine hæserunt, in diversa quoque loquendi ratione pertinacissime durant* (I, I, 12 et 13). Avec une pareille éducation, il est hors de doute que

1. *Suis quæque litteræ sonis enuntientur.* (Quintilien, I, XI, 4.)— *Ego, nisi quod consuetudo obtinuerit, sic scribendum quidque judico, quomodo sonat.* (*Id. ibid.*, I, VI, 29.)

les Romains de hautes classes prononçaient à la grecque les sons *ph, th, ch, y, z*[1].

C'est encore d'après Quintilien que nous avons établi quel était le son propre de l'*e*; et nous avons dit qu'il se prononçait *è* quand il était bref, *ê* quand il était long. Quant au son *é* fermé, il devait être devenu bien rare à l'époque de Quintilien, puisque cet auteur le remarque seulement dans le mot *here*. Si à cette époque le son *é* fermé eût été fréquent, si comme plus tard il avait servi à distinguer l'*ē* long de l'*ĕ* bref, Quintilien n'aurait pas cité uniquement le mot *herĕ* (où l'*e* est bref[2]), et il aurait dit d'une manière générale : *in* E *longo neque* E *plane neque* I *auditur*.

Nous devons ajouter toutefois que le son *é* fermé dut se conserver dans la langue populaire, car on le voit reparaître au temps de la décadence, mais seulement pour marquer l'*ē* long : E *quando producitur, vicinum est ad sonum* I *litteræ*. (Servius sur Donat, 421, 19, édit. Keil.) *Quotienscumque* E *longam volumus proferri, vicina sit ad* I *litteram*. (Pompéius, *Commentaire sur Donat*, 102, 9, édit. Keil.)

Quant au son *è* ouvert, si nettement décrit par Marius Victorinus (voy. p. 27), il ne s'employait plus que pour marquer l'*ĕ* bref; et ce qui prouve qu'il était alors encore considéré comme étant le son *e* par excellence, c'est ce qu'en dit Pompéius : *quando vis dicere brevem* E, *simpliciter sonat*. Servius, pour en indiquer la prononciation, fait un rapprochement qui ne laisse pas de nous surprendre : il remarque que l'*ĕ* bref a un son

1. Notre opinion est encore confirmée par ce passage de Quintilien que nous avons cité plus haut, p. 54 : *(Græcas) litteras..., quas mutuari solemus, quoties illorum nominibus utimur. Quod quum contingit, nescio quomodo* **hilarior renidet oratio.** — 2. *Hic herĕ Phryxeæ vellera pressit ovis.* (Ovide, *Fastes*, III, 852.) — *Res hodie minor est, herĕ quam fuit, ac eadem cras.* (Juvénal, III, 23.)

voisin de la diphthongue *æ* : *quando correptum, vicinum est ad sonum diphthongi, ut* EQUUS. La diphthongue *æ* sonnait donc alors comme notre *ê* circonflexe. Il est vrai qu'à cette époque la prononciation était bien corrompue, car justement à ce sujet Pompéius reproche à ses contemporains de prononcer long l'*ĕ* bref : *Plerumque male pronuntiamus et facimus vitium, ut brevis syllaba longo tractu sonet : si qui velit dicere* ÆQUUS *pro eo quod est* EQUUS, *in pronuntiatione hoc fit.*

Nous voilà certes bien loin de la prononciation correcte et rationnelle de Quintilien ; et l'on comprendra qu'en présence de ces variations, dues souvent à des influences provinciales ou barbares, nous ayons tenu à établir autant que possible quel était le son propre et pour ainsi dire classique des lettres latines.

82. TABLEAU RÉSUMANT CE QUE NOUS AVONS DIT SUR LA PRONONCIATION LATINE

LETTRES	PRONONCIATION	LETTRES	PRONONCIATION
	I. — Voyelles		
A	*a* français, bref et long.	U	*ou* français, bref et long, quelquefois *u* français (son intermédiaire entre l'*ou* et l'*i*, dont parle Quintilien) ; à peine perceptible ou même surabondant, toujours dans le groupe *qu*, et quelquefois dans *gu*, *su* devant une voyelle.
E	bref : *è* français. — long : *ê* français et postérieurement *é* fermé.		
I	*i* français, bref et long ; quelquefois *u* français (son intermédiaire entre l'*ou* et l'*i*, dont parle Quintilien).		
O	*o* français, bref et long.	Y	*upsilon* grec (= *u* français).

II. — Diphthongues

AI *ai* français (dans *bail*); d'où la diphthongue suivante :

AE d'abord *a* plus *é* (en une syllabe); puis simplement *é*, plus tard *è*.

OI *oi* français (dans *moi*) ; d'où la diphthongue suivante:

OE *oué*; puis simplement *é*.

EI dans *hei* comme *ei* français (dans *vermeil*); partout ailleurs *é* français (son intermédiaire entre l'*è* et l'*i*).

AU *aou ;* comme l'allemand *au* dans *blau* (en une syllabe).

OU d'abord *oou* (en une syllabe), puis *ou*.

EU *eou ;* à peu près comme l'allemand *eu*, dans *neu* (en une syllabe).

UI *oui* français.

III. — Consonnes

1° GUTTURALES

C *k* français, ou *c* dur, même dans le groupe *ci* devant une voyelle (où il prit tard un son sifflant).

K, Q *k* français. — Voy. *u*.

G *g* français dur devant toutes les voyelles. — Voy. *u*.

CH *chi* grec = *ch* allemand = χ des Grecs modernes.

N gutturale et nasale devant *c*, *q*, *ch*, *x*, *g* (comme dans *angle*).

J son de l'*i* prononcé d'une seule émission de voix avec la voyelle suivante (comme dans : *yeux*).

H fortement aspirée.

2° LABIALES

P *p* français.

B *b* français.

M *m* française ; mais, par nature, très sourde à la fin des mots.

3° LABIO-DENTALES

F *f* française.

V *v* français.

PH *phi* grec : aspiration plus douce que *f* latine.

4° DENTALES

T *t* français ; dur, même dans le groupe *ti* devant une voyelle (où il prit tard un son sifflant).

D	*d* français.
TH	*thêta* grec = peut-être *th* anglais dur = θ des Grecs modernes.
L	*l* française.
R	plus liquide que *r* française; après une muette, rappelle souvent le son presque imperceptible de *r* anglaise.
RH	*rho* grec avec esprit rude (= *r* fortement aspirée).
N	à peine nasale; sonne à la fin et au milieu des mots comme dans *fine*, *inique*. — Voy. *n* gutturale.
S	faible entre deux voyelles, peut-être aussi entre *n* et une voyelle (*risus*, *censor*); très sourde, par nature, à la fin des mots (*artubus*); forte partout ailleurs (*simul*, *astrum*, *verso*). — Voy. *u*.
Z	*zêta* grec = *z* français = ζ des Grecs modernes.

5° GUTTURO-DENTALES

X	*cs* (sifflante fortement marquée).

CHAPITRE IV

§ 7. — Des variations de l'orthographe aux différentes époques de l'histoire du latin (*d'après les inscriptions*[1]).

1. Dans le précédent chapitre, nous avons indiqué, en faisant de la prononciation de chaque lettre une étude à part, les principales modifications que le temps apporta à l'orthographe latine : il nous reste à donner de ces transformations une vue d'ensemble, et à les présenter dans leur ordre chronologique

1. Les inscriptions que nous avons consultées, sont principalement celles qui proviennent de Rome ou du Latium, et qui émanent de l'autorité publique. — A partir de *notre* quatrième période, nous avons emprunté certaines divisions, quelques idées générales et plusieurs faits importants à l'excellent ouvrage de M. Wilhelm Brambach, *Die Neugestaltung der lateinischen Orthographie*.

avec l'indication des causes qui les produisirent, ou des influences qui les imposèrent au public.

Considérée à ce point de vue particulier, toute l'histoire de la langue latine vivante peut se diviser en dix périodes.

Première Période.

2. La première période, de beaucoup la plus longue, mais la plus pauvre en documents, s'étend depuis la fondation de Rome en 754, jusque vers le commencement du troisième siècle avant J.-C.

Ce qui caractérise cette période, c'est l'emploi de *s* entre deux voyelles, et de *s* finale, dans les mots où plus tard cette *s* s'adoucit en *r* : *fœdesum, plusima, meliosem, asenam, janitos* (Varron, *L. L.*, VII, 27), *Valesii, Fusii* (Quintilien, I, IV, 13), *melios*, *Lases*. Hors de là nous ne savons rien de précis sur l'orthographe de ces temps reculés.

3. Il nous reste bien quelques monuments de cette période : le Chant des Frères Arvales, contemporain, dit-on, de Romulus (754 ? — 715 ? avant J.-C.), les Lois de Numa (714 ?— 671?), une Loi de Servius Tullius (578 ? — 534 ?), de courts fragments du Chant des Saliens, et des débris de la loi des Douze Tables (450 avant notre ère); mais nous sommes loin de posséder le texte primitif de ces documents.

4. Par exemple, ce qui nous reste des Lois de Numa et de la Loi de Servius Tullius a été sauvé de l'oubli par un seul auteur, le grammairien Pompéius Festus. Or Festus vivait au deuxième siècle de notre ère, c'est-à-dire de sept à huit cents ans après la rédaction de ces lois. En outre le plus ancien manuscrit connu de Festus (*Codex Farnesinus*) est du onzième ou du douzième siècle après J.-C., de sorte qu'il faut compter environ dix-sept

ou dix-huit cents ans entre l'époque où les lois de Numa et celles de Servius Tullius furent rédigées, et l'époque où fut écrite la plus ancienne copie que nous en ayons.

5. Deux fragments du Chant des Saliens nous ont été conservés aussi par un seul auteur, M. Térentius Varron, qui vécut de 116 à 27 avant J.-C.; et le plus ancien des manuscrits connus de Varron (*Codex Florentinus*), datant du onzième siècle de notre ère, est postérieur à cet écrivain d'environ onze cents ans. On comprend que dans un laps de temps aussi considérable ce vieux monument a dû subir de graves altérations; et les variantes des manuscrits en sont la preuve.

Ainsi, le texte généralement adopté du Chant des Saliens est celui du Florentinus :

Cozeulodoizeso, omnia vero adpatula coemisse iamcusianes duo misceruses dun ianusve vet pos melios eumrecum... — Divum empta cante, Divum Deo supplicante [1].

Mais ce texte est bien différent dans les autres manuscrits. Au lieu de *cozeulodoizeso,* on lit dans le Gothanus et le Havniensis: *coreulodorieso;* dans le Parisiensis primus: *cozeulodorieso;* dans le Parisiensis secundus: *corculodori ē.* — On lit au lieu de *vero: enim* (Goth., Havn.) et *non* (Paris. sec.); — au lieu de *coemisse : oremisse* (Paris. sec.) — au lieu de *iamcusianes: lamcusianes* (Havn.), *iancusianes* (Paris. prim.), *lacrisiones* (Paris. sec.), *lancustanes* (Codex Ambrosianus);— au lieu de *duo misceruses: duonus ceruses* (Goth., Havn., Paris, prim., Paris sec., Ambr.); — au lieu de *dun : dum* (Goth.); au lieu de *dun ianus : dunzianus* (Paris. prim., Ambr.); — au lieu de *ve vet : vevet* (Par. sec., Ambr.) et *venet* (Havn.); — au lieu de *pos : post* (Goth., Havn., Paris. prim., Ambr.);— au lieu de *empta : emta* (Havn.).

1. Dans ses *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ*, p. 75, M. Egger rapporte à titre de curiosité les traductions données de ces deux fragments par MM. Grotefend et Düntzer. Voyez ci-après, p. 71, ce que Quintilien dit de l'obscurité de ces vieux textes évidemment fort altérés.

6. Il ressort de ces divergences qu'un texte aussi altéré par les copistes ne nous apprend rien de positif sur l'orthographe de la première période; et l'on peut dire d'une manière générale que pour rechercher l'état de l'orthographe à une époque déterminée de l'antiquité latine, les manuscrits des auteurs anciens sont une source d'informations plus que douteuse, puisque aucun de ces manuscrits ne remonte avec certitude jusqu'à l'antiquité proprement dite (Voy. p. 18).

7. Divers renseignements épars dans les auteurs, les traités des grammairiens, et surtout les monuments épigraphiques sont, avec quelques papyrus, les seuls documents qui, en pareille matière, puissent fournir des indications tout à fait sûres.

Il est cependant des inscriptions dont l'autorité est à peu près nulle, comme celle qui nous a conservé le texte du Chant des Arvales. Cette inscription qui date seulement du règne d'Héliogabale et fut gravée en l'an 218 après J.-C., contient certainement plusieurs mots dont l'orthographe n'est pas conforme à celle des premiers siècles de Rome : *luæ* pour *lue* = *luem; incurrere* pour *incurere* ou plutôt *incurese; pleores* ou *pleoris* pour *pleosis,* etc. Bien d'autres altérations, qu'il est impossible de distinguer, ont pu se glisser encore dans ce vieux texte; car il est probable que le Chant des Arvales était, pour les Romains du temps d'Héliogabale, aussi inintelligible que le Chant des Saliens pour les contemporains de Quintilien : *Saliorum carmina vix sacerdotibus suis intellecta. Sed illa mutari vetat religio ; et consecratis utendum est* (I, VI, 40). Il est vrai que la religion défendait d'y rien changer; mais les changements se font inévitablement et comme d'eux-mêmes dans les paroles qu'on répète sans les comprendre :

8. Voici, tel qu'il nous est parvenu, le texte de ce vieux chant :

Chant des Frères Arvales.

TEXTE MÊME DE L'INSCRIPTION [1] Les barres marquent la fin des lignes dans l'original).	TRANSCRIPTION DE MOMMSEN (Les lettres qui manquent dans l'inscription sont restituées, et le texte est disposé en forme de vers).
.... ENOS LASES IVVATE |	Enos, Lases, juvate,
NOS LASES IVVATE	Enos, Lases, juvate,
ENOS LASES IVVATE	Enos, Lases, juvate.
NEVE LVAERVE MARMA SINS INCVRRERE IN PLEORES	Neve luæ rue, Marma, sins incurrere in pleores;
NEVE LVERVE MARMAR | NS INCVRRERE IN PLEORIS	Neve lue rue, Marmar, sins incurrere in pleoris;
NEVE LVERVE MARMAR. SERS INCVRRERE IN PLEORIS	Neve lue rue, Marmar, sers incurrere in pleoris;
SATVR. FVRERE MARS LIMEN | I. STA. BERBER	Satur fu, fere Mars. Limen sali. Sta. Berber;
SATVR. FV FERE MARS LIMEN SALI STA BERBER.	Satur fu, fere Mars. Limen sali. Sta. Berber;
SATUR FV FERE MARS LIMEN SAII SIA BERBER |	Satur fu, fere Mars. Limen sali. Sta. Berber.
VNIS ALTERNEI ADVOCAPIT CONCTOS	Semunis alternei advocapit conctos;
SEMVNIS ALTERNEI ADVOCAPIT CONCTOS	Semunis alternei advocapit conctos;
SIMVNIS ALTERNIE ADVOCAPIT | OS	Simunis alternei advocapit conctos.
ENOS MARMOR IVVATO	Enos, Marmor, juvato;
ENOS MARMOR IVVATO	Enos, Marmor, juvato;
ENOS MARMOR. IVVATO	Enos, Marmor, juvato.
TRIVMPE TRIVMPE TRIVMPE TRIVM | VMPE	Triumpe; Triumpe; Triumpe; Triumpe; Triumpe[2].
(C. I. L. vol. 6, 1re partie, n° 2104)	(C. I. L. vol. 1, n° 28).

1. Cette inscription est gravée sur les deux côtés d'une plaque de marbre qui paraît avoir servi de table ou de banc dans le bois sacré des Arvales : Ritschl en a donné le *fac-simile* dans ses *Priscæ latinitatis monumenta epigraphica* (pl. XXXVI). Elle fut trouvée en 1778, à Rome, en creusant les fondations d'une

9. Quant aux fragments des Lois des Douze Tables, ils sont épars dans les ouvrages d'écrivains appartenant à toutes les époques, et l'orthographe primitive en a été généralement rajeunie.

Deuxième Période.

10. La deuxième période s'étend depuis le commencement du troisième siècle avant J.-C. jusqu'à l'année 240. Elle est caractérisée par la réforme d'Appius Claudius Cæcus.

Ce personnage, censeur en 312, et deux fois consul, en 307 et en 296, grand homme d'État, savant jurisconsulte et puissant orateur, fut le premier Romain qui s'occupa d'études grammaticales ; et c'est à lui qu'il faut attribuer l'adoucissement de S en R entre voyelles. Dès lors les formes comme *fœdesum, meliosem*, *asenam, Lases, Fusia, Spusia, Valesia*, etc. disparaissent, et sont remplacées par *fœderum, meliorem, arenam, Lares, Furia, Spuria, Valeria*. L'*o* prédomine encore au nominatif et à l'accusatif singulier de la 2e déclinaison, au génitif pluriel, et à la 3e personne du pluriel des verbes où plus tard il fut remplacé par *u* ; mais l'*u* apparaît déjà, comme on le voit dans les inscriptions suivantes :

chapelle du Vatican. — 2. Selon Mommsen (C. I. L. vol. I, p. 9 et 10), voici l'explication des formes difficiles de ce chant : *enos* = *nos*, comme ἐμέ = μέ ; — *Lases* = *Lares* ; — *lux*, *lue* = *luem*, et *rue* = *ruem* (*ruinam*) ; — *pleores*, *pleoris* = *plures* (*plerosque*) ; — *Marma, Marmar* = l'osque *Mamers* (*Mars*) : — *sins* = *sinas*, et *sers* = *siris* ; — *fu* = *fue* impératif du radical verbal *fu*, (*esto*) : — *Limen sali* et la fin du vers ne s'adresse pas au dieu ; c'est un ordre qu'un Frère Arvale donne à un de ses collègues ; — *Berber* = peut-être *verbera* [*solum*] ; — *Semunis, Simunis* = *Semones* (demi-hommes et par conséquent demi-dieux) : Martianus Capella (2,156) dit ἡμιθέους *semones aut semideos* (de *se* privatif ou *se* pour *semi*, et *hemones* ou *homines*) ; — *advocapit* abréviation de *advocabitis*. — M. Egger (*Lat. serm. vet. rel. sel*) cite quatre autres interprétations plus anciennes. — Voy. § 8, SUPPLÉMENT AU CHAPITRE DE L'ORTHOGRAPHE LATINE, 5 et 6, les explications données par M. Bréal et M. L. Havet.

Épitaphe de Scipion Barbatus,

CONSUL L'AN 456 DE ROME, CENSEUR EN 464 (= 298, 290 AVANT J.-C.)

. . . . o. cn. f. scipio
. . . . cornelius. lucius. scipio. barbatus. gnaivod. patre prognatus. fortis. vir. sapiensque — quojus. forma. virtutei. parisuma fuit — consol. censor. aidilis. quei. fuit. apud. vos — taurasia. cisauna samnio. cepit — subigit. omne. loucanam. opsidesque. abdoucit [1]

Inscription de la Colonne Rostrale de Duilius.

(494 de Rome, = 260 avant J.-C. [2])

La partie imprimée en italiques est une restitution de Mommsen.

. . . . . *secest*ANO*sque*. . . . . *op-*
*sidione*D EXEMET. LECIONE*sque cartaciniensis omnis*
*ma*XIMOSQVE. MACISTR*a*TOS L*uci palam post dies*
*n*OVEM. CASTREIS. EXFOCIONT. MAC*elamque opidom vi*
*p*VGNANDOD. CEPET. ENQVE. EODEM MAC*istratud bene*
*r*EM. NAVEBOS. MARÎD. CONSOL. PRÎMOS. *ceset copiasque*
*c*LASESQVE. NAVALES. PRÎMOS. ORNAVET. PA*ravetque*
CVMQVE. EIS. NAVEBOS. CLASEIS. POENICAS. OM*nis item ma-*

1. *C. I. L.*, vol. I, nos 29 et 30; vol. VI, 1re partie, nos 1284, 1285. — Sur un sarcophage trouvé à Rome en 1780; est au Musée du Vatican. La première ligne est formée de lettres peintes en rouge; le reste est gravé. Voyez le *fac-simile* dans Ritschl : *P. L. M. E.*; pl. XXXVII. — Selon Mommsen (*C. I. L.*, vol. I, p. 16, 17), cette épitaphe, dans la forme où nous la voyons, ne serait pas contemporaine de la mort de Barbatus; ce qui le prouverait, c'est l'emploi des désinences en *us* à la place des vieilles terminaisons en *os*. Mommsen suppose que cette inscription fut d'abord peinte sur le tombeau au moment des funérailles de Scipion, qu'elle fut gravée seulement au siècle suivant, et que l'ancienne orthographe fut alors rajeunie. — Toutefois, au milieu des obscurités de ces anciens temps, il nous semble périlleux d'accepter sans réserve une pareille hypothèse. On verra plus loin combien l'orthographe était indécise à cette époque.

2. *C. I. L.*, vol. I, no 195; vol. VI, no 1300. — Plaque de marbre de Paros; est actuellement au Capitole. — Cette inscription fut trouvée à Rome, dans des fouilles faites au Forum en 1565. Si le texte remonte à l'époque de Duilius, la gravure n'en est pas aussi ancienne. Ce fait est prouvé 1° par la beauté des lettres (voy. pl. loin, le *fac-simile*), qui accuse une habileté de main bien postérieure à l'époque de la première guerre punique, et par la présence du grand I qu'on ne rencontre pas ailleurs

*x*VMAS. COPIAS. CARTACINIENSIS. PRAESENTE*d hanibaled*
DICTATORED. OL*or*OM. INALTOD MARID. PVC*nandod vicet*
*v*IQVE. NAVE*is cepe*T. CVM. SOCIEIS. SEPTER*esmom unam quin-*
*queresmos*QVE. TRIRESMOSQVE. NAVEIS. X*xx merset xiii*
*aur*OM. CAPTOM. NVMEI. . . DC
*arcen*TOM. CAPTOM. PRAEDA. NVMEI
omne. CAPTOM. AES. . . . .
. . . . *pri-*
*mosqu*OQVE. NAVALED. PRAEDAD. POPLOM *donavet pri-*
mosque CARTACINIE*nsis incen*VOS. D*uxit in*
triumpod CAPT (D'après Ritschl, pl. XCV.)

avant Sylla ; 2° par la correction d'*u* en *o* au mot *navebos* (8e ligne). Le graveur avait d'abord inscrit *bus*, par habitude, selon l'usage de son époque ; puis, la faute ayant été dissimulée sous une application de plâtre, il grava un *u* (v) à la même place. Le plâtre tombé montre aujourd'hui fort distinctement les deux lettres. On suppose que ce travail se fit sous le règne de Claude. Nous pensons qu'il y eut alors une restauration de la Colonne Rostrale, et qu'on remplaça par un nouveau marbre l'ancienne plaque gravée dont le temps avait endommagé l'inscription. Quant au texte même que nous croyons contemporain de Duilius, Mommsen (*C. I. L.*, vol. I, p. 40) le dit apocryphe : il aurait été composé par quelque philologue du commencement de l'empire, qui aurait cherché à imiter l'orthographe du cinquième siècle de Rome. Mommsen fonde sa conjecture sur ce fait que les *m* et les *s* à la fin des mots n'y sont jamais omises, contrairement à l'usage ancien, et sur l'emploi de *en* ou *in* là où l'on s'attendrait à voir *endo*. Ces raisons seraient valables si dans les inscriptions de ce temps on ne rencontrait jamais *m* ou *s* finales, mais ces lettres se lisent plusieurs fois dans les épitaphes de Scipion Barbatus et de Lucius Scipion (voy. p. 74, 75) et il est possible que dans une inscription plus soignée on ait tenu à ne pas abréger les mots. Quant à *in*, on le voit dans une autre vieille épitaphe, postérieure seulement de cinquante années environ : *lubens te in gremiu Scipio recipit* (*C. I. L.*, p. 19, n° 33), et nous ne possédons pas assez de monuments du cinquième siècle de Rome pour dire avec certitude qu'à cette époque *in* n'existait pas encore. Mais ce qui nous paraît plus concluant, c'est que Quintilien, à propos d'une question d'orthographe cite justement cette inscription (I, VII, 12) : *Latinis veteribus D plurimis in verbis adjectam ultimam, quod manifestum est etiam ex columna rostrata, quæ est Duellio in foro posita.* Si cette inscription était apocryphe, Quintilien l'aurait su, et il ne l'aurait pas citée à ses contemporains comme une autorité à l'appui d'une remarque sur les vieilles formes. Telle est du moins notre opinion. — Ritschl a donné le *fac-simile* de cette inscription : *P. L. M. E.*, pl. XCV.

Épitaphe de Lucius Scipion[1].

(consul l'an 495 de Rome, censeur en 496 = 259, 258 avant J.-C.).

cornelio. l. f. scipio
aidiles. cosol. cesor-

honc oino. ploirume. cosentiont. r(*omane*)
duonoro. optumo. fuise. viro
luciom. scipione. filios. barbati
consol. censor. aidilis. hic. fuet. a(*pud vos*)
hec. cepit. corsica. aleriaque. urbe
dedet. tempestatebus. aide. mereto(*d*)

11. Si l'on compare l'orthographe de ce temps avec celle qui fut en usage à l'époque de Quintilien, on remarque :

1° VOYELLES : E = *i*, dans *enque*, *hec*, *navaled*, *mereto*(*d*), *navebos, tempestatebus, ploirume, aidiles; exemet, fuet, dedet, ornavet, cepet.*

I = *e* dans la désinence de *cartaciniensIs*, — Sur *i* long représenté par un grand I dans *cartaciniensIs*, *prImos, marId*, voy. la note de la page 74.

O = *u* dans *consol, cosol, cosentiont, exfociont, navebos;* et le plus souvent aux nominatifs et accusatifs du singulier de la 2e déclinaison : *Cornelio*(*s*), *prImos*, *filios*, *Luciom, Samnio*(*m*), *Captom*, *poplom, viro*(*m*), *optumo*(*m*), *honc;* ainsi qu'au génitif pluriel : *olorom*, *dvonoro*(*m*)*;* quelquefois à l'accusatif pluriel de la 4e déclinaison : *macistratos ; o = u* dans *quojus* (= *cujus*); *o* = *i* dans *olorum* (= *illorum*) ;

U, pour exprimer le son intermédiaire entre l'*u* et

1. *C. I. L.*, vol. I, nos 31 et 32; vol. VI, 1re partie, nos 1286 et 1287. — Cette épitaphe est en deux parties : la première (lignes 1 et 2) trouvée à Rome en 1781 et conservée au Musée du Vatican, est surle sarcophage même ; les lettres ne sont pas gravées, mais peintes en rouge. La seconde partie est gravée sur une plaque de pierre d'Albe, trouvée à Rome en 1614, et qui est actuellement au palais Barberini. — Les restitutions en italiques sont de Mommsen. — Ritschl a donné le *fac-simile* de cette épitaphe : *P. L. M. E.*, pl. XXXVIII.

l'*i* au suffixe des superlatifs : *optumo*, *ploirume*, *maxumas*, *parisuma*.

Le groupe EI = *i* long, dans *quei*, *nunei*, *virtutei*, *castreis*, *socieis*; *ei* = *e* dans *claseis*, *naveis* ;

2° DIPHTHONGUES : AI = *æ* dans *aide*, *aidiles*, *aidilis* ; AI = *a* long dans *gnaivod*.

OI = *u* long dans *oino*, *ploirume* ;

OE = *u* long dans *pœnicas*;

OU = *u* long dans *abdoucit*, *Loucanam*.

3° CONSONNES : B de *ob* s'accommode en *p* devant *s* : *opsides*;

C = *g* dans *leciones*, *macistratos*, *exfociont*, *cartaciniensIs* (Voy. p. 9).

DV = *b* dans *dvonoro* ou *duonoro*;

D termine la désinence de l'ablatif singulier : *prædad*, *altod*, *gnaivod*, *merito(d)*, *pucnandod*, *dictatored*, *navaled*, *marid*;

M ne s'écrit généralement pas à la fin des mots : *Taurasia*, *Cisauna*, *Corsica*, *Aleria*, *Samnio* [1], *oino*, *viro*, *optumo*, *duonoro*, *omne*, *Scipione*, *urbe*, *aide*;

N, à l'intérieur d'un mot, tombe parfois devant *s* : *cesor*, *cosol*, *cosentiont*;

S finale tombe parfois aussi au nominatif singulier de la deuxième déclinaison : *Cornelio*;

Les consonnes ne se redoublent pas : *fuise*, *parisuma*, *olorum*.

4° Enfin l'orthographe est extrêmement indécise, car on trouve : *hec* à côté de *hic*: — *aidiles* à côté de *aidilis* ; — *fuet*, *cepet*, *dedet*, *exemet*, *ornavet* à côté de *fuit*, *cepit*, *subigit*, *abdoucit*; — *castreis*, *socieis* à côté de *e-is* ; —

1. Mommsen n'admet pas que *Samnio* soit un accusatif, à cause de la présence des désinences nouvelles en *us* dans cette épitaphe ; et il le croit à l'ablatif, pour *in Samnio*. L'orthographe étant restée longtemps indécise dans ces désinences, nous pensons que rien n'empêche de lire *Samnio(m)*, et d'expliquer : Il prit Taurasia, Cisauna, (et ensuite tout) le Samnium.

claseis, *naveis* à côté de *clases, navales*, et de *cartaciniensIs*; — *maxumas* à côté de *maximos*; — *cosol, cesor* à côté de *consol, censor*; — *Taurasia, ciro*, etc. à côté de *Loucanam, Luciom*; — *filios*, *Cornelio[s]*, *navebos* à côté de *Cornelius, Lucius, Barbatus, prognatus, tempestatebus*; — *enque* à côté de *in*; — *leciones, macistratos*, *exfociont*, *cartaciniensIs* à côté de *gnaivod, prognatus*, *subigit*; — *dictatored* à côté de *patre*; etc.

Troisième Période.

12. La troisième période commence en 240 avant J.-C., l'année où Livius Andronicus publia ses premiers ouvrages. Elle peut s'appeler la période de Livius Andronicus, car ce poète exerça une grande influence sur son époque par sa traduction de l'Odyssée et par ses imitations des tragédies et des comédies grecques.

Cette période se continue pendant une vingtaine d'années après la mort de Livius Andronicus (204). Elle finit à l'époque où les réformes d'Ennius commencèrent à prendre faveur, c'est-à-dire après l'année où fut publié le sénatus-consulte relatif aux Bacchanales (186).

Le sénatus-consulte sur les Bacchanales est le document le plus important que nous ayons pour établir l'orthographe de cette époque.

Epistula consulum ad Teuranos de Bacchanalibus [1]

(*écrite en* 186, *deux ans avant la mort de Plaute*).

q. marcius l. f., s(p) postumius l. f. cos. senatum consoluerunt n. octob. apud aedem duelonai. sc(ribendo) arf(uerunt) m. claudi(us) m. f., l. valeri(us) p. f., q. minuci(us) c. f.

1. Plaque de bronze trouvée en 1640 à Tiriolo, village du Brutium. Elle est au Musée Impérial de Vienne. — Ritschl en a publié le *fac-simile* : *Prisc. latinit. mon. epigr.*, pl. XVIII. — Le titre *epistula*, etc., est de Mommsen.

de bacanalibus quei foideratei esent ita exdeicendum censuere. neiquis eorum bacanal habuise velet. sei ques esent, quei sibei deicerent necesus ese bacanal habere, eeis utei ad pr(aitorem) urbanum romam venirent deque eeis rebus, ubei eorum verba audita esent, utei senatus noster decerneret, dum ne minus senatorbus c adesent, quom ea res cosoleretur. bacas vir nequis adiese velet ceivis romanus neve nominus latini neve socium quisquam, nisei pr(aitorem) urbanum adiesent isque de senatuos sententiad, dum ne minus senatoribus c adesent, quom ea res cosoleretur, jousiset. censuere.

sacerdos nequis vir eset. magister neque vir neque mulier quisquam eset. neve pecuniam quisquam eorum comoinem habuise velet neve magistratum, neve pro magistratud neque virum neque mulierem quiquam fecise velet. neve post hac inter sed conjourase neve comvovise neve conspondise, neve conpromesise velet neve quisquam fidem inter sed dedise velet. sacra in oquoltod ne quisquam fecise velet, neve in poplicod neve in preivatod neve exstrad urbem sacra quisquam fecise velet, nisei pr(aitorem) urbanum adieset isque de senatuos sententiad, dum ne minus senatoribus c adesent, quom ea res cosoleretur, jousiset. censuere.

homines plous v oinvorsei virei atque mulieres sacra ne quisquam fecise velet, neve inter ibei virei plous duobus mulieribus plous tribus arfuise velent, nisei de pr(aitoris) urbani senatuosque sententiad, utei suprad scriptum est.

haice utei in coventionid exdeicatis ne minus trinum noundinum; senatuosque sententiam utei scientes esetis — eorum sententia ita fuit : sei ques esent, quei arvorsum ead fecisent, quam suprad scriptum est, eeis rem caputalem faciendam censuere — atque utei hoce in tabolam ahenam inceideretis, ita senatus aiquom censuit; uteique eam figier joubeatis ubei facilumed gnoscier potisit; atque utei ea bacanalia, sei qua sunt, exstrad quam sei quid ibei sacri est, ita utei suprad scriptum est, in diebus x, quibus vobeis tabelai datai erunt, faciatis utei dismota sient in agro teurano. (*C. I. L.*, vol. I, n° 196.)

13. Nous voyons qu'à la fin de la troisième période les diphthongues *oi, ou* n'ont pas encore perdu de terrain: *foideratei, oinvorsei, comoinem; plous, noundinum, joubeatis, jousiset, conjourase;*

— les consonnes ne se redoublent pas encore : *Bacanal, Bacas, oquoltod; velet, facilumed, tabelai; comoinem; necesus, ese, adiese, habuise, fecise, conjourase, comvovise,*

conspondise, *conpromesise*, *dedise*, *arfuise*, *eset*, *esent*, *esetis*, *adesent*, *adieset*, *adiesent*, *jousiset*, *fecisent*;

— l'*o* ne se change jamais en *u* après *u* ou *v* : *quom*, *aiquom*, *oquoltod*; il subsiste également dans *vorto* (= *verto*) et ses dérivés : *arvorsum*, *oinvorsei*;

— le son intermédiaire entre *u* et *i* est toujours exprimé par *u* : *caputalem*, *nominus*, *necesus*, *facilumed*;

— la quatrième déclinaison fait au génitif singulier *uos* : *senatuos*;

— le nominatif pluriel de *quis* indéfini est *ques* : *sei ques*;

— on dit *adiese*, *adieset*, *conpromesise* (= *adiisse*, *adiisset*, *compromisisse*).

Mais un assez grand nombre de vieilles formes commencent à se modifier :

Orthographe ancienne :	**Orthographe nouvelle :**
1° AI : *Duelonai*, *aiquom*, *haice*, *tabelai*, *datai*.	1° AE : *aedem*.
2° EI : *quei*, *foideratei*, *sibei*, *ibei*, *ubei*, *sei*, *nisei*, *utei*, *virei*, *oinvorsei*; *eeis*, *vobeis*; *deicerent*, *inceideretis*, *exdeicatis*, *ceivis*, *preivatod*.	2° I : *sacri*, *urbani*, *Latini*, *venirent* (formes, à proprement parler, aussi anciennes que celles en *ei*, mais qui plus tard seront les seules usitées).
3° EI : *nei*.	3° E : *ne*, *neve*.
4° EIS (nomin. et accus. plur.) : point d'exemple dans le sénatus-consulte.	4° ES : *mulieres*, *scientes*. (Observation analogue à celle du n° 2. — Voy. p. 40, 6°.)
5° E : *si-ent*.	5° I : *poti-sit*; *fuit*, *censuit*.
6° O (dans les radicaux) : *tabolam*; *cosoleretur*, *consoluerunt*.	6° U (dans les finales, après toute autre lettre que l'*u* ou le *v*) : *Marcius*, *Postumius*, *senatus*, *Romanus*; *senatoribus*, *mulieribus*, *re-*

	bus, diebus, duobus, tribus, quibus; magistratum, virum, socium, noundinum, urbanum, trinum, scriptum, faciendum, exdeicendum, arvorsum; eorum; erunt.
7° U (pénultième du gérondif) : point d'exemple dans le sénatus-consulte.	7° E : *faciendum, exdeicendum.*
8° D archaïque final : *sententiad, ead, oquoltod, poplicod, preivatod, sed, coventionid, magistratud, suprad, exstrad, facilumed.*	8° Suppression du D archaïque final : *agro, Teurano.*
9° Point d'accommodation : *conpromesise;* et contrairement à l'euphonie : *exdeicendum, dismota.*	9° Accommodation : *conjourase, conspondise;* les formes suivantes ne persisteront pas longtemps : *arfuise, arvorsum.*
10° Suppression de *s* et *m* finales : point d'exemple dans le sénatus-consulte.	10° *Marcius, Postumius, magistratum, aiquom,* etc.

14. Enfin ce fut pendant cette période que Spurius Carvilius Ruga vulgarisa le signe G pour représenter la gutturale douce. — Voyez au § 8, SUPPLÉMENT AU CHAPITRE DE L'ORTHOGRAPHIE LATINE, n° 1, le *fac-simile* de l'as libral de Lucéria et la légende qui s'y rapporte.

Plaute, né vers 254 et mort en 184, avait environ 14 ans au moment où Livius Andronicus publiait ses premiers ouvrages. Il dut faire ses débuts de poète comique vers la fin de la première moitié de cette troisième période. Aussi l'orthographe de Plaute eut-elle

probablement un caractère encore plus ancien que celle du sénatus-consulte relatif aux Bacchanales ; et les éditeurs modernes de ce poète, en lui attribuant une orthographe relativement peu archaïque, restent bien en-deçà de la vérité.

Quatrième Période.

15. La quatrième période est celle d'Ennius (né en 239 avant J.-C. et mort en 169). Ennius est un des écrivains qui contribuèrent le plus à la formation de la langue. Jusqu'à lui la quantité de certaines syllabes était restée flottante ; il l'assujettit à des lois métriques sévères qu'il emprunta à la prosodie grecque. Les règles étroites dans lesquelles il enferma l'hexamètre latin prévinrent l'apocope ou l'affaiblissement des finales ainsi que la chute des brèves atones qui tendaient à disparaître au milieu des mots. Avant lui les consonnes ne se redoublaient pas dans l'écriture : *nulla geminabatur litera in scribendo ; quam consuetudinem Ennius mutavisse fertur* (Festus, au mot *Solitaurilia*). Il répandit l'usage du redoublement, moyen efficace d'assurer à la voyelle précédente le maintien de sa prononciation et de sa quantité. Toutefois, à côté de ces mesures conservatrices, il faut remarquer qu'Ennius consacra par l'écriture la suppression du *d* archaïque final ; SVPRAD, MERITOD, MARID, SENATVD devinrent *supra, merito, mari, senatu*. En outre, quand deux voyelles étaient réunies par synizèse, il n'en écrivait qu'une seule ; par exemple *sas* pour *suas, sis* pour *suis* : *Virgines nam sibi quisque domi Romanus habet sas* (Festus, au mot *Sas*) ; *Postquam lumina sis oculis bonus Ancus reliquit* (Festus, au mot *Sos*).

Ce fut pendant la quatrième période, que Caton, né en 234 et mort en 149, écrivit ses ouvrages ; la

composition des premiers livres des *Origines* n'est pas antérieure, dit Mommsen (*Hist. rom.*, III, XIV), à l'an 586 de Rome = 168 avant J.-C.

Térence, né en 196 ? et mort en 159, composa ses comédies, dans l'espace des dix années qui suivirent la mort d'Ennius[1].

Cinquième Période.

16. La cinquième période est l'époque où florissaient les poètes L. Attius ou Accius (né en 170, mort en 104 avant J.-C.) et C. Lucilius (148-103). Ces deux écrivains eurent à cœur de maintenir et de continuer les doctrines d'Ennius, qui ne furent vraiment adoptées du public que dans cette cinquième période. Dans leurs efforts pour fixer la prononciation et l'orthographe latines, ils allèrent beaucoup plus loin que leur devancier.

17. Attius voulait que l'écriture distinguât, en les redoublant, les voyelles *a*, *e*, *u* longues des voyelles *a*, *e*, *u* brèves, comme le rapportent Vélius Longus (P., 2220 ; K., 55), et Térentius Scaurus, qui dit (P., 2255 ; K., 18) : *Accius geminatis vocalibus scribi natura longas syllabas voluit*[2]. On trouve en effet dans les inscriptions de son temps des voyelles ainsi redoublées : PAASTORES, FEELIX, JUUS. Il prétendit aussi faire l'assimilation de *n* avec les gutturales : *aggulus* pour *angulus ; agcora* pour *ancora*. Toutefois cette innovation modifiait seulement l'orthographe, car elle ne faisait que conformer l'écriture à la prononciation en usage. (Voy. p. 49.)

18. Lucilius combattit le système d'Attius : il trouvait inutile de redoubler les voyelles longues *a*, *e*, *u*. D'un autre côté, il distinguait deux sortes d'*i* longs, l'un au son grêle (I *tenue*), l'autre au son plein (I *pingue*). Il entendait un I *tenue* à la terminaison du génitif sin-

1. Sa première comédie, l'*Andrienne*, fut représentée en 166. — 2. Peut-être Attius ne fut-il sur ce point qu'un vulgarisateur. Voy. Boissier, *Revue archéologique*, 1869. — Mais la question ne nous paraît pas résolue.

gulier des mots de la 2e déclinaison, ainsi qu'au datif singulier des pronoms; et il exprimait ce son par un simple *i* : *pupilli, pueri, illi, uni*. Au contraire il trouvait un I *pingue* dans les désinences du nominatif et du vocatif pluriels, ainsi qu'au datif des noms de la 3e déclinaison, et il le représentait par *ei* : *puerei, illei*, *furei*. Il remarquait également une différence dans le son de l'*i* long de certaines racines, comme par exemple dans *pīla*, javelots, qu'il écrivait *peila*, et *pīla*, mortier, où il mettait simplement un *i* : *pila*.

Voici du reste ce que dit à ce sujet Vélius Longus (P. 2220; K., 56) : *Alii quorum est Lucilius, varie scriptitaverunt : siquidem, in iis quæ producerentur, alia per* I *longam, alia per* E *et* I *notaverunt, velut differentia quædam separantes; ut cum diceremus* VIRI, *si essent plures*, *per* E *et* I *scriberemus; si vero esset unius* VIRI, *per* I *notaremus; et Lucilius in nono* :

« JAM PUEREI VENERE : E *postremum facito atque* I,
Ut puerei plures fiant; I *si facis solum,*
PUPILLI, PUERI (*et*) LUCILI *hoc unius fiet*. »

Item : « HOC ILLI FACTUM EST UNI : *tenue hoc facies* I.
HÆC ILLI FECERE : *adde* E, *ut pinguius fiat*. »

Idemque PEILA, *quibus milites utuntur, per* I *et* E *scribenda existimat; at* PILAM *qua pinsitur*, *per* I. *Hoc mihi videtur supervacaneæ esse observationis.*

Quintilien (I, VII, 15) qui blâme aussi cette distinction trop minutieuse, cite en outre le vers suivant où Lucilius indique l'orthographe du datif de la 3e déclinaison :

« MENDACI FURI*que addes* E, *quum dare* FUREI
Jusseris. »

Térentius Scaurus (Putsch, p. 2255; Keil, p. 19) a conservé ces quatre vers :

MILLE *hominum, duo* MEILIA; *item hisce utroque opus* MEILES,
MEILITIAM; *tenues* I, PILAM *qua ludimus;* PILUM
Quo pinsunt, tenues I; *plura hæc feceris* PILA ;
Quæ jacimus, addes E, PEILA, *ut plenius fiat.*

19. SPÉCIMEN DE L'ORTHOGRAPHE LATINE AU TEMPS D'ATTIUS ET DE LUCILIUS

Table de Bantia

(Fragment d'un texte de loi trouvé à Bantia[1], et dont la date incertaine flotte entre les années 621 et 636 après la fondation de Rome = 133, 118 avant J.-C.)

Ligne 17. — . . . . de *castorus* palam *luci* in forum *vorsus* et eidem in diebus v apud q(uaestorem) *jouranto* per jovem deosque . . . . ebit facturum, neque sese *advorsum* h(ance) l(egem) facturum scientem d(olo) m(alo), neque *seese* facturum neque *intercesurum*. . . . . *ei* ex h(ace) l(ege) non *jouraverit*, is magistratum *inperiumve nei* petito *neive* gerito *neive* habeto *neive* in senatu. . . . . ni quis sinito *neive* eum censor in senatum legito. *quei* ex h(ace) l(ege) *joudicaverit* is facito apud q(uaestorem) urb(anum). . . . . riptum *siet*; quaestorque ea nomina accipito et eos *quei* ex h(ace) l(ege) apud *sed jourarint* facito in *taboleis*. . . . . am *deixerit* post hance legem rogatam, eis in diebus x *proxsumeis*, quibus quisque . . . . *jouranto* apud quaestorem ad aerarium palam *luci* per jovem de. . . . e penate. . . . . e *advorsum hance* legem facturum esse, neque *seese*, ...

FORMES A REMARQUER DANS LE RESTE DE L'INSCRIPTION

AI = Æ : *aid(ilis)* à coté de *praedes*.
EI à l'intérieur des mots : *deicito*.

[1] Plaque de bronze, gravée d'un côté en langue latine, de l'autre en langue osque. Trouvée en 1790 dans les ruines de Bantia (aujourd'hui *Oppido*), en Lucanie, elle est au Musée de Naples. — Dans cette inscription comme dans les inscriptions suivantes les mots en italiques sont les formes à remarquer. Les lettres entre parenthèses servent à expliquer les abréviations du texte original; les lacunes sont marquées par des points. — Voyez dans le *Corpus* (vol. I, nº 197), la restitution de Mommsen. — Nous avons suivi le texte du *fac-simile* de Ristchl (*Prisc. latinit. mon. epigr., pl.* XIX), il diffère un peu du texte de Mommsen, qui porte *jurarint* au lieu de *jourarint*, par exemple.

EI final : *queiquomque* (nom. sing.), *quei* (nom. pl.), *queique* (= *quisque*), *quasei sei, plebei*ve scito, *leegei* (dat.) à côté de *e-idem* (nom. pl.) *ei* (dat.), *quanti, plebi*ve *scito, dari, deferri, condumnari.*

O à l'intérieur des mots = U : *popolom, poplico, poplice, hoice, queiquomque*, (*den*)*ontiari;* = E : *advorsus.*

OU = U *joudex*, *joudicio*, *joudicetur, jouranto.*

U = I : *testumonium.*

U = E : *condumnari* à côté de *condemnatus.*

VOYELLES REDOUBLÉES : *haace, huui, leegei* à côté de *lege.*

CONSONNES NON REDOUBLÉES : *sufragium.*

QU et Q = C : *queiquomque, pequniam.*

X renforcé par S : *lexs, proxsumeis*, *taxsat, exsigito* à côté de *deixerit.*

ASSIMILATION NON FAITE : *inrogare.*

Sententia Q. M. Minuciorum inter Genuates et Viturios[1].

(637 après la fondation de Rome = 117 avant J.-C.)

q. m. *minucieis* q. f. *rufeis* de *controvorsieis* inter *genuateis* et *veiturios inre* praesente cognoverunt, et coram inter eos *controvosias composeiverunt*, et qua lege agrum possiderent et qua *fineis* fierent *dixserunt*. eos *fineis* facere terminosque statui *juserunt; ubei* ea facta essent, romam coram venire *jouserunt*. romae coram sententiam ex *senati* consulto dixerunt *eidib*(us) decemb(ribus) l. caecilio q. f. q. *muucio* q. f. co(n)s(ulibus).
qua ager privatus *casteli* viturium est, quem agrum eos vendere heredemque sequi licet, is ager vectigal(is) *nei siet*. langatium *fineis* agri privati. ab rivo infimo, qui oritur ab *fontei* in mannicelo ad *flovium* edem; ibi terminus stat. inde *flovio suso vorsum inflovium* lemurim. inde *flovio* lemuri *susum* usque ad *rivom* comberane(am). inde rivo comberanea *susum* usque ad *comvalem* caeptiemam; ibi *termina* duo stant circum viam postumiam. ex eis terminis recta regione *inrivo* vendupale. ex rivo vindupale *inflovium* neviascam. inde *dorsum fluio* neviasca in *flovium* procoberam. inde *flovio* procoberam deorsum

1. *C. I. L.*, vol. I. n° 199. — Table de bronze trouvée en 1507 dans la vallée de la Polcevera, près de Gênes.

usque ad *rivom* vinelascam *infumum ; ibei* terminus stat. inde sursum rivo recto vinelesca; *ibei* terminus stat propter viam postumiam. inde alter trans viam postumiam terminus stat. ex eo termino, *quei* stat trans viam postumiam, recta regione *infontem* in manicelum. inde deorsum rivo, *quei* oritur ab fonte *enmanicelo*, *adterminum quei* stat ad *flovium* edem.

agri *poplici* quod langenses *posident, hisce finis* videntur esse. ubi comfluont edus et procobera, *ibei* terminus stat. inde ede *flovio sursuorsum* in montem lemurino *infumo; ibei* terminus stat. inde *sursumvorsum* jugo recto monte lemurino; *ibei* termin.s stat. inde *susum* jugo recto lemurino; ibi terminus stat *inmonte* pro cavo. inde sursum jugo recto *inmontem* lemurinum summum; ibi terminus stat. inde sursum jugo recto *incastelum*, quei vocitatust alianus; *ibei* terminus stat. inde sursum jugo recto in montem joventionem; ibi terminus stat. inde sursum jugo recto in montem *apeninum,quei* vocatur boplo; *ibei* terminus stat. inde *apeninum* jugo recto *inmontem* tuledonem; *ibei* terminus stat. inde deorsum jugo recto *inflovium* veraglascam *inmontem* berigiemam *infumo;* ibi terminus stat. inde sursum jugo recto *inmontem* prenicum; ibi terminus stat. inde *dorsum* jugo recto in *flovium* tulelascam; ibi terminus stat. inde sursum jugo recto blustiemelo in montem claxelum; ibi terminus stat. inde deorsum *infontem* lebriemelum; ibi terminus stat. inde recto rivo eniseca *inflovium* porcoberam; ibi terminus stat. inde deorsum in *floviom* porcoberam, *ubei conflovont flovi* edus et porcobera; ibi terminus stat.

quem agrum *poplicum* judicamus esse, eum agrum castelanos langenses veiturios po..dere fruique videtur oportere. pro eo agro vectigal langenses *veituris inpoplicum* genuam dent in *anos* singulos vic(toriatos) n(ummos) cccc. sei langenses eam *pequniam* non dabunt neque satis facient *arbitratuu* genuatium, quod per genuenses mo.a non fiat, quo *setius* eam *pequniam acipiant :* tum quod in eo agro natum erit frumenti partem vicensumam, vini partem sextam langenses *inpoplicum* genuam dare debento in annos *singolos*.

quei intra eos *fineis* agrum *posedet* genuas aut viturius, *quei* eorum *posedeit* k. sextil(ibus) l. *caicilio* q. *muucio* co(n)s(ulibus), eos ita *posidere* colereque liceat. e.s, *quei posidebunt*, vectigal langensibus pro portione dent ita uti ceteri langenses, qui eorum in eo agro agrum *posidebunt* fruenturque. praeter ea in eo agro *niquis posideto* nisi de majore parte langensium *veituriorum* sententia, dum ne alium intro *mitat* nisi genuatem'ant *veiturium* colendi causa. quei eorum *demajore* parte langensium *veiturium* sententia ita non parebit, is eum agrum *nei* habeto *nive fruimino*.

quei ager *compascuos* erit, in eo agro quo minus pecus .ascere genuates *veituriosque* liceat ita *utei incetero* agro genuati compascuo, *niquis* prohibeto, *nive* quis vim facito, *neive* prohibeto quo minus ex eo agro ligna materiamque sumant utanturque. vectigal anni primi k. *januaris* secundis *veturis* langenses *inpoplicum* genuam dare debento. quod ante k. januar(ias) primas langenses fructi sunt eruntque, vectigal *invitei* dare *nei* debento.

prata quae fuerunt *proxuma* faenisicei l. caecilio q. *muucio* co(n)s(ulibus) in agro *poplico*, quem *vituries* langenses *posident* et quem odiates et quem dectunines et quem *cavaturineis* et quem mentovines *posident*. ea prata, invitis langensibus et odiatibus et *dectuninebus* et cavaturines et mentovines, quem quisque eorum agrum *posidebit*, *inviteis* eis *niquis sicet nive* pascat *nive* fruatur. *sei* langueses aut odiates aut dectunines aut cavaturines aut mentovines *malent* in eo agro alia prata *inmittere* defendere sicare, id uti facere liceat, dum ne ampliorem modum pratorum habeant, quam proxuma aestate habuerunt fructique sunt.

vituries *quei controvorsias* genuensium ob *injourias* judicati aut damnati sunt, *seiquis invinculeis obeas* res est, eos *omneis solvei mittei* leiber...ique genuenses videtur oportere ante *eidus sextilis* primas.

seiquoi de ea re *iniquom* videbitur esse, ad nos adeant primo quoque die et ab omnibus *controversis* i. thono publ li. leg(ati) mogo meticanio meticoni f(ilius), plaucus peliani(o) pelioni f(ilius).

20. Si l'on compare les deux inscriptions précédentes aux monuments des autres périodes, on remarquera :

— le vieux génitif en *us* de la 3e déclinaison : *Castorus*, forme destinée à disparaître bientôt ;

— la diphthongue si ancienne, *ou*, dans un certain nombre de mots, comme *jouranto*, *joudex*, *injourias*, *jouserunt*, etc. ;

— l'*o* de la désinence : *popolom*, *floriom*, *ricom*, *iniquom*; *compascuos*; *conflovont* et *comfluont*, formes déjà très rares, à côté des formes nouvelles en *u* qui sont prédominantes ;

— l'*o* du radical dans *poplico*, *poplice*, *taboleis*, *hoice*, etc. où il ne tardera pas à se transformer en *u* ; et dans *vorsus*, *advorsus*, *advorsum*, *controvorsias*, où Scipion l'Africain passe pour l'avoir le premier remplacé par un *e* : *versus*

(Quintilien, I, VII, 25), mais où il durera longtemps encore;

— *s* après *x*, pour en fortifier le son sifflant dans *lexs*, *proxsumeis*, *dixserunt*, etc., manière d'écrire qui deviendra rare sous l'empire, mais qui ne disparaîtra jamais complètement : on en trouve encore des exemples même dans les inscriptions du temps de Domitien : *faxsis*;

— l'*u* pour exprimer le son intermédiaire entre *u* et *i* dans *testumonium* et au superlatif : *proxsumeis*, *proxuma*, *infumo* à côté de *infimo*. Il ne sera généralement remplacé par *i* qu'au commencement de l'empire; et Quintilien (I, VII, 21) rapporte comme une tradition que l'on changea cet *u* en *i* pour la première fois dans une inscription du temps de Caligula (Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, p. 28);

— la vieille diphthongue *ai* dans l'abréviation *aid* pour *aidilis* = *ædilis* et dans *Caicilio* : cette diphthongue est déjà fort rare. — Il semble que Claude ait voulu la remettre en usage (Voy. les inscriptions de la fin de la septième période);

— le groupe *ei* fort en faveur précisément à cette époque, et qui ne deviendra rare qu'après Auguste;

— le redoublement des voyelles, pour marquer qu'elles sont longues, invention d'Attius : *haace*, *leegei*, *seese*, *huuci*, *arbitratuu*, *Muucio*;

— enfin, malgré l'usage, nouveau, il est vrai, de redoubler les consonnes, l'emploi d'une seule *f* dans *sufragium*, d'une seule *s* dans *intercesurum*, *jouserunt*, et à la pénultième de *jousisse*, à cause de la diphthongue *ou*, qui suffit à indiquer et qui maintient la longueur de la première syllabe. Quintilien (I, VII, 21) parle de *jussi* écrit anciennement par une seule *s*; et il dit implicitement que cette ancienne orthographe se modifia vers l'époque de Cicéron : *Paulum superiores* (*Cicerone et Virgilio*) *illud*, *quod nos gemina S dicimus*, JUSSI, *una dixerunt*.

Sixième Période.

21. L'ouverture de la sixième période correspond au mouvement d'extension considérable que prit la langue latine, quand l'heureux succès de la guerre sociale assura aux Romains la possession de l'Italie. Cette période s'étend de l'an 88 avant J.-C. à l'avènement d'Auguste.

Elle se subdivise en trois époques, dont chacune est marquée par des progrès nouveaux dans l'orthographe.

PREMIÈRE ÉPOQUE

22. A l'époque de Sylla (88 à 78 avant J.-C.), on est toujours préoccupé de trouver un signe particulier pour exprimer l'*i* long par nature. Celui qu'on imagine alors, c'est un I plus grand que l'i ordinaire et dépassant de beaucoup le haut des autres lettres[1] (Voy. le *fac-simile* à la fin de ce chapitre).

Ce grand I depuis Sylla se rencontre fréquemment dans les inscriptions de toutes les époques, jusqu'aux dernières années de l'empire.

C'est ainsi qu'on voit dans des inscriptions du temps d'Auguste dIvI, popvlI, romanI, solI, commigrarI, etrvscIs, devictIs, aeqvIs, volscIs, svbactIs (*C. I. L.*, vol. 6, 1re partie, n° 702. et vol. 1, n° 32); de Caligula (*C. I. L.*, vol. 6, 1re partie, n° 2028) : collegI, avgvstI, natalI, vovI, argentI, dIae, salvtI, iovI, ivnonI, corvInvs, statIlivs ; et (n° 2030) : pIso, conlegI, magisterI ; dans une autre du temps de Marc-Aurèle (n° 1377) : dIvI, verI, antonIno, dIvo, legionarI, legionI, prImæ, pvrIs, minervI, stlItibvs, traianI, etc., etc.

1. Il ne faut pas confondre ce grand I, exprimant la voyelle longue, avec celui qui sous l'empire servit quelquefois à représenter l'*i* consonne : *j*, et dont nous avons parlé plus haut (voy. p. 10).

Mais dès le commencement du second siècle après J.-C., on rencontre souvent le grand I avec la valeur d'un *i* bref : In[1], sous Trajan (*C. I. L.*, vol. 6, 1re p. nº 2074); In, Ibi, sous Adrien (nº 2079) ; In, Item (et, avec la valeur d'un *j*, Ivvate), sous Marc-Aurèle (nº 2104); avrelIo, sous Marc-Aurèle (nº 1377), etc. Il n'est plus alors qu'une variante de l'i ordinaire, de même qu'on voit Y pour y, L pour l, R pour r, F pour f, T pour t, V pour v, etc., dans les inscriptions de la décadence : tetrastYlo (nº 2079); iLLi, miLitarem (nº 1724), pRaeFecTvs, reVocavit (nº 1728).

23. Du reste à l'époque où le grand I servait exclusivement à représenter l'*i* long, l'emploi n'en fut jamais bien régulier.

Ainsi, pour revenir à notre sixième période, du temps de Sylla, à côté d'inscriptions de ce genre :

L. CORNELIO. L. F
SVLLAE. FELIcI
DIcTATORI
vIcvs. LACI. FVND[2] = *vicus laci* (pour *lacus*) *Fundani*,

on en voit d'autres où l'*i* long est toujours exprimé soit par *ei*, soit par l'*i* ordinaire :

. CORNELIO. L. F.
SVLLAE FE.LEICI
DICTATORI
LIBERTINI[3]

24. Dans les inscriptions suivantes, que nous donnons comme spécimen de l'orthographe latine à cette époque, on voit aussi l'*i* long exprimé par le groupe *ei* ou par l'*i* ordinaire, et non par le grand I.

1. *In* par un grand I est déjà sur le monument d'Ancyre (II, 21, pl. 1, éd. Mommsen). — 2. *C. I. L.*, vol. 1, nº 584 : Piédestal en pierre de Tibur, trouvé en 1875 à Rome sur le Quirinal; est actuellement au Musée de Naples. — 3. *C. I. L.*, vol. 1, nº 585.

Lex Cornelia de xx quæstoribus [1].

(673 après la fondation de Rome = 81 avant J.-C.; année où Cicéron prononça son discours *Pro Quintio.*)

Ligne 1 (un fragment considérable est perdu)—. . . . . qu(aestorem) urb(anum) *quei* aerarium provinciam optinebit, eam mercedem deferto; quaestorque, *quei* aerarium provinciam optinebit, eam *pequniam* ei scribae *scribeis* que heredive ejus solvito id que ei sine fraude sua facere liceto, quod sine malo *pequlatuu* fiat, *olleis*que hominibus eam *pequniam* capere liceto. co(n)s(ules) *quei* nunc sunt, *iei* ante k. *decembreis* primas de eis, *quei* cives *romanei* sunt, viatorem unum legunto, *quei* in ea decuria viator appareat, quam decuriam viatorum ex *noneis* decembribus *primeis* quaestoribus ad aerarium apparere oportet oportebit.

Plus bas.— sirempsque eis praeconibus deque eis praeconibus quaestori omnium rerum *juus* lexque esto, *quasei sei* ei praecones in eam decuriam in tribus praeconibus antea *lectei sublectei* essent, quam in quisque decuriam eorum ex hac lege praeco lectus erit.

quos *quomque* quaestores ex lege *plebei*ve scito viatores legere sublegere oportebit, ei quaestores eo jure ea lege viatores III legunto sublegunto, quo jure qua lege q(uaestores), *quei* nunc sunt, viatores III legerunt sublegerunt. — etc., etc., etc...

FORMES A REMARQUER DANS LE RESTE DE L'INSCRIPTION

EI final : *utei;* — *queiquomque* erit, *ceterei, solitei, institutei* sunt, *praeconei* à côté de *quaestori;* — *accipei, darei, legei.*

EIS final au datif ou à l'ablatif : *secundeis, tertieis, decurieis, cetereis, legundeis, sublegundeis* à côté de : in *e-is*; — au nominatif ou à l'accusatif pluriel : *omneis* à côté de *praecones, viatores, leges.*

I = E: sub *legi* à côté de ex hac *lege*, quo *jure.*

U = E : *legundeis, sublegundeis.*

U = I : *proxume.*

O = U ; et QU = C : *queiquomque*, *quojus.*

VOYELLES REDOUBLÉES : *juus* (2 fois) à côté de *jus; aacetereis* (= *a ceteris*).

CONSONNES REDOUBLÉES : *quattuor.*

ACCOMMODATION : *tantundem.*

1. *C. I. L.*, vol. 1, nº 202. Plaque de bronze trouvée à Rome dans les ruines du temple de Saturne au bas du mont Tarpéien. Transportée d'abord au Musée Farnèse, à Rome, elle est actuellement au Musée de Naples. — Voy. le *fac-simile* de Ritschl : *P. L. M. E.*, pl. XXIX.

Autre inscription[1]

(probablement de la même année).

communi restituto in majorem *leiber*. . . . . roma *jovei* capitolino et *poplo* romano. . . . . . . *benivolentiae benificique caussa* erga lucios ab commun. [2]...

Epistula praetoris ad Teiburtes[3].

(de 676 après la fondation de Rome, selon Mommsen, 78 avant J.-C., année de la mort de Sylla.)

l. cornelius cn. f. pr(aetor) sen(atum cons(uluit) a d. iii nonas maias sub aede *kastorus*. scr(ibendo) adf(uerunt) a. manlius a. f. sex. julius..... l. postumius s(p.) f.

quod *teiburtes* v(erba) f(ecistis) quibusque de rebus vos purgavistis, ea senatus animum *advortit*, ita *utei aequom* fuit. nosque ea ita audiveramus, ut vos *deixsistis vobeis nontiata* esse. ea nos animum nostrum non *in doucebamus* ita facta esse propter ea quod *scibamus* ea vos merito nostro facere non potuisse, neque vos dignos esse *quei* ita faceretis neque id *vobeis* neque rei *poplicae vostrae oitile* esse facere. et postquam *vostra* verba senatus audivit, tanto magis animum nostrum *indoucimus*, ita *utei* ante arbitrabamur, de *eieis* rebus *af vobeis* peccatum non esse. *quonque* de *eieis* rebus *senatuei* purgati estis, credimus vosque animum *vostrum indoucere* oportet, item vos populo romano purgatos fore.

25. Dans les trois inscriptions qui précèdent, on remarquera :

— *optinebit*, accommodation conforme à la prononciation, dit Quintilien (I, VII, 7), mais contraire à l'éty-

1. De 673 après la fondation de Rome, selon la conjecture de Mommsen (*C. I. L.*, vol. 1, n° 589). — Trouvée à Rome.— 2. Suit la traduction en grec.

3. Visconti pense que cette lettre fut écrite pendant la guerre sociale. Mommsen dit qu'elle est peut-être de 78 avant J.-C., et qu'il s'agit de soupçons relatifs à quelque entente avec Sertorius. — Trouvée à Tibur; gravée sur une plaque de bronze. *C. I. L.*, vol. 1, n° 201.

mologie : B *litteram ratio poscit, aures magis audiunt* P ;

— *quonque, af vobeis*, accommodations également conformes à la prononciation, mais qui ne furent pas admises dans l'écriture, quand l'orthographe latine fut régulièrement constituée ;

— *pequniam* à côté de *pecuniam.* — Dès les temps les plus anciens, *c* et *qu* furent souvent remplacés par *q*, surtout quand la voyelle suivante était un *u* : *pequdes*, *persequtio* (loi Thoria), *pequlatuu* (voy. *u* après *q*, p. 29) ;

— *olleis* : pareille forme est employée quelquefois encore par Virgile : *Olli subridens divum pater atque hominum rex. En.*, I, 254 ;

— *quosquomque*, *æquom ; advortit, vostræ :* on verra plus loin que l'ancien *o*, pour *u* ou pour *e*, se conserva longtemps après *u* et *v*. De même *quojus* = *cujus.*

— *poplo* pour *popolo ;* syncope de l'ancien *o* qui va bientôt se changer en *u*.

— *caussa* : c'était l'orthographe habituelle de Cicéron et de Virgile ; leurs manuscrits autographes en font foi, dit Quintilien (I, VII, 20). Ils écrivaient aussi *cassus*, etc. (Voy. à la fin de ce volume le chapitre intitulé REDOUBLEMENT DES CONSONNES.)

—*benivolentiæ, benifici*, formes qui restèrent longtemps en usage. (Voy. nos inscriptions de Pompéies : *benivolentibus felice*[*s*], p. 19.)

— *nontiata* pour **noventiata*, dérivé de *novus*. *Ov* est devenu *ou*, d'où *nountiata*, comme *noundinum*. *Ou* s'est changé tantôt en *o : nontiata*, comme *nondinum*, *nonæ* ; tantôt en *u : nuntiata*, comme *loumen, lumen ; joubeo*, *jubeo*, etc. — Les formes *nuntiata*, *nuntiare*, *nuntius*, etc. furent les seules que l'usage consacra dans la suite.

— *indoucere*, *oitile*, formes déjà très rares à cette époque, et sur le point de disparaître.

— *juus*, *aacetereis*, *pequlatuu*, avec redoublement de la voyelle pour en marquer la longueur.

— *eieis* : dans ce mot, le groupe *ei*, à la dernière syllabe, marque la longueur du son *is*; à la première, il exprime le son intermédiaire entre l'*i* et l'*e*. Comparez les formes postérieures *i-is* ou *e-is*.

DEUXIÈME ÉPOQUE

26. Pendant les vingt années qui suivent la mort de Sylla (78 à 58 avant J.-C.), c'est-à-dire environ depuis les débuts de Cicéron au forum jusqu'au commencement de la guerre des Gaules, on voit disparaître beaucoup de formes anciennes, telles que les génitifs en *us* de la 3e déclinaison : *hominus* (*C. I. L.*, vol. I, n° 196, 8), *Castorus* (n° 107), *Cererus* (n° 566, 568), etc., et les nominatifs pluriels terminés par *s* à la 2e déclinaison : *magistreis*, *vireis*, *isdem*, *duomvires*, etc.

On voit en même temps se généraliser l'usage des consonnes aspirées *ph*, *th*, *ch*, dans les mots tirés du grec, comme *triumphus*, *thesaurus*, *machina*, etc., et dans quelques autres purement latins, comme *pulcher*, *Gracchus*, *Cethegus*, *Otho*. (Voy. p. 11 et 12.)

27. L'inscription suivante de l'année 683 après la fondation de Rome (71 avant J.-C.) montrera quelle était l'orthographe des contemporains de Cicéron, un an avant les Verrines.

Lex Antonia de Thermesibus [1].

Ligne 1. — *quei* thermeses majores *peisidae* fuerunt, *queique* eorum legibus thermesium majorum pisidarum ante k. april. quae fuerunt l. gellio, cn. lentulo cos., thermeses majores pisidae *factei* sunt, *queique* ab *ieis* prognati sunt erunt : *iei* omnes *postereique* eorum thermeses majores *peisidae teiberi amicei socieique* populi romani

1. *C. I. L.*, vol. I; n° 204. Plaque de bronze trouvée à Rome au bas du mont Tarpéien; est conservée à Rome. — Ritschl en a donné le *fac-simile* *P. L. M. E.*, pl. XXXI.

sunto, eique legibus *sueis* ita utunto itaque *ieis* omnibus *sueis* legibus thermensis majoribus *pisideis utei* liceto, quod *advorsus* hanc legem non fiat, etc., etc., etc.

FORMES A REMARQUER DANS LE RESTE DE L'INSCRIPTION :

EI final : *ibei. nisei. utei*, *neiquis*, *neiquid*, *neive ; iei*, *ipsei*, *quei*, *agrei, scriptei* sunt, *usei fructei*ve sunt, *publicanei* à côté de *leiberi; e-i* (n. pl.) ; — *fruei*, *uutei*.

EIS final au datif ou à l'ablatif : *loceis, agreis*, *aedificieis*, *oppideis*, *portorieis*, *maritumeis, ieis* à côté de *e-isdem ; capiundeis* à côté de *capiundis ;* — à l'accusatif pluriel : *fineis*, *circeis*.

EI à l'intérieur des mots : *leiberos, meilites*, *preimum*, *preivata*, *deicunto*, *ameiserunt*.

O = U : *consolibus* à côté de *consulibus*.

U = E : *capiundis*, *capiundeis*.

U = I : *maritumeis*.

OU = U : *jous* (4 fois), *jouris* à côté de *juris* dictio, *judicia*.

S redoublée : *caussa*.

VOYELLES REDOUBLÉES : *uutei* (= *ūti*).

X renforcé par S : *deixserint*.

ACCOMMODATION NON FAITE : *inperato*.

ASPIRATION : *Thermeses* et *Thermesum*, *Thermensorum*. *Thermensium* à côté de *Termenses; Phisidae* à côté de *Pisidae*, de *Peisidae* et de *Mitridatis*.

FORMES DIVERSES : *quoia* (= *quia*), etc.

TROISIÈME ÉPOQUE

28. A l'époque de César et jusqu'à Auguste (58 à 29 avant J.-C.), le son intermédiaire entre *i* et *u* tend à s'exprimer plutôt par la lettre *i* que par la lettre *u* dans le suffixe des superlatifs en *umus* ou *imus*. — La diphthongue *ou* a disparu : *judicium*, *judicare*, *jurarerit*, *nuntiationem*. — A côté de ces réformes, on s'efforce de maintenir quelques archaïsmes comme le nominatif pluriel *isdem*.

29. On fait un nouvel essai pour distinguer par l'écriture les voyelles longues des voyelles brèves.

Dans ce but, on place au-dessus des longues un signe nommé *apex*, dont la forme est celle d'un petit I ou d'une espèce de virgule. Cette orthographe nouvelle apparaît environ dix ans avant la mort de César sur les deniers frappés par L. Furius Brocchus[1] et par Q. Pomponius Musa : FV́RI, MV́SA. Dans ces deux noms, l'*apex* indique le remplacement de la diphthongue *ou* par la voyelle *u*, car on lit FOVRI sur les deniers antérieurs à ceux qui portent l'*apex*. Parmi les inscriptions gravées où se rencontre ce signe, la plus ancienne est sur un piédestal de marbre élevé à Rome après la mort de César : DIVO IV́LIO.

30. SPÉCIMEN DE L'ORTHOGRAPHE LATINE AU TEMPS DE CÉSAR.

Lex Rubria[2].

(705 après la fondation de Rome ou 49 avant J.-C. — 3 ans avant la publication du *Brutus* de Cicéron. — Salluste, qui naquit en 87 et mourut en 34, avait alors 38 ans.)

Ligne 47. — . . . . . *neive* ea nomina quae *inearum* qua formula, quae s(upra) s(criptae) s(unt), ... aut mutinam *ineo* judicio *includei concipei* curet, *nise iei*, quos inter id judicium accipietur, *leis*ve contestabitur, *ieis* nominibus fuerint, quae in earum qua formula s(cripta) . . . ., et *nisei sei* mutinae ea res agetur. . . . .

FORMES A REMARQUER DANS LE RESTE DE L'INSCRIPTION.

EI final : *neive* à côté de *ne ; nisei* et *nise, sei, utei, ibei ;* — *sibei, quei* (= *qui*); *iei* à côté de *e-i; damnei* à côté de *damni; captionei, municipei, omnei, infectei,* à côté de *fraudi, novi ;* — *dūcei, possiderei* à côté de *dūci, possideri ; reddei* à côté de *addi ; fierei, restipularei, judicarei, darei, includei, concipei, deicei, proscribei, proscreibei,* à côté de *restitui.*

1. Voy. le fac-simile d'un de ces deniers, à la fin du chapitre.

2. *C. I. L.*, vol. I, n° 205. — Plaque de bronze trouvée en 1760, dans les environs de Plaisance. Elle a été transportée au Musée de Parme.

EIS final au datif et à l'ablatif : *ieis* à côté de *e(is)*; *judicieis, dateis, jusseis*; à l'accusatif pluriel : *Alpeis.*

EI à l'intérieur des mots : *deicet, deicat, deicei, deicito, proscreibei, veneire, deividunda, erceiscunda, peteita, peregreinos, leis, remeisserit, promeisserit, repromeisserit, repromeississet, alpeina, cisalpeina.*

U = E : *erceiscunda, deividunda.*

U = I : *proxsume.*

O = U : *quom, quoquomque, queique quomque ; quojus, quoi* (= *cui*).

QU = C : *quom eo ; quoquomque, queique quomque, quojus, quoi.*

S redoublée : *caussa, remeisserit, promeisserit, repromeisserit, repromeississet.*

X renforcé par S : *deixserit, duxserit, noxsiae, proxsume.*

FORMES DIVERSES : *exdecreto* (= *ex decreto*); *ingallia cis alpeina, ingallia cisalpeina, ingallia cis alpeis, ineo, injure; injus, inea* verba, *ineum, inheredem, inearum, aquo;* — K = *calumnia;* K = *causa; queique quomque* (= *et quicumque*); — *praesset.*

Lex Julia municipalis[1].

(709 après la fondation de Rome, ou 45 avant J.-C.— 1 an avant la mort de César; année du *Pro Dejotaro* de Cicéron; — 11 ans avant la mort de Salluste.)

Ligne 62. — . . . . . quibus diebus virgines vestales, re. . . sacrorum, flamines, *plostreis* in urbe sacrorum publicorum p(opuli) r(omani) *caussa* vehi oportebit, quaeque plostra triumphi *caussa, quodie* quisque triumphabit, *ducei* oportebit, quaeque plostra ludorum, *quei* romae aut *urbei* romae. . . . . . . publice *feient*, inve pompam *ludeis circiensibus ducei agei* opus erit, quo minus earum rerum *caussa* eisque diebus plostra interdiu in urbe ducantur, agantur, e(jus) h(ac) l(ege) n(ihil) r(ogatur). . . . .

FORMES A REMARQUER DANS LE RESTE DE L'INSCRIPTION.

EI final : *sei, seive* à côté de *nisi; neive, utei, ubei, ibei; iei* à côté de *e-i; furtei, mandatei, damnatei, demortuei, utendei, habitandei, depugnandei* à côté de *fori, conciliabuli; heredei, urbei, partei* à côté de *parte, longitudine, latitudine; factei, createi, designatei, legatei; librarei,*

1. *C. I. L.*, vol. I, n° 206. — Cette inscription est gravée sur trois plaques de bronze trouvées dans la Basilicate. Deux furent découvertes en 1732, et la troisième peu de temps après. Elles sont actuellement au Musée de Naples.

mittei, legarei, profiterei, fierei, deicei, advehei à côté de *portari.*

EIS final au datif et à l'ablatif : *loceis, vieis, causeis, plostreis, singuleis, tributeis, serveis, municipieis, coloneis, praefectureis, foreis, conciliabuleis, comitieis, libreis, perpetueis, integreis, certeis, jumenteis, publiceis, conscripteis, purgandeis, fruendeis, tuendeis, ieis* à côté de *e-is, iisdem, isdem.*

EI à l'intérieur des mots : *deicere, deicet, deicei, feient, inveitum, conscreiptum* à côté de *conscriptus, conscriptorum, proscripta, perscriptus.*

OI = OE : *foidere* à côté de *foedere.*

U = E : *referunda, referundum, reficiundas, faciumdei* à côté de *condendas, tribuendam, sternendas, reficiendarum.*

U = I ; *proxumeis, maxumam* à côté de *maximam, maximum.*

O = U et QU = C : *suom* propositum ; — *quom, queiquomque, quemquomque, quojus, quojusque, quoi, quoique.*

I = II : ejus *municipi.*

S redoublée : *caussa, accussasse, dissignationem.*

T redoublé : *rettulerit* (= *re-tetulerit*), *cottidie.*

CONSONNES NON REDOUBLÉES : *jusit, juserit, sufragio* (= *subfragio, suffragio*).

ASSIMILATION NON FAITE : *adtributionem, conrectae, conmode, inmortalium, inmolitum.*

ACCOMMODATION NON FAITE : *tamtae, quamta, quamtum ;* de même M = N : *damdum, damdam, faciumdei, tuemdarum, tuemdam* à côté de *tuendam ; sentemtiam.*

ACCOMMODATION : *optemperetur, aput* forum.

FORMES DIVERSES : *soldum, coptato, praerit, praerunt ;*
— *ad versus, ad tributus, ex portarei, ex portandei, sub rogando, ob venerit* (3 fois), *ex ve ;* — *intabulas, indiebus, inpartei, ineis, inea* parte, *inqua, inlatitudine, inalbo, depecunia, inloco, inmunicipieis, indemortuei* locum, *exeis, elege, quodie.*

Inscription

DONT LA DATE EST INCERTAINE (PEU D'ANNÉES PEUT-ÊTRE AVANT LA FONDATION DE L'EMPIRE)

m. valerius. messala. corvInus. | p. rutIlius. lupus. l. junius sIlanus | l. pontius. mela. d. marius | niger. heredes. c. cesti. et | l. cestius. quae. ex parte. ad | eum. fratris. hereditas | m. agrippae. munere. per | venit. ex ea. pecunia. quam | pro. suIs. partibus. reccper | at) ex venditione. attalicor | um) quae. eis. per. edictum | aedI-

lis. in sepulcrum | c. cesti. ex testamento | ejus. inferre. non. licuit (*C. I. L.*, vol. 6. 1re partie. n° 1375)[1].

Septième Période.

31. La septième période s'étend depuis Auguste (29 avant notre ère) jusqu'à Claude (41 après J.-C.).

L'orthographe fait alors un réel progrès, car, en dépit des préférences d'Auguste pour les archaïsmes (voy. p. 28), elle consacre d'une manière à peu près définitive l'emploi de l'*i* dans les superlatifs : il est de règle d'écrire *maximus*, *septimus*. L'*o* archaïque de la deuxième déclinaison qui jusque-là s'était conservé après *u* ou *v* par dissimilation, devient *u* : on n'écrit plus généralement *servos* pour *servus*, *exiguom* pour *exiguum*. En même temps l'emploi du groupe *ei* pour représenter l'*i* long est extrêmement rare.

32. L'*apex* devient très fréquent pour marquer la longueur des voyelles, et cet usage domine pendant les deux premiers siècles de l'empire. Dans les inscriptions, il se marque alors comme notre accent aigu sur les voyelles *a, e, i, o, u* : *máter*, *orátioni*, *pecuniá*, *léx*, *élocuta*, *pedés*; *sóli*, *órnamentum*, *debeó*, etc. ; mais ordinairement l'*i* long est surmonté d'une barre horizontale : ī. Ce dernier signe était probablement celui dont on se servait d'ordinaire dans les manuscrits, car Isidore de Séville (I, 4, fin) ne parle pas d'une autre forme d'*apex* : *Inter figuras literarum et* APICES *veteres dixerunt.* APICEM *dictum pro eo quod longe fit a pedibus, sed in cacumine literarum apponitur. Est enim linea jacens super literam æqualiter ducta.*

L'*apex* ne se plaçait pas indistinctement sur toutes les voyelles longues, comme on peut s'en rendre compte

1. Piédestal de marbre trouvé à Rome en 1660 ou 1662 ; est au Musée du Capitole. — Les barres marquent la séparation des lignes.



en examinant les mots *orátioni, pecuniá*, *élocuta*, etc., que nous avons cités plus haut. Nous avons d'ailleurs sur ce point les renseignements les plus précis : « Ce serait le comble de l'ineptie, dit Quintilien (I, VII, 2), que de mettre l'*apex* sur toutes les syllabes longues, car la plupart se reconnaissent facilement par la nature même du mot qu'on écrit. Mais quelquefois l'*apex* est nécessaire, lorsque la même lettre donne lieu à un sens différent, selon qu'elle est brève ou longue, comme dans *malus*, où l'*apex* indique s'il s'agit d'un arbre ou d'un homme méchant, et dans *palus*, qui a deux significations suivant que la première ou la seconde syllabe est longue; et, comme la même lettre est brève au nominatif et longue à l'ablatif, cette marque est ordinairement nécessaire pour indiquer si c'est l'un ou l'autre qu'il faut entendre. » Quintilien, comme on le voit, était d'avis de n'employer l'*apex* qu'en cas d'absolue nécessité; et, parmi les mots que nous avons plus haut marqués d'un *apex* conformément au texte des inscriptions, *pecuniá, pedés* et *sóli* sont les seuls dont il aurait approuvé l'orthographe.

33. Profitons de l'occasion pour dire quelques mots d'un autre signe, le sigle (*sicilicus*), qui avait la forme d'un petit *c* retourné, et qu'on plaçait sur une consonne, à peu près comme l'apostrophe, pour indiquer que cette consonne devait être considérée comme redoublée : *ubi literæ consonantes geminabantur,* SICILICUM *superponebant, ut sel'a*, *ser'a*, *as'eres. Veteres enim non duplicabant literas, sed supra* SICILICOS *apponebant : qua nota admonebatur lector geminandam esse literam* : *et* SICILICUS, *quia in Sicilia inventus est primo* (Isid., I, XXVI, fin). Le même renseignement nous est fourni par Marius Victorinus (Putsch, p. 2456; Keil, p. 8); et ce grammairien ajoute : *sicut apparet in multis adhuc veteribus ita scriptis libris.* Mais nous ignorons l'époque où fut inventé le sigle, et

celle où en cessa l'usage, car on n'en trouve aucun exemple dans les inscriptions.

34. SPÉCIMEN DE L'ORTHOGRAPHE LATINE AU TEMPS D'AUGUSTE

Épitaphe de Caius Marius [1]

(à Rome, sur le Forum d'Auguste).

. . . .
. . . . *a*VGVR. TR. MIL. EXTRA
*sortem bellum cum j*VGVRTHA. REGE. NVMID*iæ*
cos. gessit, eum cepit et TRIVMPHANS. IN
secundo consulatu. ANTE. CVRRVM. SVVM
*duci jussit tertium co*NSVL. APSENS. CREATVS
*est iiii cos., teut*ONORVM. EXERCITVM
*delevit, v cos. c*IMBROS. FVGAVIT. EX. IEIS. ET
*teutonis ter triumph*HAVIT. REM. P. TVRBATAM
. . . .
. . . .

Épitaphe de M. Furius Camillus [2]

(à Rome, sur le Forum d'Auguste).

. . . .
VEIOS. POST. VRBEM
CAPTAM. COMMIGRA
RI PASSVS. NON. EST
ETRVSCIS AD. SVTRIVM
DEVICTIS. AEQVIS. ET
VOLSCIS. SVBACTIS
TERTIVM. TRIVMPHA
VIT. QVART SEV*ere in*
VELITERN*os animad*
vertit. . . . .

Obélisque d'Auguste [3]

(à Rome, dans le Circus Maximus).

IMP. CAESAR. DIVI. F
AVGVSTVS
PONTIFEX. MAXIMVS
IMP. XII. COS. XI. TRIB. POT. XIV
AEGVPTÓ. IN. POTESTÁTEM
POPVLI. RÓMÁNI. REDÁCTÁ
SÓLI. DÓNVM. DEDIT

1, 2. Cette épitaphe et la suivante faisaient partie d'une série d'inscriptions commencée par Auguste pour honorer la mémoire des grands hommes, et

ÉPOQUE DE CLAUDE

35. En 41 commence le règne de Claude. Par les innovations que Claude apporta dans l'orthographe, son règne mériterait de former à lui seul une période distincte, si les inventions de ce prince lui avaient survécu. On remarque dans les inscriptions de son temps, outre les lettres qu'il inventa et dont nous avons parlé (p. 13), l'emploi de la vieille diphthongue *ai* au lieu de la diphthongue *ae*.

36. SPÉCIMEN DE L'ORTHOGRAPHE LATINE AU TEMPS DE CLAUDE

Inscriptions diverses

ANTONIAI
AVGVSTAI
DRVSI
SACERDOTI. DIVI
AVGVSTI
MATRI. TI. CLAVDI
CAISARIS. AVG. P. P[4]

IVLIAI. AVG.
AGRIPPINAI
GERMANICI
CAISARIS F
TI CLAVDI CAISAR
AVGVSTI
PATRIS PATRIAI[5]

NERON*i*
CLAVDIO AVG. F CAISA*ri*
DRVSO GERMANIC*o*
PONTIF. AVGVRI. XV VIR S*f*
VII VIR. EPVLON
COS
PRINCIPI. IVVENTVT*is*[6]

TI. CLAVDIO. CAISARE
AVG. GERMÁNICO. V
SER. CORNÉLIO. ÓRFITO. COS
ISIDI. INVICTAI. ET. SERÁP*i*
M. ÁIDIVS. SERVILIAÍ. VIOL
LIB. AMERIMNVS
EX. VISV[7]

continuée par ses successeurs. Voy. *C. I. L.*, vol. I, pages 285, n° XXVI et 290, n° XXXII, et vol. VI, 1re partie n° 1308.— La partie en italique est une restitution des lettres qui manquent. Voy. à ce sujet le *C. I. L.*, aux numéros ci-dessus indiqués. — 3. Erigé en l'honneur du Soleil, 10 avant J.-C. Depuis la découverte de cette inscription en 1748, les deux premières lignes ont disparu ; la dernière seule est intacte. —*Visitur in platea montis Citorii*, dit le *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, n° 702. — Voy. la même inscription, *id.*, *ibid.*, n° 701. — 4. 5. 6. Grandes plaques de marbre trouvées à Rome en 1562. Elles sont actuellement au Musée du Capitole (*C. I. L.*, vol. VI, 1re partie,

PRO. SALVTE

TI. CLAVDI. CAESARIS. AVG. GERMANICI. PONT. MAX. TRIB. POT. VII. COS IIII
IMP. XV. P. P. CENSORIS. LIBERORVMQVE
EX VOTO SVSCEPTO. C. IVLIVS. SEX. F. COR. POSTVMVS. PRAEF. AEGYPTI
I. CLAVDI. CAESARIS. AVG. GERMANICI EX AVRI. P. XVI[8]

Huitième Période.

37. Avec le règne de Néron (54), s'ouvre une huitième période, qui se termine à l'avènement d'Adrien (117). Les fluctuations que nous avons observées dans les époques précédentes, nous montrent que jusqu'alors les Latins jouissaient de la plus large liberté dans la manière d'écrire les mots. Sur certains points, chacun pouvait avoir son orthographe personnelle. Mais dans la période où nous entrons, les travaux des grammairiens[9] rendirent sensibles les inconvénients d'un pareil abus. Ils montrèrent qu'il était opportun d'arrêter enfin les formes extérieures du latin, et de fixer les signes qui convenaient le mieux pour en représenter les sons. En comparant les anciennes formes aux nouvelles, ils firent voir que ces dernières étaient les plus conformes à la prononciation. Dès lors les archaïsmes qui s'étaient plutôt conservés dans l'écriture que dans la prononciation : *plebei*, *ligneis*, *optumus*, *faciundus*, *servom*, sont fort rares; l'emploi de l'*u*

nº 921). — La partie en italique est une restitution des lettres qui manquent. — 7. Petit cippe : lettres de dimension si exiguë, qu'on ne peut être certain s'il faut lire la diphthongue *ai* ou la diphthongue *ae*. (Id. ibid., nº 353). Le V d'INVICTAI est surmonté d'un accent grave; M de SERMILIAI et V de MISV, d'un accent aigu. — 8. Plaque de marbre. Forum de Nerva (*Id.*, *ibid.*, nº 918). — 9. Entre autres M. Valérius Probus : *Reliquit non mediocrem silvam observationum sermonis antiqui*. Voy. Suétone. *De illustribus grammaticis liber*, ch. XXIV.

après *u* ou *v*, devenu presque général dans la période précédente, est adopté dans les écoles [1]. La tendance qui depuis les temps les plus reculés poussait à l'affaiblissement des voyelles, s'arrête. Les permutations d'*a* en *e* ou en *i* dans la formation des mots composés : *impartio : impertio; occano : occino ;* etc., sont fixées par l'orthographe. Il n'est plus question de l'*i* aux nominatifs et accusatifs pluriels de la 3e déclinaison : *omnis*, *ferentis;* l'*e* le remplace invariablement dans l'usage des écrivains : *omnes*, *ferentes*.

Le mouvement ascensionnel de la langue est terminé; et, malgré les imperfections qui restent encore, l'on peut dire avec raison de cette époque, qu'elle est l'âge d'or de l'orthographe latine.

38. SPÉCIMEN DE L'ORTHOGRAPHE LATINE EN L'AN 59

Vœux pour la santé de Néron et d'Octavie [2].

l. pIso. l. f. magister *conlegiI* [3]. frátrum. arvalium nomine. vota nuncupavit. pro. salúte | neronis. claudI dIvI. claudi. fili. germanicI caesaris. n. ti. caesaris. aug. pro. n | dIvI. aug. abnepotis. caesaris. aug. germanicI. pontificis. maximI. trib. pot. $\overline{V}$ | imp· $\overline{VI}$. cos. $\overline{III}$. design. $\overline{IIII}$. et. octaviae. conjugis. ejus. victimIs. immolatis [4]. in capitolio | quae superioris. annI. magister. voverat. persolvit. et. in proximum. annum | nuncupavit

SPÉCIMEN DE L'ORTHOGRAPHE LATINE EN L'AN 86

Vœu à Jupiter pour la conservation des jours de Domitien [5].

juppiter. o. m capitoline si imp. caesar. divi. vespasiani. f. domitianus aug. germanic | pontifex. maximus. trib. pot censor. perpe-

1. Quintilien, I, VII, 26. — 2. Extrait des *Acta Arvalium*. *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, n° 2041. Inscription trouvée à Rome en 1866 ; est au Musée de Saint-Jean de Latran. — 3. On lit dans la même inscription *conlegi* et *collegi*. — 4. Dans la même inscription *inmolavit*. — 5. Extrait des *Acta Arvalium*. *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, n° 2064. — Inscription trouvée à Rome.

tuus pater patriae ex cujus incolumi | tate omnium salus constat. quem no. sentimus. dicere vivet. domusque. ejus | incolumis. erit. a d. XI. k. februar. quae proximae. populo romano. quiritibus | rei. publicae populi romani quiritium erunt et eum diem. eumque. salvum | servaveris. ex periculis si qua sunt eruntve ante eum diem. eventumque | bonum. ita uti. nos sentImus dIcere. dederis. eumque in eo statu. quo nunc [est] | aut eo. meliore. servaveris. custodierisque. aeternitate. imperi quod [susci] | piendo. ampliavit ut. voti. compotem. rem. publicam. saepe facias. ast. tu. ea. ita | faxis. tum tibi. bove. aurato. vovemus. esse. futurum

39. Quelque importantes qu'aient été dans la huitième période les améliorations de l'orthographe latine, il ne faut point cependant s'exagérer le succès de cette réforme, et en juger uniquement d'après les deux fragments d'inscriptions qu'on vient de lire.

Ces deux textes, nous les avons choisis à dessein, dans le but d'offrir au moins une fois le spécimen d'une orthographe régulière; mais les monuments de quelque étendue qui datent de cette époque, et nous parlons des inscriptions d'origine officielle gravées à Rome, renferment tous un plus ou moins grand nombre de formes où l'on retrouve l'orthographe des périodes précédentes.

En outre, on y voit souvent dans le même texte, quelquefois dans la même ligne, le même mot écrit de différentes manières ; et cette indécision persiste dans tout le cours de la huitième période.

De pareils faits nous amènent forcément à cette conclusion, que la réforme, si elle fut généralement acceptée en théorie, ne passa point de toutes pièces dans la pratique; et que les Latins, en matière d'orthographe, n'arrivèrent jamais à cette régularité, à cette unité que présente, dans les éditions modernes, le texte revu et corrigé de leurs ouvrages.

A l'appui de ces considérations, il nous a paru

indispensable de donner ici la liste des doublets orthographiques que nous avons recueillis sur les inscriptions de la huitième période; et dans cette liste nous avons fait également figurer toutes les autres formes de même provenance, qui intéressent aussi la connaissance de l'orthographe en usage à cette époque[1].

1. Voici l'indication complète des recueils où nous avons puisé nos exemples, avec la mention de l'époque qu'on attribue à chaque inscription :

Corpus inscriptionum latinarum, vol. VI, 1re partie : *Inscriptiones sacræ :* nos 198 : Vespasien. — 252 : Trajan. — 450 : année 98 ou 99. — 451 : année 100. — 452 : année 109. — *Inscriptiones augustorum domusque augustæ :* nos 930 : Vespasien. — 931 : année 71. — 934 : année 78. — 939 : année 71. — 940 : Titus. — 943 : Vespasien. — 944 : année 81. — 950 : année 97. — 952 : année 97. — 956 : année 104. — 959 : année 112. — 960 : année 113. — 961 : années 103 à 113. — 962 : année 114. — 967 a : année 118. — *Termini riparum Tiberis* : nos 1239 : année 101. — 1246 : année 79. — 1257 : année 71. — 1258 : année 81. — 1260 : année 109. — *Magistratus ordinis senatorii ab Augusto ad Diocletianum :* nos 1386 : Trajan. — 1495 : année 81. — *Præcones :* nos 1944 : année 71. — *Acta collegii fratrum Arvalium* : nos 2037 : année 55. — 2039 : année 57. — 2040 : année 58. — 2041 : année 58 ou 59. Cette inscription renferme un assez grand nombre d'archaïsmes. — 2042 : année 59 ou 60. — 2043 : année 63. — 2044 : année 66. — 2051 : année 69. — 2053 : année 72. — 2054 : année 75. — 2055 : année 77. — 2056 : année 78. — 2059 : année 80 ou 81. Cette inscription renferme un assez grand nombre d'incorrections. — 2060 : année 81. — 2064 : année 86. — 2065 : année 87. — 2066 : année 89. — 2067 : année 90 ou 91. — 2068 : année 91. — 2074 : année 101. — 2075 : année 105. — 2076 : année 117.

Corpus inscriptionum latinarum, vol. II : pages 254 et 256 : Tables de bronze de Malaga et de Salpensa (Domitien). Elles contiennent un grand nombre de fautes et l'on a supposé que la seconde était une copie exécutée sous Antonin. Nous marquons d'un point d'interrogation celles des formes empruntées à ces deux monuments qui nous semblent douteuses.

Orelli (édit. Henzen) : nos 750 : Monument en l'honneur de Ti. Plautius Silvanus, de Tibur (Vespasien). — 784 ; décret du sénat de Férentinum, ville du Latium (vers l'année 101). — 3118 : Lettre de Domitien aux habitants de Falérie dans le Picénum (année 82). — 3671 : Décision fixant les limites du territoire de Delphes et de celui d'Anticyre (Trajan). — 4031 : Lettre de Vespasien aux Vanacins, peuple de Corse. — 7081 : Décret de Sora à propos du choix d'un duumvir quinquennal (année 107)

Gruter : page 164, n° 1 : Lettre de Vespasien aux habitants de Saboia, dans la Bétique.

ACCOMMODATION FAITE	ACCOMMODATION NON FAITE
quicunque : 930[1].	*quicumque, qui cumque : C. I. L.*, II, p. 256; *quicumque :* Maf., p. CCCLXXXI; *queiquomque :* Pomp., 1857; *utrorumque :* Or., 3671.
nunquam : Pomp. 1837.	
tanquam : I. R. N. L., 6828.	
nuncupare : 2054, 2056, 2059, etc., etc.	*numcupare :* 2051.
eandem : C. I. L., II, p. 256.	*(ea)mdem :* Or., 3671.
eundem : C. I. L., II, p. 256; — *eorundem : C. I. L.*, II, p. 254.	
aliquando : Maf., p. CCCLXXXI.	
tantus : Or., 784; *C. I. L.*, II, p. 256 (3 fois), etc., etc.	
quantus : 960.	
apscisus : Or., 3671.	

Mommsen : Inscriptiones regni Neapolitani latinæ : nos 1354 : Table des *Ligures Bæbiani* (année 101). — 4195 : année 68. — 5709 : Epoque de Néron. — 6262 : Epoque de Vespasien. — 6828 : Résolution et lettre des décurions de Céré et décision du curateur Curiatius Cosanus (année 114). — 6773 : Epoque de Vespasien. — 7102 : Epoque de Néron. — 926* : Epoque de Trajan (à la fin du volume), — 936* : Epoque de Trajan (à la fin du volume).

Pompeianæ inscriptiones parietariæ : C. I. L., vol. IV. Les numéros 64, 103, 1136, 1846 sont des inscriptions peintes : tous les autres sont des *graffiti*. A cause de leur origine populaire, nous n'avons puisé à cette source qu'avec la plus grande réserve, et nous marquons d'un point d'interrogation les mots d'une lecture douteuse ou d'une orthographe contestable. — Ces inscriptions ne remontent probablement pas plus haut que l'année 63 époque où Pompéies fut ruinée par un tremblement de terre.

Carli : Delle antichità italiche : Parte terza, p. LXI : Décision des décurions d'Aquilée (Vespasien).

Hermes, Zeitschrift für classische Philologie, zweiter Band. erstes Heft ; p. 102 à 127 : Etude sur le Décret du proconsul L. Helvius Agrippa (année 68), par Mommsen.

Maffei : Museum Veronense, publié en 1749 : p. CCCLXXXI (voy. cette page et les suivantes) : Inscription de Velleia (Trajan).

1. Les numéros qui ne sont précédés d'aucune indication renvoient au *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie. — Voyez page précédente.

opsides : Or., 750 ; — *opsidione :* Or., 750.	*obsidianus :* Maf., p. CCCLXXXI.
pleps : 943.	
optemperare : Herm., II, p. 103.	*scribtus :* Maf., p. CCCLXXXI.
impensa : 1257, 1258, 440 ; Mom., *I. R. N. L.*, 6828.	*inpensa :* 450, 452 ; — *inpositus : C. I. L.*, II, p. 254, et p. 256.
complend(us) : Or., 3671 ; et un nombre considérable d'autres mots dont l'orthographe n'est pas douteuse.	*conprehensus : C. I. L.*, II, p. 256 (4 fois).

ASSIMILATION FAITE	ASSIMILATION NON FAITE
quicquam : C. I. L., II, p. 254.	*quidquid* : Carli, p. LXI.
	adfuerunt : 2039, 2040, 2041, etc. ; — *adfectus, ūs :* Or., 7081 ; — *adfinis :* Maf., p. CCCLXXXI (plusieurs fois).
allatus : Herm., II, p. 103 (3 fois).	*adlaturus :* Herm., II, p. 103.
allector : 950 ; — *allectus :* 2065 ; *alligare :* Pomp., 1649.	*adlectus :* 1944 ; — *adlevare :* Or. 750 ;
	admonitio : Or., 3118.
apparere : 967 [a] ; Or., 3671 ; — *apponere :* Pomp., 1895 ; — *appellare :* Maf., CCCLXXXI.	
	adsignare : 2059 ; — *adscendere :* 2075 ; — *adstare :* 2042, 2056, 2065, etc.
collapsus : 962.	*conlapsus :* 450.
collegium : 2037, 2039, 2040, etc., etc., etc.	*conlegium :* 2041, 2042.
colligere : Or., 3118 et 3671.	
	inlatus : 2059, 2065, 2067, 2075.
immolare : 2039, 2040, 2042, 2056, etc., etc., etc.	*inmolare :* 2041, 2075.
immortalis : 1386, 2065.	*inmortalis :* 2067 ; — *inmunitas :* Mom., *I. R. N. L.*, 6773.
summotus : 2060, 2065, 2067, etc. et un nombre considérable d'autres mots que nous ne citons point, parce que l'orthographe n'en est pas douteuse.	

subrutor : 940; — *subrogandus* ; *C. I. L.*, II, p. 256.
subsignare : *C. I. L.*, II, p. 256; — *subscriptus* : Or., 3118.

CONSONNES REDOUBLÉES

messallina : 2044; — *messalla* : 2041, 2042.
paullus : 2059; — *paullinus*, *polla* (2 fois) : Maf., p. CCCLXXXI.
sacculus : Pomp., 2040.
juppiter : 2059, 2064, 2074, etc.; — *appuleius* : Carli, p. LXI.
nummus : Pomp., 1597.
milliaria : Or., 5430, 5442.
caussa : 2059; Herm., II, p. 103 (3 fois).

quattuor : Maf., p. CCCLXXXI.
littera : Pomp., 1891.
annus : 2060, 2064, 2065, etc., etc., etc.
annona : Or., 750; Mom., *I. R. N. L.*, 6828, etc.
reppe(rerunt?) = * *repepererunt* : Pomp., 1801.
rettulit = **retetulit* : 2065, 2067; *rettulerunt* : 2065; *rettulerit* : Pomp., 64; et un nombre considérable d'autres mots que nous ne citons point parce que l'orthographe n'en est pas douteuse.

CONSONNES NON REDOUBLÉES

messalina : Mom., *I. R. N. L.*, 7102.
paulus : Mom., *I. R. N. L.*, 4195.
milia : Maf., p. CCCLXXXI.
causa : *C. I. L.*, II, p. 254 (3 fois); — *C. I. L.*, II, p. 256 (4 fois), etc.

CONSONNES AJOUTÉES

sumptus, a, um : 2075, 2076; — *sumptus, ūs* : Or., 7081.
emptus : 1260; — *emp...* : Mom., *I. R. N. L.*, 1354.
emptor : *C. I. L.*, II, p. 256, Pomp., 103; — *emptio* : Maf., p. CCCLXXXI.

PAS DE CONSONNES AJOUTÉES

suntus, a, um : 2065.

intemptatus (= *intentatus*) : 944.	
conjunx : 2065, 2067 ; Pomp., 2321.	*conjugis* : 2060, 2065, 2067 ; — *conjugi* : 2068, etc.
faxsis : 2068.	*faxis* ; 2064, 2067 ; — *facsIs*, *facsis* : 2074 (8 fois).
exsornare : Mom., *I. R. N. L.*, 6828.	*exornatio* : Mom., *I. R. N. L.*, 6828.
exs ordine : Mom., *I. R. N. L.*, 6828.	*ex* : forme habituelle.

CONSONNES SUPPRIMÉES	PAS DE CONSONNES SUPPRIMÉES
ascendere : 2095 ; *adcendere* : Or., 3671.	*adscendere* : 2075.
astare : 2051, 2064.	*adstare* : 2042, 2056, 2065, 2067, etc.
extare : Or., 3671 ; — *extruere* : Grut., p. 164, 1.	
expectare ; Maf., p. CCCLXXXI.	
astu (= *ast tu*) : 2068 (4 fois) ; 2074 (9 fois).	
adIcere : Grut., p. 164, 1.	
coicIto : *C. I. L.*, II, p. 256 (2 fois) = *conjicito*.	
subici : Or., 3118 = *subjici*.	
vicies, *quinquies* : Maf., CCCLXXXI.	*deciens*, *undeciens* : Maf., CCCLXXXI.
rusus : Or., 7081 = *rursus*.	

I CONSONNE (= J) REPRÉSENTÉ PAR II	I CONSONNE REPRÉSENTÉ PAR I (= J)
? *eiIus* : *C. I. L.*, II, p. 256 (15 fois).	*eIus* : *C. I. L.*, II, p. 256 (5 fois) ; — *eius* (*ejus*), Mom., *I. R. N. L.*, 6773, etc.
? *eiIusdem* : *C. I. L.*, II, p. 256 (3 fois).	Forme habituelle : *ejusdem*.
? *cuiIus* : *C. I. L.*, II, p. 256 (3 fois).	Forme habituelle : *cujus*.
? *cuiIusque* : II, p. 256 (2 fois).	Forme habituelle : *cujusque*.
? *quiIusque* : *C. I. L.*, II, p. 256.	
maiIor : *C. I. L.*, II, p. 256 ; Mom., *I. R. N. L.*, 1354.	*maior* (*major*) : Mom., *I. R. N. L.*, 1354, etc., etc.

VOYELLES SUPPRIMÉES	VOYELLES NON SUPPRIMÉES
Génitif	
collegi : 2041, 2043, 2044, 2053, 2055, etc., etc.	*collegii* : 2041 ; — *conlegii* : 2041
collegI : 2039, 2042, 2064.	*collegiI* : 2042 ; — *conlegiI* : 2041, 2042.
fili : 2067, 198; Mom., *I. R. N. L.*, 6773.	
fIli : 1239 (3 fois).	
municipi : *C. I. L.*, II, p. 254 (plusieurs fois) et p. 256 (plusieurs fois); Mom., *I. R. N. L.*, 6828 (2 fois).	*municipiI* : *C. I. L.*, II, p. 252, etc., etc. (très fréquent).
municipI : *C. I. L.*, p. 256 (plusieurs fois).	
magisterI : 2067.	*pomeriI* : 930.
capitoli : 2059.	
claudi : 2037 (2 fois), 2041, 2042 ; — *claudI* : 2039, 2041, 2042.	*claudii* : Mom., *I. R. N. L.*, 5709 ; — *trebelliI* : 2053 ; formes très rares à cette époque dans les noms propres. — Les inscriptions de Pompéies n'offrent pas un seul exemple de nom propre terminé par *ii*.
domiti : 2042 ; — *domitI* : 2039.	
juli : 2051, 2065, 198 ; — *julI* : Mom., *I. R. N. L.*, 6773.	
juni : 2060.	
mercuri : Or., 784.	
sallusti : 2067, *pompei, aureli, blossi, valeri, lutati, coccei, bloti, veturi* : Herm., II, p. 103.	
Nominatif pluriel	
filI : 2060.	
dI : 2065, 2067.	
I : *C. I. L.*, II, p. 256.	*eI* : *C. I. L.*, II, p. 256.
	socil : *C. I. L.*, II, p. 256.

Datif et ablatif pluriels

dis : 1386.
filis : 2059; — *fiIls* : 2060.
comitIs : 930.
genis : 451.
provincIs : 2074.
praedis : *C. I. L.*, II, p. 256; — Maf., p. CCCLXXXI; Herm., II, p. 103.
colonis : Maf., p. CCCLXXXI.
cornelis : Maf., p. CCCLXXXI.
pretis : Maf., p. CCCLXXXI.
reliquis : Maf., p. CCCLXXXI.
alis : *C. I. L.*, II, p. 256; Maf., p. CCCLXXXI.
suffragIs : *C. I. L.*, II, p. 256.
is : Or., 4031; *C. I. L.*, II, p. 256 (3 fois).
Is : *C. I. L.*, II, p. 256 (4 fois).
iS : *C. I. L.*, II, p. 256.

isdem; *Isdem* : 2039, 2040, 2041, 2042, etc., etc.

diIs : Mom., *I. R. N. L.*, 7102.
comitiIs : *C. I. L.*, II, p. 256.
coloniis : Maf., p. CCCLXXXI.
iis; *eis* : Or., 3671; Maf., CCCLXXXI.
iIs : 887; *C. I. L.*, II, p. 256 (2 fois); — *eIs* : *C. I. L.*, II, p. 256.
curiIs : *C. I. L.*, II, p. 256.

Formes diverses

praeunte : 2042, 2056.
praerunt; *praessent* : *C. I. L.*, II, p. 256.
derunt : *C. I. L.*, II, p. 256.
mensum, gén. pl. de *mensis* : Herm., II, p. 103.

praeeunte : 2041, 2051, 2064, etc.
praeerunt : *C. I. L.*, II, p. 256.

MOTS SÉPARÉS

rei publicae : 930, 2064; — *reI pub.* : 2074.
rei p. : Mom., *I. R. N. L.*, 6828.
rem publicam : 2064; — *rem p.* : Mom., *I. R. N. L.*, 6828.

MOTS JUXTAPOSÉS

re publica : Mom., *I. R. N. L.*, 1354; — *re p. :* Mom., *I. R. N. L.*, 6828.	*republica :* 959 (2 fois); *rep. :* Maf., p. CCCLXXXI.
aquae ductus : 1246.	
quo minus, *quove minus : C. I. L.*, II, p. 266 (4 fois).	

FORMES ARCHAÏQUES	FORMES HABITUELLES
caisar : Mom., *I. R. N. L.*, 926*.	*caesar*, très fréquent.
brutTiei, *salentinei*, *napetinei*, *hipponiatei*, *rheginei*, *laometicei*, *terinaei*, *temsanaei :* Mom., *I. R. N. L.*, 936*.	Presque partout ailleurs : *ı*.
plebeive scitis : 930.	*plebisque scitis :* 930; *plebisve scito :* 930.
ligneis : 2059.	Presque partout ailleurs : *is*.
quom : Pomp., 1846.	Ordinairement *cum* (voy. pl. bas).
meom : Pomp., 3061; — *mortuom :* Pomp., 1852; — *calvom :* Maf., p. CCCLXXXI; — *reliquom : C. I. L.*, II, p. 256; — *suom : C. I. L.*, II, p. 254; — *vacuom : C. I. L.*, II, p. 256; — *divom : C. I. L.*, II, p. 254 (6 fois); — *rivom :* 1246; — *salvom :* 2065, 2067; — *servom : C. I. L.*, II, p. 254; Pomp., 1899; — *salvos :* Pomp., 1837; — *servolus :* Pomp., 1171*; — *voltis :* Grut., p. 164, I (2 fois); — *volt :* Pomp., 2021.	Presque partout-ailleurs *u* remplace *o*.
dicundo : C. I. L., II, p. 254 et 256; — *scribundo :* Or., 784.	
faciundus : 952, 2075, 2076; *faciund.*, Mom., *I. R. N. L.*, 6262.	*faciendus :* 939, 2065, 2067.
vendundus : C. I. L., II, p. 256 (4 fois).	*vendendus : C. I. L.*, II, p. 256.
demoliundus : C. I. L., II, p. 256.	*accipiendus*, *cognoscendus*, *constituendus : C. I. L.*, II, p. 256.
optumus : 956; — Herm., II,	*optimus :* 961; Or., 3671 (2 fois);

p. 103. — *optume : C. I. L.*, II, p. 254.
. Maf., p. CCCLXXXI (2 fois).

proxumus : C. I. L., II, p. 254 (4 fois).
proximus : 1239 (3 fois), 2040, 2041, 2042; *C. I. L.*, II, p. 256)4 fois).

maximus : 952, 955, 1258, 1495, 2041, etc., etc.

victuma : 2060.
victima : forme ordinaire (voy. pl. haut), p. 105, 38).

legitumis : C. I. L., II, p. 254.
legitimi (2 fois), *legitimae;* Maf., CCCLXXXI.

DIJA : 2042 (comme du temps de Claude).
Partout ailleurs : *diva.*

MINERJA : 2041 (comme du temps de Claude).
minerva : 2041, etc., etc.

MOTS DIVERS

cum, conjonction; telle est l'orthographe habituelle. Ainsi : *cum* censebit : 930; *cum* dilapsae essent : 1258; *cum* consedissent : 2060; *cum* possint : Or., 3118; *cum* indicetis : Grut., p. 164, I; *cum* debeat: Mom., *I. R. N. L.*, 6828 : *cum* appellabit, *cum* adfuerint : *C. I. L.*, II, p. 254; *cum* factus est, *cum* coeperint, *cum* reddentur, *cum* aderunt, *cum* adessent (2 fois): *C. I. L.*, II, p. 256.

kapite (chapitre) : Mom., *I. R. N. L.*, 6828 (2 fois) à côté de *capite* (même sens) dans la même inscription; — *cottidie :* Pomp., 1939; — *cottidianus :* Mom., *I. R. N. L.*, 6828.

tus (encens) : 2060, 2065, 2067, 2075, 2076, etc., etc.

tribunicia potestas : 934, 939, 952, 955, 959, 962, 1246, 1248, etc. — *sulpicia :* Maf., p. CCCLXXXI; — *trebicius :* 2075; — *planiciem :* Grut., p. 164, I; — *condicio : C. I. L.*, II, p. 254 — p. 256 (3 fois); et ? *condictio :* p. 256.

contio : C. I. L., II, p. 254 et 256; — *nuntiare : C. I. L.*, II, p. 256; — *renuntiare,* même inscription (5 fois); — *pronuntiare,* même inscription; et Or., 3118; Herm., II, p. 103; — *pronuntiatio :* même inscription; — *denuntiare :* même inscription; — *negotium : C. I. L.*, II, p. 256.

multa (amende) : *C. I. L.*, II, p. 256 (5 fois).

pedisecus : 252; — *transdanuvianus :* Or., 750.

? *quit* (= *quid*) : *C. I. L.*, II, p. 256 (3 fois); — ? *aliut,* même inscription; *it* (= *id*) : Mom., *I. R. N. L.*, 6828; — Herm., II, p. 103.

— ? *aput :* *C. I. L.*, II, p. 254; — et p. 256 (5 fois); — *set :* Mom., *I. R. N. L.*, 6828; — *sed :* Pomp., 1877.

vergilius, *vergilianus :* Mom., *I. R. N. L.*, 1354; — *intellegere :* Herm., II, p. 103; — *neglegentia :* 931; — ? *genetrix :* Pomp., 3072 (citation d'un passage de Lucrèce).

epistula : Or., 3118 (2 fois); Mom., *I. R. N. L.*, 6828; — *adulescens :* Pomp., 968, 1012; Maf., CCCLXXXI (3 fois); — *adules(centulus) :* Pomp., 1883; — *bubus :* 2059; — *hierusolyma :* 944; — *promunturium :* Or., 3671; — *sulla :* 2039 (2 fois).

mancipium : Maf., p. CCCLXXXI.

cena : 2065, 2067, 2075, 2076; — *cenare :* 2065, 2067; — *cenacula :* Pomp., 1136; — *ceteri :* 967ᵃ, 2060; *C. I. L.*, II, p. 256; — *heres :* *C. I. L.*, II, p. 256 (3 fois).

caerimonia : 934; — *caeruleus* (= **caeluleus*, de la couleur du ciel): 1257; ? *caelo :* Pomp., 3135; — *consaeptus :* *C. I. L.*, II, p. 256; — *caelius :* Mom., *I. R. N. L.*, 1354; — *coelius :* Maf., CCCLXXXI (plusieurs fois); *coelianus :* même inscription; — *scaena :* Pomp., 1595.

eI : *C. I. L.*, II, p. 256; — *eis :* Or., 3671 à côté de *iis*, même inscription.

lautus : 2068.

silva : Maf., CCCLXXXI (plusieurs fois).

40. Telle est la liste des faits orthographiques les plus saillants que présentent les inscriptions de la huitième période.

Il suffit d'un rapide examen pour voir que les vieilles formes, si tenaces dans la période précédente, sont alors à peu près tombées hors d'usage. S'il se rencontre encore des archaïsmes, le nombre en paraît insignifiant, quand on considère la quantité et l'étendue des inscriptions que nous avons dû dépouiller pour les recueillir. A ce titre, la langue latine a fait un progrès considérable.

41. Mais, si important qu'il soit, ce progrès est encore bien loin de la perfection, puisque dans beaucoup de mots l'orthographe demeure flottante.

On se rendra compte de cette indécision de l'orthographe, en observant le nombre des doublets que

nous avons extraits des inscriptions; et, si cette preuve ne paraît pas assez concluante, on trouvera sur ce point un utile complément d'information dans les traités de Vélius Longus[1], de Q. Térentius Scaurus[2] et de Flavius Caper[3].

A l'époque où ces grammairiens composèrent leurs ouvrages, l'âge d'or de l'orthographe latine venait à peine de se fermer : tous les résultats que pouvait donner la réforme étaient acquis, mais la décadence n'avait pas encore eu le temps de les amoindrir. Aussi, peut-on considérer leur œuvre comme un tableau suffisamment exact des *desiderata* de l'orthographe latine à l'issue de la huitième période.

42. Un premier point à remarquer, c'est le nombre des questions encore pendantes au moment où écrivirent ces grammairiens. A moins qu'on ne les accuse d'avoir inutilement reproduit les ouvrages de leurs devanciers, on peut croire que n'ayant pas à revenir sur des questions déjà résolues par d'autres et à plaider des causes définitivement gagnées, les faits qu'ils ont traités sont généralement ceux que la critique n'avait pas abordés encore, ou sur lesquels le public n'avait pas ratifié ses décisions[4]. S'il en est ainsi, il faut reconnaître que les philologues

1. Keil (vol. VII, Fasc. I, p. 43) dit que Vélius Longus fut ou contemporain d'Aulu-Gelle ou antérieur d'un petit nombre d'années à cet écrivain, lequel vécut environ de 125 à 175 après J.-C. — W. Brambach, qui a intérêt à vieillir Longus et à en faire un grammairien de ce que nous appelons la huitième période, prétend (p. 46) qu'il composa ses ouvrages dans les dix dernières années du premier siècle ou dans les dix premières du second. — Certains rapprochements nous font croire qu'il fut contemporain de Scaurus.— 2. Aulu-Gelle (XI. 15) appelle Scaurus « le grammairien le plus distingué de l'époque d'Adrien. » — 3. Keil (p. 90) et W. Brambach (p. 43) pensent que Caper écrivit vers la fin du second siècle. — 4. Il leur arrive aussi de traiter certains points déjà étudiés par leurs devanciers, dans l'unique but de faire prévaloir leur opinion personnelle : c'est une preuve de plus que l'orthographe était bien peu fixée.

du siècle précédent leur avaient laissé beaucoup à faire, car Vélius Longus, Scaurus et Caper trouvèrent encore après eux un arriéré considérable de questions en litige.

Un autre point à signaler, c'est le silence absolu qu'ils gardent sur l'orthographe d'écrivains comme Quintilien et Pline le Jeune[1], tandis qu'on les voit citer parfois le Chant des Saliens, Lucilius, César, Cicéron, Virgile, Auguste. Il est bien surprenant qu'ils aient négligé l'appui de pareilles autorités ! Pour s'expliquer de si étonnantes omissions, ne faut-il pas admettre que, dans le cours de la huitième période, les auteurs ne se soumirent pas toujours aux injonctions des philologues, et qu'en matière d'orthographe Quintilien lui-même fut pour les grammairiens une autorité douteuse ?

Enfin les traités de Vélius Longus, de Scaurus et de Caper nous signalent expressément l'existence de nombreux doublets orthographiques dans l'écriture du commencement du second siècle. A côté des formes que ces grammairiens préfèrent, ils nous en citent souvent d'autres, fort usitées, qu'ils condamnent; et les raisons dont ils appuient leurs préférences sont la plupart du temps si mauvaises qu'on s'explique le maintien des formes qu'ils rejettent.

Il est donc certain que, dans la huitième période, l'orthographe latine, malgré de réels progrès, n'arriva jamais à cette uniformité qu'on lui suppose de nos jours. Et l'on conçoit qu'il n'en pouvait être autrement, quand on songe que les deux principaux facteurs des réformes orthographiques étaient la prononciation et l'étymologie : la prononciation, dans une ville alors peuplée de provinciaux et d'étrangers ! l'étymologie, à une époque où l'on en ignorait les premiers éléments !

1. Quintilien vécut environ de 35 à 95 après J.-C., et Pline le Jeune de 62 à 113.

43. Pour compléter cet aperçu sur l'état de l'orthographe latine à l'issue de la huitième période, il nous paraît indispensable de résumer ici les parties les plus importantes des traités de Vélius Longus, de Scaurus et de Caper, bien que l'objet du présent chapitre soit plutôt d'étudier les variations de l'orthographe dans les inscriptions. Par une autre dérogation à la règle que nous avons suivie jusqu'ici, au lieu de ranger les matières dans l'ordre phonétique, nous les classerons d'après les divers principes sur lesquels ces grammairiens ont appuyé leurs conclusions.

Cette disposition permettra d'apprécier plus facilement la valeur de leur critique [1].

Les principes sur lesquels les grammairiens latins établissent l'orthographe, sont au nombre de six. Ce sont :

1° L'accord de l'écriture avec la prononciation et particulièrement avec l'euphonie ;

2° L'étymologie;

3° L'observation des règles grammaticales ;

4° La nécessité de distinguer par l'écriture des mots de signification différente;

5° La tradition;

6° L'usage.

Nous finirons cet exposé en faisant connaître :

1° Les mots sur l'orthographe desquels ces grammairiens hésitent à se prononcer;

2° Les formes qu'ils adoptent sans motiver leurs préférences.

1. Nous avons, autant que possible, conservé dans notre résumé la physionomie de l'original. Nous n'y avons rien ajouté de notre propre fonds : c'est donc aux grammairiens eux-mêmes que sont imputables les erreurs de doctrine qu'on y pourra remarquer.

I. Accord de l'écriture avec la prononciation et particulièrement avec l'euphonie.

1. AB. Vélius Longus dit que *abs* entre en composition avec certains mots comme *abstinet*, *abscondit*, et il explique l'intercalation de la sifflante par des raisons d'euphonie : « Quoniam *acondit* hiabat, et *abcondit* durius sonabat. » (Voy. plus bas, VIII, 16, *aufert*, *aufugit*).
2. OB. Vélius Longus remarque que la préposition *ob* demeure parfois intacte, comme dans *obire, oberrare;* d'autres fois, le *b* s'assimile avec la première lettre du mot suivant : *offulsit, ommutuit*; il en est de même quand *ob* est suivi d'un *p* : *opposuit.*
3. SUB. Vélius Longus fait observer que *sub* garde parfois le *b* : *subdit;* que d'autres fois, il l'assimile à la lettre suivante : *sufficit*, *suffodit*, *summovit*, *sumministravit*, *supposuit;* qu'il le change en *s* dans certains mots : *sustulit*, *suscepit.*
3*bis*. Scaurus cite l'assimilation *surripio.*
4. AD. Vélius Longus s'exprime ainsi : Devant presque tous les mots qui commencent par un *p*, le *d* de *ad* se change en *p* : *paret, apparet; ponit, apponit; pungit, appungit.* — Devant les mots qui commencent par un *c*, il est difficile de faire sonner le *d* de la préposition ; on l'assimile : *capio, accipio.* Il paraissait indifférent à Lucilius de mettre un *d* ou un *c*, mais, si l'on consulte l'oreille, on voit qu'il vaut mieux écrire par *c* que par *d.* — Devant les mots qui commencent par un *t*, il est facultatif de terminer la préposition par un *t* ou par un *d* : *attinet, attentus* ou *adtinet, adtentus*, car les deux lettres, *d*, *t*, produisent le même son pour l'oreille. — *D* se change en *l* quand le mot suivant commence par une *l* : *alligere;* mais il n'en est pas toujours ainsi, car nous disons : *adluere, adloqui, adlabi* (*). — L'orthographe de la préposition varie de même devant les mots qui commencent par un *g*, car parfois le *d* disparaît et le *g* se redouble : *aggerat.* — Enfin, dans certains mots, il est nécessaire que le *d* s'efface sans qu'une autre lettre vienne le remplacer : *aspicio*, *ascendo.*— 5. Scaurus cite les assimilations *arripio, attulit, attigit*, *attinuit.* — 6. Caper veut *adstringe* et non pas *astringe* (et page suivante), *assiduus* et non *adsiduus*, « *ab assidendo.* » — 7. Selon Vélius Longus, il est indifférent de dire *arcesso* ou *accerso;* et la signification est la même.

I. — 1 : Putsch, 2224, 25 = Keil. 61. — 2 : 2226 = 64. — 3 : 2226 = 64. — 3*bis* : 2260 = 26. — 4 : 2224, 25 = 61. — 5 : 2260 = 26. — 6 : 2246, 47 = 107. — 7 : 2232, 33 = 72. — (*) D. devant F, ne s'assimilait pas : on prononçait et l'on écrivait *adfluo, adfui, adfectus, adfari, adfero.* Voy. Cornutus et Cécilius Vindex, dans Cassiodore.

— 8. Scaurus cite comme exemple d'assimilation *accerso*, « *quamvis alii* arcesso *dicant non sine ratione, quod etiam in* r, *in ejusmodi compositionibus*, d *littera transit*, *qua* ad *præpositio finitur. Sed quidam differentiam esse voluerunt*, *ut* arcesso *quidem ab eo verbo esset, quod est* arceo, accerso *vero ab eo quod est* accio; *sed nobis*, *utcumque scribendum, ad eandem significationem videntur pertinere.* »

9. CON. Scaurus cite : *corripio*, *colligo, commuto*, comme exemples d'assimilation. Il ajoute : « Dans *contulit*, *n* ne change pas, non plus que dans *convivit*, *consumit*. »

10. IN. Scaurus donne comme exemples d'assimilation *immuto* et *imminet;* il dit ensuite : « La préposition conserve sa lettre dans *innumerabilis*, *innupta*, *innocens*, parce que les mots qui la suivent commencent par la même lettre. »

11. PER. Vélius Longus dit que *per* reste intact en composition, à moins qu'il ne rencontre une *l*. Dans ce cas, les gens qui se piquent de bien parler, aiment mieux redoubler *l* que de prononcer *r;* ainsi, ils préfèrent *pellabor* à *perlabor, pellicere* à *perlicere*. De là vient qu'on lit dans Virgile : « *pellacis Ulixi* »; et *pelvis*, anciennement *pelluis*, dérive de *pelluere*. — 12. Scaurus veut qu'on écrive *pelligo*, selon l'usage suivi par tous les anciens ; aussi faut-il lire dans Virgile : « *pelligerent oculis* » et non *perlegerent*.

13. EX. Vélius Longus dit que la préposition *ex* perd parfois *x* : *ebibit, enuntiavit, emovit;* et il ajoute : « On ne peut dire d'une manière générale que la lettre *x* disparaît toutes les fois qu'elle est suivie d'une consonne, puisqu'il est d'usage de prononcer *excellere*, *extollere*, *exquirere*. » — 14. Scaurus cite, comme exemple d'assimilation : *effatus; non exfatus nec ecfatus*, *ut quidam putaverunt* ; — et *effervens*.

15. TRANS. Selon Vélius Longus, *trans* reste parfois intact : *transtulit;* parfois il perd une partie de lui-même : *trajecit*, *traduxit;* les uns l'écrivent en entier, les autres lui enlèvent *ns*, pour adoucir la prononciation, dans *transmisit*, *tramisit;* les uns disent *transposuit*, les autres *traposuit*.

16. DE. Vélius Longus dit que la préposition *de* ne s'écrit pas en entier quand le mot suivant commence par *e* : *derrare, desse* : pour la prononciation, l'allongement suffit : *dērrare*, *dēsse*.

17. DIS. On lit dans Vélius Longus que *dis* s'écrit en entier, excepté

8 : 2260 = 26. — 9 : 2260 = 26. — 10 : 2260 = 26. — 11 : 2226, 27 = 65. — 12 : 2260 = 26. — 13 : 2225, 26 = 63. — 14 : 2260 = 26. — 15 : 2227, 28 = 66. — 16 : 2226, 27 = 65. — 17 : 2226, 27 = 65.

devant les mots qui commencent par *m* : *dimovit;* ou par *n* : *dinoscit;* ou par *l* : *diluit;* ou par *b* : *dibucinat;* ou par *g* : *digerit;* ou par *d* : *diditus;* sa consonne finale se change en *f* quand le mot suivant commence par une *f* : *diffudit*.

18. RE. Vélius Longus fait observer que *re*, dans certains mots, non seulement s'écrit en entier, mais que de plus il s'adjoint un *d* final : *redire, redolere*, pour empêcher l'hiatus. Quelquefois, *re* est suivi de deux *d*, quand le mot suivant commence par cette consonne; mais cette orthographe n'est pas générale, car nous disons *reddere* par deux *d* et *reducere* par un seul. « Remarquons à ce propos l'ignorance de certaines personnes qui tiennent à prononcer *redducere* comme *reddere*, croyant nécessaire de mettre deux *d* toutes les fois qu'il y a un *d* au commencement du mot suivant. »

19. Sur la question de savoir si l'on doit remplacer le *b* par un *p* devant *s*, Scaurus déclare que les composés de *ob*, comme *obscurum*, *observo, obsido,* doivent s'écrire avec un *b* parce qu'il faut prononcer *ob;* mais qu'on doit écrire avec un *p* : *pleps*, *plebis, urps*, *urbis*, contrairement à l'opinion de Varron. Ailleurs il se montre également partisan de cette orthographe par le rapprochement qu'il fait de *princeps*, *principis* et de *caeleps*, *caelibis* (*), — de *carpo*, *carpsi* et de *scribo*, *scripsi*. Vélius Longus dit que sur cette question les avis sont partagés, mais il ne se prononce pas.

20. Scaurus n'admet pas l'emploi de *ex* ou de *ab* devant une consonne : il faut écrire et prononcer, dit-il, *ex arce*, *ex Eryco*, *ex Olympo*, *ex Irpinis, ex Umbria, ex Hymetto; e Gallia*, *e Tuscis*, *e Judæa, e Vaticano;* — *ab Aricia*, *ab Elia*, *ab urbe, ab Illyrico: a Baïs*, *a Capua*, *a Dertona*, *a Venusia, a Janiculo*. Vélius Longus est du même avis, et il ajoute : Nous savons que les anciens disaient aussi *abs te;* quant à nous, il nous suffit de dire *a te*.

21. Vélius Longus veut qu'on écrive *conjunx* et *sejunx*, et il s'explique ainsi sur cette orthographe : « Nisus ne croit pas qu'on doive écrire *conjunx*, *sejunx*, parce que ces mots font au génitif *conjugis*. *sejugis*. Pour moi, il me semble qu'il faut garder cette *n* au nominatif puisqu'elle a un son bien marqué à ce cas. *Conjux* et *sejux*, sans *n*, seraient plus difficiles à prononcer et plus durs pour l'oreille. » Scaurus aime mieux qu'on prononce et qu'on écrive *conjux*, sans *n*.

18 : 2227, 28 = 66. — 19 : 2260, 61 = 27; 2252, 53 = 14; 2233 = 73. — 20 : 2262 = 29; 2223, 24 = 60. — 21: 2236 = 77; 2256 = 20. — (*) Curtius Valérianus (dans Cassiodore) adopte *caeleps*.

22. Vélius Longus écrit, avec une *n*, *clandestinus*, *sinciput* parce qu'on prononce ainsi, bien que *clandestinus* vienne de *clam* et que *sinciput* soit pour *semicaput*. Mais il n'en est pas toujours de même, car j'écris, dit-il, *etiam nunc* par une *m* bien qu'on entende plutôt le son *n* que le son *m*. — Il approuve la chute de certaines lettres, par euphonie, comme dans *foresia*, *Megalesia*, *hortesia* où Cicéron supprimait la lettre *n*, et *posmeridianas* où Cicéron retranchait le *t* de *post*. Il ajoute que *r* a complètement disparu des mots *rursum* et *retrorsum* qui sont remplacés par *rusum* et *retrosum*; et il paraît admettre *dossum* par deux *s* au lieu de *dorsum*. — Il veut au contraire qu'on écrive *comisator* par une seule *s* et non pas *comissator*, forme qui lui paraît trop dure; de même, *accusator* par une seule *s* et par deux *c*.

23. Il blâme ceux qui, comme Scaurus (voy. pl. bas, II, 5), écrivent *paullum* par deux *l*, parce que, dit-il, cela ne peut se prononcer, et qu'il n'est pas nécessaire d'écrire une lettre qui ne se prononce pas.

24. Il nous apprend que certaines personnes écrivent *qoqus*, d'autres *quoquus*, *quoquere*, et que Nisus met un *c* à chaque syllabe *cocus*, *cocere*; pour lui, il se déclare partisan de l'orthographe de Virgile : *coquere*, et il écrit *coquus*.

25. Il ne se range pas à l'avis des grammairiens qui veulent mettre un *t* à *sed*, et qui écrivent *set* sous prétexte qu'aucune conjonction ne se termine par un *d* : il déclare qu'il entend un *d* quand on prononce *sedenim*, et il demande s'il faut écrire autrement qu'on ne prononce, ou au contraire mettre l'écriture d'accord avec la prononciation. — Il veut qu'on écrive *apud* et non *aput*, parce qu'aucune préposition ne se termine par un *t*, cette lettre ayant un son trop grêle.

26. Cicéron, dit Vélius Longus, écrivait *Aiïax*, *Maiïa*, *Troiïa*, pour conformer l'écriture à la prononciation..... On commence à mettre trois *i* de suite dans certains mots, comme *coiïicit*, *eiiicit* qui se divisent ainsi : *coi iicit*, *ei iicit*. Dans ces mots, le premier *i* s'ajoute à la voyelle précédente : il est consonne; le second est également consonne et se joint à la voyelle suivante, *i*, qui correspond à l'*a* simple de *jacit*. Vélius Longus est de l'avis de ceux qui écrivent par un seul *i* *Troia*, *Maia*, pour ne pas surcharger l'écriture, puisque, de quelque manière qu'on écrive, la prononciation reste la même. En effet telle est la nature de l'*i* consonne entre deux voyelles qu'il se joint tout à la fois, quand on le prononce, à la voyelle qui le précède et à la voyelle qui le suit.

22 : 2236, 37 = 78 et 79; 2232, 33 = 72. — 23 : 2237, 38 = 80. — 24 : 2237 = 79. — 25 : 2231 = 70. — 26 : 2219 = 55.

27. Caper écrit *haud* devant une voyelle; mais si le mot suivant commence par une consonne, il veut qu'on retranche le *d* : *hau dolo*, *hau scio*.

II. Étymologie.

1. Scaurus blâme ceux qui n'écrivent pas *ex-sul*, *ex-spectatus* (voy. pl. bas, II, 11 et VII, 5) avec une *s* après *x*, à cause des mots *spectare*, *solum* qui commencent par une *s* (*).

2. Il veut qu'on écrive *sumtus*, *demtus*, *emtus* et non pas *sumptus*, *demptus*, *emptus*, parce que le *p* qu'on introduit dans ces dernières formes ne se rencontre pas dans la reste de la conjugaison : c'est donc une lettre inutile. — Il se prononce également pour *hiems* et rejette *hiemps*, parce que dans ce mot il n'y a ni *p* ni *b* à aucun des autres cas.

3. Les formes *reprehensus* au lieu de *reprensus*, et *vehemens* au lieu de *vemens*, lui paraissent incorrectes, parce qu'on dit *prensus* sans aspiration et que *vehemens* vient de *vis mentis*. Vélius Longus est du même avis; seulement il ne rejette pas expressément *reprehensus* et *vehemens* : il se contente de dire que les autres formes sont plus correctes.

4. On met une *h* en tête des mots *hortis*, *harena*, *halica* et *halicula*, dit Vélius Longus, bien qu'on puisse dire *alica*, comme dérivé d'*alere*, et qu'on ait probablement dit *alicula*, parce que quand nous portons l'*alicula*, ce manteau *continet alas*. *Hortus* ne demandait pas non plus une *h*, parce qu'il vient d'*oriri* (*quod ibi herbæ oriantur*); mais cette lettre lui est imposée par l'usage.

5. Les considérations étymologiques sur lesquelles s'appuie Scaurus sont moins probantes, quand il dit que *querela* doit s'écrire avec une seule *l* parce qu'on écrit *querulus* et non *querullus* (voy. pl. bas, VIII, 31); — que *paulum*, *paululum*, au lieu de *paullum*, *paullulum*, sont incorrects parce que les mots d'où ils dérivent : *pullum*, *pusillum*, redoublent la lettre *l* (voy. pl. haut, I, 23); — que *formonsus* pour *formosus*, est une grosse faute, parce que *n* dans ce mot n'est pas plus nécessaire que dans *gloriosus* : *formosus* venant de *forma* comme *gloriosus* de *gloria*; — que le mot *inchoare* doit prendre une *h*, parce qu'il vient de *chaos*, le chaos ayant été le commencement de toutes choses.

27 : 2241 = 96.

II. — 1 : Putsch, 2257, 58 = Keil, 22. — 2 : 2256 = 21. — 3 : 2256 = 19; 2234 = 75. — 4 : 2230 = 68. — 5 : 2249 = 11 ; 2256 = 20; 2257 = 21; 2251 = 12. — (*) Césellius (dans Cassiodore) est du même avis. Il n'admet *expecto* que comme composé de *pecto*, je peigne.

6. Vélius Longus, après avoir expliqué que *s*, dans *abstinet, abscondit*, est euphonique, examine cette question : faut-il un *p* ou un *b* devant *s*? Bien que la plupart de ses contemporains écrivent *ps* conformément à le prononciation, il se déclare pour *bs* en invoquant l'étymologie.

7. D'accord avec Varron, il écrit *delirus, delirare* et non *delerus*, parce que ces mots ne viennent pas, comme le croient certaines personnes, du grec παρὰ τὸ ληρεῖν (voy. pl. bas, VII, 4), mais de *lira*, sillon, et qu'on emploie au propre *delirare* en parlant des bœufs, quand, sortant du sillon, ils s'écartent de la ligne droite. — Il veut qu'on prononce, et par conséquent qu'on écrive, *Delmatia* et non *Dalmatia* parce que ce mot dérive de *Delminum*, nom de la principale cité de cette province; *arispex* et non *aruspex*, parce qu'il vient d'*ariga*, victime.

8. Il blâme *quotidie* et demande qu'on prononce et qu'on écrive *cotidie*, parce que ce mot n'est pas composé de *quoto die* mais de *continenti die* (*).

9. Dans l'écriture comme dans la prononciation, il se déclare pour *faeneris, facineris*, et rejette *faenoris, facinoris*, parce qu'on dit *faenerator, facinerosus*.

10. Il préfère *contimax* avec un *i*, sous prétexte qu'il se tire de *temno*, bien que Nisus accepte *contumax*, comme dérivé de *tumor*.

11. Caper, comme Scaurus, veut qu'on écrive *exsul* avec une *s*, parce qu'il vient de *solum*; mais, contrairement à ce qu'on a vu dans Scaurus, et en dépit de l'étymologie, il déclare expressément qu'on doit écrire, sans *s*, *expectare : spectare* θεωρεῖν *erit*, *expectare sine s* ἀναμένειν (voy. plus bas, VII, 5, ce que dit à ce sujet Vélius Longus).

12. Bien que *audacter* lui paraisse latin, il préfère *audaciter*, parce que les adjectifs en *x* forment leurs adverbes en *iter : atrox, atrociter, ferox, ferociter; velox, velociter;* de même *audax* doit donner *audaciter*. — Il écrit *eliganter* comme venant d'*eligere*.

13. Il demande qu'on écrive *dei* et non pas *dii*, parce que Cicéron disait *deabus*, mais il convient que *dii* est la forme en usage.

14. Dans aucun mot d'origine latine il ne veut admettre l'*y* grec : *ideo insultabis gylam dicentibus*, au lieu de *gulam*.

15. Veut-il invoquer l'étymologie, ou, ce qui paraît plus probable,

6 : 2224, 25 = 61. — 7 : 2233 : 73. — 8 : 2237 = 79. — 9 : 2233 = 72. — 10 : 2235 = 76. — 11 : 2240, 41 = 95; 2241, 42 = 97. — 12 : 2246 = 106 2248 = 109. — 13 : 2248 = 109. — 14 : 2246 = 105. — 15 : 2246 = 106. —

(*) Cornutus (dans Cassiodore) veut qu'on écrive *quotidie* : *a quot diebus, hoc est omnibus diebus.*

établir l'unité de prononciation et d'orthographe dans la conjugaison du mot, quand il s'exprime ainsi : *Tinguere dicendum, non tingere, quoniam tinguo est, et tinguis, tinguit?* — Quant à l'étymologie suivante, elle est bien extraordinaire : *Vensica* prend une *n, quia non est sine vento.* — « Nous devons dire *felix* (fougère) et non *filix;* ce nom de *felix* vient, selon moi, de ce que la fougère n'est pas bonne (*minus felix*) pour les terres. »

16. Dites *stello* (lézard) sans *i* « *a similitudine stellarum.*

III. Observation des règles grammaticales.

1. Certaines personnes, dit Scaurus, écrivent par un seul *i* le génitif singulier des noms dont le nominatif est en *ius*, comme *Antonius, Antoni; Tremelius, Tremeli;* et cependant, la règle demande qu'on redouble l'*i* dans ces génitifs, parce que le génitif singulier ne doit pas avoir moins de syllabes que le nominatif; souvent même il en a davantage. On doit également, ajoute-t-il, écrire le vocatif singulier de ces noms par deux *i* et non par un seul, comme c'est l'usage. Ainsi je prétends qu'il faut prononcer et écrire au vocatif singulier *o Antonii, o Æmilii.*

2. Vélius Longus ne dit rien du vocatif, mais il veut également que le génitif singulier soit en *ii : Julii, Claudii, Cornelii,* et voici comment il raisonne : Tous les noms qui terminent leur datif singulier par *o*, changent cet *o* en *i* pour former le génitif, en laissant intactes les autres lettres : *maximo, maximi; candido, candidi;* de même, dans *Julio* et *pallio*, l'*o* seul doit être changé, et cette modification donne *Julii, pallii.* Quant au nominatif pluriel masculin il doit être semblable au datif pluriel après le retranchement de *s* finale : *bonis, boni; malis, mali;* par conséquent si l'on ôte la finale des mots *Juliis, Claudiis*, il restera *Julii, Claudii* pour le nominatif pluriel.

3. Bien qu'il soit d'usage de mettre une aspiration dans le mot *pulcher*, Scaurus trouve plus rationnel de prononcer et d'écrire *pulcer*, parce qu'il est contraire au génie de la langue latine de mettre une aspiration au milieu d'un mot. Il nous apprend que Santra regardait *pulcher* comme un mot d'origine grecque, pour *policher*. De son côté, Vélius Longus veut qu'on écrive sans aspiration *cilo, coclea, cocleare*, et les autres mots que l'oreille est habituée à entendre prononcer

16 : 2246 = 107.

III.—1: Putsch, 2257, 58 = Keil, 22. — 2 : 2221. 22 = 57. — 3 : 2256 = 20; 2230, 31 = 69.

ainsi, — mais ceux-là seulement, — car il est faux de dire, comme certains grammairiens, qu'on ne doit pas aspirer les consonnes, puisqu'on prononce *Carthago, pulcher, Gracchus, Otho, Bocchus.*

4. Scaurus déclare qu'il est incorrect de mettre une *s* à la fin des mots *nux*, *trux* et *ferox*, parce qu'il suffit de les terminer par un *x*, lettre double qui renferme une *s*.

5. C'est également une faute à ses yeux, que d'écrire *Mezentius* par deux *z* : ceux qui écrivent ainsi, ignorent qu'une lettre double ne doit pas se redoubler; pourtant certaines personnes estiment que *z* n'est n'est pas une lettre double. « Je sais, ajoute-t-il, que bien des gens écrivent *causa* par deux *s* : ils ne remarquent pas que cette lettre, comme *r*, sa parente, ne se redouble d'ordinaire qu'après une voyelle brève, et que, en outre, chaque fois que *s* suit un *u* long, c'est par cet *u* que se termine la syllabe : *plau-su, lu-su*. Or, comme *causa* doit se couper après l'*u* (*cau-sa*) et qu'aucune syllabe ne peut commencer par une lettre redoublée, il est clair que ce mot n'admet pas deux *s*. Ceux qui l'écrivent en redoublant la consonne considèrent que l'on a dit d'abord *cavissa*, de *cavillatio* ou de *cavere*, et ensuite *caussa* par syncope. »

6. Tout autre est l'avis de Vélius Longus sur le redoublement des consonnes. Il ne veut pas imiter ces puristes qui écrivent, avec Nisus, *comese* et *consuese* par une seule *s*, sous prétexte qu'une consonne redoublée ne peut pas venir après une voyelle longue, et que les anciens ne redoublaient pas les consonnes, mais remplaçaient le redoublement par un sigle. L'erreur est manifeste, ajoute Vélius Longus, car l'usage prouve que les consonnes se redoublent après les voyelles longues : *errasse, saltasse, abisse, calcasse*. Et qui ne sait la différence de *malum* (pomme) par une *l* et de *mallus* (flocon de laine) par deux *l*? Quant à cet argument, qu'on mettait un sigle sur la consonne, il prouve justement que la consonne se redoublait dans la prononciation.

IV. Distinction des mots par l'écriture.

1. Vélius Longus : Il y a une différence entre *aspergo* et *aspargo* : *aspergo* est le verbe; *aspargo*, le substantif. — 2. Caper : *Protenus* par un *e* est adverbe de lieu : il est pour *porro tenus*; *protinus* par un

4 : Putsch, 2256 = Keil, 19. — 5 : 2256, 57 = 21. — 6 : 2237 = 79.
IV. — 1 : Putsch, 2234, 35 = Keil, 75. — 2 : 2243 = 100.

i est adverbe de temps et signifie « aussitôt. ». — 3. *Quatinus*, conjonction qui marque la cause; *quatenus*, adverbe de lieu ou de temps — 4. *Vortex* se dit d'un cours d'eau; *vertex*, de la tête. — 5. On dira *vorsus* d'une page; *versus* est le participe de *vertor*.

6. Vélius Longus : Dans *clipeus*, écrit par un *i*, on ne prononcera pleinement ni *i*, ni *u*, et l'on donnera à la voyelle un son intermédiaire: mais il ne faut pas admettre la différence que font sans raison les grammairiens, quand ils pensent que ce mot a une forme (*clipeus*) venant de *clepo*, et une autre (*clupeus*) venant de *cluo*.— Caper dit au au contraire : Vous mettrez *clipeus* en parlant du bouclier et *clupeus* en parlant de l'ornement qui porte ce nom. — 7. *Arcubus pugnatur* : cette forme vient d'*arcus;* mais *arces* fait *arcibus*. *Artus* fait *artubus; ars* fait *artibus*. — 8. Certaines personnes, dit au contraire Scaurus, ont admis deux formes différentes *artibus* et *artubus*, et ont cru qu'on écrivait *artibus* par un *i* pour marquer le datif et l'ablatif pluriel du mot *ars*, et *artubus* par un *u* quand il s'agissait du mot *artus*. Or, si pour établir une distinction entre les deux sens, on viole la règle, pourquoi dans *caveas* ne change-t-on pas soit l'accent, soit une lettre, puisque ce mot est à la fois un verbe et un nom? pourquoi ne fait-on pas de même aussi pour *tectis* qui est un nom et un participe? Un mot doit s'écrire comme il se prononce : or personne ne commet la sottise de prononcer *artubus* avec un *u*. — 9. Vélius Longus propose un moyen terme : Quelques personnes, dit-il, écrivent *artubus* par un *u* quand cette forme vient d'*artus*, et font de même quand il s'agit du datif et de l'ablatif pluriels d'*arcus* et de *partus;* elles mettent au contraire un *i* à ces mêmes cas, s'ils viennent d'*artes*, d'*arces* ou de *partes*. A mon avis, ce serait une prononciation trop rustique que de faire entendre un *u*. J'estime qu'on doit ou bien prononcer un *i* en faisant attention qu'il ne soit pas trop grêle, ou, si l'on écrit par un *u*, ne pas donner à cette lettre un son trop plein. Qu'on écrive *artubus* par un *u* ou qu'on l'écrive par un *i*, la bonne prononciation consiste à combiner ensemble dans ce mot les sons de ces deux voyelles de manière à faire entendre un son intermédiaire.

10. Caper : *Adulescens*, substantif; *adolescens*, participe..

11. Scaurus : On écrit, au singulier, par un *i* seulement : *docilis, facilis*, etc.; mais au pluriel par *e i : facileis*, *docileis*, etc., pour qu'on puisse distinguer si le nom est au singulier ou au pluriel.

3 . 2249, 50 = 111. — 4 : 2242, 43 = 99. — 5 : 2241, 42 = 97. — 6 : 2229, 30 = 68; 2241, 42 = 96. — 7 : 2247, 48 = 108. — 8 : 2259. 60 = 25. — 9 : 2229, 30 = 68. — 10 : 2243 = 100. — 11 : 2263. 64 = 32.

12. Quand deux mots de sens différent s'écrivent de même, on les distingue par l'apex, comme *vénit* (*vēnit*) et *venit* (*vĕnit*), *áret* et *aret*, *légit* et *legit*, etc.

13. Caper : *Cum*, préposition, doit s'écrire par un *c*; s'il est adverbe (*adverbium*) de temps ou de cause, par un *q*. — 14. Scaurus : Certaines personnes écrivent *cum* par un *c*, quelques-unes préfèrent *quom*. D'autres voient une différence entre les deux formes, et veulent qu'on écrive la préposition par un *c* : *cum illo, cum Claudio*, *cum Camillo*, et l'adverbe par un *q*: *quom legissem*, *quom fecissem*... Pour l'adverbe, les anciens disaient *cume* (chant des Saliens). — 15. Vélius Longus : La lettre *q* établit entre certains mots une différence que les anciens ne manquaient pas d'observer; car ils écrivaient l'adverbe de temps par un *q* et la préposition par un *c*. En effet, *cum* (*quum*) *subito assurgens* est autre chose que *cum fluctu*.

16. Caper : On doit écrire *quicquid* avec un *c* à la première syllabe, parce que *d* couperait le mot en deux; de même *quanquam* doit prendre une *n* dans sa première syllabe pour montrer qu'il n'y a pas deux mots. — 17. *Quando* marque le temps (= quand); *quanto* marque la cause (= puisque). — 18. Il faut dire *cals* par une *s*, en parlant de la substance (la chaux), et *calx* par un *x*, en parlant du pied. — 19. *Palpetræ* par un *t*, les paupières; *palpebræ* par un *b*, les cils. — 20. *Tunc* marque le temps; *tum*, l'ordre : *tunc* correspond à *nunc*, et *tum* à *cum*.

21. Vélius Longus : Le désir d'établir une distinction entre des mots de signification différente a fait soulever plusieurs questions. Ainsi, doit-on dire et écrire *actarius* ou *actuarius*? Nous disons généralement *actuarius* quand ce mot vient du substantif *actus*; et *actarius* en parlant de ceux qui rédigent des actes. Cependant on a voulu nommer aussi *actuarius* le rédacteur d'un acte, le scribe. — On a également fait une différence entre *cilo* et *chilo*, et on appelle *cilones* les hommes qui ont la tête étroite et longue, et *chilones* les gens à grosses lèvres, du grec χείλη. — Les grammairiens ont voulu établir aussi une distinction entre *cohortes* et *coortes* : ils disent que *coortes* s'emploie en parlant des cours des fermes, « *unde homines cooriantur pariter : — oriri enim apud antiquos surgere frequenter significabat;* » et que *cohortes* s'applique aux soldats « *a mutua cohortatione* ». — Quant à *chortes*, qui se dit vulgairement, c'est à leurs yeux un barbarisme. — Pour en revenir à la distinction de *cohortes* et de *coortes*, je ne me range pas à l'avis des grammairiens. Le mot *cohortes* convient aussi bien en par-

12 : 2264 = 33. — 13 : 2240, 41 = 95. — 14 : 2261, 62 = 28. — 15 : 2231 = 70. — 16 : 2241 = 95. — 17 : 2249, 50 = 111. — 18 : 2242 = 98. — 19 : 2249 = 110. — 20 : 2241 = 96. — 21 : 2233, 34 = 74.

lant des gens de la campagne qu'en parlant des soldats; car on levait les soldats parmi les paysans d'une même contrée pour qu'ils pussent se reconnaître et se prêter un mutuel appui.

22. Vélius Longus : Suivant que le *b* de *sub* se change en *s* ou en *c* devant *capere*, le sens varie : autre chose est *amicum suscipere*, autre chose *aquam succipere*. — Caper : *Suscipimus* a rapport aux choses du cœur et de l'intelligence, comme dans *susceptum perfice munus*; *succipimus* a rapport aux choses du corps, comme dans *succipiunt famulæ conlapsaque membra*.

V. Tradition.

1. Scaurus : *Hædus* doit s'écrire avec une *h*, parce que chez les anciens il se disait *fædus*, et que nous remplaçons la lettre *f* des anciens par une *h*. Il en est de même de *hariolus*, autrefois *fariolus*, et de *hordeum*, autrefois *fordeum*.

2. Vélius Longus : Quelques personnes ont pensé qu'il fallait dire *harena* avec une *h*, « *sive quoniam hæreat, sive quod aquam hauriat* »; d'autres pensent qu'il faut le prononcer sans aspiration. Quant à nous, ajoute Vélius Longus, nous disons *harena* parce que ce mot en sabin est *fasena*; et de même que *s* se change habituellement en *r*, de même *f* se remplace par l'aspiration *h*, sa voisine. Nous disons donc également *hædi*, *hirci* avec l'aspiration, parce que les anciens disaient *fædi*, *firci*. — 3. On dit *hordeum*, parce que les anciens disaient *fordeum*.

4. Il y a des mots dans lesquels la lettre *u* paraît surabondante, comme quand nous écrivons et prononçons *urguere* et *unguere*, car *urgeo* et *ungo* n'ont pas besoin de cette lettre, ainsi que nous le voyons par les écrits des anciens, dont il faut respecter l'autorité, quand on est embarrassé par une question de prononciation ou d'orthographe.

5. Scaurus : Nous écrivons *sed* avec un *d* final (et non avec un *t*), parce que les anciens ont dit *sedum*.

VI. Usage.

1. Vélius Longus : Certaines personnes préfèrent écrire et prononcer *distinguere* sans *u*; mais l'usage est si bien établi de mettre un *u* dans ce mot qu'il n'est pas facile de l'en extirper aujourd'hui.

22 : 2226 = 64 ; 2242 = 98.

V. — 1 : Putsch, 2249, 51 = Keil, 11. — 2 : 2230. 31 = 69. — 3 : 2238 = 81. — 4 : 2228, 29 = 67. — 5 : 2251 = 12.

VI. — 1 : Putsch, 2229 = Keil, 67.

2. Il n'oserait pas dire *decim* au lieu de *decem*, malgré le dérivé *decies*, parce que l'oreille préfère le son qui est le plus usité.

3. Il fait en outre cette déclaration : Nous disons *commendo*, mais l'usage est de dire *commando*.

4. Scaurus : L'usage réclame une *n* dans *mensor*, bien que l'étymologie s'y oppose, car cette lettre ne se trouve pas dans *metior*. On met une *n* parce que le mot ainsi écrit donne un son plus plein.

5. Vélius Longus : Nisus est d'avis qu'on écrive *benificus* par un *i*, comme *malificus* : c'est une forme que l'usage a rejetée; Nisus veut également qu'on écrive *antiquus* par *ei*; *anteiquus*, parce que dans ce mot il y a l'idée de *ante* : c'est à mon sens une véritable sottise.

VII. Mots sur l'orthographe desquels Longus, Scaurus et Caper hésitent à se prononcer.

1. Vélius Longus : La lettre *i* a tantôt un son grêle, tantôt un son plein; aussi est-on embarrassé sur la question de savoir s'il faut écrire certains mots par *i* ou par *u*, comme *optumus* et *maxumus*. Il faut remarquer que la prononciation des anciens était plus pleine, et rustique, comme dit Cicéron; aussi aimaient-ils à écrire et à prononcer *u* dans ces sortes de mots. Mais c'est une erreur de croire, comme certains grammairiens, qu'on prononce *u* dans les superlatifs. En effet, si nous leur faisons cette concession pour *optimus*, *maximus*, *pulcherrimus*, *justissimus*, comment prononceront-ils les mots qui ne sont pas des superlatifs et à propos desquels la même question se pose? Diront-ils *manubiæ* ou *manibiæ*, *libido* ou *lubido*? Quant à nous, voyant qu'on aime les sons grêles, nous avons remplacé par un *i* le son trop plein de l'*u*, sans cependant prononcer tout à fait *i*. Permettons donc d'écrire ces sortes de mots par un *u* à ceux qui veulent suivre les anciennes traditions, à condition toutefois qu'ils ne prononcent pas comme ils écrivent.

2. *Aurifex* sonne mieux par un *i* que par un *u*; mais, en revanche, *aucupare* et *aucupium* me paraissent mieux sonner par un *u* que par un *i*. Pourtant, je préfère *aucipis* à *aucupis*, parce que je conviens que la prononciation doit sacrifier à l'euphonie; aussi arrive-t-il souvent

2 : 2235 = 76. — 3 : 2233 = 73. — 4 : 2256 = 20. — 5 : 2235 = 76.
VII. — 1 : Putsch, 2216 = Keil, 50. — 2 : 2235 = 75.

que nous écrivions d'une façon et que nous prononcions d'une autre... Il est des cas où il vaut mieux conserver le son plein de l'*u* comme dans *volumus, nolumus*, *possumus*.

3. On a souvent écrit de diverses façons *mancupium*, *aucupium*, *manubiæ*. C. César écrivait ces mots par un *i*, comme on le voit dans ses inscriptions; tandis que les inscriptions d'Auguste montrent que cet empereur employait l'*u*. Ceux qui mettent un *i* donnent pour raison que d'autres mots ont cette même lettre, comme *manicæ*, *manicula*. On peut cependant leur objecter que nous disons *manuleus* par un *u*. De même, ceux qui écrivent *aucupium* par un *u*, estiment que ce mot vient de *ave occupanda;* ceux, au contraire, qui écrivent *aucipium*, pensent qu'il vient de *ave capienda*, parce que le changement de *a* en *i* est un fait habituel. On a donc le choix entre l'*u*, son antique et plein, et l'*i*, son plus grêle dont l'emploi paraît aujourd'hui de meilleur goût.

4. Scaurus : On s'est demandé s'il fallait écrire *extrinsecus* et *intrinsecus* avec ou sans *n*. Certaines personnes ont pensé qu'il ne fallait pas mettre une *n* dans *extrinsecus*, parce que ce mot est le composé d'*extra* et de *secus* et que, en composition, l'*a* se change souvent en *i*, changement qui donne *extrisecus*. D'autres personnes veulent une *n*, alléguant que ce mot vient d'*extraneus ;* mais elles écrivent *intrisecus* sans *n*, parce que la répétition de cette lettre dans le même mot produirait un son trop dur. — *Delirare* et *delerare* ἀπὸ τοῦ λήρου.

5. Vélius Longus : Quelques personnes ont prétendu qu'il y avait deux manières d'écrire *expecto :* quand ce mot est synonyme d'*opperior* (j'attends), il faut, disent-elles, se contenter d'écrire par *e x;* quand au contraire il a le sens de *specto* (je regarde), il est nécessaire d'ajouter une *s;* mais il est permis d'écrire les deux mots de la même manière, sans craindre une ambiguïté qui se rencontre fréquemment dans beaucoup d'autres mots. En effet, la lettre *x* contient une *s*, puisqu'elle est aussi bien chez nous que chez les Grecs une consonne double et composée. — Caper est tout à fait affirmatif : *Spectare*. θεωρεῖν; *expectare*, sans *s*, ἀναμένειν.

6. Vélius Longus cite l'orthographe suivante : *urps*, *nupsi*, *pleps*; mais le passage où il parle de ces mots manque de clarté.

7. On a écrit de diverses manières *hymnis, hyacinthus, hymenæus :* les uns ont pensé qu'il fallait commencer ces mots par une *h*, et les autres ont omis cette lettre en disant qu'elle n'est pas nécessaire,

3 : 2228, 29 = 67. — 4 : 2258, 59 = 24; 2248 = 109. — 5 : 2226 = 63; 2241 = 97. — 6 : 2233, 34 = 74. — 7 : 2238 = 81; 2258 = 22.

parce que l'υ contient toujours une aspiration quand il est au commencement des mots. — SCAURUS, au contraire, est pour l'emploi d'une *h* : Certaines personnes retranchent la lettre *h* en tête des mots qui commencent par *y*; elles donnent pour raison que *h* n'est pas une lettre, et qu'il n'est pas besoin de l'écrire pour faire comprendre que ces mots ont une aspiration. En effet, disent-elles, jamais *y* n'a un son grêle au commencement d'un mot : *hypnos, hymnos, hyacinthos;* l'*y* suffit pour montrer qu'il faut aspirer, si le lecteur n'est pas un barbare. Je répondrai que l'*h* est une lettre, et que les Grecs eux-mêmes l'ont considérée comme telle... Il est évident qu'il faut l'employer, et qu'on ne peut pas la deviner, si elle n'est pas écrite.

VIII. Formes que Longus, Scaurus et Caper adoptent sans motiver leurs préférences.

1. VÉLIUS LONGUS : Il est mieux d'écrire *alimenta* par un *i* qu'*alumenta* par un *u*.

2. CAPER : *Diploma* et non *duploma* ou *duplomum*.

3. VÉLIUS LONGUS : Dans *vir* et *virtus* nous mettons un *i* et nous prononçons presque *u*.

4. CAPER : *Erumna* et non *eramna; ebur* et non *ebor*. — 5. Dites *dilibuit* « unguento » et non *delibuit*. — 6. *Cercinus* et non *circinus*. — 7. Il faut dire *cella penaria* et non *pinaria;* il ne faut pas dire *peperaria mola* mais *piperaria*. — *Torpedo* et non *torpido*. — Il faut dire *polenta* et non *pulenta*.

8. VÉLIUS LONGUS : Laissons aux anciens *mius*, *commircium* par un *i;* ils disaient aussi *Mircurius*, parce que, selon Varron, ce dieu était « *mirandarum rerum inventor* ». Maintenant notre oreille demande qu'on prononce *commercium*, *Mercurius*, *meus*.

9. CAPER : Il faut écrire *sobrius* par un *i* et non par un *e*.

10. VÉLIUS LONGUS : On écrivait *vultus, nominativus, genetivus, primitivus* et autres mots semblables par un *o* après le *v* : laissons cette manière d'écrire aux anciens.

11. CAPER : Autrefois *upulio,* maintenant *opilio*. — 12. *Balneum* et

VIII. — 1 : Putsch, 2235 = Keil, 77. — 2 : 2248 = 109. — 3 : 2234, 35 = 75. — 4 : 2248 = 109. — 5 : 2246 = 105. — 6 : 2247, 48 = 108. — 7 : 2239. 40 = 93; 2246 = 106. — 8 : 2235, 36 = 77. — 9 : 2244, 45 = 103. — 10 : 2228, 29 = 67. — 11 : 2250 = 112. — 12 : 2247, 48 = 108.

balneas et non *balineum*. — 13. *Nomenculator*, correct; dites *ninguit* et non pas *ningit*. — 14. Dites *ungue* (verbe) et non pas *unge*. — 15. *Unguis* (ongle) et non pas *ungis*.

16. Vélius Longus : *Au* pour *ab* n'est usité que dans deux verbes : *aufert, aufugit*. — 17. Quelquefois le son est plus plein par une *n* que par une *m*; ainsi, lorsque je dis *etiamnunc*, bien que j'écrive *etiam* par une *m*, je ne sais pourquoi il m'est impossible de prononcer *m*.

18. Caper : Il faut dire *nongenti* et non pas *noncenti*, de « *novem;* » *nonagies, nonaginta* et non pas *nonacenta*.

19. Vélius Longus : Antonius Rufus dit qu'il faut écrire *locutio* par un *q*, parce qu'il vient de *loqui*; de même *periculum* et *ferculum;* dans ces mots, à mon avis, il suffit de mettre un *c*.

20. Caper : Il faut dire *præcoqua; præcocia* est ridicule. — 21. *Pessulum* et non *pestulum*. — 22. Il faut écrire avec une *h*, *pulchrum;* et sans *h*, *sepulcrum*. — 23. *Hapsus*, flocon de laine, et non *apsus*. — 24. *Alica* et non *halica*. — 25. Tous les adverbes numéraux doivent s'écrire sans *n*, comme *milies*, *centies*, *decies;* mais *quotiens*, *totiens* prennent une *n*. — 26. On doit écrire sans *n*, *thesaurus*, et non pas *thensaurus*, « *et cetera*. »— 27. *Nactus* doit s'écrire par une seule *n*, et *nanciscor* par deux. — 28. *Atqui* ne prend pas *n*, il en est de même d'*alioqui*. — 29. *Coturnices* et non *cocturnices*. — 30. Il faut dire *scriptula* et non *scripula*. — 31. *Narro, narratio* par deux *r; querela*, *loquela* par une seule *l*.

Neuvième Période.

44. La neuvième période s'étend depuis l'avènement d'Adrien jusqu'à celui de Commode (117 à 180). Ce qui distingue cette période entre toutes les autres, c'est le retour volontaire et passionné aux vieux mots et aux vieilles formes. Nous n'avons pas à expliquer ici les causes de cet engouement pour les archaïsmes, ni à faire connaître, avec la corruption du

13 : 2248, 49 = 108. — 14 : 2246 = 105. — 15 : 2250 = 112. — 16 : 2223, 24 = 60. — 17 : 2236, 37 = 78. — 18 : 2245, 46 = 104. — 19 : 2237 = 79. — 20 : 2239, 40 = 93. — 21 : 2249, 50 = 111. — 22 : 2239, 40 = 93. — 23 : 2248, 49 = 110. — 24 : 2246, 47 = 107, — 25 : 2240, 41 = 95. — 26 : 2239, 40 = 93. — 27 : 2240, 41, 95. — 28 : 2241 = 96. 29 : 2247, 48 = 108. — 30 : 2246 = 106. — 31 : 2241 = 96.

goût, les altérations que la langue eut à subir : nous dirons seulement que les vieux mots ramenèrent souvent avec eux la vieille orthographe. Mais ce défaut ne s'accusera bien nettement que dans la période suivante.

En présence de ce latin bariolé d'archaïsmes qu'affectionnaient alors les esprits les plus cultivés, de cette langue disparate où dans un fond classique venaient s'enchâsser comme de bizarres ornements les expressions les plus surannées, le langage populaire prit tout à coup une extension considérable.

45. Quelle était l'origine de ce langage, et à quelle époque avait-il pris naissance?

Le latin populaire ne naquit point de la corruption du latin savant, pas plus que le latin savant ne fut le produit d'une épuration du latin populaire. Selon l'expression aussi juste que caractérisque de M. Hugo Schuchardt[1], le *sermo plebeius* des Romains n'est ni le père ni le fils du *sermo urbanus* : les deux langages sont frères jumeaux. Ils sortent l'un et l'autre d'une origine commune, et descendent de ce vieil idiome latin dont les patriciens comme les plébeiens faisaient usage, à une époque où l'instruction était presque aussi nulle en haut qu'en bas dans la société romaine.

Avec le temps, grâce à une culture intellectuelle de jour en jour plus profonde, il s'introduisit des différences dans la manière de parler le latin, mais ces variations tenaient plutôt aux circonstances qu'aux personnes. Il y eut le latin de tous les jours et le latin des grandes occasions, le latin d'usage domestique et le latin d'apparat. On parlait autrement dans sa maison qu'à la tribune ; mais la différence n'était pas assez sensible, pour qu'on puisse dire qu'il y avait alors à

1. *Vocalismus des Vulgärlateins*, vol. I, p. 47. — Pour la suite, voy. les p. 48, 49 et 50 de ce même ouvrage.

Rome deux langues latines véritablement distinctes.

La scission n'eut lieu qu'à partir du troisième siècle avant notre ère.

A cette époque le vieil idiome des Romains subissait une transformation profonde. Les finales s'assourdissaient, et certaines désinences nécessaires menaçaient de disparaître. *Dono, filio,* par exemple, se disaient également pour marquer le datif, l'ablatif, le nominatif et l'accusatif : *dono, donum*; *filio, filius, filium.* Des syncopes s'opéraient aussi dans un grand nombre de mots. Mais ces innovations n'étaient pas encore consacrées par l'usage général; et l'orthographe, comme la prononciation, restait flottante, quand les fondateurs de la littérature latine prirent à cœur d'arrêter la décomposition de la langue. Ils maintinrent dans leurs ouvrages toutes celles des formes anciennes qui n'étaient pas encore tombées en désuétude. Ennius, en particulier, par l'introduction des règles prosodiques et des mètres empruntés aux Grecs, ainsi que par le redoublement des consonnes, s'opposa aux progrès des innovations destructrices.

Il se produisit alors dans les hautes classes de la société romaine une réaction énergique contre l'influence de la prononciation négligée du langage ordinaire; mais cette réaction, suscitée et entretenue par les poètes, venait de trop haut pour entraîner dans sa marche un peuple ignorant. Dès lors, les gens instruits et les illettrés cessèrent de parler la même langue; et tandis que, fidèle à son origine, le latin savant, *sermo urbanus,* seule langue écrite, gardait un caractère éminemment conservateur, le latin vulgaire, *sermo plebeius*, langage uniquement parlé et abandonné à lui-même, continuait librement son évolution.

On pense bien que la séparation des deux langages n'eut pas la soudaineté d'un coup de théâtre; et ce fut

pas à pas que la langue savante prit possession de son domaine. Aussi voit-on chez les poètes comiques, c'est-à-dire chez ceux des écrivains latins qui devaient nécessairement se rapprocher le plus du ton et des procédés de la conversation habituelle, les formes du latin savant céder parfois la place aux formes moins arrêtées du latin populaire.

Mais les poètes dactyliques, grâce à la nature de leurs sujets et à la constitution sévère de l'hexamètre, se dégagèrent complètement de l'influence du *sermo plebeius*. Leur langue devint bientôt celle de tous les ouvrages littéraires; et peu après, l'épigraphie, dernier refuge du latin vulgaire, n'admit guère d'autres formes que celles du latin classique. Dès lors, le latin savant cessa d'être la langue d'un petit cercle de grands écrivains ou de hauts personnages, pour devenir celle de tous les esprits cultivés.

Aussi dans tout le cours de la période qu'on a nommée l'âge d'or de la littérature latine, la langue populaire semble avoir disparu. Elle vivait cependant, confinée, il est vrai, dans les plus basses classes de la population, mais sans rien perdre de son énergique vitalité. Comme tous les idiomes parlés exclusivement par un vulgaire illettré, elle présentait un mélange de néologismes hardis et de rudes archaïsmes, conservant ou créant les formes qui convenaient le mieux à son génie; et c'est dans cet état qu'on la voit reparaître au grand jour, et reconquérir sa place dans les inscriptions, à l'époque que nous avons appelée la *Neuvième Période* de l'orthographe latine.

46. A partir de ce moment la langue vulgaire prit une extension extraordinaire, que M. Hugo Schuchardt attribue à la propagation du christianisme [1].

1. *Vocalismus des Vulgärlateins*, vol. I, p. 58.

Ce fut dans les basses classes de la société romaine que le christianisme s'introduisit d'abord, et qu'il jeta ses plus profondes racines : aussi les prédicateurs de la religion nouvelle durent-ils parler un langage simple et à la portée du peuple. Comme ils n'envisageaient que le fond, sans se soucier de la forme, ils n'hésitèrent pas à remplacer le latin classique par le latin vulgaire, mieux compris des foules.

Souvent même la préférence donnée au latin vulgaire fut systématique, car « les maîtres chrétiens blâmaient et interdisaient la lecture des auteurs païens ; on sait que saint Jérome, en lisant Cicéron, craignait d'offenser le Ciel (Ep. XVIII ad Eustoch. Corp. jur. can. I, dist. XXXVIII, can. VII).

» Grégoire le Grand affecte le plus grand mépris pour la latinité classique (Préf. Job.; I, 6, Bened.) : *Non metacismi collisionem fugio, non barbarismi confusionem devito, situs motusque præpositionum casusque servare contemno, quia indignum vehementer existimo, ut verba cælestis oraculi restringam sub regulis Donati. Neque enim hæc ab aliis interpretibus in scripturæ sacræ auctoritate servata sunt*[1].

» Les langues étrangères dont s'occupaient les missionnaires chrétiens, surtout l'hébreu, avaient aussi une grande influence sur la prononciation du latin. Témoin saint Jérôme (Ep. VII, II, 1, 616 Mart.) : *Nos, ut scis, Hebræorum lectione detenti, in latina lingua rubiginem obduximus in tantum, ut loquentibus quoque nobis stridor quidam non latinus interstrepat.*

» Enfin ce que Porphyre dit de Plotin peut s'ap-

1. Voyez encore Raynouard : *Choix*, I, 14 et suiv.— Nous ajouterons aux citations de M. Schuchardt ces deux passages de Béda (P., 2374, 75 ; K., 252) : « *Cum sancto spĭritu gloria magna patri* » : *poeta, ut gloriam sanctæ et individuæ trinitatis clara voce decantaret, neglexit regulam grammaticæ dispositionis...* — « *Clarifica dixit nomen tuūm magnaque cæla* » : *ut veritatem dominici sermonis apertius commendaret, postposuit ordinem disciplinæ sæcularis.*

pliquer à la plupart des écrivains chrétiens : Ἔγραφεν οὔτε εἰς κάλλος ἀποτυπούμενος τὰ γράμματα, οὔτε εὐσήμως τὰς συλλαβὰς διαιρῶν, οὔτε τῆς ὀρθογραφίας φροντίζων, ἀλλὰ μόνου τοῦ νοῦ ἐχόμενος. »

Dixième Période.

47. La dixième période s'étend depuis l'avènement de Commode (180) jusqu'à la fin du quatrième siècle. Les défauts de la période précédente ne font que s'accroître : les exemples d'archaïsmes se multiplient. Dans les mots composés, la consonne finale des prépositions cesse généralement de s'assimiler ou de s'accommoder à la consonne initiale du mot suivant. L'*e* archaïque pour *i*, l'*u* archaïque pour *e*, l'*o* archaïque pour *u*, la chute des consonnes finales *m*, *s*, *t*, rappellent l'orthographe des premiers siècles. D'autre part, le langage populaire impose de plus en plus ses formes incorrectes : la voyelle *e* tend à se substituer à la diphthongue *æ*; le *b* et le *v*, le *d* et le *t* s'emploient l'un pour l'autre ; *ph* est souvent remplacé par *f*.

SPÉCIMEN DE L'ORTHOGRAPHE LATINE AU COMMENCEMENT DE LA DIXIÈME PÉRIODE

Fragment d'une inscription du temps de Commode (en 183 [1])

1 TuTilio pontiano gentiano cos VI id februar
in luco deae diae q licinius nepos mag operis *inchuandi* causa quod |
in fastigio aedis deae diae ficus innata esset eruendam et aedem refici |
endam Immolavit suovetaurilibus majoribus. Item ad aedem deae |
diae boves Feminas II jano patri arietes II Jovi *berbeces* II altilaneos

1. Extrait des *Acta Arvalium. C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, n° 2099. Grande plaque de marbre, trouvée près de Rome en 1699; est au Musée du Capitole. —Les mots en italique sont les formes à remarquer.

Fragment d'une inscription du temps de Caracalla (en 213 [1])

. . . . (Tout le commencement manque). luci colnquiendI et operIs *FaciundI* ibique *baccam* honorariam Immolavit. sacerdoTes in teTrastulo praeteXtat | *consederinT* eT porcillas piaculares epulati sunT eT posTea ad lucum deae diae *adscenderunT* eT per l armenium | peregrinum praet pro mag t statilium sIlianum pro FlamIne agnam oPimam immolaver perfectoque sacri | ficio omnes Ture eT vIno FecerunT deinde coronIs *inlatis* signisque unctis m. jul. gessIum bassianum mag | fecerunt eT sTatilium sIlianum *Flamenem* feceruuT ibique in teTrasTYlo discumBenTes *apuT* nom seve | rum pium mag iTerum ePulati sunt posT epulas armenius peregrinus praeT promag riciniatus soliatus coro | natus supra carceres ascendiT eT signum quadrigIs *vigIs* desulTorIBus mIsit. praesedenTe ad *creTa* aelio | coerano vIcTores *palmas* et *coronas argenteas* honoraverunT

Extraits de diverses inscripions de la dixième période.

CONSONNES NON ASSIMILÉES OU NON ACCOMMODÉES

magnITudem Loci ejus *inpLeveriT* auro *inLusTrem* sTaTuam quam a dominis augusTisq. nosTris senaTus ampLissimus decreTis frequenTib *inpeTrabiT* idem triumFaTores principes nosTri consTiTui *adposiTa* oraTione (*C. I. L.*, vol. VI, 1[re] partie, n° 1698)..... *inpetratorum... conlocari* (*id.*, *ibid.*, n° 1725) *conpetitoribus*, *adpetatur* (n° 1736); *adpetitione*, *adsecutus* (n° 1749).

E pour Æ

cerulea (*C. I. L.*, vol. VII, n° 2); *greca* (n° 326); *precst* (n[os] 806, 816); *prefectus* (n[os] 100, 185, 445, 1129); *prefectura* (n° 504); *questorio* (n° 325); *equabili* (*C. I. L.*, vol. VI, 1[re] partie, n° 1722).

Au génitif : *ale* (*C. I. L.*, vol. VII; n[os] 353, 1233); *auguste* (n° 353); *centurie* (n° 166); *fabrice* (n° 49), *gnate* (n° 250); *patrie* (n° 1002); *pie* (n[os] 476, 1095); *vite* (n° 250); *clientele* (*C. I. L.*, vol. VI, 1[re] partie, n° 1722); praefecto *annone* urbis rationali *private* vicario summae rei (n° 1704).

Au datif : *dee* (*C. I. L.*, vol. VII, n[os] 291, 750); *fabie honorate* (n° 588); *filie dulcissime* (n° 588); *fortune* (n° 97); *julie senice* (n° 132); *socære tenacissime* (n° 229); *minerve* (n° 1033); *victorie* (n° 443).

1. *Id.*, *ibid.*, n° 2086.

Épitaphes de Simplicia Florentina et d'Ælia Severa.

d. m. simpliciae. *florentine* | *anime. innocentissime* | *que.* vixit. menses. decem | felicius. simplex. pater. fecit | leg. vi. v. (nº 247)[1].
d ael. *severe. honeste. femine* m | conjugi. caec. rufi. quond | v. an. xxvii. m. viii. d. iiii. caec. | musicus. lib. ejus. d. (nº 249)[2].

PERMUTATIONS DE CONSONNES

B pour V : *cibis* (*C. I. L.*, vol. V, 1re partie; nº 6209); *exubias* (+ 6464)[3]; *fundabit* (+ 5418); *nobe* (+ 1652); *nobembr.* (+ 1715, + 1858); *nobenbre* (+ 5215); *nobenbris* (+ 1728); *obserbandam* (2781); *paraberunt* (+ 1642); *salbo* (8254); *solbit, solbunt* (+ 1597; + 1598, + 1609, + 1610, + 1614); *betranus* (+ 1796); *bictoria* (6196); *birginius* (+ 1796); *bixit* (+ 1625, + 1664, + 1796); *bixeru* (+ 1642); *botum* (+ 1642); *botu* (+ 6232).

V pour B : *vicius* (dans une inscription officielle de l'époque d'Adrien, nº 4324); *acervo* (2013); *conprovare* (2781); *davit* (+ 6244); *havite* (+ 1636); *ovitus* (1973); *provitu* (896); *sociavimur* (6128); *superva* (2187).

F pour PH : *nymfium* (*C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, nº 1728); *triumfator* (1721); *triumfatores* (1725).

Extraits de diverses inscriptions de 250 environ à 401.

E = A : *Jenuarias*, *Jenuario* (Rossi, Inscr. 37; 1128); — *Jenuarivium* (Guasc. Mus. Cap. 140); — *praestentiam* (Gruter, 408, I, 22); *trejectae* (Orelli, 794).

A = E : *mamoriae* (Guasc. Mus. Cap. 140); — *Matauro* (Fabretti, v, 288).

I = E : *parentis* (Rossi, Inscr. 91); *dulcis* (518); *mensis* (31); *tris* (923); *fecirunt* (545); *Viricunda* (442); *dipossitus* (103); *dipositus* (362); *Ligitimus* (186); *dolis* = doles = dolens (535); *minses* (79); *Valinte*

1. Sur un petit sarcophage trouvé dans le comté d'York. Les abréviations *leg.* VI. *v.* indiquent que Felicius Simplex appartenait à la 6e légion, surnommée la Victorieuse. — 2. Sur un sarcophage de même provenance, conservé au musée d'York. Quand on le sortit de terre, les lettres étaient encore enduites d'une couche de minium. — A la fin de la première ligne, la lettre M se joint pour le sens avec le D qui est en tête (= Dis Manibus). — 3. Les croix indiquent des inscriptions chrétiennes.

(255); *Criscent...* (393); *decissit* (62); *Hermoginia..* (427); *itir* = iterum (275); *Benirus* = Veneris (78); *paci* (495); *Sthiliconi* (484); *quinqui* (255); — *rinovato* (Orelli, 1017); *itim* (3100); *pii* = pie adv. (Orelli, Henz., 6859); *agis* = ages = agens (6478); — *vitranis* = veteranis (Renier, I. A., 70; 33); *potestati* (4038); — *Aurilius* (I. N., 635); *siptim* (7153); *Archilaus* (255; 911); — *divotissimo* (Muratori, 383, 1); *Ignatia* (393, 6); — *requiiscit* (Le Blant, 37); *Ignatius* (Fabretti, IX, 226); — *Hirodis* (Guasc. Mus. Cap., 108); *minsis* (Pardessus, CCCLXI, 79); — *diis* = dies, acc. pl. (Bull. di arch. crist., I, 69, 1); *riciessit* (I, 69, 5); — *jacit* = jacet (Ann. arch. Rom., 1849, p. 308); — *Filicis* (Bull. arch. Nap. n. s. II, 73); *filicter* (*id.*).

AE = E : *pridiae* (Rossi, Inscr., 463); *praesbyter* (303); *quaesquenti* = quiescenti (446); *AEquitio* (244); *praetiosa* (497); *Claearco* (545); *Taedosio* (286); *pacae* = pace (364); — *diae* = die (Orelli, 1120); — *AEcate* (2351); *quae* = que (4360); *praecationi* (Orelli, Henz., 5580); *baeatissimorum* (5581); — *aedidit* (Renier, I. A., 1832); *aevocatus* (1429); — *Zaenobia,* (I. N. 2061); *gaesta* (2053); *Traeboniano* (5772); — *aejus* (Guasc. Mus. Cap., 105); *Haerculanio* (5); — *saecuritatis* (Bull. arch. Rom., 1864, p. 99).

OE = E : *foeminae* (Orelli, Henz., 7207); — *Croetae* (Gruter, 407, 2); *foelici* (273, 6); — *Poenates* (I. N. 591); — *foelicissimum* (Bull. arch. Rom., 1848, p. 35).

IE = E : *riciessit* (Bull. di arch. crist. I, 69, 50).

E = I : *Stellicone* (Rossi, Insc. 288); *retenetur* (211); *deposeta* (254); *petulum* = titulum (491); *beneremente* (186); — *admenestrationis* (Orelli, 1120); *admenestravunt, admenestre...* (Orelli, Henz., 6431); *felice* (6523); — *nobelissimus* (Mommsen, Inscr. helv., 313); *Maxsemia* (239); — *dive* (Muratori, 1055); — *regidis* (Fleetvood, 345, 1); — *inpendeo* = impendio (Steiner, C. I. D. et Rh., 70); — *vendemia* (I. N., 3571).

U = I : *vigul* (Orelli, 3100).

E = O : *spepondit* (Orelli, 4358).

U = O : *quintu* (Rossi, Insc., 18); *tertiu* (255); *quartu* (412); *bibu* (237); *annus* = annos (10); *cupare* = compare (190; 206); *cumcumvixit* = convixit (14); *Neuterio* = Neoterio (385); *Teudosio* = Theodosio (370); — *empurium* (Orelli, 4034); *Gutthico* (1038); *universus* = universos (4360); — *lucum* = locum (Gruter, 389, 8); *Pecuriaria* (209).

AU = O : *Flaur...* (Rossi, Inscr., 146).

I = U : *Adrimeto* (Renier, I. A., 100, B, 41).

O = U : *consolc* (Rossi, Inscr., 223); *annoro.* (229); *meco.* (17);

dipositos = dipositus (445); — *omane* = humane (Orelli, Henz., 4360); *introito* (2103); — *Floro.* = Florum (Rénier, I. A., 4097).

I = Y : (*Hipp*)*olitus* (Rossi, Inscr., 482); *Olimpia* (385); *Quirillus* = Cyrillus (355); *Quiriace* (370); *Quiriaceti* (384); *Quiminati* (284); — *Eufrosinus* (Reines, X, I, 192).

U = Y : (*S*)*uagrio* (Rossi, Inscr., 319); *Summaco* (391).

AI = AE : *Valeríai* (Rossi, Inscr., 113); *filiai, quai* (410); — *coloniai* (Gruter, 362, 2).

I = AE : *domini* = dominae (Rossi, Inscr.,78);*miri* (98);*benemeriti* (414); *Theoduli* (464); — *Noviani* (Bull. arch. Nap. n. s. II, 73, 10),

Y = OE : *Mysiaci* = Moesiaci (Orelli, Henz., 5502).

A = AU : *Gadentius* (Rossi, Inscr., 371); *Agustas* (116); *Asustine* = Augustine (175).

AE = AU : *Aerelius* (I. N., 2559, b. 11).

PROSTHÈSE : *Istiliconis* (Rossi, 491); — *iscripsit* (Orelli, Henz., 6147); — *iscripta* (Renier, I. A., 1575); *Ibrittiorum* (I. N., 109).

EPENTHÈSE : *superistitem* (Rossi, 288); *Alexandiri* (C. I. D. et Rh., 1265).

INSERTION D'UNE CONSONNE : *istituvit* (Renier, I. A., 3815); — *innocentihe* (Rossi, I. S., 157); *Tehodosio* (Rossi, 417); *michi* (411 et 425)

APHÉRÈSE : *Ispani* (Steiner, C. I. D. et Rh., 3599).

APOCOPE : *Theodosi* = Theodosio (Rossi, 290); *plu* (229).

SYNCOPE : *vixt* (Rossi, 223); *dulcissme* (15); *grabtas* (304); *depost.* (543); *houri* (625); *depossio* (62); *deposio* (81); *depopossio* (86); *depostio* (235); *Herclanio* (135); — *saeclo* (Rossi, préf., p. CXV); — *Caesri* (Orelli, Henz., 5559); *impratori* (Steiner, C. I D. et Rh., 753); — *vitranis* (Renier, I. A., 70, 33); — *filicter* (Bull. arch., Nap. n. s. II, 73, 6); — *Maximins* (Jordão, Portug. inscr., 232).

ELISION : *Arcado* (Rossi, 354); *Licino* (34); *quescet* (185); *quesquenti* (51); *quaesquenti* (446); *cesquet* (84); *requevit* (161); *Febraras* (57); *Januaras* (142); *Bictora* (62); *Anastasa* (263); *Gratano* (291); *Pompeo* (283); *Thodoro* (477); *Todosio* (291); *qi* (236); *qe* (500); *cinquacinta* (Rossi, Proleg., p. CIX, rem. b.); — *Polemo* = Polemio (Gruter, 417, 4); *Noemb.* = Novemb. (575, 3); — *Faonius* (Renier, I. A., 90, c. 25); — *dumvirali* (Steiner, C. I. D. et Rh., 1226).

CONTRACTION : *perit* = periit (Rossi, 214); *exercitum* = excituum (557); *Mas* = Maias (142); *prie* = pridie (223, 379, 497); *Heliorus* = Heliodorus (937); *Thedoro* (479); *quod* = quoad (211); — *Janurius* = Januarius (Furlanetto, Le ant. lap. Pat. CCLVI); *fut* (Steiner, C. I. D. et Rh., 3960); *sexanta* = sexaginta ; compar. le fr. *soixante* (Straton, Ed. Dioclet., I, 10).

CHUTE D'UNE CONSONNE : *depotus* = depostus (Rossi, 476); *catis.....* = castis..... (280); *paca* = pascha (119); — *istituerunt*, *istituerut, istituvit* (Renier, I. A. 3805, 3809, 3815); *esculp...* = exsculp... (4095).

Inscription de l'époque des empereurs Arcadius et Honorius*.

.FL. PEREGRINO SATVRNINO

---

a primis aduLescentiae suae annis | pace beLLoque in republica desu | danti post juges excubias miLitiæ | tribuno miLitum comiti ordinis | primi moderanti *inlustrem sacrii* | patrimonii comitivam secundo urbi | praeFecto cui ob testimonium morum | integritatis *adque* justitiae. | singuLaris *inLustris* urbanae | praeFecturae geminam dignitatem. | sacro judicio aeterni principes. | detuLerunt meritorumque insignium | contempLatione ad posteritatis | memoriam decorandam statuam sub | auro FuLgentem in Foro divi Trajani | erigi *conLocari*que jusserunt

Autre inscription de la même époque (397)[1].

. . . . probitate morum indus | triaque vivendi *adque* utris | que litteris erudito jam inde | a majoribus suis *inlustribusq* | familiis civitatis patrono cujus | opera ac beneficio recepit civitas elemen | tum cujus meatum series temporis vetus | tasque *comsumserat* nam ejus cura sump | tuque aqua modo non deest necessa | riis usibus civitatis *berum* etiam in eru | endo plurimis locis splendidissimum | urbi *prestitit* ornamentum huic igitur ob | haec insignia genera meritorum statuam saenen | sium ordo decrevit *adque* in *aeterne* urbis | privatis ejus *aedebus conlocavit*

48. Au commencement du cinquième siècle arrivent les Barbares. Le latin parlé devient bientôt méconnaissable; il va ainsi s'altérant de jour en jour davantage, jusqu'à l'époque indécise où se forment les langues néo-latines[2].

* Grand piédestal de marbre trouvé à Rome sur le mont Esquilin (*C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, n° 1727), est actuellement au Musée du Vatican.

1. *Id.*, *ibid.*, n° 1793. — 2. On trouvera, consignées à leur place, dans divers chapitres relatifs à la *phonétique*, certaines particularités d'orthographe qui ne figurent point dans les pages précédentes.



AS LIBRAL DE LUCERIA

Figure A.
(M. de Wiczay)

Figure C
(d'après notre moulage)

Figure B.
(G. Riccio)

§ 8. — Supplément au chapitre de l'orthographe latine.

Explications relatives aux fac-simile 1 (A, B, C), 2, 3 et 4.

AS LIBRAL DE LUCÉRIA, DENIER DE L. FURIUS, COLONNE ROSTRALE, INSCRIPTION DE MILIONIA

1. L'as libral de Lucéria, frappé par les magistrats L. Pulius et C. Modius entre 440 et 500 après la fondation de Rome, selon Mommsen, et antérieurement à l'année 485, selon M. F. Lenormant, porte une légende particulièrement intéressante. C'est peut-être le seul monument authentique qui nous permette de contrôler une assertion de Plutarque, et de décider si, oui ou non, l'historien grec a commis une erreur en attribuant l'invention du G au grammairien Spurius Carvilius Ruga, qui ouvrit une école à Rome vers l'an 523 après la fondation de cette ville.

La question est de savoir si la légende de cet as libral porte véritablement la lettre G.

Comme, sur ce point, nous sommes arrivé à une solution absolument certaine, nous croyons utile de faire pour ainsi dire l'historique de cette question, et de montrer où en étaient les connaissances de ceux qui nous ont précédé dans cette étude, avant d'exposer le résultat auquel ont abouti nos recherches.

Commençons par dire que l'idée de faire ces recherches nous a été inspirée par la lecture du remarquable article publié par M. Fr. Lenormant, dans le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, au mot *Alphabetum*.

A la page 217 (2e col.) de ce recueil, M. F. Lenormant

affirme ainsi, et avec raison, l'existence du G sur l'as libral : « Cette lettre (G), dit-il, est employée sur l'as libral de Lucéria. »

Mais, comme l'assertion de M. Fr. Lenormant est, ainsi qu'on le verra plus loin, en désaccord avec l'opinion de Riccio, de Mommsen et de Ritschl, et que, dans un autre article du même Dictionnaire, au mot *as* (p. 454-464), M. Fr. Lenormant n'a pas joint aux dessins qu'il a publiés de diverses médailles, celui de l'as libral de Lucéria, nous avons pensé qu'il restait sur cette question quelques doutes à éclaircir, et nous avons résolu de pousser jusqu'au bout la recherche de la vérité.

Deux numismates ont dessiné cet as avant nous.

L'un est Michel de Wiczay. Il a publié en 1814, dans son *Museum Hedervarium*[1] (pl. II, n° 42), un fac-simile de l'as libral, où la légende, à gauche, porte ces mots : C. MODIO. GR. F (Voy. figure A.).

L'autre est Gennaro Riccio. Le fac-simile de l'as libral qu'il a donné en 1852 dans son *Polyorama Neapolitanum*[2] (n° 26), porte CN. F, au lieu de GR. F lu par Michel de Wiczay. (Voy. figure B.)

Ritschl, dans ses *Priscæ latinitatis monumenta epigraphica* (pl. 5, D. E.), reproduit les deux fac-simile donnés par M. de Wiczay et par G. Riccio ; mais, sans avoir eu la médaille sous les yeux, il se range à l'avis de Riccio : « Le mémoire de Riccio, dit-il (p. 7), a rendu service à la science, en permettant d'apprécier l'authenticité, que Sestini tenait déjà pour suspecte, du fac-simile publié par M. de Wiczay. »

1 Voici le titre complet de cet ouvrage : *Musei Hedervarii in Hungaria nummos antiquos græcos et latinos descripsit anecdotos vel parum cognitos, etiam cupreis tabulis incidi curavit* C. Michael a Wiczay. Vindobonæ, 1814. — 2. Titre complet : *Repertorio ossia descrizione e tassa delle monete di città antiche comprese ne' perimetri delle province componenti l'attuale Regno delle due Sicilie al di qua del Faro*, per Gennaro Riccio, Napoli, 1852.

Enfin Mommsen, dans le 1er volume du *Corpus inscriptionum latinarum* (p. 4), adopte comme Ritschl la lecture de Riccio et rejette d'un ton bref celle de M. de Wiczay : *Wiczayus* GR. F *pro* CN, *male*. — Dans sa *Geschichte des römischen Münzwesens* (*Münzen von Luceria*, p. 239), il dit encore qu'il faut lire CN. F.

Tel était l'état de la question quand nous en avons abordé l'étude.

En examinant de près les ouvrages précédemment cités, une première divergence nous frappa.

Dans les deux dessins de M. de Wiczay et de G. Riccio l'effigie est différente; et de plus la légende de droite qui se lit de haut en bas dans la figure A, se lit de bas en haut dans la figure B.

Si nous n'avions pas été absolument certain que l'as en question était une pièce unique, nous aurions pu croire qu'il y avait deux médailles de ce genre, dont l'une avait été reproduite par de Wiczay et l'autre par Riccio.

Evidemment l'un de ces deux fac-simile était ou dessiné de mémoire ou absolument apocryphe ; mais quel était celui que nous devions tenir pour suspect?

Ce qui vint encore augmenter notre embarras, ce fut de voir que chez G. Riccio la description de la médaille et le fac-simile ne concordaient pas ensemble, et que pareille contradiction se rencontrait aussi chez M. de Wiczay.

Ainsi, la tête (B) dessinée par Riccio est ceinte d'une sorte de cercle ou de bandelette, et dans la description qu'il en fait (*Repertorio delle monete di città*, p. 29), il l'appelle : Une tète d'Apollon laurée, « *testa di Apollo laureata*. »

Quant à la tête (A), dessinée par M. de Wiczay, elle porte une couronne de laurier; et dans sa description (*Museum Hedervarium*, vol. I, n° 901, p. 35),

M. de Wiczay l'appelle : Une tête de femme couronnée d'épis « *cap. mul. spicis redimitum.* »

Disons cependant que dans le fac-simile de M. de Wiczay on peut à la rigueur considérer la couronne comme formée d'épis mal dessinés, tandis que chez G. Riccio la contradiction est flagrante entre le dessin et la description de la médaille.

En présence de ces divergences, il nous a paru indispensable d'étudier la question à nouveau, et de voir de nos propres yeux l'as libral de Lucéria, ou tout au moins de nous en procurer un moulage authentique.

Cet as, qui a longtemps fait partie de la collection Lombardi, à Lucera, se trouve actuellement au Musée National de Naples, dont il est une des acquisitions les plus récentes[1].

Grâce aux soins obligeants de M. le Docteur Barringer, médecin à Naples, qui a bien voulu intéresser à nos recherches M. Giulio Minervini, l'éminent Bibliothécaire de l'Université de cette ville, le plus grand archéologue de l'Italie, et M. le Commandeur Demetrio Salazaro, le savant Sous-Directeur du Musée National de Naples, il nous a été permis de faire exécuter un moulage en plâtre de cette médaille.

On peut voir par le fac-simile que nous donnons de ce moulage, (figure C)[2], combien l'effigie véritable diffère des dessins de G. Riccio et de M. de Wiczay. Quant à la lettre G, elle est si nettement marquée qu'il est absolument impossible de s'y tromper. Sur

1. Nous aurions voulu indiquer le numéro du catalogue sous lequel pouvait être inscrit au Musée National de Naples l'as libral de Lucéria ; mais nous apprenons de M. le Commandeur Demetrio Salazaro que « l'as de Lucéria ne porte aucun numéro, cet as ayant été acquis tout récemment. On ne l'a pas encore catalogué. Il se trouve dans la première salle, parmi les monnaies *urbiche.* » — 2. On verra ce moulage à la Bibliothèque Nationale à laquelle nous avons l'intention de l'offrir.

ce point M. de Wiczay avait donc raison, et ses contradicteurs n'avaient certainement pas la médaille sous les yeux, quand ils ont prétendu que la légende portait un C au lieu d'un G.

Voilà donc un fait définitivement acquis ; et s'il est vrai que l'as libral de Lucéria fut frappé entre 440 et 500, selon Mommsen, et antérieurement à l'année 485 de Rome, selon M. Fr. Lenormant, la présence du G sur cette médaille prouve que Plutarque a commis une erreur en attribuant l'invention de cette lettre à Spurius Carvilius Ruga.

Ce qu'il faut croire, c'est, comme l'a si bien expliqué M. Fr. Lenormant dans l'article cité plus haut, que Spurius Carvilius Ruga s'est borné à vulgariser l'usage du G.

Quant à la lettre qui suit le G, elle est assez fruste sur notre moulage. Toutefois, il est difficile d'y voir une R avec M. de Wiczay : nous lisons une N, mais cette N est loin d'avoir la forme que lui donne le dessin de G. Riccio : sa haste postérieure se confond avec la haste de la lettre F qui suit.

Du reste, notre lecture est conforme à celle de M. Giulio Minervini, qui a bien voulu revoir pour nous la médaille elle-même, et nous faire parvenir la note suivante rédigée à notre intention : « *Ho osservato l'asse lucerino colla testa di Apollo..... I nomi de' magistrati... finiscono* GN. F., *non* GR. F. *Da ciò si deduce che le precedenti publicazione sono errate, ed è pure erronea la spiegazione del Mommsen, fondata su quella falsa lezione. L'exemplare del Museo Nazionale di Napoli è conservatissimo e non lascia luogo a dubiezza.* »

En résumé, ce n'est plus GR qu'il faut lire avec M. de Wiczay, ni CN, avec G. Riccio, Ritschl et Mommsen, mais GN[1].

1. Dans la *Revue de philologie* (T II, p. 16, 17, 18), M. Louis Havet, par

2. Denier de L. Furius, pour montrer l'emploi de l'*apex* sur les voyelles longues. — Reproduction d'un dessin de *Le monete delle antiche famiglie di Roma dal giudice Gennaro Riccio. Napoli*, 1836 (Pl. XXI, n° 6. — Notice : page 75, n° 6).

3. Fac-simile de trois mots pris dans l'inscription de la Colonne Rostrale de Duilius, pour donner un spécimen du grand I (Voy. p. 74).

4. VEZVNE, exemple du Z archaïque. — Inscription marse trouvée près des ruines de Milionia. Reproduction grossie du fac-simile donné par Mommsen dans *Die unteritalischen Dialekte*. Leipzig, 1850 (pl. XV). — Pour l'explication du nom de *Vezune*, voy. *C. I. L.*, vol. I, n° 182.

d'ingénieux rapprochements de dates et de circonstances, a établi que Spurius Carvilius Ruga avait pu connaître Appius Claudius Cæcus, le premier réformateur de l'orthographe latine.

M. L. Havet tire de ce fait cette conclusion que Spurius Carvilius fut peut-être « le disciple ou l'agent d'Appius vivant ou l'héritier d'Appius mort, » et, par conséquent, que l'idée d'introduire la lettre G dans l'alphabet latin peut lui avoir été inspirée par son illustre devancier.

A titre d'hypothèse, cette opinion nous paraît fort plausible.

Mais ce qui nous intéresse plus directement dans le travail de M. L. Havet, c'est qu'il considère, lui aussi, Spurius Carvilius, non pas comme l'inventeur, mais comme le vulgarisateur du G.

Toutefois le fait sur lequel il s'appuie pour contredire l'assertion de Plutarque, ce n'est pas l'existence du G sur l'as libral de Lucéria (il n'en parle point), mais la présence problématique de cette lettre sur une médaille de Signia : « Il **paraît** certain, dit M. L. Havet, que la lettre G figure déjà sur une monnaie de Signia, antérieure à 486 = 268. » — Le *Corpus inscriptionum latinarum* (vol. I, n° 11), auquel M. L. Havet renvoie, n'affirme pas que la lettre en question soit un G : *Ex duobus nummis musei nostri alter* SEIC *exhibet, alter virgulam ad* C *addere* **videtur**, *sed in parte superiore.*

Quelle que soit d'ailleurs la lettre qui figure sur la médaille de Signia, la présence indiscutable du G sur l'as libral de Lucéria indique qu'Appius Claudius peut fort bien en avoir été l'inventeur : mais ce qu'elle prouve d'une manière absolument certaine, c'est, comme nous l'avons dit plus haut, que cette lettre existait déjà à l'époque où Spurius Carvilius ouvrit son école.

Fac simile du Grand I sur la colonne Rostrale

PRIMOS
'MARID'
'CARTACINIENSIS

Denier de L.Furius



Exemple du Z. archaïque



INTERPRÉTATIONS RÉCENTES DU CHANT DES FRÈRES ARVALES
(voy. p. 72).

5. M. Bréal[1] estime que « si nous voulons tenter l'interprétation du Chant des Arvales, nous devons le traiter comme on ferait d'un texte qui est corrompu. Ce n'est pas ici un document primitif dont chaque lettre doive être prise en considération et dont les fautes mêmes peuvent être instructives..... L'inscription, quoique gravée sur le marbre a la valeur d'un manuscrit copié par un scribe d'après un modèle qu'il déchiffre imparfaitement. »

En outre « le contenu, pour paraître vraisemblable, doit ressembler à ce que nous savons des anciens rituels usités en Italie. »

Ces principes exposés, M. Bréal corrige et explique le vieux texte de la manière suivante :

ENOM, LASES, IVVATE.
NEVE LVE ARVE, MARMAR, SERS INCVRRERE.
INPLEORES...
SATA TVTERE, MARS
CLIMENS SATI[2] STA, BERBER.
SEMVNIS ALTERNEI ADVOCAPIT CONCTOS.
ENOM, MARMOR, IVVATO.
TRIVMPE.

ENOM, de la même famille qu'*enim* et synonyme d'*eia*, est une particule fréquemment employée en ombrien.

1. Mémoires de la Société de linguistique de Paris. T. IV, p. 373, et suiv.

2. Le texte que nous donnons est constitué d'après les indications mêmes du mémoire de M. Bréal (p. 379 et 380). Il diffère du texte final (p. 380 et 381), où M. Bréal, résumant ses corrections, a remplacé *lue, arve, climens sati* par les formes plus complètes ou plus récentes : *luem, arves, clemens satis.* La nécessité d'abréger nous a contraint de faire ces modifications.

Nous n'avons pas cru devoir aller plus loin et remplacer *incurrere, inpleores* par *incurese, inpleoses*, M. Bréal n'ayant parlé qu'incidemment de ces vieilles formes et ayant écrit lui-même *tutere* (= *tutese*) dans sa restitution.

Le graveur a écrit *enos* trompé par la ressemblance de la vieille *s* italique et de la lettre *m*. — Le mot qui suit *hue(m)* est ARVE pour *arves* (= *arvis*). — MARMAR, MARS, BERBER, MARMOR désignent probablement un seul et même dieu, lequel n'est point farouche comme Ἄρης, mais secourable et protecteur des champs. — SERS est pour *seiris* (= *siveris*).— INPLEORES, vieille forme pour *implores*. — TVTERE doit se lire au lieu de *fufere* ou *furere*, le copiste ayant sans doute pris un T pour une F archaïque. La fausse lecture *fufere* a amené la leçon non moins fausse *satur* pour SATA. — CLIMENS SATI pour *clemens satis*, doit remplacer la fausse leçon *limen saii*. — STA est synonyme d'*esto*. — ALTERNEI est adverbe (= *alterne*). — ADVOCAPIT, signifie : Il invoquera. La 2e personne *implores*, à côté de la 3e : *advocapit*, constitue une incohérence qui n'a rien d'insolite : « elle se remarque dans le dispositif des Tables Eugubines, où l'on voit alterner également la 2e et la 3e personne dans un seul et même ensemble de prescriptions relatives au rituel. »

Enfin M. Bréal considère que « la triple répétition de chaque verset est due au copiste; en effet, la phrase *Semunis alternei advocapit conctos* ne pouvait se trouver trois fois dans le texte, puisqu'elle ne fait point partie du chant, mais du dispositif. Elle signifie : Il implorera l'un après l'autre tous les Génies. Si, pour les besoins de la *tripodatio*, sorte de danse qui était accompagnée d'un chant cadencé, le *commentariensis* a répété cette phrase trois fois, il est à présumer que les autres passages n'étaient eux-mêmes écrits qu'une fois sur la table originale. Nous voyons que c'est toujours aux mêmes endroits que le copiste a hésité, ce qui prouve qu'à ces places la lecture était particulièrement difficile. »

6. M. Louis Havet[1] pense que le Chant des Frères

1 *De saturnio Latinorum versu*, p. 218 et suiv. Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 43e fasc. Paris, F. Vieweg, 1880.

Arvales était écrit en vers saturniens. Voici comment il en restitue le texte et comment il le traduit :

E | *nos La* | *ses ju* | *vate* (3 fois).
= E ! nos, Lares, juvate !
Ne | *velue* | *ris Mar* | *mars in* | *curre* | *re in* | *pleoris* (3 f.)
= Ne volueris, Mars, incurrere in plures.
Sa | *tur fu* | *fere Mar* | *mars nive* | *ensa* | *li, sta...* (3 fois).
= Satur esto, fere Mars, neve insili, sta...
Se | *munis* | *al* | *ternei* | *advo* | *capit* | *conctos* (3 fois).
= Semones alterne advocabit cunctos.
E | *nos Mar* | *mars ju* | *vato* (3 fois).
= E ! nos, Mars, juvato !
Trium | *pe trium* | *pe tri* | *umpe* (2 fois).
= Triumphe ! triumphe ! triumphe !

Selon M. L. Havet, le futur *advocapit*, s'il n'est pas une fausse leçon, s'applique à Mars; et les *Semones* ne sont autres que les dieux Lares[1].

AUTRES FRAGMENTS DU CHANT DES SALIENS (voy. p. 70).

7. Un troisième fragment du Chant des Saliens nous a été conservé par Scaurus (P., 2261, 62; K., 28). Voici le texte du *Codex Bernensis* (xe siècle) : *Cuine ponas Leucesiae praetexere monti* | *Quot ibet etinei de is cum tonarem.* — Les mots *etinei de is* sont remplacés dans le *Codex Palatinus* (xve siècle) par *eunei de his*, et dans l'*Édition de Bâle* (1527) par *eunci de his.* — Bergk (*ind. lect. Marburg. hib. a.*, 1847, p. XII) restitue ainsi ces deux vers : *Cúme tonás Leucésie práe tét tremónti* | *Quóm tibeí cúnei décstumúm tonáront.* M. L. Havet[2] lit : *Cume tonas, Leucetie, praï tet tremonti* | *Quot[i] ibe tet viri audeïsunt tonare,* et explique : *Cum tonas, Luceti, prætremunt te quot ibi te viri audierunt tonare.*

Vingt-cinq autres fragments d'un ou de deux mots se rencontrent çà et là dans Varron, Festus, Servius, Ovide[3].

1. Nous reparlerons ailleurs de ce vieux chant dont nous donnerons une interprétation toute nouvelle. — 2. *D. s. l. v.*, p. 410. — 3. Voy. M. L. Havet, *D. s. l. v.*, pages 410, 411.

CHAPITRE V

§ 9. — De la quantité

1. On appelle quantité des voyelles ou des syllabes la durée relative du temps qu'on met à les prononcer.

Quand une voyelle ou une syllabe se prononce aussi rapidement que possible, elle a ce qu'on nomme un temps, et l'on dit qu'elle est brève. — On dit au contraire qu'elle est longue, quand la durée de sa prononciation est de deux temps, c'est-à-dire quand on met à la prononcer autant de temps qu'il en faut pour prononcer deux brèves.

La brève est donc égale en durée à la moitié d'une longue, ou autrement dit, la longue équivaut à deux brèves.

RÈGLES GÉNÉRALES DE LA QUANTITÉ

I. Syllabes brèves par nature

2. On reconnaît qu'une syllabe est brève par nature :

1° Quand sa voyelle, placée à la fin du mot, est brève. Exemples :

Rosă, marĕ, nisĭ, egŏ ;

2° Quand sa voyelle, suivie d'une consonne, est brève. Exemples :

Rŏsăm, dŏmĭnŭs, pătĕr, mănŭs, ădhĭbĕt.

Remarque. — La lettre *h,* simple signe d'aspiration, n'a aucune influence sur la quantité.

II. Syllabes longues par nature

3. On reconnaît qu'une syllabe est longue par nature :

1° Quand sa voyelle, simple et placée à la fin d'un mot, est longue. Exemples :

Suprā, famē, legī, bonō, noctū.

2° Quand sa voyelle, simple et suivie d'une autre voyelle dans le même mot, est longue. Exemples :

Chāonia, Ænēas, fīo, herōes.

3° Quand sa voyelle, simple et suivie d'une seule consonne, est longue. Exemples :

Plūmās, fāgīs, nūbēs, pūrōs, jūs.

4° Quand sa voyelle provient de la contraction de deux voyelles. Exemples :

Bōbus pour **bŏ(r)ĭbus, cōgo* pour **cŏăgo, *cŏĭgo, *cŏŏgo, cōpia* pour **cŏŏpia, tibīcen* pour **tibĭĭcen, amās* pour **amăĭs, monēs* pour **monĕĭs, audīs* pour **audĭĭs, nīl* pour *nĭhĭl, rēmens* pour *rĕhĕmens*, etc.

5° Quand elle renferme une diphthongue. Exemples :

Aut, væ, hei, ceu, huic.

III. Abrègement des syllabes longues

4. Une syllabe, qui finit par une voyelle longue ou une diphthongue, devient généralement brève, quand, dans le même mot, la syllabe suivante commence par une voyelle.

Comparez : *Dē-cedo* et *dĕ-erro, prō-duco* et *prŏ-avus, prīmus* et *prĭ-or, sē-duco* et *sĕ-orsum, plūvia* et *plŭ-it, præ-durus* et *prăe-acutus.*

Cet abrègement s'explique par une demi-élision qui enlevait à la voyelle longue une portion de sa durée.

EXCEPTIONS

Devant une autre voyelle

A *est* long :

5. 1° Dans le nom propre *Cāius* ou *Gāius* qu'on prononçait *Cai-ius*[1] en deux syllabes, et que nous devrions par conséquent écrire avec un *j* : *Cājus*, parce que l'*i* est consonne ; vocatif : *Cāi*, prononcé *Cai-i*[2] en deux syllabes; de même dans *ai* (= *aj*) de *āio* (= *ājo*), *āiam* (*ājam*), *āiebam* (*ājebam*), *āiens* (*ājens*).

2° Au génitif et au datif archaïques en *ai* de la 1re déclinaison comme *aulāi*[3].

3° Dans le nom grec *āer*, *āeris*.

4° Dans les noms propres en *aius*, *aon*, comme *Lāius*, *Machāon*, et dans quelques autres, comme *Menelāus*, *Nāis* ou *Nāias*, *Chāonia*.

E *est* long :

1° Dans le nom propre *Pompēius*, qu'on prononçait *Pompei-ius* en trois syllabes[4], et que nous devrions par conséquent écrire avec un *j*: *Pompējus*, parce que l'*i* est consonne; vocatif : *Pompēi*, prononcé *Pompei-i* en trois syllabes[5].

2° A la 5e déclinaison quand il est entre deux *i*, comme *diēi*, *speciēi*; — comparez *aulāi*.

3° Dans l'interjection *ēheu*.

4° Quand il est mis pour η ou ει, comme dans *Priamēius* (Πριαμήιος), *Plēiades* (Πληϊάδες), *Æneās* (Αἰνείας), *Cēyx* (Κῆυξ), *ēos* (ἠώς), *Medēa* (Μήδεια).

1. Même son que *ay* dans *Mayence* en appuyant sur *y*. — 2. La lettre *i* du vocatif *Cāi* équivaut à *j* = *ii*, comme l'indique la longueur de la syllabe qui précède. Le son était celui de *ailli* (= *āyi* ou *ăyi*) dans la prononciation parisienne des mots *bailli*, *failli*. — 3. Comment expliquer la longueur de l'*a* dans la forme archaïque *ā-i* ? Doit-on penser que l'*i* équivaut à *j* = *ii* (Grumbach et Waltz, *Prosodie*, p. 15), et que l'on prononçait *ai-i* en deux syllabes comme dans *Cāi* ? Il faudrait alors voir dans *āi* une forme correspondante au génitif *âyâs* et au datif *âyâi* du sanscrit. — Ou bien, comme dans les mots purement latins la forme *ā-i* est exclusivement féminine, doit-on croire que l'*a*, primitivement long au radical des féminins, s'était conservé long, conformément à l'ancienne quantité, devant l'*i* de la desinence, comme il est resté long dans *aurā-d*, *aurā-rum* ? Voy. page 158, 2me REMARQUE. — 4. 5. Même son que *ay* dans *pays*, en appuyant sur *y*. Voy. n° 2.

E *est* **commun,** *c'est-à-dire* **bref** *ou* **long :**

Dans *chorēa* (χορεία), *platēa* (πλατεῖα).

I *est* **long :**

1° Dans l'adjectif *dīus* pour *dīvus*, anciennement *deivus*.

2° Dans la syllabe *fi* du verbe *fio*, quand elle n'est pas suivie de *er*, comme *fīo* (anciennement *fei-o* pour **fu-i-io*, même racine que φύ-ω, *fu-ī*), *fīam*, *fīebam*.

3° Au génitif *alīus* pour **ali-ius* en trois syllabes.

4° Quand il est mis pour ει, comme dans *elegīa* (ἐλεγεία), *Thalīa* (Θάλεια), *Antiochīa* (Ἀντιόχεια), *Darīus* (Δαρεῖος), *Clīo* (Κλειώ).

5° Dans quelques noms propres en *ion*, comme *Amphīon*.

I *est* **commun,** *c'est-à-dire* **long** *ou* **bref :**

1° Dans les génitifs suivants en *ius* pour *i-ius* en deux syllabes : *istĭus, ipsĭus*, *totĭus, unĭus, ullĭus, nullĭus, neutrĭus*. Il doit en être de même de *utrius*, *alterutrius* et *solius,* mais on ne trouve pas d'exemple de ces mots avec *i* bref. — Quant à *alterius*, il fait toujours *i* bref.

2° Dans le nom propre *Dĭana* : même racine que *dīus*.

3° Dans les noms propres *Academĭa* (Ἀκαδήμεια), *Orĭon*.

O *est* **long :**

Quand il est mis pour ω, comme dans les noms grecs *herōis, herōes* (ἥρωος, ἥρωες), *Trōes* (Τρῶες), *Stōicus* (Στωϊκὸς), *Eōus* (ἠῷος).

O *est* **commun :**

Dans l'interjection *ohe*.

Y *est* **long :**

Dans quelques noms propres grecs comme *Cȳaneus*, *Enyo*, etc.

Æ *est* **long :**

1° Dans *Cnæus* ou *Gnæus*.

2° Dans le nom propre grec *Alcæus*.

Æ *est* **commun :**

Dans le nom propre grec *Mæotis*.

Œ *est* **long :**

Dans le nom propre grec *Œagrus*.

1re Remarque. La voyelle *u*, suivie d'une autre voyelle, n'a aucune quantité, quand elle est placée : 1° après *q*, comme dans *ăquă, rĕquīrō* ; 2° après *g*, dans les mots suivants ainsi que dans leurs dérivés ou composés : *ănguĭs*, *sānguĭs*, *lĭnguă*, *lānguŏr* et *lānguĕō* (sauf au parfait, et aux temps qui en sont

formés, *lănguī, lănguĕrăm*, pour *lăngu-ĭī, lăngu-ŭĕrăm*, par suite de l'élision du premier *u* appartenant au radical); 3° après *s*, dans *suādĕō, suāvĭs, suēscō*, et leurs dérivés ou composés. (Voy. p. 29, 30 et suiv.)

2e Remarque. — L'abrègement devant une voyelle n'était pas de règle dans la vieille langue, ainsi qu'on peut le voir par les exemples suivants : *fūimus, fūisset*, Enn. *fūerim*. Név. *adnūi, argūi, erūi*, Enn. dans Prisc.; *in præteritis U dicimus longum : plūit, lūit*, Varr., *L. L.*, ix, 104; *fīere*, (pour *fieri*), Enn. *confīeri*, Pac. *rēi*, Lucr., i, 688; *fidēi*, Lucr., v, 102, etc.

IV. Allongement par position des syllabes brèves par nature.

6. Une syllabe, dont la voyelle est brève par nature, devient longue par position, lorsque, dans un même mot, cette voyelle est suivie de plusieurs consonnes, ou d'une des consonnes doubles *x* ou *j*.

Comparez *ăg-o* et *āg-men*; *măg-is* et *māg-nus, mājor; rĕg-o* et *rēc-tum, rēxi; rĕ-duxi* et *rē-jeci*.

Cet allongement est dû au retard causé par la difficulté qu'éprouvait l'organe des Latins à prononcer plusieurs consonnes de suite. Ce retard s'ajoutant à la durée d'un temps qu'avait la voyelle brève par nature, il en résultait que la syllabe entière prenait une durée de deux temps, et par conséquent devenait longue.

Mais, bien que la syllabe allongée par l'effet de la position eût la même quantité que la syllabe longue par nature, elle en différait essentiellement par la prononciation. Dans l'une et dans l'autre, la voyelle gardait sa quantité propre : elle durait deux temps et se prononçait longue dans la syllabe longue par nature; elle ne durait qu'un temps et se prononçait brève dans la syllabe longue par position[1].

1. Nous démontrerons plus loin, en traitant des Infractions à la règle de position chez les poètes scéniques, que l'allongement par position a pour cause la difficulté qu'éprouvaient les Latins à prononcer plusieurs consonnes de suite. Ce point admis, voici comment s'explique, selon nous, la différence de prononciation des syllabes naturellement brèves et des syllabes naturellement longues, quand leur voyelle est suivie de plusieurs consonnes.

Cette particularité est mise en pleine lumière au chapitre XVII du livre IV des *Nuits attiques*, où Aulu-Gelle critique la prononciation de certaines personnes, qui en lisant Virgile allongeaient la première voyelle de *subjicit, injice, objicibus*. « Les prépositions *sub*, *in*, *ob* ne sont pas longues par nature, dit-il; et l'on peut conserver la mesure du vers sans allonger d'une façon barbare ces prépositions qui sont brèves : *et metrum esse integrum potest, et præpositiones istæ possunt non barbare protendi*. On étend, on élargit un peu la prononciation [du commencement] de la syllabe suivante, et la syllabe qui précède se trouve ainsi allongée par position; de cette manière, on respecte

Dans *obdo* par exemple, où *ŏb* est bref par nature, l'organe des Latins commençait par prononcer vivement, brièvement la syllabe initiale *ob*; puis aussitôt après l'émission de cette syllabe, il se trouvait brusquement en présence du *d*. La difficulté qu'il éprouvait à prononcer d'un trait deux consonnes de suite, se traduisait alors par une sorte d'hésitation ou de pause, et cette pause à peu près égale à un temps venait s'intercaler entre le *b* et le *d*. La réunion des deux temps, celui de la voyelle et celui de la pause, ajoutés ainsi l'un à l'autre, donnait à *ob-* dans *ob-do* la durée d'une longue.

Au contraire, dans *frīg-daria* (pour *frīg-ĭ-daria*), où la première syllabe était déjà longue avant la position, l'organe prononçait lentement et tout à loisir la syllabe initiale *frīg*: et l'espace des deux temps pendant lesquels il s'appuyait sur cette première syllabe, lui suffisait pour préparer l'effort nécessaire à la prononciation du *d* suivant. Il pouvait donc passer à l'émission de la seconde consonne, immédiatement ou presque immédiatement après avoir achevé la prononciation de la première, sans avoir besoin de s'arrêter ou tout au moins de faire une pause appréciable entre les deux consonnes. La position, dans cette circonstance, n'ajoutait donc rien, ou presque rien, à la quantité de la syllabe, qui comptait chez les poètes comme une simple longue.

Les Français, dont l'organe, plus agile que celui des Latins pour prononcer plusieurs consonnes de suite, est loin d'avoir sous ce rapport l'agilité de l'organe germanique, peuvent se rendre compte de ces deux effets en prononçant le mot allemand *Geschichts-schreiber*. S'ils prononcent lentement la seconde syllabe *schichts*, ils pourront articuler de suite et sans interruption la seconde et la troisième syllabes; s'ils prononcent au contraire rapidement la seconde syllabe, ils se trouveront arrêtés devant la troisième, et devront faire une pause pour arriver à prononcer *schreiber*. — Remarquons, en passant, que *schichts* doit être prononcé long, parce qu'il porte l'accent.

la mesure du vers, sans altérer la prononciation de la voyelle[1] : *ea syllaba productius latiusque paulo pronuntiata priorem syllabam brevem esse non patitur, sed reddit eam positu longam; proptereaque et numerus in versu et ratio in pronuntiatu manet.* — Du reste l'accentuation seule suffirait pour démontrer que ces deux catégories de syllabes ne se prononçaient pas de même, puisque, dans certains cas, la syllabe longue par nature reçoit l'accent circonflexe, tandis que la syllabe brève allongée par position ne peut recevoir que l'accent aigu.

7. Dans la versification, la syllabe brève par nature s'allonge aussi par position, quand sa voyelle est placée devant une consonne qui termine un mot, et que le mot suivant commence par une consonne. Ainsi, dans ce vers d'Ovide

Magna fuīt quondām capitīs reverentia cani,

les finales naturellement brèves *ĭt, dăm, tĭs* se sont allongées par position, parce que les mots dont elles sont suivies commencent par une consonne : *q, c, r.*

L'allongement s'explique par ce fait que, dans les vers, la prononciation plus soutenue qu'en prose rapprochait les deux mots, de telle façon que la syllabe finale de l'un et la syllabe initiale de l'autre semblaient faire partie d'un seul et même mot.

EXCEPTIONS

8. 1° La syllabe, terminée par une brève de sa nature, reste brève devant *j* dans les composés de *jugum*,

1. L'explication d'Aulu-Gelle doit s'entendre ainsi : Après avoir prononcé brièvement *sŭb*, la voix s'attarde à préparer l'émission du *j* (le tout forme deux temps qui valent une longue). Puis, unissant le *j* à l'*ĭ* suivant, elle articule brièvement le groupe *jĭ* et fait de même pour *cĭt*; d'où le dactyle *sūbjĭcĭt*.

comme *bĭ-jugus*, *trĭ-jŭgus, quadrĭ-jugus*, *altĭ-jugus* et dans *jurĕ-jurando,* parce que *j* a, dans ces mots, la valeur d'une consonne simple.

2° Quand une syllabe, brève de sa nature, est terminée par une voyelle, et que la syllabe suivante commence par deux consonnes dont la première est une muette et la seconde une liquide, *l* ou *r*, la voyelle reste brève, comme si elle n'était suivie que d'une consonne.

En effet, comme le son coulant et peu sensible de la liquide permettait aux Latins de lier ensemble les deux consonnes, il ne résultait de leur articulation aucun retard, et la syllabe précédente conservait sa quantité naturelle.

Les groupes devant lesquels s'observe cette exception à la règle de position, sont au nombre de onze : *br ; cl, cr ; chl; dr ; fl, fr ; gr ; pl, pr ; tr.*

Exemples : *tenĕ-bræ, nŭ-cleus, volŭ-cris, cŏ-chlea, quădrigæ, mellĭ-fluus, bĭ-frons, altĭ-gradus, pŏ-ples, că-pra, pă-tres.*

Toutefois, dans les vers, on peut devant ces groupes ou laisser brève la syllabe en liant les deux consonnes, comme en prose, ou l'allonger en marquant la position. Exemples :

> *Natum ante ora pătris, pātrem qui obtruncat ad aras.* (V., *En.*, II, 663.)
> *Et primo similis volŭcri, mox vera volūcris.* (Ov., *Mét.*, XIII, 607.)

La propriété qu'ont ces syllabes chez les poètes d'être à volonté brèves ou longues et de participer à l'une et à l'autre quantité, leur a fait donner le nom de **syllabes communes.**

9. Remarquons cependant que, même chez les poètes, ces sortes de syllabes restent toujours brèves dans certains mots, comme *arbĭtror*, *genĭtrix*. Dans d'autres au contraire, elles sont toujours allongées, comme *nīgri, nīgra, nīgrum,* etc. de *nĭger; pīgri*, etc. de

pĭger; *lĭbri*, etc. du substantif *lĭber*. Dans d'autres enfin, elles sont plus souvent longues que brèves, comme *colūbræ*, *colūbras*, *colūbris* (*colŭbra* une fois dans Val. Flaccus, VI, 175), *rūbri*, *rūbra*, *rūbrum*, etc. (*rŭbrum* une fois dans Lucrèce, IV, 406); *vībrare* (*vĭbrare* une fois dans Catulle, XXXVI, 5, et une fois dans Ovide, *Mét.*, III, 34); *mīgrare* (*mĭgrare* seulement chez les vieux poètes)[1].

10. On a vu plus haut que la syllabe reste brève, si la muette et la liquide n'en font point partie et sont placées toutes les deux en tête de la syllabe suivante. Si, au contraire, la muette appartient à la première de ces deux syllabes, et que la liquide commence la seconde, l'allongement par position a nécessairement lieu. Ainsi, les brèves *ăb*, *ŏb*, *sŭb* s'allongent forcément dans les mots composés comme : *āb-luo*, *ōb-ruo*, *sūb-rideo*, parce que la muette et la liquide, appartenant à deux syllabes différentes, ne peuvent se lier ensemble dans la prononciation.

V. Des circonstances où il est difficile de distinguer si une syllabe est longue par nature ou seulement par position.

11. La distinction en syllabes longues par nature et en syllabes longues par position a, comme on le verra plus loin, une importance extrême pour l'accentuation des mots latins. Mais cette distinction est souvent difficile à établir, parce que nous ne savons pas toujours, lorsqu'une voyelle est placée ou devant plusieurs consonnes, ou devant un *x*, ou devant un *j*, si elle était déjà longue par nature ou si elle est devenue longue par position.

12. Les poètes, ne faisant aucune différence entre les longues par nature et les longues par position, ne peuvent nous fournir aucun renseignement à cet

1. Kühner. *Ausführliche Grammatik der lat. Spr.*, I, p. 138.

égard; et l'accentuation d'un très grand nombre de mots latins nous échapperait, si nous n'avions pas d'autres sources d'information, qui sont :

1° Les traités de grammaire et même les traités de rhétorique :

Cicéron, par exemple, nous apprend (*Or.*, 48) que, dans les composés, *i* de *in* et *o* de *con* sont brefs (par nature[1]) devant toute consonne autre que *f* ou *s* : *ĭnclitus dicimus brevi prima littera, īnsanus producta, īnfelix longa; et, ne multis, quibus in verbis ex primæ litteræ sunt, quæ in sapiente atque felice, producte dicitur; in ceteris omnibus, breviter : itemque cŏmposuit, cōnsuevit; cŏncrepuit, cōnfecit.* Aulu-Gelle confirme le renseignement de Cicéron (II, 17 ; IV, 17). Il dit ailleurs (VI, 15) que dans les inchoatifs tirés de verbes de la 2e conjugaison, l'*e* de la terminaison *esco* est long (par nature) : *calēsco* (*calēre*); *florēsco* (*florēre*) ; *tumēsco* (*tumēre*); etc.

Béda (P., 2352; K., 230) nous fait connaître que *dēns, gēns, mēns, mōns, frōns* ont leur voyelle longue (par nature); et d'un passage de Priscien (P., 870, 71; K., 486, 87) nous pouvons tirer cette conclusion que dans les parfaits en *exi*, *e* est long (par nature), bien que le présent soit en *e* ou en *i* brefs, comme *tēxi* de *tĕgo, illēxi* de *illĭcio.*

Nous savons par Festus que *i* était anciennement long (par nature) dans *quīncenti,* et que le premier *u* est long aussi (par nature) dans *lūstrum,* purification, tandis qu'il est bref dans *lŭstrum,* bourbier, même racine que *lŭtum,* boue (Voy. Festus, aux mots *quincentum, lustrum*).

1. Quand ils traitent de la quantité par position en dehors des vers, les grammairiens latins appellent en général *brève* la voyelle d'une syllabe qui n'est longue que par position, et *longue* celle qui est longue par nature. Pour plus de clarté nous ajoutons à leur texte, entre parenthèses, les mots *par nature*, toutes les fois que ce commentaire nous paraît indispensable.

Aulu-Gelle (IX, 6), déclare que la première voyelle est longue (par nature) dans *lēctus* et *lēctito,* quoiqu'elle soit brève dans *lĕgo;* qu'elle est longue (par nature) dans *āctus* venant de *ăgo,* et qu'elle doit être également longue dans le fréquentatif *āctito,* bien que certaines personnes instruites la prononcent brève, à cause de l'*ă* bref du présent *ăgo ;* enfin que *i* est bref dans *dĭctito*, malgré la longue du primitif *dīco.* Ailleurs (XII, 3) il nous dit que *i* est long (par nature) dans *līctor*, quoiqu'il soit bref dans *lĭgare*, comme dans *lēctor* de *lĕgere*, *tūtor* de *tŭeri*, *strūctor* de *strŭere.*

2° Les inscriptions, qui marquent d'un signe particulier (´) les voyelles longues par nature :

C'est ainsi qu'elles nous montrent que dans les participes présents de la 3ᵉ et de la 4ᵉ conjugaison *e* est long : SOLVÉNS, VENIÉNS, etc. Elles nous donnent sur diverses autres syllabes des renseignements de même genre que les écrivains ne nous fournissent pas.

3° Les transcriptions des mots latins en lettres grecques :

Elles nous apprennent par exemple que l'*e* est long par nature dans les mots en *ensis*, *iensis*, comme dans *Ramnēnses* et *Tatiēnses* ou l'*e* est transcrit par η : Ραμνήνσης, Τατιήνσης ; elles viennent aussi confirmer ce que nous avons dit plus haut sur *con* suivi d'un *s*, ou sur *e* dans les participes présents, par les transcriptions de *consul* en κῶνσουλ, et de *sapiens* en σαπίηνς.

4° Enfin, nous pouvons encore connaître si une syllabe longue par position l'est aussi par nature, en recherchant la quantité naturelle de cette syllabe dans d'autres formes ou dans d'autres mots où il n'y a point position.

On trouve ainsi que *i* est long dans *cervīx, genitrīx, radīx*, parce qu'il est long dans *cervīcis, genitrīcis, radīcis;* et qu'il est bref au contraire dans *calĭx, filĭx, fornĭx, larĭx, pĭx, salĭx, ulĭx, varĭx,* parce qu'il est bref dans *calĭcis*, *filĭcis*, *fornĭcis*, *larĭcis*, *pĭcis*, *salĭcis*, *ulĭcis*, *varĭcis ;* — que le verbe *ĕst* (il est) a l'*e* bref, parce que cette voyelle est brève dans *ĕs;* et qu'au contraire dans *ēst* (il mange), *e* est long de sa nature, parce qu'il est long dans *ēs* (pour **ed-s*).

Mais en pareille matière l'hypothèse est bien périlleuse. Dans les adverbes *totiēns*, *quotiēns*, *viciēns*, etc., nous jugeons que l'*e* est long, parce qu'il est également long dans les autres formes *totiēs, quotiēs, viciēs.* Sur ce point cependant nous pourrions être taxés d'erreur, si à l'appui de notre conjecture nous n'avions pas l'autorité du grammairien Valérius Probus (P., 1420; K., 247). Il se pourrait en effet que *totiens, quotiens,* etc., eussent l'*e* bref, et que l'*e* de *toties*, *quoties,* se fût allongé pour compenser la perte de la consonne *n.*

De *quiēs, quiētis* par *e* long, nous croirions pouvoir conclure que l'*e* de *quiesco* est aussi long par nature; cependant Aulu-Gelle (VI, 15) nous apprend que l'usage était de le prononcer bref.

Nous supposons que dans *mors* l'*o* est bref, parce qu'il est bref dans *mŏri;* mais on conviendra que des rapprochements de ce genre laissent bien des incertitudes.

Ils pourraient même nous amener à commettre des erreurs manifestes. Ainsi *dux* rapproché de *dūco* paraît long, et cependant le génitif *dŭcis* prouve qu'il est bref; *rex* rapproché de *rĕgo*, *vox* de *vŏco* semblent brefs, et pourtant les génitifs *rēgis, vōcis* nous montrent qu'ils sont longs.

On voit, par ce qui précède, que trop souvent il nous est difficile et même impossible de distinguer la quantité par nature de la quantité par position.

VI. Syllabes finales terminées par une voyelle devant un mot commençant par deux consonnes.

13. Quand une syllabe finale est terminée par une voyelle et que le mot suivant commence par deux consonnes, la syllabe finale brève reste toujours brève devant les groupes formés d'une muette et d'une liquide.

Exemples :

horridă bruma,	Virg., *Géorg.*, III, 442;
ingentiă claustra,	Virg., *En.*, VII, 185;
stant verticĕ cristæ,	Virg., *En.*, VI, 780;
ad littoră fluctus,	Virg., *En.*, I, 86;
vestigiă fraudis,	Virg., *En.*, IV, 31;
uberĕ glebæ,	Virg., *En.*, I, 531;
horridă grando,	Virg., *Géorg.*, I, 449;
æquoră placat,	Virg., *En.*, I, 142;
vestigiă pressit,	Virg., *En.*, VI, 197;
lampadă tradunt,	Lucr., II, 78.

14. Si la syllabe finale, terminée par une voyelle brève, est suivie d'un mot commençant par un des groupes *sc*, *sq*, *scr*, *sp*, *st*, *str*, cette syllabe finale, dans les vers, s'allonge toujours à l'*arsis*. Exemples :

Nulla fugæ ratio, nullā spes, Catul., LXIV, 186.
Pro segetē spicas, pro grege ferre dapem, Tib., I, V, 28.

A la *thésis*, elle s'allonge quelquefois. Exemples :

Auspicio regni stabilitā scamna solumque, Enn.
(Cic., *Div.*, I, 44).
Ferte citi ferrum, date telā, scandite muros,
Virg., *En.*, IX, 37.

Quid gladium demens Romanā stringis in ora?
Mart., LXIX, 3[1].

mais le plus souvent elle reste brève à la *thésis*.

Exemples :

undă Scamandri, Catul., LXIV, 358;
undĕ sciat, quid sit, Lucr., IV, 475;
nunc ubĭ Scipiadæ, Prop., IV, x, 67;
cederĕ squamigeris, Lucr., I, 376;
præmiă scribæ[2], Hor., *Sat.*, I, v, 35;
brachiă spectari, Prop., IV, x, 53;
ponitĕ. Spes... Virg., *En.*, II, 309;
indĕ statu, prior, Lucr., IV, 772;
sæpĕ stilum vertas, Hor., *Sat.*, I, x, 72;
fornicĕ stantem, Hor., *Sat.*, I, II, 30;
fastidirĕ strabonem, Hor., *Sat.*, I, III, 44;
molliă strata, Lucr., IV, 849.

Devant *smăragdus* et *Zăcynthos,* elle reste toujours brève dans l'hexamètre :

lucentĕ smaragdis[3], Ovid., *Mét.*, II, 24;
nemorosă Zacynthos[4], Virg., *En.*, III, 270.

Devant *ps*, on la trouve brève au cinquième et au sixième siècle :

Stare choro et placidis cælestiă psallere verbis[5],
Sedul., I, 9;

Vocibus alternis divina poemată psallunt, Fortunatus (cités par Béda : Putsch, 2253, 54; Keil, 231).

1. Ce fait s'explique par la difficulté qu'éprouvaient les Latins à lier *s* initiale à la consonne suivante, quand ils prononçaient cette *s* dans toute sa force. La voix éprouvait alors un retard dans l'intervalle des deux consonnes; d'où l'allongement par position. — 2. Priscien nous apprend au sujet de ce vers que la syllabe finale, *ă*, restait brève, parce que *s* initiale de *scribæ* se supprimait dans la prononciation. — Voy. le chapitre suivant, au n° **VI.** — 3. *S* initiale se supprimait en vers dans la prononciation de *smăragdus,* selon Priscien. Voy. chapitre cité. — 4. Ce qui prouve que *z* n'était pas une consonne double. — 5. On prononçait sans doute *sallere*. Comparez *salmos* pour *psalmos*, dans un hexamètre populaire : Fleetwood, p. 506, 2 (373 après J.-C.).

VII. Règles particulières de la quantité à l'âge d'or de la poésie latine.

DE LA QUANTITÉ DES SYLLABES FINALES

I.— Syllabes finales terminées par une voyelle.

15. Les finales en *a*, *e*, *y*, sont *brèves ;*
Les finales en *i*, *o*, *u*, sont *longues*.

EXCEPTIONS

A *final est* long :

1° Dans la préposition *ā* (pour *ăb*, par allongement compensatoire de la chute du *b*).

2° A l'ablatif, comme *rosā* (anciennement *rosād*).

3° A l'impératif, comme *amā* (pour **ama-e*, par contraction).

4° Dans les mots indéclinables, — comme les anciens ablatifs *circā*, *infrā*, *intrā*, *juxtā* (= **jugistā*, **jugstā*, superlatif de *jug-is*), *suprā*, *frustrā* (= **frusterā*, même racine que *fraus*), etc.; — les adverbes composés où l'accusatif pluriel neutre *ea* garde sa quantité archaïque, *anteā*, *posteā*, *prætereā*, etc. (à moins qu'on ne considère cette forme comme un ablatif féminin singulier[1]); — et les adjectifs numéraux tels que *trigintā* (= *tria* **decenta*, trois dizaines), où l'*a* est long suivant l'ancienne quantité[2].

Les seuls mots indéclinables où l'*a* final soit bref, sont : *ită*, *eiă*, *quiă*; et l'impératif employé adverbialement : *pută*, où l'*a* était primitivement long.

5° Au vocatif des noms propres grecs en *ās*, comme *o Æneā*, *o Pallā* (de Pallās, Pallantis).

6° Au vocatif de quelques noms propres grecs en *es : Anchisā*, *Æacidā*, *Cecropidā*, *Dardanidā*.

E *final est* long :

1° A l'ablatif des mots de la 5e déclinaison, comme : *diē*, *rē* (et leurs composés : *hodiē*, *pridiē*, *postridiē*, *quarē*); ainsi qu'à l'ablatif du nom hétéroclite *fames : famē*.

1. Voy. Fr. Bücheler, *Précis de la déclinaison latine*, traduit par M. Louis Havet, p. 165. — 2. *A* final, dans *triginta* et dans les autres noms de nombre invariables, est commun chez les poètes de la décadence.

2° A la 2e personne du singulier de l'impératif de la 2e conjugaison, comme *monē* (pour **mone-e*, par contraction)[1].

3° Dans les accusatifs et les ablatifs *mē*, *tē*, *sē* (anciennement *mēd*, *tēd*, *sēd*).

4° Dans la préposition *dē*; ainsi que dans la préposition *ē*, pour **ĕc* (comparez ἐκ et les anciennes formes *ec-fari*, *ec-ferre*.— *E* est allongé afin de compenser la chute de la consonne.)

5° Dans les adverbes *nē* (négatif), anciennement *nei*; *ferē*; *fermē*; et dans l'interjection *ohē*.

6° Dans les adverbes venant d'adjectifs de la 2e déclinaison, comme *certē*, *verē*, *doctē*, *pulchrē*, *valdē* = *validē*, etc., formes particulières d'ablatif en *ē* analogues à celles en *ō* : comparez *certe* et *certo*, *rare* et *raro*. L'ancienne désinence était *ē-d* : *facilumē-d*, comme elle était *ō-d* dans les adjectifs : *altō-d*. — Schleicher[2] explique ainsi la formation des adverbes en *ē-d* : à l'*ŏ* final du thème vint s'ajouter un suffixe *i* : **certo-i-d*, d'où **certī-d*, puis **certē-d* et enfin *certē*.

Les seuls adverbes de cette catégorie où l'*e* se soit abrégé, sont *benĕ*, *malĕ*; et *infernĕ*, *supernĕ*, Lucr., *internĕ*, Aus. Il est à remarquer que ces trois dernières quantités sont ou antérieures ou bien postérieures à Virgile.

7° Dans les noms grecs en η, comme *musicē* (μουσική), *Tempē* (Τέμπη).

8° Au vocatif et à l'ablatif des noms propres grecs en *es* de la 1re déclinaison, comme *Alcidē*, *Anchisē*.

9° Dans quelques vocatifs de noms propres grecs en *es* de la 3me déclinaison, comme *Achillē*, *Ulyssē*.

I *final est* **commun :**

1° Dans *mihi*, *tibĭ*, *sibĭ*, *ibĭ*, *ubĭ*, où l'*i* final fut d'abord exclusivement long, comme le montrent les vieilles formes *mihei*, *tibei*, *sibei*, *ibei*, *ubei*. La finale s'est abrégée par suite de la tendance des dissyllabes ïambiques à se changer en pyrrhiques.

2° Au datif des noms grecs imparisyllabiques : *Paridĭ* (de *Paris*).

I *final est* **bref :**

1° Dans *nisĭ*, *quasĭ*, anciennement *nisei*, *quasei*, ïambes devenus pyrrhiques; et dans *necubĭ*, *sicubĭ*. (Voy. plus haut, *ubi*, *ubei*.)

1. *E* final est souvent bref chez les meilleurs poètes : dans l'impératif *cavĕ*, Cat., L, 18 et 19; Hor., *Sat.*, II, III, 38 et 177; v. 75; *Ep.*, I, XIII, 19; Prop., I, VII, 25; X, 21, etc.; Ov. *Am.*, I, VIII, 72; *Trist.*, I, I, 25; *Pont.*, I, I, 45; — dans *avĕ*, Ov., *Am.*, II, VI, 62; — on le trouve bref dans *valĕ*, Ov., *Trist.*, I, VIII, 21, pour faire entrer dans un hexamètre la locution *vălĕdīcĕrĕ*. — 2. *Compendium*, § 251 (cité par M. L. Havet, Bücheler..., p. 154).

2° Au vocatif des noms grecs en *is*, comme *Alexĭ*.

3° Dans les noms neutres grecs en *i*, comme *sinapĭ*.

O *final est* **commun :**

1° Dans l'interjection *o* devant une voyelle : *ŏ Alexi, ō hominum*.

2° Aux nominatifs et vocatifs de quelques noms propres de la 3ᵉ déclinaison, comme *Nasŏ*, *Sulmŏ*, *Catŏ, Polliŏ, Curiŏ*, *Scipiŏ*, *Galliŏ,* où, jusqu'au temps d'Auguste, l'*o* fut exclusivement long.

3° Aux nominatifs et vocatifs de quelques noms communs de la 3ᵉ déclinaison à pénultième brève, dans lesquels l'*o* fut primitivement long : *hŏmŏ*, où l'*o* final se trouve déjà bref dans Plaute et dans Lucrèce ; *lĕŏ*, où l'*o* final s'abrège à partir d'Auguste ; *mentiŏ*, où l'*o* est bref dans Horace (*Sat.*, I, IV, 93). — *Nēmŏ*, malgré sa pénultième longue, fait *o* bref une fois dans Ovide (*Met.*, XV, 600)[1].

4° *O* final, régulièrement long, est souvent bref chez les poètes de l'époque classique dans les premières personnes suivantes, après une pénultième brève : *ĕŏ*, *pĕtŏ*, *pŭtŏ*, *sciŏ* et *nesciŏ*, *vŏlŏ*, *vĕtŏ; dăbŏ; desĭnŏ, spondĕŏ*, *obsĕcrŏ*, *dixĕrŏ*, *odĕrŏ*, et même, après une syllabe longue, dans *findŏ*, *tollŏ, rependŏ*[2].

O *final est* **bref :**

Dans *dŭŏ* (comparez δύο); il s'allonge dans la latinité des bas-temps : *duō* (comparez δύω) ; — *ĕgŏ*, anciennement long (comparez ἐγώ), redevient long à l'époque de la décadence : *egō*. — *O* final s'est encore abrégé à l'impératif *cĕdŏ;* et dans les ablatifs, employés comme adverbes, *cĭtŏ*, *mŏdŏ* (et ses composés).

Y *final est* **long :**

Dans les vocatifs grecs *Erinnȳ* (*d'Erinnys*), *Tethȳ* (de *Tethys*), et dans les datifs contractés comme *Cotȳ*, pour *Cotyi*.

II. — Syllabes finales terminées par une consonne précédée d'une voyelle.

16. A la fin d'un mot, les voyelles sont *brèves* la plupart du temps devant *l, r,* et toujours devant *b, d, m, t*.

1. 2. Chez les poètes postérieurs à Auguste *o* final est commun au nominatif, au vocatif, et dans les verbes, même quand la syllabe qui précède est longue. — Après l'époque classique, *o* final est encore commun dans *imo*, *porro*, *postremo*, *quando*, *sero*.

Elles sont *longues* la plupart du temps devant *c*, *n*, et toujours devant *x*, lettre double.

EXCEPTIONS

Ont leur voyelle finale **longue :**

Devant **L** : Les monosyllabes *sāl* pour **sal-s* (ἅλ-ς), par allongement compensatoire de la chute de *s* (génitif *săl-is*); *sōl* (génitif *sōl-is*), comparez ἥλ-ιο-ς; *sīl* (génitif *sīlis*); et *nīl*, contraction de *nĭhĭl*.

Devant **R** : 1° Les monosyllabes *cūr*, anciennement *quōr*, pour *quāre; fūr* (génitif *fūr-is;* comparez φώρ); *Nār* (génitif *Nāris*); *fār* pour **farr* (génitif *farr-is); — Lār, pār* et ses composés (pour **Lar-s*, **par-s*, allongés en compensation de la chute de *s*; génitif *Lăr-is, păr-is.*)

2° Les noms grecs en η, comme *aēr*, *æthēr*, *cratēr*, *Ibēr*, *vēr*.

Ont leur voyelle finale **brève :**

Devant **C** : Les mots *nĕc*, *donĕc*, *făc* pour *nĕ-que*, *dō-nĭ-cum*, *făc e*. — *Hĭc*, pronom, est commun, mais sa quantité primitive et habituelle est longue : il est pour **ho-i-ce*. — Les grammairiens latins di ent que dans *hic* le *c* se prononçait comme s'il était double : *unum C scribimus et duo audimus* (Vélius Longus, P., 2210; K., 54) : ce fait pourrait suffire à expliquer la longueur du mot *hic*.

Devant **N** : 1° Les mots *ăn*, *tamĕn*, *ĭn* (et leurs composés).

2° Les noms en *en*, génitif *inis*, comme *carmĕn*.

3° Les mots comme *egŏn'* pour *egŏ-nĕ;* et *nostĭn'*, *vidĕn'*, etc., bien qu'ils soient pour *nostī-nĕ*, *vidēs-nĕ*.

4° Les nominatifs, vocatifs et accusatifs grecs en ον, comme *Iliŏn* (Ἴλιον).

5° L'accusatif grec des noms en *is* bref, comme *Daphnĭn*.

6° L'accusatif grec des noms féminins en *a*, comme *Majăn*.

III. — Syllabes finales terminées par S précédée d'une voyelle.

17. Les finales *as*, *es*, *os*, sont *longues*.
Les finales *is*, *us*, *ys*, sont *brèves*.

EXCEPTIONS

AS *final est* **bref** :

1° Dans *anăs* pour **anat-s,* sans allongement compensatoire (génitif *anăt-is*).

2° Au nominatif et au vocatif des noms grecs qui font au génitif *adis* (ou *ados*), comme *lampăs* (*lampădis*), *Pallăs* (*Pallădis*).

3° A l'accusatif pluriel grec de la 3ᵉ déclinaison, comme *heroăs*, *Arcadăs*.

ES *final est* **bref** :

1° Dans *ĕs* (du verbe *sum*), et dans ses composés : comparez *ĕr-am* pour **ĕs-am ; ĕr-o* pour **ĕs-o*, etc.

2° Dans la préposition *penĕs*.

3° Aux nominatifs et vocatifs singuliers des substantifs et des adjectifs qui font au génitif *ĭtis* et *ĭdis,* comme *milĕs, obsĕs,* et de ceux qui font au génitif *ĕtis* par *e* bref, comme *segĕs,* — pour **milit-s, *obsid-s, *seget s* sans allongement compensatoire de la chute du *t.* — Les seuls mots de cette catégorie où *es* soit long, sont *abiēs*, *ariēs*, *pariēs* pour **abiet-s*, **ariet-s*, **pariet-s,* avec allongement compensatoire (génitif *abiĕt-is*, *ariĕt-is*, *pariĕt-is*).

4° Aux cas en ες des noms grecs peu latinisés, comme *heroĕs, Arcadĕs*, *Troadĕs* (au nominatif et au vocatif pluriels), et *cacoethĕs hippomanĕs* (au neutre singulier).

5° Au vocatif grec *Demosthenĕs*.

IS *final est* **long** :

1° Aux datifs et ablatifs pluriels, comme *rosīs* anciennement *roseis* pour **rosa-is; hortis,* anciennement *horteis* pour **horto-is*; *nobis,* et *vobīs* anciennement *vobeis*.

2° Aux nominatifs ou vocatifs suivants : *Dīs* (génitif, *Dīt-is*), *glīs* (génitif, *glīr-is* pour **glīs-is*), *līs* (génitif, *līt-is*), *vīs* (pluriel, *vīr-es*, pour **vīs-es*), *Quirīs* (génitif, *Quirīt-is*), *Samnīs* (génitif, *Samnīt-is*),

3° Dans les adverbes *gratīs,* contraction de l'ablatif *gratiis* (comparez *ingratiis*); et *forīs*, ablatif de **foræ,* comme *foras* paraît en être l'accusatif[1].

4° A la 2ᵉ personne du singulier du présent de l'indicatif actif de la

1. Bucheler (ouvr. cité, p. 201) remarque que *foris* a le sens d'un locatif (pluriel). Voy. le passage. — M. Bréal regarde *foras* comme un datif pluriel. Voy. *Bulletin de la société de linguistique*, 2, cxxiij.

4ᵉ conjugaison, comme *audīs* pour **audi-ĭs*, ainsi que dans *fīs* (de *fi-o*) pour **fi-ĭs; vīs* (de *vol-o*), pour **vŏl-ĭ-s* en passant par les formes intermédiaires **vol-s*, **vul-s* (comparez *vol-t, vul-t*) et **vil-s* (comparez l'allemand *woll-en*, *will-st*); — et dans les composés de *vīs*, comme *mavīs*, *quamvīs*, *quivīs*.

5° A la 2ᵉ personne du singulier du subjonctif présent, comme *sīs* (anciennement *s-ie-s*), *velīs* (et leurs composés).

6° Aux nominatifs grecs, *Eleusīs*, *Salamīs, Simoīs*.

OS *final est* **bref :**

1° Dans *compŏs*, *impŏs*, *ŏs* (*oss-is*), *exŏs*, pour **compot-s*, **impot-s*, **oss* (comparez ὀστ-οῦν), **ex-oss*, sans allongement compensatoire.

2° Aux cas en ος des noms grecs, comme *Delŏs* (Δῆλος), *Palladŏs* (Παλλάδος), *chaŏs* (χάος), *melŏs* (μέλος).

US *final est* **long :**

1° Aux cas suivants de la 4ᵉ déclinaison : génitif singulier *manūs*, contraction pour **manu-os*, **manu-is;* nominatif et vocatif pluriels, *manūs*, contraction pour **manu-es*; accusatif pluriel *manūs* pour **manum-s*.

2° Au nominatif et au vocatif singulier des substantifs et des adjectifs de la 3ᵉ déclinaison qui ont *u* à la pénultième du génitif, comme *mūs*, *mūr-is* pour **mūs-is; rūs*, *rūris*, pour **rūs-is; plūs*, *plūris*, pour **plūs-is; tellūs*, *tellūr-is* pour **tellūs-is; crūs*, *crūr-is* pour **crūs-is; pūs*, *pūr-is* pour **pūs-is; tūs*, *tūr-is*, pour **tūs-is; virtūs*, *virtūtis; palūs*, *palūdis; grūs*, *grŭis*; et *sū-s*, *sŭis*.

Les trois mots suivants font exception : *intercŭs* (pour **intercut-s* sans allongement compensatoire) gén. *intercŭt-is; pecŭs* (pour **pecud-s* sans allongement compensatoire), gén. *pecŭd-is;* et *Ligŭs*, *Ligŭ-ris* pour **Ligŭs-is*.

3° Aux cas qui sont en ους dans le grec, comme *Amathūs* (Ἀμαθοῦς), *Cliūs* (Κλειοῦς), *Panthūs* (Πανθοῦς), *Sapphūs* (Σαπφοῦς).

4° Dans les composés de πούς, qui font au génitif *podis* (ou *podos*), comme *tripūs*, *tripŏdis; Melampūs, Melampŏdis*.

YS *final est* **long :**

Dans un très petit nombre de mots, comme *Tethȳs, Erinnys*[1].

1. Voyez dans notre volume de la *Phonétique latine* les explications relatives à la quantité de syllabes qui n'ont pas été étudiées ici; quant à la quantité archaïque, elle y est traitée au chapitre de l'*Abrègement des syllabes*.

DE LA QUANTITÉ DE LA FINALE DU RADICAL DANS LES NOMS

18. Quand on considère, à la pénultième du génitif singulier des noms, la syllabe qui termine le radical, on trouve qu'en général :

Les syllabes en *a* ou en *o* sont *longues;*

Les syllabes en *e,* en *i,* en *u,* en *y,* sont *brèves.*

EXCEPTIONS

A *est* **bref :**

1° Dans les noms masculins en *al*, comme *sal*, **săl-is.**

2° Dans les noms masculins en *ar* ou *as* qui font au génitif *aris*, comme *Lar,* **Lăr-is;** *mas*, **măr-is** (sauf *Nar*, *Nāris*).

3° Dans le nom neutre *jubar*, **jubăr-is.**

4° Dans les cinq mots suivants : *par* (et ses composés), **păr-is;** *anas*, **anăt-is;** *trabs*, **trăb-is;** *daps,* **dăp-is;** *fax*, **făc-is.**

5° Dans trois noms neutres en *ar* qui viennent du grec : *baccar*, **baccăr-is;** *nectar*, **nectăr-is;** *hepar*, **hepăt-is.**

6° Dans les noms neutres en *ma*, comme *poema,* **poemăt-is.**

7° Dans les noms grecs en *as*, génitif *adis* ou *ados*, comme *Pallas*, **Pallăd-is** ou **Pallăd-os.**

8° Dans le nom de peuple *Arabs,* **Arăb-is.**

E *est* **long :**

1° Au génitif et au datif pluriels de la 5me déclinaison, comme **diē-rum, diē-bus.**

2° Dans les noms terminés par *en,* génitif *enis*, comme *ren*, **rēn-is.**

3° Dans les noms suivants : *alec,* **alēc-is;** *heres,* **herēd-is;** *merces,* **mercēd-is;** *locuples*, **locuplēt-is;** *quies* (et *requies, inquies*), **quiēt-is;** *plebs,* **plēb-is;** *vervex,* **vervēc-is;** *lex,* **lēg-is;** *rex,* **rēg-is.**

4° Dans les noms en *er, eris; es, etis,* qui ont en grec un η à la pénultième du génitif, comme *ver,* **vēr-is;** *crater,* **cratēr-is;** *tapes,* **tapēt-is;** *magnes,* **magnēt-is.**

I *est* **long :**

1° Dans la plupart des mots en *ix,* génitif *icis,* comme *radix*, **radīc-is** (sauf *calix, calĭcis; Cilix, Cilĭcis; filix, filĭcis; fornix,*

fornĭcis; larix, larĭcis; pix, pĭcis; salix, salĭcis; ulix, ulĭcis; varix, varĭcis; vix, vĭcis).

2° dans *vibex*, **vibīc-is.**

3° Dans les monosyllabes *dis*, **dīt-is**; *lis*, **līt-is**; *glis*, **glīr-is**; *vis*, pluriel **vīr-es.**

4° Dans les noms de peuples en *is*, génitif *itis*, comme *Quiris*, **Quirīt-is**; *Samnis*, **Samnīt-is.**

5° Dans les noms grecs en *in*, *inis*, comme *delphin*, **delphīn-is.**

O *est* **bref :**

1° Dans les noms neutres de la 3me déclinaison, comme *corpus*, **corpŏr-is** (sauf *os*, génitif *ōris*).

2° Dans : *arbor*, **arbŏr-is**; *memor* (*immemor*), **memŏr-is**; *lepus*, **lepŏr-is**; *compos*, **compŏt-is**; *impos*, **impŏt-is**; *præcox*, **præcŏc-is**; *ops* (*inops*), **ŏp-is**; *bos*, **bŏv-is.**

3° Dans les composés de ποῦς, ποδός, comme *tripus*, **tripŏd-is**; *Melampus*, **Melampŏd-is.**

4° Dans les noms propres en *or*, qui viennent du grec, comme *Hector*, **Hectŏr-is.**

5° Dans les noms de peuples en *o*, génitif *onis*, comme *Saxo*, **Saxŏn-is** (Claudien); et dans *Cappadox*, **Cappadŏc-is.**

U *est* **long :**

1° Dans les noms en *us*, génitif *udis*, *uris* ou *utis*, comme *palus*, **palūd-is**; *mus*, **mūr-is**; *virtus*, **virtūt-is** (sauf *pecus*, *pecŭdis*; *Ligus*, *Ligŭris*; *intercus*, *intercŭtis*).

2° Dans les trois mots suivants : *lux*, **lūc-is**; *Pollux*, **Pollūc-is**; *frux*, **frūg-is.**

Y *est* **long :**

Dans *bombyx*, **bombȳc-is**; *gryps*, **grȳp-is.**

VOYELLE DE LIAISON DANS LES NOMS

19. I, voyelle de liaison, est *bref :*

Au datif et à l'ablatif pluriels : *soror-ĭ-bus*.

DE LA QUANTITÉ DE LA VOYELLE FINALE DU RADICAL DANS LES VERBES

A

20. A, finale du radical des verbes, est long, parce qu'il renferme une contraction[1] : *amāmus* pour **amă-ĭ-mus*; *amāre* pour **amă-ĕre*.

Exceptions :

A est bref dans le verbe *dă-re, dă-mus, dă-bam, dă-bo, dătum;* et dans les trois supins *ră-tum* de *re-or, să-tum* de *se-r-o, stă-tum* de *si-sto*.

Remarque. Quand la finale du radical est en même temps la finale du mot, elle suit les règles données plus haut sur les finales en général. Ainsi *dā* (impératif de *dare*) et *dā-s* sont longs; et *amă-t* se termine par une brève. Cette remarque s'applique à toutes les finales de tous les verbes.

E

E, finale du radical des verbes, est long, parce qu'il renferme une contraction[2] : *monē-mus* pour **monĕ-ĭ-mus*; *monēre* pour **monĕ-ĕre*.

I

1° *I*, finale du radical des verbes, est long, parce qu'il renferme une contraction[3] : *audīmus* pour **audĭ-ĭ-mus*; *audīre* pour **audĭ-ĕre*.

1, 2, 3. Telle est l'opinion généralement admise. Nous ferons cependant une réserve, car nous croyons que la voyelle finale du radical, à la première et à la seconde conjugaison, s'est allongée en compensation de la perte d'une consonne dans *amā-b-o, monē-b o* pour **ama-bb-o*, **mone-bb-o*, précédemment **ama-bv-o*, **mone-bv-o*, et tout à fait primitivement **amă-bu-o*, **monĕ-bu-o*, ainsi que dans les futurs en *ī-bo* au lieu de *ĭ-am* à la quatrième conjugaison, comme *audī-bo* pour **audi-bbo*, **audi-bv-o*, **audĭ-bu-o*. Voyez plus loin, p. 179, n° 21. — Il en est de même aux temps passés terminés par *vi, veram*, etc. : *amā-vi* pour **ama-vvi*, précédemment **ama-fvi* pour **amă-fui*, etc.

Exceptions :

Deux verbes font *i* bref au supin et aux formes qui en dérivent : *īre, ī-vi* fait *ĭ-tum;* et *quīre, quī-vi* fait *quĭ-tus.*

2° *I* est encore long, dans un certain nombre de verbes de la 3me conjugaison, à la fin du radical du parfait et du supin, où leurs formes appartiennent à la 4me conjugaison. C'est ainsi que *quær-ĕre* a *quæsī-vi, quæsī-tum* de **quæsi-re; — pet-ĕre : petī-vi, petī-tum* de **petī-re; — cup-ĕre : cupī-vi, cupī-tum :* comparez *cupī-ret* (Lucr.); — *arcess-ĕre : arcessī-vi, arcessī-tus :* comparez *arcessī-ri* (Sall.); — *lacess-ĕre : lacessī-vi, lacessī-tus :* comparez *lacessī-ri* (Col.); — *ter-ĕre : trī-vi, trī-tum* de **terī-re* ou **trī-re. — Sĭ-n-ĕre* fait au parfait *sī-vi* de **sī-re,* mais au supin *sĭ-tum* de **sĭ-ĕre* (d'où *sĭ-n-ĕre*); — *lĭ-n-ĕre : lī-vi* de **lī-re,* mais *lĭ-tum* de **li-ĕre* (d'où *lĭ-n-ĕre*). — Le parfait *cīvi,* qu'on attribue d'ordinaire à *ciēre,* supin *cĭtum,* appartient à *cīre,* usité surtout dans les composés.

O

O, finale du radical, est bref dans *fŏ-rem, fŏ-re.*

U

U, finale du radical dans un certain nombre de verbes de la 3me conjugaison, est long au supin : *minū-tum* de *minu-o; volū-tum* de *volv-o* pour **volu-o.*

Exceptions :

L'inusité *rŭ-tum* forme deux composés : *di-rŭ-tum, e-rŭ-tum,* de *di-ru-o, e-ru-o,* qui ont *u* bref. — *U* est également bref dans *fŭ turus.*

Voyelles diverses.

I. — Radicaux des supins.

Les radicaux terminés par une consonne, qui perdent cette consonne devant le suffixe du supin, reçoivent un allongement compensatoire : *căd-o, cā-sum; ĕd-o,*

ē-sum; di-vĭd-o, di-vī-sum; fu-n-d-o, fū-sum; de même *vĭde-o, vī-sum;* — *jŭv-o, jū-tum;* de même *mŏve-o, mō-tum; vŏve-o, vō-tum; fŏve-o, fō-tum,* etc.

II. — Radicaux des parfaits.

1° Dans les parfaits à redoublement la syllabe finale du radical est brève, et le redoublement est également bref : *cĕ-cĭd-i, cĕ-cĭn-i, mĕ-mĭn-i, pĕ-pĭg-i, tĕ-tĭg-i, pĕ-pĕr-i, pĕ-pŭl-i, tĕ-tŭl-i, dĭ-dĭc-i, pŭ-pŭg-i, tŭ-tŭd-i.*

Exceptions :

Dans *cæd-ere* et *pēd-ere,* le radical étant long conserve sa quantité au parfait après le redoublement, mais le redoublement est toujours bref : *cĕ-cīd-i, pĕ-pēd-i.*

Remarque. Les deux verbes *dă-re, dă-tum* et *stā-re, stă-tum* perdent au parfait la voyelle finale du radical : *dĕ-d-i* pour **de-da-i, stĕ-t-i* pour **ste-sta-i.*

Le parfait *bĭ-b-i* a déjà le redoublement au présent : *bĭ-b-o.*

2° Les parfaits de deux syllabes sont des formes qui ont perdu le redoublement, comme *tul-i* dont on a vu plus haut la forme ancienne et complète : *tĕ-tŭl-i.*

Parmi ces parfaits, il en est qui ont le radical bref : les simples: *tŭl-i, fĭd-i, scĭd-i,* et tous les composés formés des mêmes verbes que les suivants : *oc-cĭd-i* pour **oc-cĕ-cĭd-i; rĕ-pĕr-i* ou *re-p-pĕr-i* pour **rĕ-pĕ-pĕr-i; com-pŭl-i* pour **com-pĕ-pŭl-i; con-tŭd-i* pour **con-tŭ-tŭd-i; con-tĭg-i* pour **con-tĕ-tĭg-i;* et *per-cŭl-i* de l'inusité *cel-l-ere.*

Les autres reçoivent un allongement compensatoire : *jūv-i* de *jŭv-are; fōv-i* de *fŏv-ere, mōv-i* de *mŏv-ere, vōv-i* de *vŏv-ere, sēd-i* de *sĕd-ere, vīd-i* de *vĭd-ere; lēg-i* de *lĕg-ere; fēc-i* de *făc-ere, jēc-i* de *jăc-ere, fōd-i* de *fŏd-ere, fūg-i* de *fŭg-ere, cēp-i* de *căp-ere; vīc-i* de *vĭ-n-c-ere, fūd-i* de *fŭ-n-d-ere, frēg-i* de *fră-n-g-ere, pēg-i* de *pă-n-g-ere, līqu-i* de *lĭ-n-qu-ere, rūp-i* de *rŭ-m-p-ere; vēn-i* de *vĕn-ire.*

Dans *di-vī-si* de *di-vĭd-ere,* l'*i* s'est allongé pour compenser la perte du *d.*

RACINE **bu** DANS LA FORMATION DE L'IMPARFAIT ET DU FUTUR

21. La racine *bu,* en sanscrit *bhū,* en grec φυ dans φύ-ω, en latin *fu* dans *fu-i,* sert comme auxiliaire à former : 1° l'imparfait dans tous les verbes autres que *sum : leg-ē-b-a-m,* etc.; 2° le futur de la 1re et de la 2me conjugaison, et de quelques autres verbes : *ama-b-o, mone-b-i-s, i-b-i-t,* etc.

Un fait à remarquer, c'est qu'à l'imparfait de la 3me conjugaison l'*e* qui précède *bam* est long, bien qu'il soit voyelle de liaison[1] : *leg-ē-b-a-m* et non *leg-ĕ-b-a-m.* Jusqu'à présent cette quantité ne paraît pas avoir été expliquée d'une manière satisfaisante; et l'on en est réduit à dire qu'elle résulte probablement d'une confusion entre la 2e et la 3e conjugaison, comme dans *fervēbam* de *fervēre,* qui sert aussi d'imparfait à *fervĕre.*

En présence d'une solution aussi insuffisante, ne nous serait-il pas permis de hasarder une hypothèse?

Quand nous rapprochons l'imparfait *leg-ē-b-a-m* des racines *bhū,* φυ, *fu,* nous sommes frappé de voir, dans cet imparfait, tout ensemble une perte, celle de l'*u,* et un accroissement, celui de la quantité de l'*e* : *leg-ē-b-a-m* étant pour **leg-ĕ-bu-a-m.*

1. Cet *e* est-il bien voyelle de liaison? Telle est l'opinion la plus généralement admise. Il se pourrait cependant qu'il fût un ancien augment, comme le pensent quelques personnes, et que *leg-ē-b-a-m* eût été formé de la racine *leg* et d'un imparfait auxiliaire complet *ĕ-bu-a-m,* avec augment comme ἔ-φυ-ον. Nous ferons remarquer, à l'appui de cette hypothèse, qu'à l'imparfait de la quatrième conjugaison où il n'était nullement besoin d'une voyelle de liaison, si l'on trouve quelquefois *audī-bam,* la forme usuelle est *audi-ē-bam* tandis qu'au futur, au lieu d'*audi-am,* on rencontre *audī-bo* et jamais *audi-e-bo.* — On cite d'après Nonius trois exemples de futurs en *e-bo* à la 3e conjugaison (voy. Fr. Neue, *Formenlehre der lateinischen Sprache,* vol. II, p. 451) : *fidebo* ou *vivebo* : mais ce sont des corrections (?) pour *videbo* ; *exsugebo* : mais Nonius écrit ailleurs *exsorbebo*; seul, *dicebo* (dans un fragment du poète comique Novius où il est répété deux fois, peut-être par plaisanterie) n'a pas été contesté ; ce qui ne prouve aucunement qu'il ne soit pas contestable.

De la coexistence de ces deux faits nous tirons cette conclusion qu'ils sont connexes, et que l'un explique l'autre.

Nous considérons le *b* de *leg-e-b-a-m*, comme une dégénérescence, antérieure au latin, d'un *bh* primitif, de même que le *b* des racines sanscrites *bind, bil, bal, ban* est dégénéré du *bh* de *bhind, bhil, bhal, bhan*, et que le *b* du suffixe latin *bus* est dégénéré du *bh* de *bhyas*. Cela étant admis, on peut supposer qu'à un certain moment l'*u* de *bhū* sanscrit ou, si l'on veut, de *bu* latin est devenu consonne, et que, au lieu de **leg-ĕ-bu-a-m*, on a dit **leg-e-bv-a-m*, comme *soluit* (Catul.) est devenu *solvit*.

Mais cette forme ne pouvait pas persister : elle devait par assimilation ou devenir **leg-e-vv-a-m*, puis **leg-e-v-a-m*, ou **leg-e-bb-a-m*, puis *leg-e-b-am*. C'est en *b* que l'assimilation s'est faite, et comme la gémination du *b* convenait peu à l'organe des Latins, l'une des deux labiales a facilement disparu.

Il résulterait des faits que nous venons d'exposer que la quantité de l'*e* de liaison dans *leg-ē-b-a-m* aurait été modifiée par un allongement compensatoire, dû à la chute d'une consonne, *b*, qui représentait l'*u* d'un primitif **leg-ĕ-bu-a-m*.

RACINE **es** DU VERBE **sum** DANS LA FORMATION DE L'INFINITIF PRÉSENT ET DES TEMPS PASSÉS

22. La racine *es* du verbe *sum* pour **es-um*, devenue *er* devant une voyelle, est brève : *ĕr-am, ĕr-o*.

Elle sert à former :

1° L'infinitif présent : *leg-ĕr-e*[1].

1. Il faut ajouter l'infinitif passé où *s* s'est redoublée avec changement d'*e* en *i* : *leg-isse* pour **leg-es-e*, *fu-isse* pour **fu-es-e*, *adi-isse* pour *adi-es-e*, forme ancienne qui se trouve dans le Sénatus-consulte relatif aux Bacchanales.

2° Le plus-que-parfait de l'indicatif actif : *fu-ĕr-am, leg-ĕr-am* [1].

3° Le futur passé actif : *fu-ĕr-o, leg-ĕr-o.*

4° Le parfait du subjonctif actif : *fu-ĕr-im, leg-ĕr-im.*

L'ancienne forme du présent **ĕs-ont* s'est allongée au parfait de l'indicatif par suite d'une contraction : **leg-ei-ĕs-ont* (et non **legī-sont,* contraire à l'analogie), **leg-ē ĕr-unt, leg-ēr-unt.* On trouve cependant *er* bref, en dehors des comiques, dans : *dedid-ĕr-unt,* Lucr., VI, 7. — *ded-ĕr-unt,* Lucr., VI, 4 ; Hor., *Ep.*, I, IV, 7; — *tul-ĕr-unt,* Virg., *Eglog.,* IV, 61 ; — *stet-ĕr-unt,* Virg., *En.,* II, 774; — *defu-ĕr-unt,* Ov., *Mét.*, VI, 585 ; — *abstul-ĕr-unt,* Ov., *Mét.*, VI, 816 ; — *adfu-ĕr-unt,* Ov., *Mét.*, X, 55 ; — *contig-ĕr-unt,* Ov., *Fast.*, I, 592, etc.

QUANTITÉ DES SUFFIXES CARACTÉRISTIQUES DE CERTAINS TEMPS

A *est* **long :**

23. 1° A l'imparfait de *sum : er-ā-mus,* et dans le suffixe *ba,* caractéristique de l'imparfait de l'indicatif de tous les autres verbes : *leg-e-bā-mus.*

De l'imparfait *er-a-m* se forme le plus-que-parfait de l'indicatif actif de tous les verbes : *fu-er-ā-mus, amav-er-ā-tis.*

2° Au suffixe caractéristique du subjonctif présent actif et passif de la seconde, de la troisième et de la quatrième conjugaison : *mone-ā-mus, leg-ā-tis, audi-ā-tur.*

E *est* **long :**

1° Au suffixe du subjonctif; savoir :

Au subjonctif présent du verbe *sum* et de la première conjugaison : *s-iē-mus* (forme ancienne), comparez ε-ἴη-μεν pour *ἐσ-ίη-μεν; *am-ē-tis, am-ē-tur ;*

Au subjonctif imparfait du verbe *sum : ess-ē-mus* anciennement *es-ē-mus :* d'où les autres imparfaits : *leg-er-ē-mus* pour *leg-es-ē-mus, leg-er-ē-tur; amar-ē-mus, moner-ē-tis, audir-ē-tur ;* et les plus-que-parfaits : *leg-iss-ē-mus, amav-iss-ē-tis.*

1. Ajoutez le plus-que-parfait du subjonctif : *adi-isset,* pour *adi-es-et* employé deux fois dans le Sénatus-consulte relatif aux Bacchanales.

L'ancien subjonctif présent *s-ie-m* pour **es-ie-m* est devenu par contraction *s-i-m, s-ī-mus* pour **es-i-m, *es-ī-mus*; d'où le parfait du subjonctif actif *leg-er-ī-mus* pour **leg-es-ī-mus;* mais l'*i* est souvent abrégé : *leg-er-ĭ-mus, leg-er-ĭ-tis.*

2° Au suffixe caractéristique du futur actif et passif de la troisième et de la quatrième conjugaison : *leg-ē-mus, audi-ē-tur.*

I *est* **long,** *par suite d'une contraction :*

Comme suffixe caractéristique :

1° Du subjonctif présent de *sum* : *s-ī-mus* pour *s-ie-mus;* et de quelques autres verbes : *vel-ī-mus* pour **vel-ie-mus; nol-ī-mus; mal-ī-mus; ed-ī-mus; du-ī-mus.*

2° Du subjonctif parfait. Voy. ci-dessus.

I *est* **abrégé :**

Comme suffixe du parfait de l'indicatif actif à la première personne du pluriel : *fu-ĭ-mus, leg-ĭ-mus, amav-ĭ-mus, monu-ĭ-mus, audiv-ĭ-mus.* — Il était primitivement long, comme le montre la quantité de la première personne du singulier : *fu-ī (fu-ei), leg-ī, amav-ī,* etc.

TO *est* **long :**

Comme suffixe caractéristique de l'impératif futur actif : *es-tō-te, legi-tō-te.*

TU *et* **SU** *sont* **longs :**

Comme suffixe caractéristique du participe futur actif : *lec-tū-rus, spar-sū-rus.*

QUANTITÉ DES VOYELLES DE LIAISON DANS LES VERBES

E *est* **bref :**

24. 1° Devant la désinence, à la deuxième personne du singulier de l'indicatif présent passif de la troisième conjugaison : *leg-ĕ-ris.*

2° Devant la désinence de l'impératif passif de la troisième conjugaison : *leg-ĕ-re.*

3° Devant la désinence de la deuxième personne du singulier des futurs passifs en *bor* : *amab-ĕ-ris, moneb-ĕ-ris.*

I *est* **bref :**

1° Devant la désinence, au présent de l'indicatif de la troisième conjugaison : *leg-ĭ-tis, leg-ĭ-mur, leg-ĭ-mini.*

2° A l'impératif de la troisième conjugaison : *leg-ĭ-te, leg-ĭ-to, leg-ĭ-tor, leg-ĭ-tote, leg-ĭ-mĭni* (Dans le suffixe *mini* la première syllabe est brève : comparez le suffixe grec μενος dans les participes passifs).

3° Devant la désinence du futur dans le verbe *sum* et dans les deux premières conjugaisons : *er-ĭ-mus, er-ĭ-tis, amab-ĭ-mus, moneb-ĭ-mini.*

Le futur du verbe *sum, er-o* sert à former le futur passé actif de tous les verbes : *fu-er-ĭ-mus, leg-er-ĭ-tis; amav-er-ĭ-mus.* Mais de même que, dans le plus-que-parfait du subjonctif, *leg-er-ī-mus*, l'*i* naturellement long s'abrège souvent, de même il arrive fréquemment que l'*ĭ* bref de liaison au futur passé, *leg-er-ĭ-mus*, s'allonge : l'identité des formes a entraîné la confusion des quantités.

4° Devant le suffixe *tum* du supin et aux formes qui en dérivent, dans un certain nombre de verbes :

Principalement dans ceux qui font *-ui* au parfait : *mon-ĭ-tum, hab-ĭ-tum, abol-ĭ-tum, cal-ĭ-turus, car-ĭ-turus, jac-ĭ-turus, lic-ĭ-tus; coal-ĭ-tum, con-val-ĭ-tum, ind-ol-ĭ-tum;* — *frem-ĭ-tum, gem-ĭ-tum, strep-ĭ-tum, mol-ĭ-tum* (de *mol-o*), *pins-ĭ-tum, vom-ĭ-tum ; gen-ĭ-tum, pos-ĭ-tum; e-lic-ĭ-tum;* — *cub-ĭ-tum, dom-ĭ-tum, crep-ĭ-tum, son-ĭ-tum, ton-ĭ-tum, vet-ĭ-tum;*

Et dans plusieurs autres : *ab-nu-ĭ-turus; argu-ĭ-turus, lu-ĭ-turus, ru-ĭ-turus; vend-ĭ-tum, cred-ĭ-tum, e-d-ĭ-tum,* etc.; *ignosc-ĭ-turus; fug-ĭ-turus, par-ĭ-turus* (de *par-i-o*); *fru-ĭ-tus; nasc-ĭ-turus; or-ĭ-turus, mor-ĭ-turus; præst-ĭ-tus; const-ĭ-tum.*

U *est* **bref :**

Devant la désinence de la première personne du pluriel : *s-ŭ-mus,* etc.; *vol-ŭ-mus, nol-ŭ-mus, mal-ŭ-mus.*

CHAPITRE VI

§ 10. — Des infractions à la règle de l'allongement par position, chez les poètes scéniques.

I. Observations préliminaires.

1. Les vers des vieux poètes scéniques latins, et surtout des poètes comiques Plaute et Térence, offrent de telles particularités qu'il est souvent difficile d'en trouver la mesure.

Sans parler des hiatus fréquents ni des synizèses hardies, ni de certaines diérèses qui déroutent à première vue, on trouve dans ces vers, tels que les offrent les manuscrits, deux sortes d'irrégularités.

Les unes proviennent, selon toute évidence, de la corruption du texte : ce sont des déplacements de mots, des interpolations et des suppressions, fautes certaines que le travail de la critique a su découvrir. Bien qu'il y ait parfois divergence sur le choix du mot à remettre en bonne place, à rejeter ou à rétablir, l'accord est souvent unanime sur la cause qui rend le vers irrégulier et sur le procédé à suivre pour le corriger.

Les autres irrégularités sont des exceptions aux lois ordinaires de la quantité, que l'on attribue à une imitation de la prononciation populaire, comme l'abrègement de certaines finales : *domŏ*, *malĭ*, etc. [1], et l'infraction à la règle de l'allongement par position : *senĕctutem*, *amăt me*, etc.

1. Nous ne parlons pas des anciennes quantités encore en usage à l'époque de Plaute, comme *Sosiā* (au nominatif), *oppidā*, *sorōr*, *loquār*, *Hamilcārem*, *servāt*, etc.

2. L'infraction à la règle de position est de toutes les licences qui se rencontrent chez les poètes scéniques, celle qui paraît la plus étrange ; c'est aussi la plus difficile à expliquer, car elle est en opposition avec une des règles les plus constantes, une des lois fondamentales de la prononciation latine.

Les Allemands en ont fait une étude approfondie; mais naturellement portés, comme le sont tous les peuples, à prêter aux Latins un mode d'articulation analogue au leur, ils ont expliqué ce fait de prononciation latine par différentes hypothèses qui sont loin de répondre à l'idée que nous concevons d'une prononciation méridionale. Ils font, comme on le verra, trop bon marché des voyelles, et supposent aux Latins une aptitude qu'ils ne devaient pas avoir à prononcer de suite plusieurs consonnes accumulées. En outre, si savantes que soient leurs explications dans le détail, le principe, l'idée générale qui domine leurs systèmes, a le tort grave, selon nous, de ne reposer sur aucune preuve directe.

Aussi avons-nous pensé qu'on pouvait, même après d'éminents philologues, essayer l'explication d'une irrégularité sur laquelle la lumière n'est pas faite; et convaincu qu'entre les affirmations trop indépendantes de certains savants modernes, et les renseignements fournis par l'antiquité elle-même, il ne nous était point permis d'hésiter, nous avons entrepris de chercher dans les grammairiens anciens la solution de ce problème, bien qu'il ne nous reste d'eux aucune étude spéciale sur les licences des poètes comiques.

Nos efforts n'ont pas été superflus; et si nous n'avons point trouvé chez ces grammairiens une grande abondance de documents, nous avons recueilli çà et là dans leurs ouvrages un certain nombre de renseignements précieux, qui nous ont permis de recti-

fier quelques erreurs trop accréditées, et de présenter sous un jour nouveau l'explication d'un fait qui depuis si longtemps exerce la patience des philologues.

II. Renseignements directs tirés des grammairiens latins sur la métrique et la prosodie de Plaute et de Térence.

3. Déjà dans l'antiquité, la métrique de Plaute et de Térence préoccupait vivement les gens instruits. Certaines personnes déclaraient par exemple qu'il n'y avait pas à proprement parler de mètres dans Térence; d'autres considéraient la métrique de ce poète comme un ensemble de faits mystérieux dont elles seules avaient la clé.

C'est ce que Priscien nous apprend en ces termes (P. 1319; K., II, 418) :

Miror quosdam vel abnegare esse in Terentii comœdiis metra, vel ea quasi arcana quædam et ab omnibus doctis semota sibi solis esse cognita confirmare [1].

4. Mais dans ces appréciations dont Priscien s'étonne à bon droit, il ne s'agissait pas des infractions à la règle de position. Ce qui blessait et déroutait l'oreille des puristes, ce qui valait même à Plaute et à Té-

1. Nous avons encore sur ce point le témoignage du grammairien Rufinus. Son observation est particulièrement intéressante, en ce qu'elle mentionne les noms des auteurs anciens qui défendaient Plaute et Térence du reproche de n'avoir pas écrit véritablement en vers : *Firmianus ad Probum de metris comœdiarum sic dicit* : « Nam quod de metris comœdiarum requisisti, et ego scio plurimos existimare Terentianas vel maxime fabulas metrum non habere comœdiæ græcæ....; hinc putantur metro carere nec ulla lege contineri. »
Mensuram esse in fabulis [*hoc est metron*] *Terentii et Plauti et ceterorum comicorum et tragicorum dicunt hi : Cicero, Scaurus, Firmianus, Varro, Victorinus, Cæsius Bassus, Terentianus, Cæcilius Vindex, Cinna, Sisenna, Diomedes, Albinus, Quintilianus, Sosipater, Charisius, Helenius, Asper, Fl. Caper, Arruntius, Probus, Plinius, Euanthius, Sacerdos qui et Donatus, Juba* (P., 2712. 13 : K., 564, 565).

rence le reproche d'ignorance et d'impéritie, c'était l'introduction irrégulière de certains pieds dans le vers ïambique.

Voici, par exemple, ce que dit à ce sujet Marius Victorinus (P. 2526; K., 80) :

Apud comicos laxius spatium versibus datum est. Nam et illa loca, quæ propria iambo debentur, spondeis occupant dactyloque et anapæsto locis adæque disparibus. Ita dum cotidianum sermonem imitari nituntur, metra vitiant studio, non imperitia, quod frequentius apud nostros quam Græcos invenies.

Nous lisons encore dans Marius Victorinus (P. 2571; K., 132) :

Qui comico charactere sermonem instruunt, vitiant iambum, admixto locis ejus spondeo, quo et canor tragicus paululum in fabulis comprimatur, et rursus a consuetudine soluti sermonis stilus comicus erigatur.

Dans Euanthius cité par Rufinus (P. 2705; K., 554) :

Veteres etsi ipsi quoque in metris neglegentius[1] *iambici versus dumtaxat in secundo et quarto loco, tamen a Terentio vincuntur resolutione hujus metri quantum potest comminuti ad imaginem prosæ orationis.*

Dans Terentianus Maurus (P. 2432, 33; K., 392) :

. . . qui pedestres fabulas socco premunt,
Ut quæ loquuntur sumpta de vita putes,
Vitiant iambum tractibus spondiacis,
Et in secundo, et ceteris æque locis;
Fidemque fictis dum procurant fabulis,
In metra peccant arte, non inscitia,
Ne sint sonora verba consuetudinis,
Paulumque rursus a solutis differant.

1. Ici le texte est évidemment altéré : il manque un mot comme *egerunt*.

5. Tous les grammairiens latins qui constatent les irrégularités du mètre ïambique dans la comédie, s'accordent à voir un véritable parti-pris dans le procédé de Plaute et de Térence. Ces poètes ne péchaient ni par négligence, ni par impéritie : ils voulaient que la comédie, image de la vie ordinaire, se rapprochât autant que possible de son modèle par l'allure de son langage ; et s'ils dénaturaient les formes consacrées du vers ïambique, c'était dans l'intérêt de la vraisemblance, pour que le spectateur retrouvât sur la scène, grâce aux libertés du mètre, les expressions, les formules du parler de chaque jour, et jusqu'à un certain point ce ton familier de la conversation, incompatible avec un rhythme plus étroit et plus solennel.

Ils poussaient même si loin la recherche de la vraisemblance que, s'il faut en croire Priscien, ils se servaient de mètres particuliers selon la condition des personnages.

Terentius trochaico mixto vel confuso cum iambico utitur in sermone personarum, quibus maxime imperitior hic convenit, quem, puto, ut imitetur, hanc confusionem rhythmorum facit...

Similiter Plautus in Truculento eodem metro usus est in sermone ancillæ Astaphii... (P., 1326 ; K., II, 425).

Le poète Turpilius faisait probablement de même :

Turpilius in Lindia nautæ personam inducit hoc metro loquentem... (P. 1327; K., II, 426).

On lit en outre dans Rufinus (P., 2711; K., 561) :

Sisenna in Rudente sic : Fuit *extendit primam syllabam metri gratia ; et postea sic : Habiliore metro usus est, ut solet in mulierum oratione.*

Cette tendance des poètes comiques à se rapprocher du langage ordinaire explique certaines de leurs diérèses, la fréquence de leurs synizèses et de leurs hiatus, en un mot la plupart de leurs irrégularités [1], et particulièrement celle qui consistait à négliger parfois la règle de l'allongement par position. L'infraction à une règle aussi fidèlement observée dans la haute poésie ne pouvait provenir que d'une imitation de la prononciation vulgaire [2].

6. S'il en est ainsi, on comprend le silence des grammairiens latins sur une particularité qui nous paraît à nous si remarquable. Aucun d'eux ne fait la moindre

1. En dehors de la composition des mètres, les grammairiens latins parlent peu des irrégularités du vers comique. Aussi nous est-il facile de réunir ici à peu près tous les renseignements directs que nous avons recueillis sur ces irrégularités en compulsant avec attention leurs ouvrages :

1° Synalèphe, diérèse, hiatus, chute de *s* finale : *Hac confusione usi sunt comici nostri vel in trochaicis suis, ut indiscrete dactylos, vel spondeos, vel trochæos ponerent. At illud quoque sciendum, quod omnes quidem crebris synaliphis et episynaliphis et collisionibus et abjectionibus S litteræ sunt usi scandendo versus suos. Terentius autem plus omnibus* (Priscien, P. 1322; K., II, 421).

2° Chute de *s* finale : *Sisenna in Captivis sic : Hic ornatu S litteram metri causa amisit* (Rufinus, P. 2711; K., 561).

3° Diérèse : *Sisenna in Pseudolo sic :* Malai, διαίρεσις, *metri causa. Scaurus in eadem fabula sic : Nunc jam* : Iam, *divisit in duas syllabas metri causa* (Rufinus, p. 2711; K., 561).

5° Synalèphe ; Réunion de deux brèves en une longue : *Sane accidit nonnumquam ut pro anapæsto aut dactylo aut spondeo quattuor breves primo pede ponantur, tamquam*

« *Beneficia pro re colere sapientis viri est* » :

qui aut per synaliphen scanditur aut duabus brevibus in unam longam copulatis explicatur (Marius Victorinus, P. 2572; K., 133).

5° Chute du V ou plutôt réduction de cette lettre à l'état d'une sorte d'aspiration douce : *Apud Latinos V invenitur pro nihilo in metris, et maxime apud vetustissimos comicorum, ut Terentius in Andria : « Sine invidia laudem invenias et amicos pares. » Est nam iambicum trimetrum : quod nisi « sine inui » pro tribracho accipiatur, stare versus non potest* (Priscien, P., 547 ; K., I, 17).

2. C'est l'opinion de tous les philologues qui ont étudié la métrique de Plaute et de Térence.

allusion à cette licence, parce qu'ils n'y voyaient autre chose qu'une faute de quantité pure et simple, un *barbarismus per detractionem temporis*[1], ou plutôt, comme nous l'expliquerons, *per detractionem litteræ*[2]. C'était à leurs yeux, une incorrection, *pars orationis vitiosa in communi sermone,* qui avait pour origine et pour excuse l'imitation d'un vice de prononciation très répandu; et ce vice de prononciation devait résulter d'une modification bien franche, bien tranchée, bien apparente de la syllabe, puisqu'ils ne trouvaient aucune utilité non seulement à l'expliquer, mais même à la mentionner. Les savants n'avaient pas en effet à s'occuper d'une faute d'articulation qui frappait l'oreille de tous, et que beaucoup de Romains, même instruits.

1. Il ne faut pas s'effrayer du nom de *barbarismus* que nous donnons à cette licence des poètes comiques. Les grammairiens latins ne se faisaient pas faute de l'appliquer à certaines particularités qui se rencontrent chez Virgile, et dont les modernes sont loin d'être choqués. Ainsi Donat, dans son chapitre *De Barbarismo* (P., 1767; K., 392) s'exprime ainsi :

Barbarismus est una pars orationis vitiosa in communi sermone: in poemate, metaplasmus... Barbarismus fit duobus modis, pronuntiatione et scripto.....

Per adjectionem litteræ fiunt barbarismi, sicut

« *Relliquias Danaum* » (*En.*, I, 30),

cum reliquias per unum l dicere debeamus.

Temporis, ut

« *Ītaliam fato profugus* » (*En.*, I, 2),

cum ĭtaliam correpta prima littera dicere debeamus;

Per detractionem..., temporis, ut

« *Unĭus ob noxam* » (*En.*, I, 41),

pro unīus;

Per immutationem litteræ, sicut « *Olli* » *pro Illi* (*En.*, I. 254):

..... *temporis, ut*

« *Fervĕre Leucaten* » (*En.*. VIII, 677),

cum fervere sit secundæ conjugationis et producte dici debeat.

Si les licences poétiques, comme celles de Virgile, reçoivent plus ordinairement le nom de *metaplasmi*, les grammairiens latins donnent toujours le nom de *barbarismi* aux irrégularités du langage ordinaire.

2. Par la chute d'une consonne; ce que nous montrerons plus loin.

se permettaient sans doute journellement dans l'abandon du langage familier.

7. Puisque sur ce point les indications des grammairiens latins nous font défaut, comment pourrons-nous savoir quelle était au juste cette modification de la syllabe, qui permettait de négliger la règle de position? Où devra se porter notre examen pour élucider une question de prononciation vulgaire, sinon sur ces particularités de la langue latine populaire dont les inscriptions et les manuscrits nous offrent un grand nombre d'exemples ?

Mais avant d'aborder cette étude, il nous paraît indispensable, pour écarter d'avance certaines objections, de passer en revue les opinions les plus accréditées qui sont en opposition avec la nôtre, et d'exposer les divers motifs qui nous ont empêché de les admettre.

III. Opinions des grammairiens modernes : chute d'une voyelle; voyelles irrationnelles.

8. En 1687, Chr. Wase, dans un ouvrage intitulé *Senarius, sive de legibus et licentia veterum poetarum*, entreprit d'expliquer les infractions à la règle de position qu'on rencontre dans Plaute et dans Térence, par une tendance de la langue populaire à supprimer certaines voyelles.

Depuis, les philologues Bentley, G. Hermann, Ritschl, Fleckeisen et quelques autres, ont attribué ces irrégularités soit à des suppressions de voyelles, soit à l'assourdissement de certaines syllabes, soit tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux causes.

Ritschl, par exemple, n'admet pas, en général, qu'il y ait dans les comiques des exceptions à la règle de position. La plupart des irrégularités de

ce genre, il les explique par la chute d'une voyelle. Suivant lui, certaines syllabes perdent leur voyelle dans la mesure du vers comique, comme, chez les poètes dactyliques, *u*, par exemple, disparaît quelquefois dans *sæculum* (*sæclum*) ; *e*, dans *asperis* (*aspris*), etc. Il n'admet pas que dans des mots comme les suivants : *bonŭs*, *malŭs*, *enĭm*, *erŭm*, *amŏr*, la finale, devant un autre mot commençant par une consonne, puisse être comptée comme brève; il scande le vers irrégulier en faisant nulle pour la mesure une des voyelles de ces mots, et veut qu'on ait prononcé *bnus*, *mlus*, *enm*, *erm*, *amr*. Plausible dans certains cas, inacceptable dans beaucoup d'autres, la théorie de Ritschl a surtout le grave inconvénient de ne pouvoir s'appliquer qu'à un nombre de vers assez restreint, et par conséquent d'obliger ceux qui l'adoptent soit à déclarer que beaucoup de vers de Plaute et de Térence sont réfractaires à toute mesure, soit à les dénaturer par les corrections les plus téméraires.

9. Parmi les grammairiens les plus récents qui se sont occupés de cette question, celui dont l'opinion a surtout pris faveur, est le savant Corssen[1].

Corssen explique dans un certain nombre de cas les exceptions à la règle de position qui se rencontrent chez les poètes comiques, par ce fait, que dans la prononciation populaire la voyelle devenait parfois irrationnelle; ce qui veut dire que cette voyelle ne comptait plus pour un temps, qu'elle n'avait plus

1. L'objet de ce chapitre n'étant point d'étudier toutes les particularités que présente le texte de Plaute et de Térence, mais seulement d'expliquer la licence qui consiste à éluder l'allongement par position, nous n'avons point à donner l'historique complet des travaux publiés jusqu'ici sur les poètes comiques. Cet historique a du reste été fort bien fait par M. E. Benoist dans la préface du *Texte* de ses *Morceaux choisis de Plaute*, pp. VIII-XIV. — Hachette, 1880.

une durée suffisante pour représenter la pleine valeur d'une brève; en un mot, qu'elle était plus brève qu'une brève complète et régulière. Il en résultait que dans *retustas*, par exemple, la syllabe longue formée par le groupe *tust*, perdant une portion du temps de sa voyelle, n'avait plus la pleine durée d'une longue et pouvait compter pour une brève.

Sur le papier, cette théorie peut paraître ingénieuse ; mais que devient-elle dans l'application? Qu'est-ce qu'une voyelle irrationnelle, sinon une voyelle presque imperceptible? Or se figure-t-on bien la prononciation irrationnelle de l'*u* dans *vetustas*, de l'*e* dans *senectus*, et de l'*i* dans *magistratus?* Il est difficile d'admettre qu'un Latin ait pu articuler des mots comme *vet'stas, sen'ctus, mag'stratus.*

D'ailleurs cette théorie n'a d'autre valeur que celle d'une simple hypothèse : elle ne repose sur l'autorité d'aucun document ancien.

10. On a bien rappelé quelquefois, pour justifier la théorie des voyelles irrationnelles, l'existence constatée par Quintilien (IX, IV, 84) de syllabes plus brèves que les syllabes brèves proprement dites : *brevibus sunt breviores syllabæ*[1]; mais c'est confondre deux questions

1. *Sit in hoc quoque aliquid fortasse momenti, quod et longis longiores, et brevibus sunt breviores syllabæ; ut, quamvis neque plus duobus temporibus, neque uno minus habere videantur (ideoque in metris omnes breves longæque inter se obsessæ sunt pares), lateat tamen nescio quid, quod supersit, aut desit: nam versuum propria condicio est; ideoque in his quædam etiam communes. Veritas vero, quia patitur æque brevem esse vel longam vocalem, quum est sola, quam quum eam consonantes una pluresve præcedunt, certe in dimensione pedum, syllaba, quæ est brevis, insequente vel brevi alia, quæ tamen duas primas consonantes habeat, fit longa, ut*

« *Agrestem tenui musam meditaris avena.* »

A brevis; gre brevis faciet tamen longam priorem; dat igitur illi aliquid ex suo tempore; quo modo, nisi habet plus quam quæ brevissima, qualis ipsa esset detractis consonantibus?

Signalons en passant le sens que nous attachons à ces trois dernières

bien distinctes, puisque dans l'une il s'agit des voyelles et dans l'autre des syllabes.

Que dit en effet Quintilien? Il compare la quantité de deux syllabes brèves, dont l'une serait uniquement formée d'une voyelle, *ĕ*, tandis que l'autre se compose d'une voyelle précédée de deux consonnes : *grĕ;* et il conclut qu'une syllabe *ĕ* où il n'y aurait qu'une lettre, serait au fond plus brève que la syllabe *grĕ* où il y en a trois, en remarquant d'ailleurs que dans la métrique cette distinction n'est pas admise : *in metris omnes breves inter se obsessæ sunt pares.*

Que dit de son côté Corssen ? Il prétend que dans *senectus,* par exemple, l'*e* régulièrement bref de sa nature peut exceptionnellement devenir plus bref encore.

Il n'existe, comme on le voit, aucun rapport entre les deux questions.

Pour justifier la théorie des voyelles irrationnelles, ce qu'il faudrait prouver, ce n'est pas qu'il y a des syllabes plus brèves que d'autres syllabes brèves, mais qu'une voyelle, brève de sa nature dans une syllabe longue par position, peut perdre une partie

lignes ; cette explication nous évitera d'y revenir dans la suite du présent chapitre.

Dans *ă-grĕ* la première syllabe, *ă*, est brève. Quand on la prononce, la consonne initiale de la seconde syllabe vient immédiatement se réunir à cet *ă* : il en résulte *ăg;* puis il se fait une pause, par suite de la difficulté qu'éprouvaient les Latins à prononcer pleinement deux consonnes successives. Cette pause, qui en métrique compte pour un temps, s'ajoute au temps de la voyelle brève *a*, en sorte que *ăg* plus la pause ont ensemble une durée de deux temps, c'est-à-dire la durée d'une longue.

C'est la durée de cette pause entre les deux consonnes de la seconde syllabe, *g-r*, que désigne Quintilien, quand il dit : (*grĕ*) *dat illi* (*ă*) *aliquid ex suo tempore*; — et il ajoute : comment *gre* pourrait-il lui donner de sa durée, s'il n'en avait pas plus qu'une syllabe aussi brève que possible et telle qu'il serait lui-même après la suppression de ses consonnes (*gr*)?

de sa durée au point de devenir plus brève qu'une voyelle brève ordinaire.

C'est faire la même confusion, que de dire, pour appuyer sur le témoignage d'un ancien la théorie des voyelles irrationnelles : « Marius Victorinus parle expressément de syllabes *brevibus breviores.* » D'ailleurs, au sens qu'on lui donne, cette phrase est inexacte. Sans doute Marius Victorinus parle de syllabes *brevibus breviores;* mais, — loin d'accorder qu'il y a en *métrique* des syllabes de ce genre, — ce qu'il affirme expressément, c'est que les *métriciens* de l'antiquité n'ont jamais voulu les reconnaître; et il traite avec quelque dédain ceux qui seraient tentés de les admettre.

« Ce sont, dit-il, des minuties, des subtilités qu'il faut laisser aux *musici* et aux *rhythmici*[1]. »

11. Voici d'ailleurs un fait de la plus haute importance, qui ébranle singulièrement la théorie des voyelles irrationnelles, même dans les cir-

1. Voici, tout au long, le chapitre où Marius Victorinus traite de cette question (P. 2481, 82; K., 39) en même temps que des syllabes *longis longiores* : *Inter metricos et musicos... non parva dissensio est. Nam musici non omnes inter se longas aut breves pari mensura consistere, siquidem et brevi breviorem et longa longiorem dicant posse syllabam fieri.* **Metrici** *autem, prout cujusque syllabæ longitudo ac brevitas fuerit, ita temporum spatia definiri,* **neque brevi breviorem,** *aut longa longiorem, quam natura in syllabarum enuntiatione protulit,* **posse aliquam reperiri.** *Ad hæc musici qui temporum arbitrio syllabas committunt, in rhythmicis modulationibus aut lyricis cantionibus per circuitum longius extentæ pronuntiationis tam longis longiores quam rursus per correptionem breviores brevibus proferunt. Adferunt etiam exempla, quæ in metricis pedibus secum faciant, adserentes accessione consonantium momenta temporum crescere, tanquam* THERSANDRUS: *constat duabus positione longis et brevi ultima, qui sit pes palimbacchius. Hujus primam positione longam correpta* E *littera esse manifestum est, quam si produxeris, ut interdum etiam metrici faciunt, ut, prò* E, η *Græca littera audiatur, quæ semper natura longa est, fit ut, etiam accedentibus duabus consonantibus, longior prolixiorque videatur, quippe cum trium temporum spatio aucta sit, quæ duum fuerat, cum esset per* E *correptam nomen elatum. Item* ἀμφιεσμένος, ἠμφιεσμένος, *quod in metro apud Græcos frequenter invenimus: habet enim et de natura et de positione longioris syllabæ incrementum.*

constances où elle semblerait assez admissible, comme, par exemple, quand ces voyelles sont placées devant une seule consonne.

Corssen, dans sa première édition (II, p. 92), ayant à scander ce vers de l'*Andrienne* de Térence :

Sine invidia laudem invenias et amicos pares,

faisait du premier pied un dactyle, déclarant l'*i* de *sine* voyelle irrationnelle, ce qui donnait à peu près *s'n īnvĭdĭ|ā*, avec une prononciation dure, bizarre, inusitée de *sine*, mais acceptable à la rigueur[1].

Or il se trouve que ce vers a été scandé aussi par Priscien, qui doit l'avoir entendu prononcer plus d'une fois.

Le grammairien latin laisse à *sine* sa voyelle, et supprimant la consonne *r*, qu'il réduit au rôle d'une aspira-

Brevi autem breviorem (*) *sic intelligi volunt. ut in eodem nomine* THERSANDRUS: DRUS *enim syllaba quamvis unam vocalem natura brevem habeat, tres tamen aliæ consonantes cum eadem elatæ non parum temporis in mora pronuntiationis occupabunt. Erit ergo hæc brevis ab ea longior, in qua sola* U. *quam cum aliis enuntiata litteris* DRUS (**). *Auctiorem enim uberioremque auribus sonum reddit. Sed* **hæc scrupulositas musicis et rhythmicis relinquatur.** *Nam, quod ad nos attinet, notemus plerasque syllabas ratione pares esse, spatio autem seu sono impares: ut dicimus omnes Germanos longos esse, quamvis non sint omnes ejusdem staturæ, sic dicemus etiam has syllabas in genere esse, non in spatio longarum seu brevium syllabarum. Igitur* **cum metris nihil majus minusve adferat hujusmodi ratio,** *nec præfiniti sibi temporis modum adjectio consonantis excedat,* **musicis potius quam metricis id auscultandum esse dicemus.**

1. En effet, à considérer les choses d'une manière générale, l'assourdissement ou même la chute d'une voyelle brève *devant une seule consonne*, dans la prononciation populaire, est loin d'être inadmissible : c'est un fait qui se rencontre dans la poésie dactylique, où l'on voit *poclum*, *sæclum*, *aspris*, pour *pocŭlum*, *sæcŭlum*, *aspĕris*, etc. Toutefois cette suppression plus ou moins complète de la voyelle paraît avoir été plus rare que ne le pensent certains philologues.

(*) Mss Palatinus et Parisinus; Keil. — Editio princeps Joachim Camerarii : *brevem autem brevi longiorem*. — Putsch : *brevem aut brevi longiorem*.— (**) C'est-à-dire : cette voyelle brève, *u*, si elle forme à elle seule une syllabe, sera plus longue que si on la prononce avec d'autres lettres : *drus*.

tion presque insensible, il fait du commencement de ce vers un tribraque : *sĭne ĭnuĭ,* déclarant que si l'on n'admet pas la suppression de la consonne, le vers est faux[1].

La déclaration de Priscien est d'autant plus à remarquer, que la suppression d'un *v* ainsi placé est fort rare, et que cette manière de scander le vers oblige à réunir par synizèse les syllabes *dĭā : Sĭn' ĭnuĭ | dīā...*; ce qui fait deux irrégularités au lieu d'une. Et pourtant, il n'entre pas dans sa pensée qu'on puisse regarder l'*i* de *sine* comme irrationnel !

Nous nous empressons de constater que Corssen s'est corrigé sur ce point dans sa seconde édition (II, p. 639). Seulement, ce n'est pas à la suppression du *v*, c'est à l'affaiblissement de *n*, qu'il attribue l'infraction à la règle de position dans *ĭnvidia.* Il ne tient pas compte de l'opinion de Priscien, qu'il ne cite même pas; mais on doit reconnaître que l'affaiblissement de *n* ne manque pas de vraisemblance.

Il est à regretter, selon nous, que Corssen n'ait pas étendu ce genre de correction à tous les mots auxquels il applique sa théorie des voyelles irrationnelles.

12. Mais nous arrêterons là pour le moment nos objections.

Avant de présenter celles qui nous restent encore à produire, et de faire à notre tour l'exposé de notre théorie, il est indispensable de rechercher et de déterminer la cause qui fait allonger les syllabes dans la prononciation latine habituelle et régulière, quand leur voyelle est placée devant deux consonnes.

En un mot, nous allons examiner les faits qui ont donné lieu à la règle de position, avant de continuer nos études sur les exceptions à cette règle, telles qu'on les rencontre chez les poètes scéniques.

1. Voy. le texte de Priscien cité plus haut, p. 189, note 1, 5°.

IV. Théorie de l'allongement par position : Opinion de Corssen.

13. La théorie des voyelles irrationnelles se rattachant à celle de l'allongement par position, comme la conséquence au principe, il est indispensable d'exposer ici quelle est, selon Corssen, la cause qui fait allonger la syllabe, quand sa voyelle est devant deux consonnes.

« Les consonnes latines avaient, comme les voyelles, une quantité propre. En effet la prononciation de chaque consonne exige un effort de la voix et occupe l'organe pendant un certain espace de temps, bien que ce temps puisse être assez court pour qu'au moment où il commence à peine, il soit déjà écoulé ; en outre les consonnes ont un son voyelle accessoire très perceptible et très marqué. Aussi les grammairiens anciens ont-ils reconnu que chaque consonne latine avait une durée, une quantité, qui prenait souvent une certaine valeur dans la mesure du vers.

» A ce sujet, les grammairiens Pompéius et Priscien[1] nous ont transmis la doctrine suivante, empruntée selon toute vraisemblance à Varron[2], d'après laquelle chaque consonne latine durait un demi-temps, et toute consonne double, toute accumulation de deux con-

1. Ce passage et la citation du texte même de Priscien, tel que Corssen le donne un peu plus loin (p. 615, ligne 1), feraient croire que Priscien est partisan de la doctrine en question. Mais la citation faite par Corssen est incomplète, et la partie qui manque prouve justement que Priscien n'admet pas cette théorie : il n'en parle que comme d'une opinion particulière à certaines personnes : *ut quibusdam placet*. Voy. le passage entier de Priscien dans notre note de la page 203. — 2. « Comme Pompéius, quand il parle des syllabes qui ont plus de deux temps, les désigne à plusieurs reprises par les mots *asper*, *asperius*, *asperrimos*, et que Diomède dit (K., p. 428) : *Syllabæ, ut ait Varro, aliæ sunt asperæ ut trux, crux, trāns*, j'en ai conclu, dit Corssen, que Pompéius, avec cette dénomination, avait emprunté aussi à Varron la théorie de la quantité des consonnes. » (II, p. 614.) — Il suffit de lire cette note pour voir combien la conclusion de Corssen est téméraire. Elle est même absolument erronée ; car, si *trāns* peut compter pour trois temps, *trŭx* (= *trŭc-s*) et *crŭx*, syllabes *asperæ*, n'en ont certainement que deux. D'ailleurs, quand on lit en entier le passage cité par Diomède, on voit que les syllabes *trux*, *crux*, *trans* sont appelées *asperæ*, à cause de leur rudesse, parce que, pour une seule voyelle, elles ont quatre consonnes : Varron leur oppose les syllabes *lēves*, qui n'ont qu'une consonne pour une voyelle, comme *lā-na*, *lū-na*. Dans ce passage, il n'est pas question de métrique.

sonnes durait un temps complet, ou autrement dit, était longue comme une voyelle brève. C'est ce qui ressort des passages suivants : (Pompéius, p. 112 : Keil) E *brevis unum tempus habet*, T *dimidium tempus habet.* — (*Id.*, *ibid.*) T *consonans est, et omnis consonans dimidium habet tempus.* — (*Id.*, p. 113) X, *quæ duarum consonantium fungitur loco, unum habet tempus.* — (*Id.*, *ibid.*) *Illud etiam sequitur, esse aliquas syllabas plurimas quæ et plura habent tempora quam oportet, ut est lēx. Ecce* E *naturaliter duo tempora habet;* X, *quæ duarum consonantium fungitur loco, unum habet tempus : ecce invenitur ista syllaba habere tria tempora.* — (*Id.*, *ibid.*) « *Scribensque patrique* » *verbi causa asperrimus versus est. Quare? Quia hoc ipsum* E *naturaliter longum est; deinde sequitur* N *et* S, *crescit tempus; quoniam sequitur illa conjunctio, illud crescit, quattuor tempora sunt*[1] *et asperrimus fit versus « scribēnsque. »*

» Comme à la durée de la voyelle s'ajoutait la durée des deux consonnes qui la suivaient, ces consonnes jointes à la voyelle brève précédente remplissaient ensemble la durée de deux temps d'une voyelle longue ; et c'est ainsi que se produisait pour la mesure des vers l'allongement par position des syllabes, comme l'ont reconnu clairement les anciens grammairiens (Pompéius, p. 112 : Keil) : *Quæ positione fit longa, duo habet tempora. Quomodo? Unum habet a vocali et unum habet a duabus consonantibus —, quia duæ consonantes dimidium et dimidium habent tempus et faciunt longam syllabam præcedentem.* » — Corssen, 2e édition, vol. II, pp. 613, 614.

Pour donner plus de crédit à l'opinion de Pompéius, originaire de Mauritanie, et qui écrivit dans la seconde moitié du cinquième siècle, c'est-à-dire au commencement du moyen âge, Corssen pouvait invoquer encore d'autres autorités; il pouvait citer Diomède, qui avait déjà dit un siècle auparavant (P., 423; K., 428) : « *Dimidium temporis absque duplicibus singulæ possident consonantes* » et Térentianus Maurus, qui vécut dans la seconde moitié du troisième siècle, sous Dioclétien.

1. Pompéius est ici bien peu conséquent avec lui-même : il compte *quatre temps* dans *bensq*; et cependant si nous nous en référons à ce qu'il a dit plus haut, nous trouvons que *ē* vaut deux temps ; *n*, un demi-temps ; *s*, un demi-temps ; *q*, un demi-temps, ce qui fait en tout *trois temps et demi.*

Térentianus, originaire de Mauritanie[1], comme Pompéius, est le premier grammairien qui parle de la théorie adoptée par Corssen; et nous pouvons supposer qu'il en fut l'auteur. Que son opinion ait été suivie par des grammairiens postérieurs, c'est ce dont on ne saurait s'étonner, car il explique par un procédé simple, commode, empirique, par un fait pour ainsi dire matériel et tangible, une particularité de prononciation fort délicate, dont les Barbares romanisés des bas-temps étaient peu capables de pénétrer le secret.

Quant à nous, nous n'acceptons point cette explication, et nous allons exposer les motifs qui nous empêchent de l'admettre; mais, pour donner à notre réfutation plus de clarté, nous croyons utile d'exposer à nouveau la théorie que nous voulons combattre.

En voici le résumé d'après Térentianus Maurus :

Quand à une voyelle brève se joint une consonne, la syllabe prend une durée d'un temps et demi. Ainsi dans le mot *ăt,* l'*a,* étant bref, vaut à lui seul un temps; à ce temps, le *t* ajoute un demi-temps : d'où il résulte que le mot *at* représente un temps et demi. Si l'on place le mot *at* devant *jubam,* le *j* ajoute encore un demi-temps, en sorte que *atj* a une valeur de deux temps complets, c'est-à-dire la durée d'une longue.

En vertu de ce principe, quand une voyelle, non plus brève, mais longue de sa nature, est suivie d'une consonne, comme *o* dans *sōl,* l'adjonction du demi-temps de *l* devrait donner à la syllabe une durée totale de deux temps et demi; mais comme on n'a pas besoin d'accroître la quantité d'une syllabe déjà longue, et que ses deux temps suffisent pour le vers, s'il s'ajoute à la voyelle une ou plusieurs consonnes, on ne tient pas compte de

1. Térentianus s'excuse de son ignorance en rappelant qu'il est né en Mauritanie (voy. vers 1969, 1970, 1971) : *Maurus item quantos potui cognoscere Graios?*

ces consonnes dans la mesure. Par conséquent, bien que l'*o* dans *sōl* vaille déjà deux temps par lui-même, la présence de *l* et de *t* dans *sol tibi* n'augmentera en rien la durée de la syllabe : elle n'aura toujours que deux temps. De même, la première syllabe du dactyle *trans mare* comptera pour une simple longue, quoique l'*a* de *trans,* long déjà par nature, soit suivi de trois consonnes : *n, s, m*[1].

14. Cette théorie de Térentianus Maurus soulève plusieurs objections. La première qui se présente à la pensée est celle-ci :

Si, dans les vers, une seule consonne, après une voyelle brève, a par elle-même une durée d'un demi-

1. Voici les vers de Térentianus Maurus (Putsch, 2395; Keil, 341 et suiv.) d'après lesquels nous avons exposé la théorie de ce grammairien :

> Tempus..... consonantes dividunt unum duæ.
> Ergo correptæ jugatur una quando consonans,
> Sescuplum tempus necesse est edere istam syllabam,
> Quæ duplex habere posset ab duabus consonis.
> Ac per hoc producta per se, quæ duorum temporum est,
> Consonæ cum subjugatur vel relatæ in consonam,
> Temporis parte atque duplo sit necesse est prædita.
> . . . . Ergo quo sit planius,
> Syllabam brevem ante ponam desinentem in consonam,
> *At jubam* pes ut paretur. . . . .
> *A* brevis dum consonanti *T* propinquæ jungitur,
> Tempori suo ex eadem consona partem trahet,
> Sescuplum quod dico sic fit. Plena quo sint tempora.
> *J* dabit partem residuam, quam ministrant consonæ.
> . . . .
> *Sol tibi* . . . . . poeta *signa* cum dicit *dabit*,
> Sufficit producta prima temporis duplum dare :
> Pars residua consonantis unius vel proximæ
> Ita vacabit, ut vacabunt, quando plures consonæ
> Sponte productam sequentur, non egentem subsidi,
> *Trans mare* atque *insignis auster* si in pedem convenerint.

— Valérius Probus (P., 1430, 31; K., 256) s'exprime ainsi sur la position quand la syllabe est déjà longue par nature : *Sæpe invenitur positio in syllabis natura longis; sed, si naturaliter producuntur, positionem superfluam habebunt. Illic enim est quærenda positio, ubi longitudo naturæ defecerit.*

temps, et si deux consonnes de suite comme *tj* dans *at jubam* ajoutent par la réunion de leurs valeurs respectives un temps complet au temps représenté par *a* bref, comment se fait-il que l'adjonction de deux consonnes après une voyelle longue par nature n'augmente en rien la durée de la syllabe? L'*e*, par exemple, étant long de sa nature dans *plebs* (plēbis), pourquoi ce mot qui a deux consonnes après la voyelle, compte-t-il comme une simple longue? Pourquoi les deux consonnes *bs*, qui dans le mot *cælebs* (cælĭbis), — où l'*e* de sa nature est bref, — ont ensemble une durée d'un temps, sont-elles considérées comme n'ayant absolument aucune durée dans le mot *plebs*, où l'*e* est long par nature? On ne tient pas compte, dans la mesure, des consonnes accumulées après une voyelle longue par nature, dit Térentianus Maurus, parce qu'on n'a pas besoin d'accroître la quantité d'une syllabe déjà longue, et que ses deux temps suffisent pour le vers. Mais, ou bien cette explication est absolument vaine, ou elle tend à faire croire qu'après une voyelle longue par nature les consonnes ne se prononçaient point ou se faisaient à peine entendre. Or, il n'est dit nulle part que, dans les circonstances ordinaires, les consonnes ainsi placées fussent aphones ni même que le son en fût affaibli. Cette explication n'a donc aucune valeur; et il est évident que, si chaque consonne avait en métrique latine une quantité qui lui fût propre, selon la théorie de Térentianus Maurus et de Corssen, cette quantité se manifesterait nécessairement chaque fois qu'on articulerait une consonne; en d'autres termes, si telle était la nature des consonnes, comme *b*, *s*, qu'il fallût l'espace d'un demi-temps pour articuler chacune d'elles, la durée de ces consonnes resterait évidemment la même, qu'on les prononçât après une voyelle brève : *cælĕ-bs*, ou après une voyelle longue : *plē-bs*.

En conséquence, si l'on admettait la théorie de Térentianus Maurus et de Corssen sur la quantité des consonnes, il faudrait pour être logique, aboutir à cette conclusion qu'un groupe de deux consonnes, après une voyelle, ajoute un temps à la durée de cette voyelle, que celle-ci soit brève ou qu'elle soit déjà longue, et qu'un mot comme *plebs* doit avoir une durée de trois temps : ce qui est contraire aux faits[1].

L'allongement occasionné par l'accumulation des consonnes après la voyelle, n'est donc pas dû à l'addition pure et simple de deux demi-temps fournis par la durée du son de chaque consonne, mais à un autre fait dont nous avons dit quelques mots dans le précédent chapitre (voy. p. 158, note 1), et dont nous reparlerons ultérieurement.

15. Deuxième objection :

Corssen, comme Térentianus Maurus, attribue indistinctement à toutes les consonnes la durée d'un demi-temps. Cette allégation repose sur une confusion singulière, en ce qu'elle méconnaît la différence des continues et des explosives. Il serait possible, à la rigueur, de donner en métrique une durée d'un demi-temps aux

1. En métrique, *plebs* ne comptait point pour trois temps; mais cette durée lui était atttibuée par les *rhythmici* et les *musici*, qui généralement mesuraient les syllabes de la façon suivante (Priscien : Putsch, 572, 73 = K., I, 51) : *Tempus unum vel duo, vel etiam*, **ut quibusdam placet**, *ûnum semis vel duo semis et tria :*

Unum, si vocalis est brevis per se, ut amo; vel si eam una consonans simplex consequitur, ut caput;

Unum semis in communibus syllabis, ut lacrimæ....;

In longis natura vel positione duo sunt tempora, ut do, ars;

Duo semis, quando post vocalem natura longam una sequitur consonans, ut sol;

Tria, quando post vocalem natura longam duæ consonantes sequuntur vel una duplex, ut mons, rex.

Tamen in metro necesse est unamquamque syllabam vel unius vel duorum accipi temporum.

continues, que les Latins appelaient semi-voyelles, et dont la voix peut prolonger indéfiniment le son ; mais tout autre est la condition des explosives. Ces consonnes, comme l'indique leur nom, font pour ainsi dire, explosion hors de l'organe vocal, et leur son meurt aussitôt que produit.

En supposant donc que les consonnés eussent dans la la métrique latine une valeur prosodique qui leur fût propre, il faudrait au moins les distinguer en longues et en brèves : les longues seraient les continues, les brèves seraient les explosives ; les premières pourraient à la rigueur être considérées comme ayant une durée d'un demi-temps, mais la durée des autres ne saurait être évaluée, puisque le son qu'elles produisent est instantané.

On se rendra compte de cette différence en comparant *af* et *ac*, *as* et *at*, *al* et *ap*, etc.

Comment alors la réunion de deux explosives comme *c t*, par exemple, dans *octo* (ὀκτώ) pouvait-elle produire l'allongement par position, tout aussi bien que la réunion de deux continues, comme *l m*, dans *almus* (ălere) ? Il fallait évidemment, pour qu'un groupe formé par deux explosives pût augmenter d'un temps la syllabe, que l'allongement tînt à une autre cause qu'à l'adjonction de deux demi-temps fournis par chaque consonne, puisqu'il est impossible d'attribuer cette durée aux explosives.

16. Troisième objection :

Considérons les mots où l'allongement est produit par la répétition d'une même consonne, comme *sagitta, succubui, oggero, subbibo, Philippus;* coupons-les comme le veulent Térentianus Maurus et Corssen[1] : *sagitt-a,*

1. Voyez page 205, note 3.

succ-ubui, ogg-ero, subb-ibo, Philipp-us, et cherchons à faire entendre les deux *t,* les deux *c,* les deux *g* (durs), etc., sans allonger la voyelle qui précède ni lier la seconde consonne à la voyelle qui suit[1]. Si cette expérience délicate est consciencieusement faite, on verra qu'il est impossible de marquer les deux consonnes, et ces mots sonneront exactement comme s'ils n'en avaient qu'une seule : *sagĭt-a, sŭc-ubui, ŏg-ero, sŭb-ibo, Philĭp-us.* Comment expliquer alors l'allongement par position?

17. Enfin, quatrième objection :

Térentianus Maurus et Corssen ne tiennent pas compte de la division des syllabes, telle qu'on peut l'établir en s'appuyant à la fois sur la vraisemblance et sur les renseignements positifs fournis par les grammairiens de l'antiquité.

18. Considérons par exemple le mot *altus*, participe du verbe *ăl-o*[2]. Dans *altus*, selon la théorie de Corssen, la première syllabe serait longue parce qu'à la valeur de la voyelle *ă* s'ajouterait celle des deux consonnes *lt*; mais Corssen ne remarque pas qu'il confond deux syllabes ensemble, que le mot *altus* se coupe ainsi *al-tus*, et par conséquent que le *t* faisant partie de la seconde syllabe ne saurait raisonnablement être compté dans la première[3]. La syllabe

1. On a vu que dans l'allongement par position la *voyelle* reste brève. — Si la seconde consonne se liait à la voyelle suivante, elle se prononcerait avec cette voyelle, et ne fournirait plus un demi-temps à la syllabe qui précède. — 2. Corssen n'ayant pas donné d'exemples, nous en supposons un pour les besoins de la discussion.

3. Corssen ne dit pas catégoriquement que, dans un mot comme *altus*, les trois lettres *a l t* appartiennent à la même syllabe; mais il est clair que si, dans l'allongement par position, selon sa théorie, la voyelle et les deux consonnes sont liées ensemble (*Lautverbindung* ets; erg; ess; est; istr; pp. 641, 645, 647, 660), elles se prononcent ensemble; si elles se prononcent ensemble, elles sont dans la même syllabe. Comparez : *Die Dichter messen*

al où se produit l'allongement ne renfermant qu'une consonne, *l*, n'est donc pas allongée par l'adjonction de la valeur de deux consonnes à la valeur de la voyelle *ă*.

La théorie de Corssen est encore plus difficile à admettre, quand il s'agit d'expliquer l'allongement d'une finale comme *ĭt* dans *īt fumus*. Il est impossible de dire que la syllabe *ĭt* est allongée par la combinaison de la valeur prosodique de *tf* avec celle de l'*ĭ*, ce qui supposerait la prononciation suivante : *itf-umus*, dont il est superflu de démontrer l'invraisemblance.

Dans *al-tus* et, à plus forte raison, dans *it fumus*, la prononciation coupe les syllabes entre les deux consonnes.

Et il en est toujours ainsi.

1° Quand les deux consonnes appartiennent l'une à la fin d'un mot et l'autre au commencement du mot suivant, que ces mots soient indépendants l'un de l'autre ou qu'ils soient réunis de façon à former un mot composé ; comme *it fumus; ob-ruo,* etc., etc.

die Lautgruppe : Vokal, Verschlusslaut und Zitterlaut r *oder* l, *als lange Silbe* (p. 617). — La théorie de Corssen paraît au premier abord s'accorder avec l'observation suivante de Servius : *consonantes quæ secuntur ipsi syllabæ imputantur : præcedentes autem non ipsi ; sed aut vacabunt, aut superiorem brevem juvabunt, ut puta* glans : *ab* a *considerantes,* n *et* s *ipsi syllabæ damus, quia secuntur vocalem ;* g *vero et* l *non ipsi imputamus, sed servamus ad auxilium superioris brevis, si forte præcedat;* mais il faut remarquer que l'exemple cité par Servius est le mot *glans* où *n* et *s* appartiennent forcément à la même syllabe. Servius ne prétend pas que les deux consonnes fassent toujours partie de la syllabe qu'elles allongent : ce qu'il veut dire, c'est que dans l'allongement par position le subséquent agit sur l'antécédent, et non l'antécédent sur le subséquent ; il explique que dans *glans*, ce n'est pas le groupe *gl* qui accroît la quantité de la syllabe, mais le groupe *ns*. Et ce qui précise bien le sens de ce passage, ce qui prouve que pour Servius les deux consonnes ne font pas nécessairement partie de la syllabe qu'elles allongent, c'est la phrase par laquelle il termine : *consonantes non hæ solæ quæ in eadem syllaba sunt, sed etiam in sequenti positæ, juvant præcedentem vocalem, ut* arma. (K., 423.)

2° Quand le groupe est formé de deux muettes, comme dans *pac-tum, ap-tus,* etc. [1].

3° Quand le groupe est formé d'une consonne redoublée, comme dans *Achil-les*, *il-le*, *supel-lex, satel-les, simil-limus, Philip-pus, sagit-ta*, *of-ficium, pos-sum,* etc.

4° Quand un groupe de consonnes est de telle nature qu'il ne puisse pas figurer en tête d'un mot soit latin, soit grec latinisé, comme dans *al-tus, al-trix, sol-vo, vol-vo, em-tus* ou *emp-tus, tan-dem, ten-vis, ar-ma, mor-tem, lar-va, spec-trum, doc-trina,* etc.

5° Quand la position est exercée par l'*i* consonne (= *j*).

19. Les grammairiens latins sont fort explicites sur ce dernier point.

Ainsi Priscien parlant (P.,545;K.,1,14) de l'*i* redoublé pour représenter l'*i* consonne dans *peiius, eiius, maiius*, nous dit expressément que ces deux *i* considérés comme consonnes ne pouvaient pas être attribués tous les deux à la même syllabe ; et il ajoute qu'il en est de même pour toutes les consonnes redoublées :

Pro duplici, quando in medio dictionis ab eo (= *ab* I) *incipit syllaba post vocalem ante se positam*, *subsequente quoque vocali in eadem syllaba, ut* MAIUS, PEIUS, EIUS, *in quo loco antiqui solebant geminare eandem* I *litteram, et* MAIIUS, PEIIUS, EIIUS *scribere*, *quod non aliter pronuntiari posset*, *quam si cum superiore syllaba prior* I, *cum sequente altera proferretur, ut* PEI-IUS, EI-IUS, MAI-IUS [*et duo* II *pro duabus consonantibus accipiebant*]. *Nam quamvis* I *sit consonans*, *in eadem syllaba geminata jungi non posset ; ergo non aliter quam* TELLUS, MANNUS *proferri debuit.*

Telle est aussi la division des syllabes, quand, après une première consonne, l'*i* voyelle se transforme en *j*.

1. Béda coupe ainsi en scandant un vers : *qui sanc|tum...* P., 2379 ; K., 247; et ailleurs : *Cum sanc|to...* P., 2374 ; K., 252.

Ainsi Valérius Probus (P., 1432; K., 257) ayant à expliquer l'allongement par position de la première syllabe du mot *părĭĕtibus*[1], prononcé *parjĕtibus*, dit que la deuxième syllabe, *ri*, se coupe en deux : la consonne *r* s'incorpore à la première syllabe *pă*, et la voyelle *i* devenant consonne se réunit à la troisième syllabe *ĕ*, en sorte que le mot *pă-rĭ-ĕ-ti-bus* se prononce *par-jĕ-ti-bus*:

« *Parietibus textum cæcis*..... »

In hoc versu, quoniam prima pars orationis correptum habet, hoc genere positionis primam syllabam longam efficimus : secundam namque syllabam resecamus per medium, et præcedentem consonantem primæ syllabæ conglutinamus, vocalem autem ad tertiam revocamus et loco consonantis defigimus.

20. Examinons maintenant quelle était la division des syllabes en présence de certains groupes de consonnes susceptibles de figurer en tête d'un mot latin, comme *cl*, *cr; gl, gr, gn; bl, br; pl, pr; fl, fr; tr; dr; sc, sq, sp, spl, spr, st, stl, str;* — ou d'un mot grec latinisé, comme *chl, chr; phl, phr, pn, phth, ps; mn; tl, thl, tm; sch, sph, sth, sm; x*.

Selon les grammairiens, ces groupes s'unissaient à la voyelle suivante sans séparer leurs consonnes : *o-mnis, pote-stas, capi-strum, cy-cnus, dra-chma, a-xis*, etc., et c'est bien ainsi qu'on les écrivait en scandant les vers :

Horta | *tur Mne* | *stheus*... (Béda, P., 2354; K., 231), et non *Mnesth* | *eus;*

Qui sanc | *t et ju* | *stum*... (Béda, P., 2379; K., 247), et non *just* | *um;*

Magnum | *præsidi* | *et sa* | *cro*... (*Id., ibid.*), et non *sacr* | *o;*

1. On verra plus loin (p. 220) que la coupure du mot *parjetibus* entre *r* et *j* prouve l'insertion d'une pause entre les deux consonnes dans la prononciation latine.

Sumite | *quæ ma* | *gn adposu* | *it*... (Béda, P., 2365; K., 243), et non *magn* | *a;*

... *quæ* | *rite re* | *gna poli*... (Béda, P., 2369; K., 247), et non *regn* | *a.*

Il faut remarquer toutefois que c'est uniquement au point de vue de l'orthographe que les grammairiens mentionnent cette façon de couper les syllabes [1]; et il est vraisemblable que la prononciation ne se conformait pas toujours aux règles de l'écriture.

En effet, l'union intime de deux consonnes, aisée dans certains groupes, est difficile dans d'autres.

Ainsi les groupes formés d'une muette et d'une liquide, comme *cl, cr, gl, gr, pl, pr, bl, br, fl, fr, tl, tr, dr, chl, chr,* grâce à la facilité qu'on avait d'en fondre ensemble les éléments, se joignaient à la voyelle suivante dans le langage ordinaire. De là vient que, toujours en prose, et souvent dans les vers, une syllabe brève placée devant ces groupes restait brève : *volŭ-cris, pŏ-ples.*

Quant aux groupes formés d'une continue et d'une muette, tels que *sc, sp, st* dans *ingemisco, respiro, resto,* etc., la difficulté qu'on éprouvait à en articuler de suite les éléments après une voyelle brève, devait obliger l'organe à faire une pause entre les deux consonnes; et, comme d'un autre côté le langage, dans sa rapidité, tend à rapprocher et à lier autant que possible les différentes parties des mots, la première syllabe, *rĕ,* dans *resto,* par exemple, attirait à elle la consonne suivante, *s;* puis l'autre consonne, *t,* allait se joindre à la seconde

1. Voy. Quintilien, I, VII, 9; Cassiodore (Putsch, 2316; Keil, 205); Servius (K., 427); Priscien (Putsch, 566; Keil, I, 45); et Kühner (*Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache;* vol. I, pp. 155-158, édit. de 1877). — Nous devons faire observer que Quintilien, quand il parle de la division des syllabes, ne cite comme exemples que des mots composés où la coupure est indiquée par le sens : *aru-spex, abs-temius.*

syllabe, *o : res-to*. Ce mode de séparation des syllabes est si naturel, si instinctif chez les Méridionaux, qu'il a fini par s'imposer à l'orthographe des langues néo-latines; témoin le français, où la coupure s'opère le plus souvent entre les deux consonnes, contrairement aux habitudes de l'orthographe latine et même en dépit de l'étymologie : *magis-trat* de *magi-stratus; as-pirer* de *a-spirare*, *es-pérer* de *e-sperare*[1]; de même en espagnol : *es-cuela* de *e-scole*[2].

21. Pour ce qui est des groupes qui terminent un mot, comme *st, nt, ps, bs, ms, x* = *cs*, etc., dans *est, post, sunt, daps, trabs, hiems, fax* (= *facs*), *nex*, il va sans dire que les deux consonnes, ainsi placées, font partie d'une seule et même syllabe et se joignent l'une et l'autre à la voyelle précédente. Mais faut-il en conclure que ces deux consonnes allongeaient la syllabe par l'adjonction de deux demi-temps au temps de la voyelle brève? et peut-on dans cette unique circonstance attribuer à l'allongement par position une cause qui dans tous les autres cas est inadmissible? Ce serait faire une exception pour les syllabes de ce genre, puisqu'il est impossible d'expliquer de la même manière l'allongement de *al* dans *al-tus*, de *it* dans *it-fumus*, etc.; et nous ne pouvons accorder que la cause de l'allongement par position ne fût pas la même pour tous les mots de la langue latine.

1. *Esperare*, avec un *e* prosthétique, pour *sperare :* Pardessus : XDV, 31 (année 716, après J.-C.). — 2. *Escole* pour *scola* : Rossi, *Inscr.*, 865 (année 480, après J.-C.). — La difficulté qu'on avait à joindre ensemble les deux consonnes *sc, sp, st*, se manifeste dans les inscriptions des bas-temps et dans les manuscrits par l'emploi fréquent d'un *e* et surtout d'un *i* prosthétique, sur lequel s'appuyait la consonne *s* pour faciliter la prononciation : *is-tatuam*, Orelli, n° 1120 (375 après J.-C.); *Is-tiliconis*, Rossi, n° 288 (400 après J.-C.); *is-tudio*, Rossi, n° 765 (454 après J.-C.), etc. Dans le *Codex Ambrosinus* de Plaute (*Trinum.*, 769) on trouve *is-cit* pour *scit*; comparez le français *es-cient*.

22. Mais nous terminerons là nos objections, croyant avoir suffisamment réfuté l'hypothèse de Corssen relative à l'irrationnalité des voyelles, et sa théorie sur la cause de l'allongement par position.

23. Toutefois, avant de passer à la suite de notre étude, nous jugeons utile de rapprocher, en les résumant, les principales objections que nous avons produites.

Examinant d'abord spécialement la question des voyelles irrationnelles, nous avons montré qu'en réduisant ces lettres à un son imperceptible, on aboutissait à une accumulation, ou, si l'on veut, au rapprochement plus ou moins intime de trois ou quatre consonnes, comme *vet'stas*, *sen'ctus*, *mag'stratus*, formes qu'un peuple méridional aurait été, selon nous, absolument incapable de prononcer.

Nous avons ajouté que cette hypothèse ne s'appuyait sur aucun renseignement, direct ou indirect, émané d'un auteur ancien; et nous avons fait voir que Priscien, au lieu d'affaiblir une voyelle, préférait supprimer une consonne, pour scander un vers de l'*Andrienne* où Térence a éludé la règle de l'allongement par position.

Ensuite, comme la théorie des voyelles irrationnelles est nécessairement liée à celle de l'allongement par position, nous avons examiné l'opinion de Corssen sur la cause de cet allongement. Il est résulté de cet examen la preuve que l'opinion de Corssen est inadmissible, parce qu'elle ne tient pas compte de certains faits relatifs à la prononciation des consonnes, et qu'elle méconnaît les règles de la division des syllabes.

24. Ce qui nous reste maintenant à faire, c'est en premier lieu de montrer la cause qui, dans la position, allongeait la syllabe. Nous expliquerons ensuite comment la prononciation vulgaire modifiait cette syllabe de manière à supprimer la position.

V. Suite de la théorie de l'allongement par position: Opinion de M. F. Baudry.

25. Quand on compare l'effet produit dans les langues anciennes par l'accumulation des consonnes après une voyelle, avec l'influence que les consonnes accumulées exercent sur la prononciation dans la plupart des langues modernes, on est frappé de voir que le même fait donne deux résultats absolument opposés. Tandis qu'en grec et en latin l'accumulation des consonnes allonge la syllabe, dans les idiomes germaniques et dans les langues néo-latines, au contraire, elle ne sert qu'à l'abréger.

Et pourtant, dans les langues modernes, tout comme en latin, « les consonnes occupent pendant un certain espace de temps l'organe vocal; elles ont, dans le corps du son de la syllabe, et leur place et leur durée. »

26. D'où vient donc ce désaccord? C'est ce que nous allons demander à M. F. Baudry, et nous trouverons, dans l'explication même de cette divergence, ce secret de l'allongement par position que les grammairiens latins n'ont pas réussi à pénétrer.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer en entier les pages où M. F. Baudry traite de cette importante question, dans cette *Grammaire comparée des langues classiques*, qui est à nos yeux un chef-d'œuvre d'élégante clarté et d'attrayante érudition [1].

« Dans les langues germaniques, la position, c'est-à-dire le fait d'être suivie de plus d'une consonne, loin d'allonger la voyelle, en rend la prononciation plus brève (sauf certaines exceptions), même lors-

1. Pages 11, 12, 13.

qu'elle porte l'accent. Comparez l'anglais *sōre* (peine) et *sòrry* (peiné); l'ancien haut-allemand *sŭnnu* (soleil) et *sūnu* (fils); l'allemand moderne *nàsse nāse* (nez humide). Les langues néo-latines penchent du côté des langues germaniques, quant à l'effet de la position. Comparez l'italien *sōno* = *sunt* et *sŏnno* = *somnus*, le français *patte* et *pâte;* et notez cette circonstance qu'il n'y a pas dans notre langue d'accent circonflexe qui soit suivi de deux muettes. Les longues latines par position sont devenues brèves dans les idiomes modernes qui dérivent du latin. Exemple : *ōbjectum;* français, *òbjet*; espagnol, *òbjecto;* italien, *òggetto*. L'orthographe s'est même servie de la gémination des consonnes pour marquer brève la voyelle qui précède. Ex. : *sònner* = *sŏnare*..... »

Dans les langues anciennes « l'allongement par position avait probablement pour cause une difficulté de prononcer plusieurs consonnes de suite. On peut s'en faire une idée quand on entend les Orientaux qui parlent aujourd'hui notre langue. Un Persan qui parle français prononce *ferançais*, *obejet*. Entre les consonnes qui s'accumulent, sa voix peu agile insère un *e* muet très bref, une espèce de *schera* hébraïque. Il suffit qu'une difficulté semblable se soit rencontrée dans la prononciation des langues anciennes, pour expliquer l'allongement d'une syllabe, qui, à sa voyelle brève valant un temps, ajoutait un retard équivalant à une fraction d'un autre temps[1]. On est confirmé

1. En métrique, ce retard comptait comme un temps complet. G. E. — Pour éviter qu'on ne confondît avec l'épenthèse le fait dont parle ici M. F. Baudry, nous lui avons donné, comme on l'a vu plus haut, le nom de *pause*.

Le moment est donc venu d'expliquer avec précision ce que nous entendons par ce terme. La pause, au sens particulier que nous lui attribuons, est une interruption momentanée qui se produit entre deux consonnes dans la prononciation des éléments d'un mot. Cette interruption n'est pas nécessairement

dans cette hypothèse, quand on se souvient que, dans le latin classique, lorsqu'au lieu d'être une muette, la seconde consonne en position était une *r;* la prononciation devenant plus coulante, la position ne faisait plus une longue, mais une douteuse seulement. On connaît l'exemple :

Natum ante ora pătris, patrem qui obtruncat ad aras.
Æn., II, 663.

» Dans les langues germaniques, et dans les langues néo-latines, les conditions de la prononciation sont changées. La voix plus agile n'éprouve aucune peine à prononcer d'un seul coup deux ou plusieurs consonnes. Les Allemands surtout ont à cet égard une étonnante facilité. Dès lors, un effet contraire est produit par la position. Suivant une tendance très marquée de la phonétique, dans les langues indo-européennes, à faire agir le subséquent sur l'antécédent, le son de la première consonne de l'accumulation devient l'objet final de la syllabe qui précède, et la prononciation s'y précipitant par un élan, abrège par cela même la voyelle précédente, cette voyelle fût-elle naturellement longue.

» Telle est l'explication que nous croyons propre à rendre compte des effets différents qu'exerce la position entre les deux groupes de langues que nous

un repos absolu de la voix, un silence : elle peut aussi, selon la nature de la syllabe ou de l'organe vocal, consister dans l'insertion d'une sorte de voyelle indistincte et sourde, et pour ainsi dire d'un *arrière-son*, qui ne fait point partie de la consonne précédente, mais qui résulte de la détente de l'organe au moment où cesse l'effort qu'il a dû faire pour articuler cette consonne. — On se rendra compte de l'existence de cet arrière-son, si l'on prononce brièvement et avec force un mot comme *nĕc*, *sŭb*, *ăt*.

Corssen, dans sa seconde édition (II, p. 618, en note), rejette l'hypothèse de M. F. Baudry, en disant que cet *e* qu'il intercale entre les deux consonnes ne se trouve écrit nulle part. On verra plus loin (p. 215) ce qu'il faut penser de cette objection, quand nous parlerons des épenthèses du latin populaire.

avons comparés. Nous considérons cette opposition comme résultant d'une difficulté et d'une agilité plus ou moins grandes dans la prononciation. »

27. D'ailleurs une particularité de la langue latine populaire confirme par une preuve directe et matérielle ce que dit M. F. Baudry de la prononciation habituelle des Romains en présence d'un groupe de consonnes. Le peuple, inhabile à observer une nuance de prononciation délicate, faisait plus qu'une simple pause entre ces consonnes : donnant pour ainsi dire un corps à cette pause, il l'exprimait par l'intercalation d'une véritable voyelle ; et l'on doit à l'ignorance des graveurs de voir cette épenthèse vocale reproduite assez souvent par l'écriture dans des inscriptions de toutes les époques.

Les voyelles qu'ils ajoutaient ainsi étaient principalement l'*i* et l'*e* ; on rencontre aussi, mais beaucoup plus rarement, l'*a* et l'*u*. Exemples :

Alexandiri = Alexandri : Steiner, *C. I. D. et Rh.*, 1265 (Xanten, 223 après J.-C.).
Petiro = Petro : Rossi, *I.*, 960 (516 après J.-C.).
Mythirae = Mythræ : Ackner et Müller. *Inschr. in Dac.*, 900 (Maros Porto).
patiri = patri : *Ann. arch. de Constant.*, 1858-59, 203, 81 (env. de Tébessa).
matiribus = matribus : Brambach, *C. I. Rhen.*, 470 (Bonn).
Acime = Acme : Da Schio, *Le ant. iscr. in Vicenza*, XLII.
Ariadine = Ariadne : *I. N.*, 5195 (Lésina près de Téanum Apulum).
Himinis = Himnis : *C. I. L.*, vol. I, nº 982.
Daphine = Daphne : *I. N.*, 2368 (Pompéies), et ailleurs.
Daphino = Daphno : *I. N.*, 5996 (env. d'Aveja), et ailleurs.
uberitas = ubertas : sur des monnaies de Trajan, de Décius, etc. ; et ailleurs.
liberitas = libertas : sur des monnaies de Claude II ; et ailleurs.
Helipis = Helpis : Guasc. *Mus. Cap.*, 810.
siginifer = signifer : Furlanetto, *Le ant. lap. Pat.*, CLXIII.

ominibus = omnibus : *I. N.*, 682 (Canusium).
omines = omnis : Or. Henz., 6085 (Caposele, époque de Domitien).
Valenitio = Valentio : Furlanetto, *Le ant. lap. Pat.*, CCXLVII.
opituma = optuma : *C. I. L.*, vol. I. Voy. l'*index grammaticus.*
opitimo = optimo : Or., 3465.
abiegineas = abiegnas : *C. I. L.*, vol. I. Voy. l'*index grammaticus.*
facitud = facto : *id.*, *ibid.*
filam(en) = flamen : Grut., 227, 6 (Merida).
trichiliniu(m) = triclinium : Or. Henz., 7372.
augimentum = augmentum : Pardess., CCCXXXIII, 44 (695 apr. J.-C.) et ailleurs.
difficulitatem = difficultatem : Or. Henz., 6485 (Concordia Carn., deuxième siècle après J.-C.).
bibyliotece = bibliotheca : *Ann. arch. Rom.*, 1856 ; 17, 89.
Procine = Procne : Graev. *Thes.*, II, préf. 5, 5 (Aquilée).
privigenus = privignus : Renier, *I. A.*, 1699 (Aïn-Beïda).
liberas = libras : Pardess., CCCLXI, 60 (670 après J.-C.); et ailleurs.
sacerum = sacrum : Lucichius, *Marm. Macar.*, 23, V (Salone).
Cerispus = Crispus : Spon., *Misc.*, 116, 2 (Besozzo, près de Milan).
Geracilis = Gracilis : *Ann. arch. de Constant.*, 1862; 120, 166 (Aïn-Kerma).
materi = matri : Guasc., *Mus. Cap.*, 677. Fontanin., *Antt. Hort.*, 179, XI.
pateres = patres : Gori, *I. Etr.*, I, 150, 62 (Florence).
Petero = Petro : Rossi, *I.*, 960 (516 après J.-C.).
magisteres = magistres : *C. I. L.*, vol. I. Voy. l'*index grammaticus.*
Terebonio = Trebonio : *C. I. L.*, vol. I. Voy. l'*index grammaticus.*
arbiterio = arbitrio : Grut., 550, I., Or., 4815 (Tarragone).
offeret = offert : Renier, *I. A.*, 1518 (Thamugas, époque de Constantin).
felam(en) = flamen : Mom., *I. Helv.*, 83 (Genf).
Menester = Mnester : *I. N.*, 6308, 23 (Pouzzoles); et ailleurs.
Falericia = Fabricia : Lucichius *Marm. Macar.*, 23, V (Salone).
Materona = Matrona : Renier, *I. A.*, 2425 (Pagus Phuensium).
facoletatem = facultatem : Grut., 1056, 2 (Milan).
teribunatu = tribunatu : Guasc. *Mus. Cap.*, 83 (époque de Trajan).

geloriam	= gloriam : Grut., 1056, 2 (Milan).
Opetatus	= Optatus : Spon. *Misc.*, 116, 2 (Besozzo, env. de Milan).
Sepetumienus	= Septumienus : Steiner, *C. I. D. et Rh.*, 547 (Weisenau, près de Mayence).
exspectara	= spectra : *Inschr. Ber. d. Berl. Ak.*, 1861; 768, I, (Portugal; septième ou huitième siècle après J.-C.).
mitarae	= mitræ : Doni, I, 34 (Æsis).
Calaudianus	= Claudianus : Ackner et Müller, *Inschr. in Dac.*, 574 (Zalathna).
tempuli	= templi : *I. N.*, 2475 (Naples).
tempulo	= templo : Le Blant, *I. Chr.*, 542, A (Berre, cinquième siècle après J.-C.).
Acume	= Acme : Fabretti, IX, 216; et ailleurs.
Acumis	= Acmis : *C. I. L.*, vol. I. Voy. l'*index grammaticus*[1].

1. Les manuscrits présentent un grand nombre d'exemples semblables.

Tels sont :

fal-i-x, ar-y-x, extemp-u-lo, per-e-gere, sup-e-ra, Mænæch-e-mis, Mench-i-mis, drach-u-ma, Isth-e-mon, ryth-e-moe, Cuc-i-no, cic-e-no, cic-i-no, cic-o-num, lych-i-ni, lyc-i-nis, lic-i-ni, luc-i-ni, tech-i-na, mag-i-nam, privig-i-næ, Hieropid-i-na, exac-e-to, salic-e-tis, al-e-trix, in-i-ter, præcep-i-to, infer-e-tur, ar-i-tis, fer-i-tis, adfer-i-tis, profer-i-te, aufer-i-te, suffer-i-tis, ex-i-tet, faciun-i-dum, deprecan-i-do, in-i-de, trium-i-phum, ur-e-bem, vin-i-cas, Pan-a-sæ, obtun-i-si, con-i-sul, nuc-u-leum, nuc-u-leus, nuc-u-leo, nuc-u-lei, prop-e-riæ, arbit-e-rium, Daph-i-nidis, lin-i-tei, (per)tinen-i-tibus, insolem-e-tia, un-i-cias, fas-i-cibus, infer-i-t, profer-i-t, p-i-lus, c-a-rabro, C-e-resimo, c-e-retio, c-i-ribrum, sc-i-riptum, sepulch-i-ri, P-e-rime, p-i-rid., s-i-milacem, Z-i-mirnæ, conf-e-lentis, Conb-u-lantia, jug-u-landis, vent-e-ralis, Alg-e-meon, gym-i-nasium, gem-i-nastico, Alc-u-meo, Alc-u-mena, Tec-u-messa, strig-i-menta, Daph-a-niten, Mil-i-tiades (très fréquent), scrip-i-turæ, discip-u-linæ, Theop-a-rastus, Clitem-i-nistra, Eric-e-thonius, depen-i-dentem, s-e-pectantium, s-i-ponte, Mith-a-ridaticis, P-i-tolomeus, proc-a-rastinata, sin-e-ceritatem.

On ne peut douter que la plupart de ces mots ne soient des exemples certains d'épenthèse, surtout ceux qui viennent du grec. Quant aux autres, il est possible de les considérer comme d'anciennes formes conservées plus ou moins pures par le langage populaire; mais, quelle que soit l'opinion qu'on ait à cet égard, on reconnaîtra avec nous que le maintien d'une voyelle archaïque prouve, aussi bien que la présence d'une voyelle épenthétique, le genre de difficulté qu'éprouvait le peuple à prononcer deux consonnes de suite. (Nous avons extrait presque tous ces exemples du *Vocalismus des Vulgärlateins*

On rencontre des exemples de ces épenthèses, même dans les meilleurs manuscrits de Virgile :

A quo *posit*[1] Itali fluvium cognomine Thybrim. — Cod. Rom. — *En.*, VIII, 331.

Atque Getæ, atque *Heburus*[2], et Actias Orithyia. — Cod. Rom. — *Géorg.*, IV, 463.

Nurisia[3], et Hortinæ classes, populique Latini. — Cod. Rom. — *En.*, VII, 716.

Discedens *chalamydemque*[4] auro dedit intertextam. — Cod. Rom. — *En.*, VIII, 167.

Riparumque toros et *parata*[5] recentia rivis. — Cod. Rom. — *En.*, VI, 674.

Placemus ventos et *Canosia*[6] regna petamus. — Cod. Vat. — *En.*, III, 115.

Pergite, Pierides. Chromis et *Manasylos*[7] in antro. — Cod. Ver. — *Eglog.*, VI, 13.

Mæonia mentum *mitara*[8] crinemque madentem. — Cod. Pal. — *En.*, IV, 216.

28. La présence des voyelles épenthétiques *i*, *e*, *a*, *u*, dans tous ces mots, montre bien la difficulté qu'éprouvaient les Latins à prononcer plusieurs consonnes de suite, et, pour ainsi dire, l'artifice auquel ils avaient recours pour éluder cette difficulté. Seulement, tandis que les gens instruits, attentifs à ne pas altérer les mots, séparaient les consonnes par un repos ou par une sorte de voyelle indistincte et sourde, le vulgaire, moins scrupuleux, suivait son instinct et mettait franchement

de Hugo Schuchart, IIe volume, de la page 399 à la page 433; et IIIe volume, de la page 285 à la page 293.)

Comparez la prononciation méridionale des mots français suivants : *pèr-eu-le* = perle, *tab-eu-le* = table, *cont-eu-rat* = contrat, *char-eu-te* = charte, *myss-eu-tère* = mystère, *muss-eu-cat* = muscat, *micross-eu-cope* = microscope, etc.; — *b-ă-rouette* = brouette, *b-ă-retelle* = bretelle, *c-ă-ravache* = cravache, *c-ă-ravate* = cravate, etc. — *mistral-e* violent, *devoir-e* fait, *partir-e* demain (Environs de Nîmes). — Les illettrés disent à Paris même : je *perd-e-rai*, *pour-e* rien.

1. *post.* — 2. *Hebrus.* — 3. *Nursia.* — 4. *chlamydem.* — 5. *prata.* — 6. *Cnosia.* — 7. *Mnasylos.* — 8. *mitra.*

une véritable voyelle à la place où cette voyelle lui paraissait nécessaire[1].

1. A côté de ces épenthèses, on trouve dans la langue populaire de toutes les époques un certain nombre de formes syncopées. Mais presque toutes ces formes, comme nous allons le faire voir, sont faciles à prononcer. Ainsi, sur un total de cent soixante-quatorze mots, relevés pour la plupart dans les inscriptions, et dont quelques-uns seulement sont empruntés à d'anciens manuscrits, nous n'en comptons que quinze où la syncope ait ajouté une certaine difficulté d'articulation.

Dans soixante-sept de ces mots, la syncope met en présence deux consonnes dont la seconde est une liquide : Strobli = *Strobili*, fibla, tabla (2 fois), tablario, tablari, aedicla (4 fois), latercli (2 fois), lepusclus, oraclum, saeclum (2 fois) vernaclus (3 fois), bernaclus, cupla, crustlum (2 fois), titlum, vitli (2 fois), Sestlia, Scublor = *Scubulor*, stablaria, Archlaus, Herclanius (4 fois), saeclari, speclator, vasclario, sedlatus, teglarius, teclarius, poplares, utriclarius (2 fois), coaglavi, capitlares, caplatores, fistlatori, speclariarior, incomparabli, incomparapli, columbla, Hercli, Hercliano, Klendas (3 fois), manuplarius, maniplario, — socro (2 fois), socre, socrae, suspendre, vendrit, offrit, Caesri, aethra, adulteravrit, fecrunt, fecru, Honri, mensri, infrius, martribus = *martyribus*, vetranus (8 fois), betranus (2 fois), baetranus, beitranus, vitranus, impratori, aspra, itrum, Sevro, Venriae.

Dans vingt et un autres, la seconde consonne qui vient après la syncope est une *m* et quelquefois une *n*. On sait que ces deux lettres, liquides en grec, et appelées liquides par les grammairiens latins, bien que la position s'exerce toujours devant elles, coulaient facilement dans la prononciation : carismo, dulcismus (2 fois), ducismo, dulkisma, dulcissme, felicismus (2 fois), pientissmae, vicesma, Zosma, Decmiae, Decmius, Decmiliae, Decmanus, decmus (5 fois), Postmiorum ; — Sabnianus, Bernicidis, Carmosne, Licnius, benemernti (4 fois), benmernti.

Dans quarante mots *n* ou *m* se nasalise devant la consonne suivante : Herculans = *Herculanus*, consobrins, Maximins, Rufins, Secundins, Cessorins, Justins, Agellins, Paulins, Martins, Julians, termins, benmerita, benmerenti (5 fois), bendictus, benficium (2 fois), Benventum (2 fois), monmentu, sinsterior, virgintate, manmes(sionis), muncipio, Centor (2 fois) = *Cenitor* ; — Maxims, cooptems = *cooptemus*, Chrysocoms ; — Maximns, domnus (3 fois), domna (2 fois), domnes, domnicus (2 fois), domnin(us), domnioni, Cemna, gemnus (3 fois), homni, Philumnus, tumlum ; Domtiae, Primtiva.

Dans neuf mots le *v* se vocalise et devient *u* : Sverus, Terventi = *Tereventi*, Tervent., Terventinia, Terventin. ; — et expensavt, triumphavt (3 fois), vivt, exsivt (comparez les terminaisons néo-latines de la 3e personne du singulier au parfait de la 1re conjugaison : calabr. *au*, vieil ital. *ao*, portug. *ou*, ital. *ò*, esp. *ó* ; 2e conjugaison : vieux portug. *eu*, portug. *eo*, esp. *ió* ; 4e con-

29. Enfin ce qui prouve directement et d'une manière indiscutable que les Latins faisaient une pause entre les consonnes, c'est ce que leurs grammairiens nous disent de la division des syllabes dans certains cas d'allongement par position.

Le mot se coupait entre les consonnes, et cette coupure était pour l'organe d'une si absolue nécessité, que parfois il allait, pour la faire, jusqu'à séparer une lettre de la syllabe à laquelle cette lettre appartenait primitivement.

C'est ce que nous montre Valérius Probus[1] à propos du mot *parietibus*. Ce mot, dans sa forme propre et habituelle, comptait cinq syllabes qui se divisaient ainsi : *pă-ri-e-ti-bus*. Mais si, par licence poétique, l'*i* voyelle de la seconde syllabe devenait *i* consonne, c'est-à-dire *j*, le mot était réduit alors à quatre syllabes. Dans ce cas, la lettre *r* était obligée de passer de la seconde syllabe à la première, et l'on prononçait non pas *pă-rje-ti-bus*, mais *păr-je-ti-bus*.

Pour nous, modernes, il n'y a de différence entre *pă-rje-ti-bus* et *păr-je-ti-bus* que pour les yeux : l'oreille

jugaison : vieux portug. *iu*, portug. *io*, esp. *iò*. — Schuchardt, vol. II, p. 401).

Dans les vingt-deux mots suivants la prononciation des deux consonnes est facilitée par ce fait que la voyelle précédente est longue par nature (voy. p. 158, en note) : hers = *hēres*, Severs, Martials, felx, felcis, felcissimi, filcissimi, filicter, spirtus, ispirto, Disderius, Erotcus, tertorio, so(li)diorbus, fect (5 fois), vist, bisst, vixt (11 fois), bixt, vext, debtur, donabt.

Ce n'est que dans les quinze mots suivants que la syncope peut être considérée comme ajoutant une difficulté à la prononciation : requiesct, domesteis, grabtas, Poltus = *Hippolytus*, mertus (3 fois) = *merĭtus* ; — soldam, maldictu, virdiario, Helpdi ; — lapscidio (3 fois), Nicostrats, simils, — Filpus, relgiosa, depostio. — Quant à postus (2 fois) et ses composés : depostus (4 fois), repostus (3 fois), employés par les poètes dactyliques eux-mêmes, ce ne sont pas des formes essentiellement populaires. (Tous ces exemples ont été recueillis çà et là dans le 2e vol. du *Vocalismus des Vulgärlateins* de Hugo Schuchardt, pp. 399-433, et dans le 3e vol., pp. 285-293.)

1. Voy. p. 208.

ne fait aucune distinction entre ces deux formes, quand nous les prononçons couramment. Mais il faut croire que cette différence n'échappait pas aux Latins et qu'elle était marquée par leur prononciation, puisque Valérius Probus a soin de la mentionner. Or, comment aurait-elle été appréciable, si la voix n'avait point fait une pause entre *r* et *j*?

VI. Chute et, quelquefois, assourdissement d'une consonne dans la prononciation populaire.

30. Des explications qu'on vient de lire, il résulte qu'en latin, dans une syllabe longue par position, la voyelle ne pouvait en aucun cas devenir irrationnelle. Si, en effet, comme nous l'avons montré, l'organe des Latins éprouvait à prononcer deux consonnes de suite une certaine difficulté, s'il lui était nécessaire pour les articuler de faire une pause après la première, on comprend que, dans un mot qu'il trouvait précisément trop chargé de consonnes, il fût intéressé à maintenir l'intégrité de la voyelle. C'était sur cette voyelle que s'appuyait la première consonne en attendant que la voix pût aborder la prononciation de la seconde; et si, dans l'articulation de la syllabe, la durée de la voyelle était susceptible de se modifier, elle avait plutôt une tendance à s'accroître qu'à s'amoindrir[1].

31. Mais ce mode de prononciation était beaucoup trop délicat pour convenir au vulgaire, et nous avons vu que souvent le peuple, au lieu de faire une simple pause entre les consonnes, intercalait une véritable voyelle : *i*, *e*, *a*, *u*.

1. Voyez la page 159, où il est dit que certaines personnes allongeaient la première voyelle de *subjicit*, *injice*, *objicibus*, prononciation blâmée par Aulu-Gelle.

Cette épenthèse donnait à la prononciation encore plus de facilité que la pause; elle avait cependant un inconvénient : elle élargissait le mot et nuisait à la rapidité du langage.

Elle était, par conséquent, en opposition avec la tendance du peuple à resserrer, à mutiler les mots.

« Le peuple, dit M. J.-J. Ampère[1], parle pour parler et non pour bien parler. Le peuple est pressé et paresseux; pourvu qu'un mot rende sa pensée, peu lui importe d'articuler ce mot avec exactitude et de n'en négliger aucun élément. »

Aussi, dans bien des cas, le vulgaire, chez les Latins, n'avait-il point recours à l'épenthèse.

32. Quand il avait à prononcer un mot comme *vetustas*, par exemple, se trouvant en présence d'une voyelle (*u*) qui aidait à l'action de l'organe et d'un groupe de consonnes (*st*), qui lui faisait obstacle, il n'avait garde de retrancher la voyelle, mais il laissait tomber une des deux consonnes (*s*) : procédé doublement favorable à la rapidité du langage ; car, en même temps qu'il supprimait une difficulté d'articulation, il rendait à la syllabe la quantité brève qu'elle avait par nature.

33. La suppression de la consonne dans la prononciation populaire se faisait sans que la syllabe reçût l'allongement compensatoire : il en était des mots où l'acteur comique laissait tomber une consonne, comme de certaines formes empruntées évidemment par la poésie dactylique et par la langue savante au latin vulgaire, et dans lesquelles la perte d'une et même de deux consonnes avait lieu sans compensation[2].

1. *Histoire de la formation de la langue française*, p. 4. — 2. Nous ne parlons pas des nombreux exemples relevés par la linguistique, comme *nĭvis* pour *nigvis*, *segĕs* pour *segets*, *ŏs* pour *oss*, *anăs* pour *anats*, etc.

Exemples :

devenerĕ locos[1]; Virg.	pour *devenerunt;*
obliviscerĕ Graios, Virg.	pour *obliviscerĭs;*
dignaberĕ Teucros, Virg.	pour *dignaberĭs;*
experiarĕ colendo, Virg.	pour *experiarĭs;*
præsens in tempus ŏmittat, Hor.	pour *om-mittat;*
campo stetit agmen ăperto, Virg.	pour *ap-perto;*
Nox ŏperit terras, Virg.	pour *op-perit;*
Ascanius rĕtulit, Virg.	à côté de *Rettulit ille gradus*[2], Virg.

Dans le mot suivant la chute de la consonne abrégeait même une voyelle longue par nature :

vidĕn ut, Virg., pour *vidēs* et pour *ne*.

On trouve, à une époque plus ancienne :

dulcedinĭ fructum, Lucr.		pour *dulcedinĭs;*
omnibŭ princeps,	(Voy. Cicéron,	pour *omnibŭs;*
vita illa dignŭ locoque,	*Orat.*, XLVII.)	pour *dignŭs.*

Enfin, dans les épitaphes en vers de la latinité postérieure, on voit *m* finale disparaître devant une consonne sans allongement compensatoire :

Floribus ut spargant sæpius umbră levem[3], pour *umbram;*
Quod si fata mihi dedissent lucĕ videre[4], pour *lucem.*
Terră leve optetis[5]. . . . . pour *terram levem,*
. . . . . *vobis nunc dii fortună beatam*[6], pour *fortunam.*

1. Sur la forme *erĕ* pour *erunt*, voici ce que dit Cicéron (*Or.*, XLVII) : *Nec vero reprehenderĭm* SCRIPSERE ALII REM, *et* SCRIPSERUNT *esse verius sentio : sed consuetudini auribus indulgenti libenter obsequor.* — 2. *Rettulit* pour *retetulit* est la forme qui prévalut quand l'orthographe latine se mit d'accord avec la prononciation. On la voit apparaître dans les inscriptions l'an 719 de Rome (*Lex Julia municipalis*); et elle est peut-être la seule employée sur les monuments épigraphiques de l'époque de Quintilien. — 3. *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, n° 1951. — 4. *Id.*, *ibid.*, n° 3608. — 5, 6. *Id.*, *ibid.*, n° 3352; on retrouve à peu près les mêmes vers au n° 3608.

34. La chute d'une consonne dans la prononciation populaire, tel est donc le secret de ces infractions à la règle de position qu'on rencontre chez les poètes scéniques.

Le principe est admis également par Corssen, mais dans une mesure beaucoup plus restreinte.

Quand il n'explique pas l'infraction à la règle de position par cette théorie des voyelles irrationnelles dont nous avons parlé plus haut, Corssen considère, comme nous, qu'il faut attribuer cette infraction à quelque perte subie par la consonne. Mais cette consonne, il lui en coûte de la supprimer purement et simplement : il se contente de l'affaiblir, la déclarant brève à un degré non mesurable. Parfois même, il fait porter l'atténuation sur la voyelle et la consonne tout ensemble, et, il conclut à l'*irrationalité* de la syllabe[1] : nuance de prononciation bien délicate, et qui nous paraît peu compatible avec la franchise de l'articulation populaire.

Quant à nous, l'affaiblissement d'une consonne ne nous paraît guère admissible que pour les nasales *m* et surtout *n*. En dehors de ces lettres, nous croyons, et nous le démontrerons par de nombreux exemples, que la chute de l'une des deux consonnes, dans la prononciation vulgaire, était extrêmement fréquente.

35. Et d'abord, quels renseignements trouvons-nous sur ce fait dans les grammairiens latins?

Si ces grammairiens gardent le silence sur les infractions à la règle de position telles qu'on les remarque dans Plaute et Térence, et par conséquent

1. . . . . . *Dass in der lateinischen Aussprache unmessbar kurze oder mittelzeitige, das heisst irrationale Silben auf dreierlei Weise entstehen konnten :* 1) *durch unmessbar kurze und irrationale Vokale :* 2) *durch unmessbar kurze oder irrationale Consonanten :* 3) *durch beide zusammen* (Corssen, 2e édit., II, 619).

aussi sur la prononciation vulgaire qui éludait l'allongement devant deux consonnes, ils expliquent comment il se fait que devant une muette suivie d'une liquide la voyelle puisse rester brève.

36. Après une muette, dans le cas particulier qui nous occupe, la liquide coulait et mourait, pour ainsi dire, selon l'expression de Marius (ou Maximus) Victorinus (P., 1963; K., 216):

Liquentes ideo dicuntur, quod fluant et quasi intereant, tum cum sequuntur aliquam brevem syllabam cum quavis alia consonante.

Il dit plus loin que dans les vers où un groupe de consonnes composé d'une muette et d'une liquide ne faisait point position, on considérait que la prononciation supprimait la liquide.

Ainsi, c'est par la suppression de *l* et de *r* dans la prononciation, qu'on expliquait le maintien de la brève dans *aptarĕ* devant *flagello*, et dans *Phœbĕ* devant *graves* (P., 1963; K., 217) :

Liquentes cognoscere possumus in illo Vergilii versu :
. . . . . sed hæc lento mos est aptare flagello;
[sic habetur] quasi, subtracta L *littera,* FAGELLO *dixerit. Sic et in illo :*
Phœbe gravis Trojæ semper miserate labores;
quasi, subtracta R *littera,* GAVIS *dixerit, non* GRAVIS.

Attilius Fortunatianus donne la même explication (P., 2686; K., 279) :

Hoc velim te diligenter tenere, esse apud nos quædam elementa, quæ minus virium habeant et sic in pronuntiatione, ut ita dicam, liquescant ac solvantur. Ne forte versum illum contra rationem putes factum :
At regina gravi jam dudum saucia cura;
nam in illo pede qui est GINA GRA, G *littera consonantis vim*

tenet, R *pro nulla habetur*[1]. — Voyez encore Servius (P., 1801).

N'est-ce pas là aussi une infraction à la règle de position? Et ne peut-on pas supposer que l'exception qu'on rencontre chez les poètes dactyliques, quand la seconde consonne est une liquide, soit à peu près de même nature que la licence dont les poètes comiques font usage devant toute espèce de consonnes accumulées? La seule différence, c'est que les liquides s'évanouissaient plus facilement que les autres consonnes.

37. La chute de certaines consonnes, autres que les liquides, nous est en outre attestée par les grammairiens latins dans les passages qu'on va lire.

Ainsi, Priscien déclare que le vers suivant de Lucain serait faux, si l'on n'admettait pas la chute de *s* initiale dans *smăragdo* : *Vitium faciunt qui* (*in smaragdo*) Z M *scribunt. Lucanus quoque hoc ostendit in X :*

1. C'était l'opinion reçue; mais Maximus Victorinus, après l'avoir citée (*sic habetur quasi...*), propose une autre explication qui lui est personnelle (*mihi autem de his magis videtur illud...*). A son avis, quand la liquide ne fait point position, ce n'est pas parce qu'elle est tombée, mais parce qu'elle s'est unie intimement avec la muette (*consonantium coitu, non liquentium fluxu*): et les deux consonnes, ainsi jointes, se prononcent avec la voyelle qui suit de façon à laisser brève celle qui précède. L'observation de ce grammairien nous paraît juste, et nous avons plus haut suivi sa doctrine (voy. p. 161, 209). Toutefois, nous devons ici tenir compte de ce fait que l'opinion contraire était admise et qu'Attilius Fortunatianus n'en professe point d'autre. Nous concluons de cette divergence qu'entre les deux prononciations la nuance était fort délicate; et il nous semble qu'on peut concilier deux avis aussi opposés en disant que les gens instruits et les puristes maintenaient la liquide, mais que le peuple, moins scrupuleux, la supprimait. S'il en est ainsi, on reconnaîtra que la chute de la liquide dans la prononciation populaire est un argument sérieux de plus en faveur de notre thèse. — Comparez les formes vulgaires des mots français suivants : *tabe* = table; *tempe* = temple; *onque* = oncle; *épingue* = épingle; *chambe* = chambre; *pourpe* = pourpre; *fiève* = fièvre; *bouque* = boucle; *vinaigue* = vinaigre; *Alexande* = Alexandre; *aute* = autre; *ète* = être; *vote* = votre, etc.

Terga sedent crebro maculas distincta smaragdo;
nam nisi esset s *ante* m, *subtrahi in metro minime posset, nec staret versus* (P., 564; K., I, 42).

Il dit ailleurs (P., 572, 73; K., 52, 53) qu'une syllabe peut être commune quand sa voyelle brève, finissant le mot, est suivie d'un mot commençant par *scr*, parce que, selon l'usage des anciens, *s* se supprime :

Tribus consonantibus sequentibus potest fieri communis syllaba, quando in principio syllabæ sequentis, post vocalem correptam, s *et muta et postea liquida sequatur, quippe cum* s *in metro subtrahi more soleat veteri, ut Horatius Sermonum libro primo :*

Linquimus insani ridentes præmia scribæ.

Selon Servius (K., 423), la consonne double $x = cs$, en tête d'un mot tiré du grec, pouvait se prononcer comme une consonne simple (évidemment comme une *s*) : *sciendum X litteram latinam duplicem etiam pro simplice posse poni, quando græca sunt nomina, ut in hoc versu :*

. . . . *implevit litora Xanthus.*

Une preuve de la chute de *n* après *m* est donnée par Quintilien (I, vii, 29) :

Columnam, *exempta* n, *legimus.*

Servius nous fournit un renseignement analogue sur *n* et *m* après une muette : *interdum deficiunt et consonantis significatione fraudantur, ut... gnarus*, *Tmolus* (P., 1801).

Donat (P., 1771; K., 395), dit à propos des métaplasmes :

Metaplasmus est transformatio quædam recti solutique sermonis in alteram speciem, metri, ornatus, [necessitatisve] causa; et parlant du métaplasme qu'on appelle apocope, il cite ces deux exemples (P., 1772; K., 396) :

ACHILLI *pro* ACHILLIS, *et* POTE *pro* POTEST[1].

Enfin Marius Victorinus, parlant de l'ancienne prononciation latine, s'exprime ainsi (P., 2467; K., 22) :

Legistis præceptum antiquorum, qui aiunt scribi quidem omnibus litteris oportere, in enuntiando autem quasdam litteras elidi; et il ajoute : T *quoque ex consonantibus eliditur, ut :*

« POSQUAM *res Asiæ*, » *non* POSTQUAM.

Nous négligeons les passages nombreux où il est question de la suppression de *n* devant *s*, et de *s* finale devant n'importe quelle consonne.

Telles sont les preuves que nous avons trouvées dans les grammairiens latins[2]. Quant à celles que fournissent les inscriptions et les manuscrits, le nombre en est considérable, et on les verra plus loin, quand le moment sera venu d'examiner à part chacun des groupes de consonnes devant lesquels les poètes scéniques ont éludé l'allongement par position.

38. Mais avant d'aborder cette étude, qui fera la dernière partie du présent chapitre, nous avons à traiter de certains faits d'accentuation sur lesquels il est indispensable de nous expliquer.

Parmi les mots où se produit l'infraction à la règle de position, il en est dans lesquels cette infraction porte sur une pénultième accentuée, comme *voluptas, vetustas, dedisti, bibisti, fenestra, talentum, Philippus.*

1. Une inscription de Pompéies nous fournit un exemple de la suppression du *t* dans la prononciation (*C. I. L.*, vol. I, n° 1824) :

Si potĕst illa mihi tenerum pertundere pectus.

2. Comparez la prononciation méridionale des mots français suivants : *anédote* = anecdote, *caratère* = caractère, *satisfation* = satisfaction, *ězatitude* = exactitude, *vineron* = vigneron, *sutilité* = subtilité, *cativité* = captivité, *Assontion* = Assomption, *ŏnibus* = omnibus, *sŏnambule* = somnambule, *amiration* = admiration, *fomidable* = formidable, *quateron* = quarteron, *schimatique* = schismatique, *regitre* = registre, etc. (Environs de Nîmes).

Le changement de quantité entraîne un changement d'accentuation; car la pénultième, en devenant brève perd nécessairement son accent qui se recule sur l'antépénultième. Mais, comme en général le déplacement de l'accent ne doit être admis qu'avec la plus grande réserve, il y a dans ce fait une exception dont il faut indiquer la cause.

39. Pour parler d'abord de *talĕntum* et de *Philĭppus*, l'accentuation de ces deux mots sur l'antépénultième s'explique tout naturellement par ce fait que les Latins laissaient volontiers aux mots grecs leur accentuation d'origine. C'est ce que nous apprennent plusieurs grammairiens latins, entre autres Donat (P., 1741; K., 371) : *In peregrinis verbis et in barbaris nominibus nulli certi sunt accentus. Sane græca verba græcis accentibus efferimus;* et Sergius (P., 1836; K., 483): *Græca suis accentibus pronuntianda esse noscamus.* — Ailleurs (K., 527), Sergius nous donne sur cette question les détails les plus explicites. Il nous dit formellement que les mots tirés du grec, qui suivent la déclinaison latine, peuvent recevoir *ad libitum* l'accent grec ou l'accent latin; la seule règle à suivre est celle de l'euphonie (*quæ radicem ducunt a Græcia et jugo Latinarum declinationum succedunt, bifariam deducta ambiguas tonorum vias secuntur. — . . . . .*[1] *nomina utrolibet tenore proferre, dum modo auribus eo serviamus*); en sorte qu'on peut accentuer également bien :

aéris	et	*áeris;*	*æthéris*	et	*ǽtheris;*
Simóentis	et	*Simoéntis;*	*Thermódontis*	et	*Thermodóntis;*
Évandrum	et	*Evándrum;*	*týrannum*	et	*tyránnum.*

Et il ajoute : Dans certains noms, la plupart des

1. Outre une coupure de douze lignes que nous avons faite dans ce passage, nous devons mentionner une lacune du texte devant *nomina*. Le sens est néanmoins fort clair. — Keil propose de restituer ainsi cette phrase : *hæc enim omnia utrolibet tenore proferre possumus, dum modo...*

gens, trompés par la double accentuation du nominatif, accentuent mal les cas obliques, et prononcent par exemple, au génitif, *Évandri, týranni,* tandis qu'il faut mettre l'accent sur la pénultième et dire *Evándri, tyránni,* ce qui est conforme à la règle du latin et du grec tout ensemble, puisqu'en grec on accentue ainsi : Εὐάνδρου, τυράννου[1].

40. Dans les mots latins comme *dédĭsti, bíbĭsti, vólŭptas, vétŭstas, fénĕstra,* le déplacement de l'accent peut s'expliquer de deux manières.

41. On peut dire avec Corssen que ces mots, à l'époque de Plaute, avaient régulièrement l'accent sur l'antépénultième en vertu d'une certaine accentuation qu'on appelle accentuation archaïque[2]. S'il en était ainsi, il est facile à comprendre que, l'accent des mots *dédĭsti, bíbĭsti, vólŭptas, vétŭstas, fénĕstra* étant sur l'antépénultième, les syllabes *dis, bis, lup, tus, nes* aient pu s'abréger librement.

Mais cette accentuation archaïque, si commode pour expliquer certaines formations latines autrement inexplicables, n'est après tout qu'une hypothèse, et plusieurs philologues ne l'admettent pas. Les grammairiens anciens n'en ont point parlé ; et bien que,

1. Corssen a écrit sur cette question particulière un chapitre fort savant et d'un haut intérêt (II, pp. 813-820), mais dont nous n'acceptons pas entièrement les conclusions. Il y garde le silence sur les témoignages que nous venons de citer, et rapporte uniquement l'opinion de Diomède et de Servius, grammairiens moins anciens que Donat : *Sane græca verba græcis accentibus efferimus, si isdem litteris pronuntiaverimus* (Diom.; K., 423). — *Græca nomina, si iisdem litteris proferuntur, græcos accentus habebunt* (Servius ou Sergius ; K., 525).

D'ailleurs, — quelle que soit l'opinion qu'on adopte sur l'accentuation des mots tirés du grec, en général, — il est vraisemblable que, à l'époque de Plaute, les mots comme *talentum, Philippus,* n'étant pas d'un usage commun, l'acteur pouvait, tout en les articulant à la romaine, les accentuer à la grecque, sans blesser personne.

2. Voyez le chapitre suivant.

pour notre part, nous en acceptions le principe, rien ne nous autorise à croire qu'elle fût encore en usage à l'époque de Plaute.

42. A défaut d'une accentuation archaïque, on peut du moins admettre une accentuation populaire, dont nous citerons plus loin de nombreuses preuves, et que Donat nous fait connaître (P., 1767; K., 392), dans son chapitre *De Barbarismo*. Nous voyons dans ce chapitre que le langage ordinaire était entaché de fautes d'accentuation, et que ces fautes d'accentuation étaient de quatre sortes, aussi bien que les fautes portant sur la quantité, sur les syllabes et sur les lettres. Le peuple ajoutait des accents, il en retranchait, il en déplaçait; il mettait un accent pour un autre; et ces fautes d'accentuation étaient si fréquentes, que Donat trouve superflu d'en citer un seul exemple :

Toni quoque similiter per has quattuor species commutantur. Nam et ipsi adiciuntur, detrahuntur, inmutantur, transmutantur; quorum exempla ultro se offerent, si quis inquirat.

Quoi d'étonnant, alors, qu'un mot renfermant une infraction à la règle de position, et, par conséquent, où se trouvait, pour l'appeler de son vrai nom, une faute de quantité, *barbarismus per detractionem temporis*, présentât en même temps, et par une conséquence naturelle, cet autre *barbarismus* qu'on appelle une faute d'accentuation? Il n'est pas plus difficile d'admettre, en s'appuyant sur l'autorité de Donat, l'accentuation de *dédĭsti* sur l'antépénultième, que de compter pour brève la syllabe *dis* de ce même mot.

43. D'ailleurs, qu'on explique ce déplacement, comme Corssen, par l'hypothèse d'une accentuation archaïque, ou qu'on y voie un de ces *barbarismes* d'accentuation si fréquents dont parle Donat, il est un fait incontestable, c'est que le peuple, non seulement à l'époque

de Plaute, mais à toutes les époques, ne se faisait pas faute de déplacer l'accent.

Sur une liste d'environ deux cent cinquante mots syncopés, que nous avons étudiés dans le *Vocalismus des Vulgärlateins*, de M. Hugo Schuchardt, nous en avons compté plus de cinquante où la syncope porte sur la syllabe accentuée, et par conséquent déplace l'accent. Voici les principaux :

frígduit pour *frigíduit :* Gloss., Mai Cl. auct., VI, 506, a.
hónri — *honóri :* Rossi, *I.*, 625 (386-422 après J.-C.).
ménsri — *mensóri :* Da Schio, *Le ant. iscr. in Vicenza,* XLII = Pl. XV.
bene mérnti — *bene merénti :* Fabretti, VIII, XCIII, et ailleurs.
Fílpus — *Philíppus :* Garrucci, *Vetri ornati....*, XXV, 6.
Fèlcis — *Felícis :* Fröhner, *Inscr. terr. coct. vas.*, 1081 (Londres).
Séstlia — *Sestília :* Mommsen, *I. N.*, 5199 (Teanum Apulum).
ínfrius — *inférius : Bull. arch. Rom.,* 1862; 29, I.
mártribus — *martýribus :* Steiner, *Altchr. Inschr.*, 110 (Regensburg).
Décmiae — *Decúmiae :* Gruter, 847, 11 (Lyon).
Décmius — *Decúmius : id., ibid.*
prógniem — *progéniem : Cod. Palatinus,* Virg., *Géorg.*, IV, 56.
dómnicis — *domínicis :* Doni, VII, 7.
dómnicae — *domínicae :* Mai, *I. Chr.*, 460, I.
dómnula — *domínula :* dans Fronton.
Dómtiae — *Domítiae : Ann. arch. de Constant.*, 1862; 87, 5 (Arsacal).
compósio — *compositío : Mon. Apul.*, 2, 8.
depóstio — *depositío :* Rossi, *I.*, 291 (380 après J.-C.).
depóssio — *depositío :* Rossi, *I.*, 62 (341 après J.-C.).
cúnculis — *cunículis : Taur.* Cic. *pro Scaur.*, 302, 3.
condírgere — *condirígere :* App. Marc., L. Churw., *Derscher.*
fécrunt — *fecérunt :* Mur., 1135, 14 (Venise).
jûsse — *jussísse : Vind.* Liv., XLI, xv, 2.
summîsse — *summissísse : id., ibid.*, XLV, XLIV, 20.
demîsset — *demisísset : Pal.* Ev., 21, a, 11.
promîsset — *promisísset : Flor.* Dig., XIX, I, 5, § 1.
divîsset — *divisísset : id., ibid.*, XXXVI, I, 3, § 4.

commisse — *commisísse : Flor.*, Dig., XXXVI, I, 78, § 9.
amisse — *amisísse : id.*, *ibid.*, XLI, II, 47.
omisse — *omisísse : id.*, *ibid.*, XLIII, XVI, 1, § 25.
éxtimant — *exístimant :* Bob. Garg., 401, 8.

44. D'ailleurs, même dans le latin classique, ces changements d'accentuation n'étaient pas sans exemples. Comparez *dedidĕrunt, dédĕrunt, túlĕrunt, stétĕrunt, defúĕrunt, abstúlĕrunt, adfúĕrunt, contigĕrunt,* dans Lucrèce, Horace, Virgile, Ovide, avec *dedidérunt, dedérunt, tulérunt, stetérunt, defuérunt, abstulérunt, adfuérunt, contigérunt,* où *er* est régulièrement long; *ténĕbras* et *tenébras;* et, dans un même vers d'Ovide, *volŭcri* et *volúcris*[1].

45. Ces remarques sur l'accentuation terminées, il ne nous reste plus qu'à examiner les divers groupes de consonnes devant lesquels les poètes scéniques ont éludé parfois la règle de l'allongement par position.

VII. Voyelle brève suivie d'une consonne finale devant un mot commençant par une consonne.

46. Devant *s* finale, les vieux poètes épiques ne considéraient pas comme obligatoire l'allongement par position. C'est ainsi qu'Ennius a pu dire :

artubŭs lumen, plenŭs fidei, Ælius Sextus,
vivŭs per ora, imaginĭs formam, noctĭs videtur.
dentibŭs latrat,

De même Attius :

fluctibŭs mandet, Aquilonĭs stridor;

De même Lucrèce :

manantibŭs stillent, pendentibŭs structus.

Ils retranchaient parfois *s* finale; ainsi, Lucilius :

Tum lateralĭ dolor certissimŭ nuntiŭ mortis;

1. Voy. Diomède, P., 426; K., 432; et Priscien, P., 1288, 89; K., II, 521.

De même Lucrèce :

corporĭ fundunt, dulcedinĭ fructum.

Cicéron, dans sa traduction des *Phénomènes d'Aratus*, supprime aussi quelquefois *s* finale :

Orionĭ jacet, Aquilonĭ locutæ,

et cette suppression, il l'affirme en termes formels au ch. 48, de l'*Orateur : Ita loquebamur : qui est omnibu' princeps, non omnibus princeps; et vita illa dignu' locoque, non dignus.*

Les vieilles inscriptions fournissent aussi des exemples de l'apocope de *s* :

Antiocu, dite, Lare, lectu, locu, maio, militare, sede, patronu, Pisaurese.

(*C. I. L.*, vol. I, voy, l'*index grammaticus*).

47. Cette liberté était une imitation du langage populaire : aussi les poètes comiques en firent-ils un fréquent usage; et non seulement ils comptèrent pour brèves, malgré la position, des finales brèves par nature, comme dans *erŭs*, *facĭs*, *magĭs*, *nimĭs*, etc., mais ils abrégèrent dans les mêmes circonstances les finales naturellement longues de certaines formes, comme *bonĭs*, *abĭs*, *borĕs*, *forăs*(*), etc.

1. Indi gna di|gna haben da sunt, | *erŭs* quai | facit (**).
Pl., *Capt.*, II, i, 6.

2. Quisnam ob'secro has | frangit | fores? | Tun'haic | *facĭs*? tun'|
[mi hostis | venis? Pl., *Stich.*, II, ii, 1.

(*) C'est une particularité de la langue populaire d'abréger volontiers la finale des dissyllabes formant ïambe, et la langue classique en offre un certain nombre d'exemples comme *lĕŏ*, *hŏmŏ*, *ĕgŏ*, *dŭŏ*, *cĕdŏ* (impér.), *scĭŏ*, *pŭtŏ*, *vŏlŏ*, *cĭtŏ* et *mŏdŏ* (adv.); *căvĕ*, etc. — (**) Sur l'orthographe que nous avons adoptée, voy. p. 261 : Supplément au chapitre des infractions à la règle de position.

1 : Iambique senaire. — 2 : Iambique octonaire. — 3, 4, 5 : Iambique senaire. — 6 : Iambique octonaire.

3. Pejo|rem ego homi|nem *magĭs*|que vor|sute | malum.
Pl., *Pseud.*, IV, ii, 60.
4. *Nĭmĭs* pai|ne ine|pta atque odi|osa e|jus ama|tiost.
Pl., *Rud.*, IV, v, 14.
5. Ex Græ|ceis *bonĭs* | Lati|nas fe|cit non | bonas.
Tér., *Eun.*, Prolog., 8.
6. Quo nunc | *abĭs?* — Mi|tte me. | — Mane. | — Non mane-|
|o. — At pol e|go te | sequar. Pl., *Cas.*, II, iii, 15.
7. *Bovĕs* quei | convi|vas faci|ant, her|basque ob|gerunt.
Pl., *Pseud.*, III, ii, 23.
8. Ipse a|bit *forăs* | me re|liquit | pro atri|ensi in | æde|bus.
Pl., *Pœn.*, V, v, 4.

48. Si dans les inscriptions, dans les poèmes dactyliques postérieurs à Plaute, dans les vers de Cicéron lui-même *s* finale pouvait ne pas s'écrire, à plus forte raison devait-elle se supprimer dans le texte des poètes comiques, quand ces poètes éludaient l'allongement par position; et nous tenons pour certain que Plaute écrivit *eru quai facit; magique* sinon *mageque ; nimi paine,* etc.

M FINALE.

49. *M* finale avait toujours un son très sourd et presque imperceptible, puisque, même dans la poésie élevée, elle devenait aphone devant un mot commençant par une voyelle, et permettait ainsi la synalèphe de la voyelle précédente.

50. La faiblesse ou même la perte du son de *m* finale dans le langage ordinaire, devant un mot commençant par une consonne, nous est attestée par les vieilles inscriptions, où l'usage était de ne pas écrire cette lettre :

ad vorsu,	*angolaria,*	*aide,*	*annoru,*	*Antioco,*
apice,	*auru,*	*caementa,*	*captu,*	*Cisauna,*
Corsica,	*curione,*	*Danaene,*	*dono,*	*donu,*
duo vir,	*faciundu,*	*fidelitate,*	*Glycinna,*	*gratia,*
gremiu,	*honore,*	*Hermiona,*	*eide,*	*insigne,*

7 : Iambique senaire. — 8 : Trochaïque septénaire.

longu,	*? lue*,	*magna*,	*manu*,	*monimentu*,
nove,	*omne*,	*pace*,	*pariete*,	*parti*,
pequarioru,	*Philematiu*,	*pocolo*,	*porticu*,	*portula*,
progenie,	*publico*,	*Rhodine*,	*Saguntinu*,	*Samnio*,
sapientia,	*Sergia*,	*signu*,	*Taurasia*,	*triu vir*,
Vennonia,	*via*,	*vicesma*,	*viro*,	*oino*,
urbe.				

(*C. I. L.*, vol. I. Voy. l'*index grammaticus*.)

L'apocope de *m* se rencontre également aux basses époques, comme dans ce vers :

Floribus | ut spar|gant | saepius | umbra le|vem[1].
(*C. I. L.*, vol. VI, n° 1951). — Voyez encore p. 223.

51. Cette particularité nous fait comprendre pourquoi les poètes comiques ont pu, dans les vers suivants, laisser brève devant une consonne la finale des mots *enĭm*, *quidĕm*, *manŭm*, etc.

1. Certe *enĭm* | scio. Non | satis | pernos ti me eti|am, qua lis sim, | [Simo. Tér., *Andr.*, III, II, 23.
2. Aut *quidĕm* | cum uxo|re hac ip sum prohi|bebo | domo. Tér., *Phorm.*, II, III, 78.
3. *Manŭm* sei | proto|let, pari ter pro|ferto | manum. Pl., *Pseud.*, III, II, 71.

R FINALE

52. On a vu que la liquide *r* avait deux prononciations différentes. L'une, fortement sonore, faisait

1. On voit que la chute de *s* et de *m* finales n'entraîne pas l'allongement compensatoire de la voyelle précédente. En est-il de même de la suppression des autres consonnes dans les listes de mots qu'on trouvera ci-après, et qui ont été puisées dans les inscriptions ou les manuscrits? C'est ce qu'il est impossible de savoir ; car ces exemples sont tirés soit d'ouvrages en prose, soit de vers où le poète avait écrit la consonne négligée par le copiste. Le seul but que nous nous sommes proposé en dressant ces listes, c'est de montrer que, dans l'usage du peuple, certaines consonnes étaient sujettes à tomber. Pour ce qui concerne la quantité de la voyelle précédente, on se référera à ce que nous en avons dit plus haut, page 222, n[os] 35 et 36.

1 : Iambique octonaire. — 2, 3 : Iambiques senaires,

position dans des mots comme *pātris* de *păter; volūcris* de *volŭcer*; l'autre, très affaiblie, et se confondant avec le son de la première consonne, laissait la syllabe brève dans ces mêmes mots : *pătris, volŭcris*. Cette dernière prononciation était évidemment d'origine populaire, car chez les comiques, jamais, dit M. E. Benoist[1], la lettre *r*, après une muette, n'amène l'allongement de la syllabe qui précède.

53. Quant à *r* finale, les inscriptions, surtout celles de la décadence, et les manuscrits nous montrent qu'elle pouvait perdre sa valeur dans le langage vulgaire, car les graveurs et les copistes négligeaient parfois de la marquer.

Exemples :

? *Marma*. — Chant des Frères Arvales, voy. p. 72.
majo. — *C. I. L.*, vol. I, nos 108, 136 (Préneste).
mino. — *C. I. L.*, vol. I, nos 78, 97, 161 (Préneste).
mate. — Ritschl, *Monumenta epigraphica*, XCVII, B, et ailleurs.
uxo. — Vermiglioli, *Ant. iscr. Perug.*, 494, 90.
uxso. — Mai, *I. Chr.*, 410, 2.
soro. — Gruter, 846, 11.— Mai *I. Chr.*, 443, 2, et ailleurs.
pate. — Bold., 432, a, I.
frate. — Donat, 269, 8, et ailleurs.
pisto. — Mur., 1580 (Narbonne).
Alexande. — *Inscr. de Dacie* (Ackner et Müller), 637.
erro. — *Codex Palatinus*, Virg., *Enéide*, II, 48.
fabricato. — *Codex Vaticanus*, Virg., *Enéide*, II, 264.
prio. — *Codex Mediceus*, Virg., *Enéide*, I, 321.
procurso. — *Clar.*, Ep. Paul, 491, 2.
Etc., etc.

54. Ce fait nous explique comment les poètes comiques ont pu, dans les vers suivants, laisser brève devant une consonne la finale des mots *amŏr*, *colŏr*, *sorŏr*, etc.

1. Morceaux choisis de Plaute (Traduction) : *Prosodie et métrique*, p. 8.

1. *Amŏr* mi|sericor|dia hu|jus, nup|tia|rum sol|licita|tio.
Tér., *Andr.*, I, v, 25.
2. *Colŏr* ve|rus, cor|pus soli|dum et suc|ci ple|num. — Annei? — An-|
[nei? se|decim. Tér., *Eun.*, II, iii, 27.
3. Quid agi|mus, *sorŏr*, | sei obfir|mabit | pater ar|vorsum |
[nos? — Pa | ti. Pl., *Stich.*, I, ii, 11.

Comparez le vers hexamètre suivant (*C. I. L.*, vol. I, n° 1453) :

Quod *fugĭs*, quod jactas, tibi quod *datur* spernere nolis.

N finale

55. L'assourdissement de *n* finale peut s'expliquer par la nasalisation de cette consonne. Il a dû se produire dans la prononciation vulgaire du latin un fait semblable ou analogue à celui qu'on observe dans plusieurs langues modernes. En français, par exemple, la lettre *n*, précédée d'une voyelle, perd souvent sa force consonante : elle se combine avec la voyelle qui précède ; et de ces deux lettres combinées résulte un son unique, extrêmement nasal, qui n'a d'autre valeur que celle d'une simple voyelle.

56. Si donc les finales latines *an*, *en*, *in*, *on* pouvaient prendre dans la langue courante une prononciation analogue à celle des mêmes finales françaises, on conçoit que, dans les inscriptions ou les manuscrits, le graveur ou le copiste ait pu négliger parfois de marquer *n* finale, puisqu'à la fin des mots son oreille ne percevait pas le son habituel et caractéristique de cette consonne. Exemples :

alioqui } très fréquents pour *alioquin*, *ceteroquin*, à l'époque
ceteroqui } classique.
tame. — Festus.
i. — Fabretti, VIII, 63, et ailleurs.

1, 2 : Iambiques octonaires. — 3 : Trochaïque septénaire.

no. — *Ver.*, Plin., 35, 2. — *Laur.* Oros., 303, 9. — *Ann. arch. Rom.*, 1846, Planche A.
co-ventionid. — Sénatus-consulte relatif aux Bacchanales, voy. p. 78.
co-venimus. — *C. I. L.*, vol. I, n° 532 (Fundi, entre 222 et 152 avant J.-C.).
i-venta. — Édit de Dioclétien (301 après J.-C.).
i-fra. — Édit de Dioclétien.
i-fer. — *Inscr. Neap.*, 3571 (Capoue, 387 après J.-C.).
i-feros. — Or. Henz., 7341.
i-fimo. — Gori, *I. Etr.*, III, 124, 122.
i-quirant. — Or., Henz., 6431 (Amorgos, 365 après J.-C.).
i-doctior. — *Flor.* Dig., 335, 31, Mo.

57. C'est pour le même motif que les comiques ont pu laisser brève devant une consonne la finale des mots *tamĕn*, *ĭn*, *satĭn* pour *satĭs ne*, *habĕn* pour *habĕs ne* (= *habēs ne*); exemples :

1. *Tamĕn* vix | huma|ne pati|tur : ve|rum sei au|geam.
   Tér., *Ad.*, I, ii, 65.
2. *Tamĕn* sei | pater | quid... — Ah ! | volet, | certo | scio.
   Tér., *Eun.*, V, ii, 50.
3. Verum | *tamĕn* de | me quid|quid est, | ibo hinc | domum.
   Pl., *Mil.*, II, vi, 102.
4. Dedi | nec pallam sur|pui. | — *Satĭn* sa|nus es?
   Pl., *Mén.*, 510.
5. Mater | famili|as tua *ĭn* | lecto ar|vorso | sedet.
   Laber., *Com.*, 30.
6. Et *ĭn* de|terren|do volu|issem ope|ram su|mere.
   Tér., *Héc.*, Prolog., 25.
7. Sei quidem *ĭn|cuba|re* quei | perjou|rarint, | velint.
   Pl., *Curc.*, II, ii, 18.
8. Quot *ĭncom|modita|tes* hac | re accipi|es, nisi | caves!
   Tér., *Heaut.*, V, i, 59.
9. Vel tre|centeis. | — *Habĕn* tu id | aurum, | quod *ăcce|pisti* a | [Carmi|de. Pl., *Trin.*, IV, ii, 122.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 : Iambiques senaires. — 9 : Trochaïque septénaire.

T final (après une voyelle) et D final

58. L'aphonie du *t* final en français devant une consonne, et la chute fréquente de cette même lettre à la fin des mots dans toutes les langues néo-latines (*amat:* fr., il *aime; amabat:* ital. et esp. *amaba*) suffiraient peut-être pour nous autoriser à croire que *t* final se prononçait faiblement ou même devenait complètement aphone dans la langue latine vulgaire.

59. Mais nous trouvons de ce fait une preuve directe dans un assez grand nombre de mots, comme les suivants, où, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque de la décadence, les graveurs ou les copistes se sont abstenus de marquer le *t* final :

dede (= *dedit*). — *C. I. L.*, vol. I, n° 62 (Tibur); n°s 169, 180 (Pisaure).
fece (= *fecit*). — *C. I. L.*, vol. I, n° 2.
vixe (= *vixit*). — *C. I. L.*, vol. I, n° 2.
valia (= *valea*). — *C. I. L.*, vol. IV, n° 1173 (Pompéies).
ama. — *Id.*, *ibid.*, 1173.
rota. — *Id.*, *ibid.*, 1173.
peria (= *perea*). — *Id.*, *ibid.*, 1173.
nosci. — *Id.*, *ibid.*, 1173.
militavi. — Boissieu, *I. L.*, XVII, 11 (cinquième siècle apr. J.-C.).
requiesci. — Rossi, *I.*, 1162 (468 après J.-C.).
es. — *C. I. L.*, vol. IV, 1234.
esse. — *Clar.*, Ep. Paul., 465, 14.
relinque. — *C. I. L.*, vol. IV, 1391.
e. — Orelli, 5043, et ailleurs (très fréquemment).
u. — *Lugd.* Cod. Theod., VIII, IX, 1.
aque (= *at-que*). — *Mus. Ver.*, 180, 5 (Vérone, 533 après J.-C.), etc.

60. Il en est de même du *d* final, consonne plus douce que le *t*, moins marquée par conséquent dans la prononciation populaire et plus facile à faire disparaître. Il est même probable que les mots cités plus haut

n'ont perdu leur *t* final qu'après adoucissement de ce *t* en *d;* car, dans l'ancienne langue et dans la langue populaire des bas-temps, c'est par un *d* que se terminent le plus souvent les formes qui, dans la langue classique, finissent par un *t*.

61. Comme exemples de l'aphonie du *d* final dans la langue populaire, nous citerons :

hau. — *C. I. L.*, vol. I, nº 1007.—Rossi, *I.*, nº 654 (427 après J.-C.)
ape (= *apud*). — Ritschl, *Rheinisches Museum*, XIV, 400.
quo si (= *quod si*). — *Codex Romanus*, Virg., *Enéide*, XI, 434, et ailleurs.
a. — *Ver.*, Pline, 41, 21; 71, 20, et ailleurs.

62. C'est en vertu de l'aphonie du *t* et du *d* dans le langage vulgaire, que les poètes comiques ont pu laisser brève devant une consonne la finale d'un assez grand nombre de mots, comme dans : *ĭd*, *ăd*, *apŭd; ĕt*, *ăt-que*, *ŭt*, et dans les formes verbales dissyllabiques ayant la première syllabe brève : *ăgĭt*, *ĕrĭt*, *dăbĭt*, *plăcĕt, stŭdĕt, tăcĕt, dĕcĕt*, *jŭbĕt*, *lĭcĕt, vĭdĕt*, *dĕdĭt*, *ĕrăt*, *nĕgăt*, *rŏgăt,* etc.

Exemples :

1. In so|las ter|ras. — In *ĭd* | reda|ctus sum | loci.
Tér., *Phorm.*, V, viii, 86.
2. Jamne e|numeras|ti id quod *ăd* | te redi|turum | putes.
Ter., *Ad.*, II, ii, 28.
3. Sed *ăd* pran|dium u|xor me | vocat. | Redeo | domum.
Pl., *Rud.*, IV, i, 13.
4. *Apŭd* por|tito|res eas | resi|gnatas | sibei.
Pl., *Trin.*, III, iii, 65.
5. Bene *ĕt* pu|dice | me do|mi habuit. | — Hau vo|lunta|te id su|a.
Pl., *Curc.*, V, v, 20.
6. Apo|lo, quai|so, sub|veni | mihei *ătque* ad|juva.
Pl., *Aul.*, II, vii, 23.
7. Ita *ŭt* dei|cis. Nam, | sei fa|xsis, te in | caveam | dabo.
Pl., *Capt.*, I, ii, 15.

1, 2, 3, 4 : Iambiques senaires. — 5 : Trochaïque septénaire. — 6, 7 : Iambiques senaires.

8. *Agĭt* gra|tias | mihei *ătque* in|genium ad|laudat | meum.
Pl., *Merc.*, 85.
9. Nunquam ede|pol vos|trum du|rius | tergum *erĭt* | quam ter|
[ginum hoc | meumst. Pl., *Pseud.*, I, ii, 19.
10. *Dabĭt* ne|mo. Inveni|et ino|pem poti|us quam | te con|rumpi |
[sinat. Tér., *Andr.*, II, iii, 22.
11. Adeo | muti|to : *placĕt* | non fie|ri hoc iti|dem ut in | comœ|dieis.
Tér., *Héc.*, V, iv, 26.
12. *Studĕt* par | refer|re ; præ|sens ab|sensque i|dem erit.
Tér., *Ad.*, I, i, 48.
13. *Tacĕt.* Quor | non lu|do hunc ali|quantis|per ? meli|us est.
Tér., *Ad.*, IV, v, 5.
14. Tu. — Tu | ne aïs ? — Sei | negas, | nego. — *Decĕt* te | *quidĕm* ve-|
[ra pro|loqui. Pl., *Aul.*, II, i, 18.
15. *Jubĕt* fra|ter ? ubei is | est ? Tun' | jubes | hoc, De|mea ?
Tér., *Ad.*, V, viii, 1.
16. *Licĕt*ne in|fora|re, sei in|comiti|are hau | licet ?
Pl., *Curc.*, III, 31.
17. Ipsus | se excruci|at, quei homo, | quod amat, | *vidĕt*, nec |
[potitur | dum li | cet. Pl., *Curc.*, I, iii, 14.
18. Et bu|la aure|ast, pa|ter quam | *dedĭt* mi | gnata|li di|e.
Pl., *Rud.*, IV, iv, 127.
19. *Erăt* quei|dam eunu|chus, quem | merca|tus fue|rat fra|ter Ta|idi.
Tér., *Eun.*, III, v, 21.
20. *Negăt* Pa|nium es|se hanc sibi | cogna|tam, De|mipo ?
Tér., *Phorm.*, II, iii, 5.
21. Prendit | dexte|ram, se|doucit, | *rogăt* quid | veniam | Cari|am.
Pl., *Curc.*, II, iii, 60.

B final

63. La chute de la labiale douce *b* dans la prononciation populaire à la fin et même au milieu des mots, est suffisamment attestée par les exemples suivants :

o-limat (= *ob-limat*). — Gloss. Mai Cl. auct., VI, 537, a. — Gloss. Amplon., 357, 34.

8 : Iambique senaire. — 9, 10, 11 : Iambiques octonaires. — 12, 13 : Iambiques senaires. — 14 : Iambique octonaire. — 15, 16 : Iambiques senaires. — 17, 18 : Trochaïques septénaires. — 19 : Iambique octonaire. — 20 : Iambique senaire. — 21 : Trochaïque septénaire.

Octoris (= *Octobris*). — Lupi, V, 25 (618-619 après J.-C.).
Septeris (= *Septembris*). — Fabretti, VIII, 1.
Feraras (= *Februarias*). — Muratori, 1968, VII.
scartias (= *scabritias*). — Orelli, 4233 (Maëstricht).
Pulilius (= *Publilius*). — *Ann. arch. de Constant.*, 1862, 102, 87 (Arsacal).
repulica (= *republica*). — *Lugd.* Cod. Théod., VI, XXIX, 4.
incomparali (= *incomparabili*). — Marini, *Iscr. Alb.*, 192, 1.

64. Dans la latinité classique, il n'est tombé qu'après avoir subi une assimilation :

ŏ-mitto (= **ob-mitto*, **om-mitto*).
ă-perio (= **ab-perio*, **ap-perio*).
ŏ-perio (= **ob-perio*, **op-perio*).

65. Chez les poètes comiques, la prononciation ne supprimait le *b* que dans les deux prépositions : *ab* (*ăb sodali*, Plaute; *ăb-ducere*, *ăb-surde*); et *ŏb* (seulement en composition : *ŏb-sono* ou *ŏp-sono*).

Exemples :

1. Salu|tem tibei *ăb* | soda|li soli|dam noun|tio.
Pl., *Bacch.*, II, II, 10.
2. Et *ăb*dou|cere a | me muli|erem | fala|cieis.
Pl., *Pseud.*, IV, V, 4.
3. Scio *ăb*sur|de dei|ctum hoc de|riso|res dei|cere.
Pl., *Capt.*, I, I, 3.

C FINAL

66. La prononciation vulgaire supprimait *c* final dans un certain nombre de mots, comme l'indique l'absence de cette consonne dans :

hi (= *hĭc*) devant *r* : Boissieu, *Inscript. de Lyon*, XVII, 55; devant *q* : Steiner, *C. I. D. et Rh.*, 1773 (Trèves); devant *r* : Le Blant, *Inscr. Chr.*, 408 (Vienne).

1, 2, 3 : Iambiques senaires.

hi (= *hĭc*) devant *q* : *Bob.* Cic. *De rep.*, 830, 28.
hui (= *huic*) devant *s* : Orelli, Henz., 7339.
hun. — *Inschr. Ed. Reg. Lang.*, 211, VI (Caraglio, 669 après J.-C.)
han? — *Codex Mediceus.* Virgile, *Egl.*, VIII, 12 (devant *s*).
si (= *sic*) très fréquent dans les plus vieux manuscrits.
a si (= *ac si*). — *Ver.* Pline, 12, 15.
nun (= *nunc*) devant *sc* : *Codex Palatinus*, Virgile, *Egl.*, VIII, 43; — devant *m* : *Codex Mediceus*, Virgile, *Enéide*, X, 825; — devant *t* : *Codex Palatinus*, Virgile, *Enéide*, IV, 595.

67. Les poètes comiques n'ont pas tenu compte de *c* final ou de *nc* final dans les mots *hĭc* (pronom), *hŭnc*, *hănc*, *hĭnc*; ils ont même compté pour brèves les syllabes naturellement longues : *hic* (adverbe), *hæc*, *hoc* (à l'ablatif).
Exemples :

1. Vel *hĭc* Pam|pilus | joura|bat quoti|ens Bac|cidi.
TÉR., *Héc.*, I, 1, 3.
2. Sei quidem *hĭc* | relin|quet, neque | secum ab|doucet | senex.
PL., *Bacch.*, II, 3, 122.
3. Sed quid *hŏc* | clamo|ris ori|tur hinc | ex pro|xsumo.
PL., *Aul.*, II, 9, 7.
4. In *hŭnc* di|em. Sed | satine | tecum | pacifi|catus | sum Anti|po?
PL., *Stich.*, IV, 1, 13.
5. Per *hănc* ti|bei ce|nam ince|nato, | Gelasi|me, ese hodi|e li|cet.
PL., *Stich.*, IV, 2, 31.

VIII. Voyelle brève suivie de deux consonnes appartenant au même mot que cette voyelle.

68. Lorsqu'à l'intérieur d'un mot une voyelle brève est suivie de deux consonnes, la syllabe où se trouve cette voyelle reste quelquefois brève chez les comiques. Cette infraction à la règle s'explique par la chute ou, quelquefois, par l'affaiblissement de l'une des deux consonnes dans la prononciation populaire.

1, 2, 3 : Iambiques senaires. — 4, 5 : Trochaïques septénaires.

GROUPES FORMÉS DE CONSONNES REDOUBLÉES

69. Si les contemporains de Plaute répétaient deux fois la même consonne dans la prononciation de certaines syllabes[1], ils ne la redoublaient jamais dans l'écriture[2].

Comment s'expliquer une pareille anomalie?

Faut-il croire qu'à cette époque on avait le droit, en maintes circonstances, ou de laisser brèves ces syllabes ou de les allonger par position, selon qu'on faisait entendre une ou deux fois la consonne? S'il en était ainsi, la liberté accordée à chacun de prononcer à sa guise, justifierait l'absence du redoublement des consonnes dans l'écriture, puisque ce redoublement aurait eu pour effet de fixer une prononciation que l'on regardait comme facultative.

70. Mais cette explication ne nous paraît pas la plus vraisemblable. Nous estimons que le fait d'écrire seulement une ou deux consonnes était une incorrection orthographique pure et simple, maintenue par l'usage, sans raison et sans parti pris. Selon nous, cette irrégularité fut non pas la conséquence, mais la cause même de ces infractions à la règle de position que se permit le langage vulgaire et que Plaute ne craignit pas d'imiter. En effet, si les rares lettrés de ce temps articulaient scrupuleusement chaque consonne, on reconnaîtra que l'écriture en omettant une lettre sur deux dut aider à la suppression de cette lettre dans la prononciation courante. Dans bien des cas, les gens d'instruction médiocre ne savaient point s'il fallait redoubler ou non telle consonne; et leur ignorance ne pouvait trouver dans la langue écrite les renseignements

1. Voy. p. 127, 6. — 2. Voyez le texte du Sénatus-consulte relatif aux Bacchanales, p. 78; et le Supplément au chapitre des infractions à la règle de position, p. 261 et suivantes.

nécessaires pour s'éclairer. Aussi l'arbitraire tenait lieu de règle; et il est à croire que dans les syllabes de ce genre l'allongement par position eût fini par disparaître, si Ennius n'eût pas fait adopter l'usage de répéter, dans l'écriture, les consonnes qu'on devait redoubler dans la prononciation.

On comprend donc que Plaute, ait pu en toute liberté faire tantôt longues, tantôt brèves, selon les besoins de ses vers, des syllabes dont la quantité était de son temps extrêmement flottante.

71. Pour Térence, à l'époque où il vécut (185-159 avant J.-C.), l'usage de redoubler les consonnes n'était pas encore universellement admis dans l'écriture; et cette circonstance, jointe à la faculté, que se réservaient les comiques, d'imiter la prononciation populaire, explique comment ce poète a pu, dans certains cas, compter pour brèves des syllabes qui dans les vers dactyliques étaient invariablement longues.

72. Parmi les mots, où ces brèves se rencontrent dans Plaute ou dans Térence, nous citerons, en reproduisant l'orthographe des manuscrits : *ĕccum*, *ĕcquid*, *ŏcculto*; *ĭlle*, *ĭllic*, *supĕllectile*, *simĭllumæ*, *Achĭllem*, *expapĭllato; quĭppe*, *Philĭppum*, *ĕsse*, *dedĭsse*, *vicĭssatim*, etc. que Plaute, sans aucun doute, écrivait ainsi : *ecum, equid, oquoltod* ou *oquolto; ile, ileic* ou *ilic; supelectile*, *similumai, Acilem, expapilatod* ou *expapilato; quipe*, *Pilipum* ou *Bilipum, ese, dedise,* etc. (Voy. le Sénatus-consulte relatif aux Bacchanales, p. 78; le Supplément au chapitre des infractions à la règle de position, p. 261; et le Supplément à l'alphabet, p. 11.)

Exemples :

1. Dedou cam sed *ĕ*|*cum* mi|litem. Est | istuc | datum.
   TÉR., *Eun.*, III, I, 5.

1 : Iambique senaire.

2. Sapis | multum ad | Genium. | Sed *ĕquid* | memini|sti, erc.
Pl., *Pers.,* 108.
3. In *ŏquol|to,* mise|rei vic|titant | suco | suo.
Pl., *Capt.,* I, i, 15.
4. *ĭle* de|mum anti|queis est | adule|scens mo|ribus.
Pl., *Capt.*, I, i, 37.
5. *ĭlĭc* est | ad i|stas res | probus | quas quai|ritas.
Pl., *Pén.*, III, iii, 67.
6. Tace at|que par|ce muli|ebri | *supĕlec|tili.*
Pl., *Pén.,* V, iii, 26.
7. *Supĕlec|tile* opus | est : opus | est sump|tu ad nup|tias.
Tér., *Phorm.,* IV, iii, 61.
8. Porti|torum | *simĭlu|mai* sunt | janu|ai le|noni|ai.
Pl., *Asin.,* I, iii, 88.
9. *ĭmŏ* ve|ro uxo|rem tu | cedo. — In | jous am|bula.
Tér., *Phorm.*, V, viii, 43.
10. *Acĭlem* or|abo au|rum mi|hei det, | Ector | quei expen|sus fu|it.
Pl., *Merc.,* 488.
11. Id co|nexum in | umero | laivod(*), | *expapĭ|lato* | braci|o.
Pl., *Mil.,* IV, iv, 44.
12. *Quĭpe* quei | mage ami|co utan|tur gna|to et bene|volo.
Pl., *Asin.,* I, i, 51.
13. Sei hunc poti|sum ilo | mile | numum | *Pilĭpum* | circum-|
[douce|re. Pl., *Trin.,* IV, ii, 117.
14. Dicas | uxo|rem tibi | nece|sum *ĕse* dou|cere.
Pl., *Mil.,* IV, iii, 25.
15. Cupis | me *ĕse* ne|quam tamen | ero | frugi | bonai.
Pl., *Pseud.,* I, v, 51.
16. Nomen | est. Scio | jam ti|bei me | recte | *dedĭse* e|pistu|lam.
Pl., *Pseud.,* IV, ii, 33.

2, 3, 4, 5, 6, 7 : Iambiques senaires. — 8 : Trochaïque septenaire. — 9 : Iambique senaire. — 10, 11 : Trochaïques septénaires. — 12 : Iambique senaire. — 13 : Trochaïque septénaire. — 14, 15 : Iambiques senaires. — 16 : Trochaïque septénaire.

(*) Plaute a dû écrire ici *laivod* avec le *d* final de l'ancien ablatif, pour éviter l'hiatus. — L'examen du Sénatus-consulte relatif aux Bacchanales, monument antérieur seulement de deux années à la mort de Plaute, nous montre que de son temps le *d* final était fort en usage, puisque dans cette inscription, sur dix-huit mots susceptibles de prendre ce *d*, deux seulement ne l'ont pas reçu. D'un autre côté, les finales qui se terminent par *d* dans le Sénatus-consulte, sont fréquemment élidées dans Plaute ; ce qui nous autorise à croire que cette vieille consonne, si elle persistait à s'écrire, ne se pronon-

GROUPES FORMÉS DE DEUX CONSONNES, DONT LA PREMIÈRE EST **N** OU **M** : **nc, nd, mp, nt.**

73. Devant les groupes qui commencent par *n* ou *m*, la voyelle reste quelquefois brève chez les comiques. Ce fait s'explique par la combinaison de *n* ou *m* avec la voyelle précédente, de manière à former ce son nasal, dont nous avons parlé plus haut (p. 238), et qui n'a d'autre valeur que celle d'une simple voyelle. Dans cette combinaison, la force de la première consonne disparaissant, il est naturel que la syllabe, brève de sa nature, reste brève, comme si la voyelle n'était suivie que d'une seule consonne.

74. Cette nasalisation de *n* ou *m* devant *c, d, p, t,* était une particularité du langage populaire ; et ce qui le prouve, c'est le grand nombre d'exemples offerts par les inscriptions de toutes les époques, où cette *n* et cette *m* ne sont pas marquées.

1° SUPPRESSION DE *n* DEVANT *c, ct* ET *q*.

Orucule. — *C. I. L.,* vol. I, n° 927.
provicia. — Mommsen, *Mon. Ancyr.*, V, 11.
qique (= *quinque*). — Boissieu, *Inscript. de Lyon*, XVII, 65.
pricipi. — Orelli, 3758 (Sardaigne). — Mar., *Iscr. Alb.,* 26, I.
pricipis. — *C. I. L.,* vol. IV, 1945.
huc (= *hunc*). — Rossi, *I*, 824 (468 après J.-C.).
quæcuque. — Jordão, *Port. Inscr.,* 251 (Villar de Perdizes).

çait plus guère, surtout dans la langue du peuple. Il était cependant une circonstance où elle devait avoir gardé toute sa valeur, c'était devant une voyelle, afin d'empêcher l'élision de la finale.

Du rapprochement de ces faits on peut tirer les conséquences suivantes, pour établir quel était dans l'orthographe de Plaute l'emploi de ce *d* :

Il est possible que, pour imiter la prononciation populaire, Plaute ne l'écrivit pas devant les consonnes ; — devant les voyelles, il devait évidemment le supprimer, quand il voulait faire l'élision ; — mais quand il n'élidait pas la finale, il écrivait bien certainement le *d* afin d'empêcher l'hiatus.

traqillitas. — *Rhein. Jahrb.*, xxxv, 42, II (Cologne).
sacte. — Guasc. *Mus. Cap.*, 794.
defucta. — Perret, *Catacombes de Rome*, V, xxix, 70.
conjucta. — Boissieu, *I. L.*, xvii, 68.
Quictilis. — *C. I. L.*, vol. I, n° 841.

2° SUPPRESSION DE *n* DEVANT *d*.

Alexadrus. — *Ann. arch. Rom.*, 1856; 16, 69.
Alexsadri. — Boissieu, *Inscript. de Lyon*, x, 26; et ailleurs.
eudem. — Gruter, 607, I (155 après J.-C.).
quado. — Orelli, 4360 (Préneste, 386 après J.-C.).
faciedos. — Orelli, Henz., 6593 (Corfinium).
spledid. — Mommsen, *I. N.*, 1525 (Bénévent).
stuped. — Gruter, 560, XI.
Jucudi. — Lupi, 45, 2.
Kaledas. — Lupi, 117, 3.
abudat. — Cohen, *Médailles impériales*, V, 392, 126 (Dioclétien).
Secudus. — *Ann. arch. de Constant.*, 1858-59, 194, 52 (Tébessa); *C. I. L.*, vol. I, et ailleurs.
secudes. — Kopp, *Palæographia critica*, II, i, 235.
verecudus. — Marangoni, *Delle cose gentilesche...*, 463, I.

3° SUPPRESSION DE *m* DEVANT *p*.

Poponi. — *C. I. L.*, I, 939.
Seproni. — *C. I. L.*, I, 956.
triuph. — Osann zu Apul., *De orth.*, p. 51 (13 ans après J.-C.).
exeplu. — Gruter, 607, I (155 après J.-C.).
Olypus. — Reines, XI, 38 (Florence).
seper. — Muratori, 972, 9.
incoparabili. — Mommsen, *I. N.*, 6532.
copari. — Fabretti, IV, 445.
Sypherusa. — Fabretti, V, xli.
tepore. — Renier, *I. A.*, 1647 (Loth-Bordj).
Redepti. — Vermiglioli, *Ant. iscr. Perug.*, 546, 193.
Redepta. — Lupi, 110, I.

4° SUPPRESSION DE *n* DEVANT *t* A L'INTÉRIEUR D'UN MOT

Veicetinos. — *C. I. L.*, vol. I, 549 (135 avant J.-C.).
monumetum. — Orelli, 4510 (Pérouse). — *Bull. arch. Sard.*, i, 61, 7.

paretes. — Muratori, 1123, 7.
frote. — Lupi, 113, I.
Clemeti. — Gruter, 601, 7.
Laureti. — Garrucci, *Vetri ornati...*, XX, 2.
Gaudetio. — Lupi, 110, 2.
juvetute. — Perret, *Catacombes de Rome,* V, v, 1.
cotibernali. — Mommsen, *I. N.*, 5126 (Esernie).
Constati. — Mommsen, *I. N.*, 1813 (Bénévent).
Costatius. — Lupi, 117, I.
Coṣtate (= *Constante*). — Rossi, *I*, 67 (342 après J.-C.).
benemereti. — Rossi, *I*, 158 (363 après J.-C.).
Valetiniano. — Rossi, *I*, 385 (390 après J.-C.).
Leotia. — Rossi, *I*, 605 (386-417 après J.-C.).
Motanes. — Reines, XX, 143.
dedrot (= *dederunt*). — *C. I. L.*, vol. I, n° 173 (Pisaure).
fecerut. — Nicolai, *Della bas. di S. Paolo*, 232.

SUPPRESSION DE *t* FINAL APRÈS *n*

75. Mais dans le groupe *nt* des troisièmes personnes du pluriel, ordinairement *n* subsiste, et c'est le *t* qui disparaît :

fecerun. — Mommsen, *I. N.*, 2658 (Naples), et ailleurs.
quiescun. — Mommsen, *I. N.*, 3528 (Pandateria).
posuerun. — Fabretti, VIII, LXXXIII.
essen. — Brambach, *C. I. Rhen.*, 1502, a, XXI (Wiesbaden, 116 après J.-C.).
erin (= *erunt*). — Marini, *Iscr. Alb.*, 73, LXVII.
sun. — Kopp, *Palæographia critica,* II, I, 414.
accipiun. — Roṣsi, *I*, 319 (392 après J.-C.).
deflen. — Rossi, *I*, 288 (380 après J.-C.).
biban. — Boldetti, page 194, tableau III, 1.
expectan. — Brunat., *Mus. Kirch.,* CLXV.
aman. — *Pal.* Ev., 390, a, 6.
solen. — *Vat.* Verr., 534, 22.
haben. — *Clar.*, Ep. Paul., 487, 10.
salutan. — *Clar.*, Ep. Paul., 372, 20.
intendan. — *Clar.*, Ep. Paul., 406, 16.
veniun. — *Clar.*, Ep. Paul., 498, 12.

76. Souvent *n* se change en *m*, ce qui indique bien la prononciation brève de la voyelle précédente :

fecerum (= *fecerunt*). — Gruter, 686, 3. — Mommsen, *I. N.*, 2037 (Nola). — Orelli, Henz., 7360; et ailleurs plusieurs fois.
convenerum. — Marini, *Att.*, Planche XL, a, 21 (218 après J.-C.).
emerum. — Boldetti, 53, b, 6.
posuerum. — Bold., 381, I. — *C. I. L.*, vol. 3, 2e partie, 3682; 4136.
dedicarum. — Orelli, 3740 (Lanuvium).
comparaverum. — Fabretti, v, II.
comparabirum. — Lupi, p. 24 (Tibur, 613 après J.-C.).
commendaberum. — *Id.*, *ibid.*

SUPPRESSION DE *nt* A LA FIN D'UN MOT

77. Quelquefois le groupe *nt* disparaît entièrement :

deda. — *C. I. L.*, vol. I, 117.
dedro. — *C. I. L.*, vol. I, 177 (Pisaurum).
dederi. — *C. I. L.*, vol. I, 187.
emeru. — *C. I. L.*, vol. I, 1148 (Cora).
amavere, etc., dans les plus anciennes inscriptions et à l'époque classique.

78. Tous ces exemples nous expliquent comment, chez les comiques, la syllabe peut être brève malgré la position dans les mots comme les suivants : *ĭncommoditates*, *ĭncubare;* *ĭnter*, *ĭntus*, etc.; *sedĕntarii*, *ferĕntarium*, *habĕnt*, *studĕnt*, *solĕnt*; *volŭntate*; *ĭnde*; *ŭnde*; *nĕmpe*.

Exemples :

1. Quot *ĭncom|modita|tes* hac | re accipi|es, nisi | caves.
   TÉR., *Héaut.*, V, I, 59.
2. Sei quidem *ĭn|cuba|re*, quei | perjou|rarint, | velint.
   PL., *Curc.*, II, II, 18.
3. Sei arte | poteris | adcu|bare. | —Vel *ĭnter* | cuneos | fere|os.
   PL., *Stich.*, IV, II, 39.

1, 2 : Iambiques senaires. — 3 : Trochaïque septénaire.

4. I tu at|que arce|se ilam. Ego *ĭn|tus*, quod | factost | opus.
Pl., *Cas.*, III, iii, 26.
5. *Sedĕnta|riei* | suto|res dia|batra|riei.
Pl., *Aul.*, III, v, 39.
6. *Ferĕnta|rium* e|se ami|cum inven|tum inter|lego.
Pl., *Trin.*, II, iv, 55.
7. *Habĕnt* des|pica|tam, et quæ | nos sem|per om|nibus | cruc|ant | [modeis. Tér., *Eun.*, II, iii, 93.
8. *Studĕnt* fa|cere ; in ad|paran|do con|sumunt | diem.
Tér., *Ad.*, V, vii, 2.
9. *Solĕnt* es|se, id non | fit. — Ve|rum dei|cis. Quid e|go nunc | [faciam, | Sure. Tér., *Héaut.*, V, 240.
10. Quin, sei | *volŭnta|te* nol|let, vi ex|strudam | foras.
Pl., *Mil.*, IV, iii, 31.
11. *ŭnde* me | continu|o reci|piam | rusum | domum.
Pl., *Capt.*, I, ii, 19.
12. *ŭnde* tu au|sculta|re poti|sis quom ego *ĭ|lanc* au|sculer.
Pl., *Cas.*, I, 45.
13. *Nĕmpe* Por|mio|nem? Istum | patro|num muli|eris.
Tér., *Phorm.*, II, i, 77.

GROUPE *mn*

La quantité brève de la première syllabe d'*omnis*, dans Plaute, est due évidemment à l'affaiblissement de *n*.

Mais comment cette *n* pouvait-elle disparaître dans la prononciation populaire ? C'est évidemment par suite de son assimilation avec *m*, comme nous le montrent les exemples suivants :

Volummia (= *Volumnia*). — *Rec. de la Soc. arch. de Constant.*, 18[illegible]3; 210, 142 (Tiddi).
sommo (= *somno*). — Voy. *Codex Mediceus*, Virgile, *Egl.*, VII, 45.
scammellum (= *scamnellum*). — Apulée dans Priscien. (Keil, I, 111.)

Après l'assimilation est venue la suppression de la seconde *m* :

Tolumius (= **Tolummius* pour *Tolumnius*). — *Codex Romanus*, Virg., *Énéide*, XII, 460.

4, 5, 6 : Iambiques senaires. — 7 : Iambique octonaire. — 8 : Iambique senaire. — 9 : Iambique octonaire. — 10, 11, 12, 13 : Iambiques senaires.

columella (= **columnella* pour *columnella*), époque classique.
scamillus (= **scamnillus* pour **scamnillus*), époque classique.
coluna (= **columna* pour *columna*), cité par Quintilien, voy. p. 227.

Une inscription va jusqu'à supprimer les deux *m* :

oia (= **omia* = **ommia* pour *omnia*), *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, n° 736.

79. C'est ainsi que la chute de *n* dans la prononciation a permis à Plaute de placer *omnes* dans ce vers :

1. Ita *ŏmnes* | de tec|to de|turba|vit te|gulas.
Pl., *Rud.*, I, 1, 5.

GROUPE *gn*

80. Le groupe *gn*, en italien et en français, a un son nasal particulier qu'il est impossible de figurer et de décrire. Bien qu'on exprime ce son par deux consonnes, il forme dans ces langues une articulation simple qui pourrait être représentée par une seule lettre, comme en espagnol : *ñ*.

81. On doit supposer que l'origine de cette articulation des langues néo-latines remonte au latin populaire, car on trouve dans les inscriptions et les manuscrits un certain nombre d'exemples où *g* a disparu devant *n*, comme :

Pelinam. — Mommsen, *I. N.*, 5473 (271 après J.-C.).
mana. — Orelli, 1175.
apruno. — *Mon. Apul.*, 4, 16.
propunatori. — Cohen, *Médailles impériales*, IV, 393, 361 (Gallien).
sin (= *signum*). — *Münze Rhein. Jahrb.*, XVII, 102, 81 (Constantin).
renum. — Le Blant, *Inscr. chr.*, 474 (Guillerand, 600 après J.-C.).
renorum. — *Codex Mediceus*, Virgile, *Eneide*, XI, 333.
inavia. — *Codex Mediceus*, Virgile, *Enéide*, XI, 733.
sinificant. — *Ver.* Pline, 76, 5.
stanant. — *Id.*, *ibid.*, 145, 17.

1 : Iambique senaire.

insinibus. — *Amand.* Euseb., 157, h.
Naeus (= *Gnaeus*). — *C. I. L.*, vol. III, 2e partie, 1728, *add.*
Naepor (= *Gnaepor*). — *C. I. L.*, vol. I, 1539.

82. Ces exemples expliquent l'infraction à la règle de position dans *ĭgnave*, chez Térence, *epĭgnomus*, chez Plaute :

1. Quid, *ĭgna|ve?* pe|niculon' | pugna|re, quei is|tum huc por|tes, co-|
[gitas? Tér., *Eun.*, IV, vii, 7.
2. *Epĭgno|mus* heic|quidem *ĕst* quei ad|stat; i|bo atque ad|loquar.
Pl., *Stich.*, III, ii, 11.

Toutefois, ce son nasal du *gn* est rare chez les comiques ; car la plupart du temps ce groupe entraîne l'allongement par position : *Epīgnome.* Plaut., *Stich.*, 457.

GROUPES FORMÉS DE DEUX CONSONNES DONT
LA PREMIÈRE EST UNE **R** :
gr, *rn*

83. On a vu plus haut que *r* avait tantôt un son fort, tantôt un son très adouci. Cette dernière prononciation nous est encore attestée par les exemples suivants, où la consonne *r* a été supprimée conformément aux habitudes du langage populaire.

stecus. — *C. I. L.*, vol. IV, 1754.
pecepit. — *Bull. di arch. crist.*, I, 70 (484-507 après J.-C.).
Tibutinæ. — Janssen, *Mus. Lugd. Inscr.*, XIX, 2.
supestites. — Boissieu, *Inscrip. de Lyon*, X, 26.
pejerare. — Forme classique.
pejuri. — *Codex Mediceus*, Virgile, *Enéide*, II, 195.
pejurio. — *Laur.* Oros., 334, 11.
pertubari. — *Bob.* Cic. *Rép.*, 46, 6. Mai, et ailleurs.

84. Cette suppression de la consonne *r* quand elle est suivie d'une autre consonne, nous explique comment,

1 : Iambique octonaire. — 2 : Iambique senaire.

chez les poètes comiques, la voyelle peut rester brève devant *rg*, *rn*, dans les mots *ĕrgo*, *tabĕrnaculo*, etc.

Exemples :

1. Age *ĕrgo* ob|serva : | sei pe|casis, | multam heic | retine|bo inli|co.
Pl., *Stich.*, V, iv, 45.
2. Casi|dem in ca|put, dor|mibo | placidu|le in *tabĕr*|*nacu*|*lo*.
Pl., *Trin.*, III, ii, 100.

GROUPE *st*

85. Nous avons montré (p. 233), dans un assez grand nombre d'exemples tirés des vieux poètes, l'aphonie et même la chute de *s* finale devant un mot commençant par une consonne ; et Marius Victorinus nous a fait connaître que la sifflante ne se prononçait pas dans *postquam* (voy. p. 228).

La prononciation populaire supprimait également *s* dans le groupe *st* à l'intérieur d'un mot :

magiter. — *Bull. di arch. crist.*, IV, 58 (59 après J.-C.), et ailleurs.
Epitolionis. — Mommsen, *I. N.*, 4818.
Oretinus. — Mommsen, *I. N.*, 5509.
poteri. — Fabretti, V, 6.
potea. — Arc., I, Grom., 239, I.
potulat. — *Straton.*, Edit de Dioclétien (301, après J.-C.).
insitente. — Steiner, *C. I. D. und Rh.*, 39.
agretes. — *Ann. arch. Rom.*, 1846. Planche H.
cata. — Fabretti, X, 465.
promisiti. — Orelli, Henz., 5774 (probablement du cinquième siècle après J.-C.).
vixsiti. — Steiner, *C. I. D.* et *Rh.*, 452.— Mai *I. Chr.*, 434, 6.
poteaquam. — *Flor.* Dig., 3, 25, Mo.
tritis. — *Codex Palatinus*, Virgile, *Enéide*, VI, 275.
egateria. — *Til.* Cod. Théod., XV, i, 9.

1, 2 : Trochaïques septénaires.

86. A la fin d'un mot, ce n'était pas la lettre *s*, mais le *t* que supprimait la prononciation populaire :

pos. — *C. I. L.*, vol. I, 1454, et dans un grand nombre d'inscriptions.
es. — Mommsen, *I. N.*, 2072 (Noles), et dans six autres endroits.
potes. — dans divers manuscrits.

On trouve également le *t* supprimé dans *slis* = *stlis*. *C. I. L.*, vol. I, Voy. l'*index grammaticus*.

87. Dans *iste*, etc., *istic*, *istinc*, *istuc*, le groupe *st* restait intact, mais on faisait l'aphérèse de l'*i*, surtout après une voyelle ou une *m* :

sta. — *Codex Palatinus*, Virgile, *Enéide*, XII, 313, et ailleurs.
stinc. — *Codex Mediceus*, Virgile, *Enéide*, VI, 389, etc., etc.

L'aphérèse de l'*i* se rencontre dans un grand nombre de manuscrits.

88. Ces exemples nous font comprendre comment les poètes comiques ont pu laisser brève la syllabe suivie de *st* dans les mots suivants : *venŭstatis*, *vetŭstate*, *ĕst*, *dedĭsti*[1], etc., et comment dans les mots *iste*, *istic*, *istuc* la syllabe *i* ne compte pas toujours.

1. Quis me est | fortu|nati|or *venŭ|statis|que* adeo | pleni|or.
   TÉR., *Héc.*, V, IV, 8.
2. *Vetŭsta|te* vi|no eden|tulo ai|tatem in|riges.
   PL., *Pœn.*, III, III, 87.
3. *Dedĭsti|ne* hoc fac|to e͡i gladi|um quei | se occi|deret.
   PL., *Trin.*, I, II, 92.
4. (*I*)*ste* quei | tabel|las ad|fert, a|douxit | simul.
   PL., *Pers.*, 520.
5. (*I*)*stic* est | thensau|rus stul|teis in | lingua | situs.
   PL., *Pœn.*, III, III, 12.
6. Ut *ĕst* il|le bonus | vir, tria | non com|muta|bitis.
   TÉR., *Phorm.*, IV, III, 33.

1. *Di* long par nature est devenu bref sous l'influence de la brève précédente, comme nous l'avons expliqué plus haut pour *bonĭs*, *abĭs*, *bovĕs*, *forăs*.
1 : Trochaïque septénaire. — 2, 3, 4, 5, 6 : Iambiques senaires.

GROUPE *str*

89. Pour éviter la dureté du groupe *str*, la prononciation courante l'adoucissait de diverses façons.

Quelquefois elle supprimait la lettre *r* :

ministorum. — Mommsen, *I. N.*, 2225 (Pompéies, 44 après J.-C.).
stavit. — Orelli, 3882 (Ostie).
statoribus. — *Lugd.* Cod. Theod., VI, XXXI.
ligusta. — *Codex Palatinus*, Virgile : *Egl.*, II, 18.
prostati. — *Clar.* Ep. Paul., 136, 9.

Rarement elle retranchait le *t* :

silvesribus. — *Codex Mediceus*, Virgile, *Egl.*, II, 183.

Le plus souvent elle faisait disparaître la sifflante :

itrumentis. — Marini, *pap. dipl.*, CXIV, 102 (Ravenne, 539 ou 546 après J.-C.).
filiatrae. — Boldetti, 407, a, II.
intrumento. — *Ver.* Pline, 77, 7.
intratos. — *Bob.* Char., 62, 4.
ratrum. — *Bob.* Exc. Char., 554, 26.
adtruxeris. — *Bob.* Front., 283, 18.
demontrare. — *Flor.* Dig., III, 25, Mo.
clautris. — *Til.* Cod. Théod., IX, III, 2.
contruxit. — *Til.* Cod. Théod., XV, I, 4.
detructa. — *Amand.* Euseb., 89, t.
talatrus. — Gloss. Hildebr., 281, I, et ailleurs.

Cette dernière prononciation explique comment, grâce à l'aphonie de *s*, les poètes comiques ont pu dans certains mots, tels que *fenĕstras*, *minĭstremus*, *magĭstratus*, *perĭstromata*, laisser brève la syllabe qui précède le groupe *str*.

Exemples :

1. Inlus|trio|res fe|cit *fenĕs|tras*que in|didit. Pl., *Rud.*, I, I, 6.

1 : Iambique senaire.

2. Nosmet | inter | nos *minĭ|stremus* | monotro|pi : hoc con|vivi|um.
Pl., *Stich.*, V, iv, 7.

3. Ut ne | *perĭstro|mata* qui|dem aique | picta | sint cam|pani|ca.
Pl., *Pseud.*, I, ii, 13.

4. Ubi sint | *magĭstra|tus*, quos | coira|re opor|teat.
Pl., *Pers.*, 76.

GROUPE *pt*

Dans le groupe *pt* la prononciation populaire ne tenait pas compte du *p* :

otim. — Gruter, 774, 11 (Nîmes).
otime? — Mommsen, *I. N.*, 7059.
scritus. — Orelli, Henz., 6432 (Campomarini).
Setembres. — Muratori, 1850, 8 (Calaris).
Setima. — Fabretti, IV, xxii.
setimo. — Renier, *I. A.*, 3729 (Aïn-Témouchent).
setimus. — Renier, *I. A.*, 2462 (Uzelis). — Mur., 882, I (troisième siècle après J.-C.).
Ægyto. — *Codex Ver.*, Pline, 129, 26.
Ægytus. — *Id.*, *ibid.*, 140, 15.

Comparez l'espagnol *sétimo* et la prononciation du français : *septième, baptême,* etc.

Ces exemples expliquent la quantité brève de la syllabe qui précède *pt* dans *volŭptate*, *volŭptates*, etc.

Exemples :

1. *Volŭpta|te*, vi|no, amo|re de|lecta|vero. Pl., *Merc.*, 548.
2. Capiunt | *volŭpta|tes*, capi|unt ru|sum mise|rias.
Pl., *Amph.*, III, ii, 58.

GROUPE *ps*

La prononciation populaire assimilait quelquefois le *p*, de façon à remplacer ce groupe par deux *s*.

2, 3 : Trochaïques septénaires. — 4 : Iambique senaire.
1, 2 : Iambiques senaires.

D'autres fois, elle se bornait à supprimer le *p* :

issi, *issa*, *issulus*. — Frőhner, *Rh. Mus.*, XIII, 148, etc. — Comparez l'espagnol *ese*.
princes. — *Ver*. Pline, 102, 3.
scrisi. — Boldetti, 407, 2.
scrisit. — Marini, *pap. dipl.*, XCII, 33 (Rome, sixième ou septième siècle après J.-C.).
salmos. — Fleetvood, 506, 3 (373 après J.-C.).
Sittacus. — Garrucci, *Vetri ornati*, XL, 8.

C'est ainsi que s'explique la quantité brève de l'*i* dans *ĭpse*, *ĭpsa*, *ĭpsum* chez les poètes comiques(*).

Exemple :

1. Futu|ras es|se audi|vit; sed *ĭp*|*se* exit | foras.
Tér., *Andr.*, I, ii, 3.

GROUPE *ts*

L'aphonie du *t* dans le groupe *ts* est fort rare chez les comiques; il ne se rencontre que dans les composés de *ĕt*; *ĕtsi*, *tamĕtsi*. Voyez t final, p. 240.

GROUPE *ct*

La prononciation populaire supprimait *c* devant *t*, comme l'attestent les exemples suivants :

Vitorius. — *C. I. L.*, vol. I, 1160 (Anagnia), et ailleurs.
Vitoria. — Mommsen, *I. N.*, 1021 (Luceria), et ailleurs.
Vitoriae. — Gruter, 840, 9 (2 fois).
Otavio. — Mommsen, *I. N.*, 518 (Brindes).
Beneditus? — Gruter, 258, 7 (204 après J.-C.).
invito. — Donati, 17, 3 (Cortone), et ailleurs.
Philotes, *Philotetis*. — Gruter, 42, 7.
Adauta. — Mommsen, *I. N.*, 5415 (Corfinium).
Autae. — Mommsen, *I. N.*, 3165 (Baïes).

(*) On ne rencontre pas d'exemples de l'aphérèse de l'*i* dans *ipse*.
1 : Iambique senaire.

Autionum. — Orelli, 3238 (*emendationes* d'Henz., p. 309).
cintum. — Mommsen, *I. N.*, 3030 (Pouzzoles), et ailleurs.
defuntus. — Gori, *I. Etr.*, I, 431, 9 (Florence), et ailleurs.
nantus. — *C. I. L.*, vol. III, 2e partie, 1635.
santus. — *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, 736.
santissimae. — Mommsen, *I. N.*, 2679 (Misène), et ailleurs.
cunti. — *Bull. arch. Rom.*, 1865, p. 11 (Ancône). — Renier. *I. A.*, 1382 (Lambessa).

Le *c* tombait parfois dans la latinité classique, entre deux consonnes :

spinter (= σφιγκτήρ), — déjà dans Plaute.
artus (= *arctus*).
fartus (= *farctus*).
quintus (= *quinctus*).
tortus (= **torctus*).
hortus (= **horctus*).

C'est en vertu de cette prononciation que Plaute a pu laisser brève la syllabe *ne* qui précède *ct* dans *seněctutem* :

1. Post i|bo lau|tum in pue|lum, ibi fo|vebo | *seněctu|tem* me|am.
Pl., *Stich.*, IV, I, 62.

GROUPE *cs* (ÉCRIT *x*) *à l'intérieur et à la fin des mots.*

Le groupe *cs* (représenté par la lettre double *x*) perdait souvent le *c* dans la prononciation populaire :

esercitu. — Osann zu Apul., *De Orth.*, p. 51 (13 après J.-C.).
obstrinserit. — Gruter, 408, I, 7 (deuxième siècle après J.-C.). — Kandler, *Inscr. Istr.*, 8.
sesentis. — *Straton.* Edit de Dioclétien, VIII, 8 (301 après J.-C.).
visit. — Mommsen, *I. N.*, 1589 (Bénévent), et ailleurs.
bisit. — Mommsen, *I. N.*, 2967 (Naples).
Alesander. — Mommsen, *I. N.*, 5686 (Carseoli).
Ales(ander). — Mc Caul, *Britanno-Roman inscr.*, CXXVI.
Vinatris. — Mommsen, *I. N.*, 5235 (Larinum).

1 : Trochaïque septénaire

Masimilla. — Gori, *I. Etr.*, I, 451, 89 (Florence).
Zeusis. — Guasc., *Mus. Cap.*, II, page 135.
Subornatris. — Renier, *I. A.*, 3949 (Césarée).
cojus. — Renier, *I. A.*, 679 (Lambessa).
Felis. — Esp. Sagr., XLIII, 264.
es. — Hefner, *D. röm. Bayern*, LXIII (Miltenburg).

Cette suppression de la gutturale, dans la prononciation populaire de la lettre *x*, explique l'infraction à la règle de position dans *senĕx* et *ĕx* (*ĕx-ercitu*, *ĕx-igere*), chez les poètes comiques.

Exemples :

1. *Senĕx* in |culi|na cla|mat, hor|tatur | coquos.
Pl., *Cas.,* IV, i, 6.
2. Sei mage *ĕx*|*igere* o|cipias, | dvarum | rerum ex|oritur | opti|o.
Pl., *Trin.,* IV, iii, 45.
3. Nunc hodi|e Ampitru|o veni|et huc | ab *ĕxer*|*citu.*
Pl., *Amph.*, 140.

§ 11. — Supplément au chapitre des infractions à la règle de position

(*Orthographe de Plaute.*)

1. Dans une étude comme celle que nous venons de faire, et où nous avons dû revenir sans cesse sur des questions de prononciation et d'orthographe, il nous a paru indispensable de rendre son antique physionomie au texte des vers de Plaute que nous avons eu à citer. Pour nous guider dans ce travail de restitution, nous disposions d'un document précieux, le sénatus-consulte relatif aux Bacchanales (186 avant J.-C.), et nous avons suivi littéralement les indications qu'il renferme. L'observation rigoureuse de cette méthode donne à nos corrections un caractère de certitude presque absolue. Sans doute,

1 : Iambique senaire. — 2 : Trochaïque septénaire. — 3 : Iambique senaire.

l'orthographe personnelle de Plaute, défigurée par tant de rajeunissements successifs, est et restera toujours dans ses détails un secret impénétrable, mais on peut s'en faire une idée suffisamment exacte, en supposant, comme nous, que ce poète écrivait généralement les mots selon l'usage de son époque.

En dehors de cette supposition, que nous croyons parfaitement fondée, nous n'avons rien accordé à l'hypothèse; et, quand les renseignements nous faisaient défaut, nous avons mieux aimé nous abstenir que de hasarder des modifications contestables. Nous craignions, en consultant sur quelques points demeurés obscurs les monuments antérieurs et surtout postérieurs à Plaute, de nous laisser tenter par de fausses richesses, et d'accroître le nombre de nos corrections au détriment de la vérité.

Si donc ce travail de restitution orthographique présente plusieurs lacunes, on voudra bien le considérer comme un *minimum* voulu par nous et donné comme tel.

2. Ces réserves faites, voici dans son ensemble l'orthographe que nous avons adoptée.

(Les mots en capitales sont des formes extraites du sénatus-consulte, et que nous produisons à titre de pièces justificatives. Les mots du texte corrigé de Plaute sont en italiques.)

AI = AE : gén. s. DVELONAI; n. f. pl. TABELAI, DATAI; acc. n. pl. HAICE; radic. AIQVOM : gén. s. *bonai*; n. f. pl. *similumai, januai, lenoniai, quai*; acc. n. pl. *quai, haic*; radic. *aique, aitatem, laivod, paine, quaiso, quairitas* (voy. *C. I. L.*, I, 34 : *quairatis*).

— Mais AEDEM : *ædebus*.

EI = I : indécl. SEI, NISEI, VBEI, IBEI, VTEI, NEI (à côté de NE); dat. des pron. pers. SIBEI; n. m. pl. VIREI,

FOIDERATEI, QVEI; radic. DEICERENT, EXDEICATIS, EXDEICENDVM, INCEIDERETIS, CEIVIS, PREIVATOD; indécl. *sei, nisei, ubei* (et *ubĭ*), *quei, heic*; dat. des pron. pers. *mihei, tibei, sibei*; n. m. pl. *sedentariei*, *diabatrariei*, *miserei, quei* (et par analogie, d'après l'épitaphe de Scipion Barbatus : *quei*, nom. masc. sing.); radic. *dëicere*, *oceideret*.

— Mais, gén. s. LATINI, SACRI, VRBANI : *monotropi*; suffixe de dérivation, LATINI : *terginum*, *culina*. — A l'époque de Plaute, *ei* est bien moins fréquent qu'il ne le deviendra à l'époque de Lucilius, dans les radicaux, dans les suffixes de dérivation en général et dans les désinences des verbes : aussi n'avons-nous employé ce groupe qu'avec la plus grande réserve.

EIS = IS : dat. abl. pl. EEIS, VOBEIS : *falacieis, antiqueis, stulteis, trecenteis*.

OI = Œ et, qqf., U : FOIDERATEI, OINVORSEI, COMOINEM : *coirare*. (On dit plus tard *cœrare,* puis *curare.*)

OU = U : IOVBEATIS, IOVSISET, CONIOVRASE, PLOVS, NOVNDINUM : *perjourarint*, *nountio* (et par analogie, d'après l'épitaphe de Scipion Barbatus : *doucere, abdoucere, abdoucet, adouxit*, *sedoucit*; voy. p. 74. — On rencontre encore ces mêmes formes après Plaute ; voy. p. 94).

O = U, qqf. E, après *u*, *v* : OQVOLTOD, QVOM, AIQVOM, ARVORSO, ARVORSVM, OINVORSEI : *oquolto*, *arvorso*, *arvorsum*, *vorsute, vostrum*.

U = I : FACILVMED : *similumai*.

XS = X : EXSTRAD : *exstrudam*. Par analogie et d'après *saxsum* du Tombeau des Scipions, *C. I. L.*, I, 34, nous y avons joint *proxsume* et *faxsis*. — Cette orthographe se rencontre à toutes les époques.

GN = N : GNOSCIER (et par analogie, d'après l'épitaphe de Scipion Barbatus, voy. p. 74 : *gnato, gnatali*).

POTISIT = *possit : potisis, potisum*.

AR = AD, devant *v, f :* ARVORSVM, ARFVISE, ARFVERVNT : *arvorsum*, *arvorso*.

dc; *bg*; *nr*; *df*, *bf*; *dl*, *nl*, *rl* = *cc*, *gg*, *rr*, *ff*, *ll*. — L'unique exemple d'assimilation OQVOLTOD = *occulto* pour *ob-culto* ne pouvant pas suffire à autoriser des formes comme *acubare, afert, alaudat, aloquar, ilico, ilustriores, ofirmabit, ogerunt, iriges, intelego*, nous avons préféré conserver l'orthographe *adcubare, adloquar, inlico*, *inlustriores*, *obfirmabit*, *obgerunt*, *inriges*, *interlego*, sans assimilation. Toutefois nous avons assimilé la consonne finale de la préposition (sans l'écrire, bien entendu, voy. pl. bas) dans *ocipias* par analogie avec OQVOLTOD, et toutes les fois que Plaute a laissé brève la voyelle précédente : *ŏquolto, ăcepisse.*

c, *p*, *t* = *ch, ph*, *th :* orthographe absolument certaine (voy. p. 11) : BACANAL, BACAS : *Acilem*, *bracio, Carmide*; *Antipo*, *Pilipum*, *Ampitruo*, *diabatrariei*. — En vertu du même principe (voy. p. 51), nous avons écrit *Ector*. Comme Fleckeisen, nous avons adopté les formes *erus, ere, umerus* (comparez : ὦμος).

U = Y : orthographe certaine (voy. p. 34) : *Ampitruo*, *puelum* et non *pyelum*.

D archaïque final : seize exemples dans le sénatus-consulte. Pour éviter l'hiatus, nous avons écrit *laivod*. Voy. p. 247 en note.

Redoublement des consonnes. — Nous n'avons redoublé aucune consonne, nous conformant sur ce point à l'orthographe du sénatus-consulte.

Nous pourrions nous borner à cette déclaration; mais il est une objection qu'on pourrait nous faire, et, pour l'écarter, il nous est indispensable d'étudier ici une inscription dont nous n'avons point parlé dans notre chapitre de l'Orthographe.

3. La découverte en 1867, dans les montagnes de Gibraltar, d'une tessère de bronze portant gravé un

décret de *L. Æmilius imperator*[1], a modifié l'opinion d'éminents épigraphistes sur l'époque où fut inventé le redoublement des consonnes.

On admettait jusqu'alors que l'emploi des consonnes redoublées n'avait commencé qu'après l'an 186 avant notre ère, c'est-à-dire après la publication du sénatus-consulte relatif aux Bacchanales.

Mais le texte du décret de L. Æmilius, qu'on fait remonter à l'an 189, et qu'on attribue à Paul-Emile, le vainqueur de Pydna[2], prouve, dit-on, que cette orthographe était antérieure au sénatus-consulte.

4. Telle est l'opinion généralement reçue. Est-elle bien fondée? c'est un point que nous allons examiner brièvement.

1. C'est à un ingénieur polonais, M. Ladislas Lazeski qu'on doit la connaissance du décret de Lucius Æmilius. Il le trouva en 1867, dans les montagnes de Gibraltar, du côté de la Jimena, à six kilomètres de Alcala de los Gazules, en faisant quelques fouilles sur l'emplacement d'une ville disparue. Cette inscription est gravée sur une tessère en bronze munie de son anneau. M. Ladislas Lazeski l'apporta à Paris, et, le 30 août 1867, il fit sur sa découverte une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. de Longpérier obtint que ce monument entrât dans les collections du Musée du Louvre. — On peut voir cette tessère dans la salle des Bronzes, sous une vitrine, devant la première fenêtre à droite. — Trois fac-simile en ont été publiés : 1° Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Comptes rendus des séances de l'année* 1867, pp. 266-267; 2° *Hermes*, IIIe vol., année 1869, à la fin du volume; 3° *Corp. inscr. lat.*, vol. II, n° 5041, p. 699. — Les travaux relatifs à cette question sont, par ordre de date : 1° *Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, vol. cité, communication de M. Ladislas Lazeski, p. 225 ; 2° *Id., ibid.*, p. 267, note de M. Léon Renier ; 3° *Id., ibid.*, p. 271, note de M. de Longpérier ; 4° *Hermes*, vol. cité, p. 243, *Ein Decret des L. Aemilius Paulus* de M. E. Hübner; 5° *Id., ibid., Bemerkungen zum Decret des Paulus*, de M. Th. Mommsen, p. 261 ; 6° *Revue archéologique*, année 1869, p. 47 et suiv., note de M. G. Boissier; 7° *C. I. L.*, vol. II, p. 699, note de M. E. Hübner.

2. Lire la savante note de M. Léon Renier (ouvr. cité). C'est M. L. Renier, qui a fait connaître que L. Æmilius n'était autre que Paul-Émile. Il a fixé la date du décret au 21 janvier 188 avant J.-C. Selon Hübner et Mommsen, le décret est du 19 janvier 189. (Ouvr. cité, p. 254 et 262.)

5. Voici le texte de ce décret :

LAIMILIVS·L· F· INPEIRATOR· DECREIVIT
VTEI·QVEI· HASTENSIVM· SERVEI
IN·TVRRI·LASCVTANA·HABITARENT
LEIBEREI·ESSENT· AGRVM· OPPIDVMQV
QVOD·EA·TEMPESTATE·POSEDISENT
ITEM· POSSIDERE· HABEREQVE
IOVSIT· DVM· POPLVS· SENATVSQVE
ROMANVS·VELLET·ACT INCASTREIS
AD· XII· K· FEBR

6. Quand on examine avec attention ce document, on remarque que, dans le court espace de moins de neuf lignes, il renferme plusieurs irrégularités tout à fait saillantes. Ainsi :

1° M. E. Hübner signale dès le premier mot une faute de ponctuation qui, vu la date qu'on assigne à ce monument, ne laisse pas d'avoir quelque importance. L'abréviation L, initiale du prénom *Lucius*, devrait, selon l'usage, être suivie d'un point : L·AIMILIVS et non LAIMILIVS. Or, ce signe manque, et l'état de conservation de la tessère ne permet pas de supposer qu'il ait disparu par l'effet du temps, comme le pense M. E. Hübner. Il y a certainement là une omission : elle est grave sans aucun doute, puisqu'elle dénature un nom propre, qui, dans l'espèce, est précisément le mot le plus important du décret. La faute était aussi visible et aussi choquante pour un Latin que le serait pour nous LAUGER au lieu de L. AUGER, CANDRÉ au lieu de C. ANDRÉ, et la correction en était bien facile. Pour que cette correction n'ait pas été faite, il faut que l'inscription

ait été gravée à une époque où les habitants de l'Espagne méridionale n'avaient plus une notion bien exacte du nom de *Lucius Æmilius*.

2° M. E. Hübner remarque ensuite, et avec raison, l'emploi insolite et certainement incorrect du groupe *ei* dans INPEIRATOR pour *impĕrator*, car rien ne motive la présence de l'I à cette place dans un composé dérivé de *părare*. Mais une particularité qui a échappé à M. E. Hübner et que nous a révélée l'examen de la tessère, c'est que l'I a été gravé après coup : sa présence dans le mot résulte d'une correction. L'imperfection relative des fac-simile cache ce détail, mais il saute aux yeux quand on regarde l'original. On voit que le graveur avait écrit d'abord INPERATOR, l'espace qu'il avait laissé entre E et R étant égal à celui qui separe les autres lettres. Il est revenu ensuite sur ce mot, et dans l'étroit intervalle qui restait libre, il a inséré l'I; mais, pour éviter toute confusion, il a dû glisser cette lettre entre ses deux voisines en l'inclinant légèrement de gauche à droite : I N P E\R A T O R.

Cette correction n'a pu lui être suggérée que par une personne peu au courant de la prononciation romaine.

3° M. E. Hübner déclare en outre que la forme DECREIVIT pour *decrevit* est bizarre. Elle suppose en effet une forme correspondante *decrivit*, qui n'existe pas. N'est-ce pas là encore un provincialisme?

4° Enfin MM. E. Hübner et Mommsen font observer que la formule inscrite dans le décret : POPLVS SENATVSQVE ROMANVS n'est pas conforme à l'ordre hiérarchique habituellement suivi : *senatus populusque romanus* : S. P. Q. R[1].

1. Selon Mommsen (ouvr. cité), on ne trouve en latin qu'un autre exemple de l'ordre suivi dans le décret : il est dans le Monument d'Ancyre, 2, 1 :

7. En constatant ces irrégularités, M. E. Hübner convient qu'au premier abord on se croirait en présence, non pas d'un document contemporain de Paul-Emile, et gravé d'après ses indications, mais d'une copie ou d'un résumé de son décret, et que cette inscription semble postérieure d'un siècle à l'original. Un seul motif l'empêche de s'arrêter à cette hypothèse, c'est que, sur la tessère, les deux lignes formatrices des L se joignent non pas à angle droit mais à angle aigu, et que ce type, selon les observations de Ritschl, ne se rencontre plus dans les monuments postérieurs à l'an 174 [1].

8. Quant à nous, sans aller jusqu'à rajeunir d'un siècle l'inscription dont il s'agit de fixer la date, nous ne pouvons accorder, en présence des irrégularités signalées plus haut, qu'elle remonte à l'année même où le décret fut rendu. N'est-il pas permis de supposer que l'espace écoulé entre la rédaction du décret et la gravure de la tessère ait été de quelques années? Il est fort possible qu'une première inscription conforme au texte de Paul-Emile ait disparu, détruite par accident ou enlevée par ces *Hastenses* dont elle constatait la dépossession; et que, pour la remplacer, un nouveau texte, rédigé de mémoire, ait été gravé par ordre des habitants de *Turris Lascutana*, qui avaient tout intérêt à reconstituer au plus vite le titre de propriété et d'indépendance qu'ils avaient perdu. Cette reproduction défectueuse, exécutée

patriciorum numero auxi consul quintum jussu populi et senatus (mais il est clair que nous ne sommes pas ici en présence d'une formule officielle); et dans le traité entre Rome et Astypalée (*C. I. Gr.*, 2485), en grec : ὁ δῆμος καὶ ἡ βουλή.

1. *Dieser Annahme aber steht als unübersteigliches Hinderniss entgegen das spitzwinklige L, welches nach Ritschl's Beobachtung nach den J.* 570 *bis* 580 *überhaupt nicht mehr angewendet worden ist* (*Hermes*, vol. cité, p. 258).

quelques années après la publication du décret, serait précisément l'inscription qui nous est parvenue.

Notre hypothèse, que rien n'empêche d'admettre, rend suffisamment compte des irrégularités de cette inscription. Elle explique en outre comment un document qui relate un fait antérieur au sénatus-consulte des Bacchanales, peut néanmoins présenter une orthographe plus récente que celle du sénatus-consulte.

9. Il nous semble d'ailleurs que l'emploi des consonnes redoublées dans TVRRI, ESSENT, OPPIDVM, POSSIDERE, VELLET, et l'absence du *d* archaïque final dans TVRRI, LASCVTANA, EA, TEMPESTATE, doivent, plus encore que la forme de la lettre L, servir de point de repère pour fixer la date du texte en question. Car, bien qu'en épigraphie la forme d'une lettre ait son importance, il faut pourtant aussi tenir compte du caprice et des préférences de l'ouvrier.

10. Mais revenons à Plaute. L'époque où ce poète écrivit ses premières pièces est antérieure au moins d'une douzaine d'années au décret de Paul-Emile; et, par conséquent, quelque date qu'on assigne à l'inscription qui relate ce décret, il est impossible d'admettre que Plaute en ait suivi l'orthographe[1]. Que le redoublement des consonnes ait été inventé par Ennius quelques années avant ou après le sénatus-consulte des Bacchanales, il est certain que Plaute, plus âgé qu'Ennius d'environ quinze ans, avait

1. Le *Stichus*, qui n'est sans doute pas la plus ancienne comédie de Plaute, fut représenté en 200 aux Jeux Plébéiens. — Les dernières pièces de Plaute auxquelles on assigne une date, les *Bacchides*, le *Truculentus* et le *Pœnulus*, furent composées ou jouées vers 189, l'année même du décret de L. Æmilius. — Ennius servait en 204 dans l'armée de Sardaigne; ce ne fut qu'après cette campagne qu'il vint à Rome, amené par M. Porcius Caton

fourni toute sa carrière d'écrivain, au moment où furent tentés les premiers essais de cette réforme orthographique.

Quant à Térence, il connut les innovations d'Ennius, mais au moment où il composa ses pièces, la nouvelle orthographe n'était pas encore universellement adoptée. Toutefois nous avons supposé que, à part les mots où il néglige la position, Térence redoublait les consonnes. En outre, dans les citations que nous avons tirées de ses comédies, nous avons cru devoir remplacer les vieilles diphthongues *oi* par *œ*, *ai* par *æ*, bien que cette dernière ne soit jamais tombée complètement hors d'usage. Dans toutes les autres circonstances, nous avons attribué à Térence l'orthographe de Plaute.

CHAPITRE VII

ACCENTUATION

§ 12. — De l'accent tonique.

1. L'accentuation, en latin comme en grec, était une sorte de chant qui animait la prononciation des mots [1]. Il y avait toujours dans chaque mot [2] une syllabe qui recevait une intonation plus aiguë que les autres, ou autrement dit, qui se prononçait sur un ton plus haut que le reste du mot. L'effet produit était celui que fait en musique une note élevée environ d'une quinte au dessus des autres notes [3].

Cette intonation aiguë donnée à l'une des syllabes est ce qu'on appelle *l'accent tonique*. Ainsi, l'accent tonique était une sorte de note musicale qui, dans le cours de la phrase, revenant frapper l'oreille à chaque mot, — mais à des intervalles différents, — variait et animait la prononciation; et, comme tous les mots recevaient cet accent, il dégageait de l'ensemble et mettait en relief l'individualité de chacun d'eux.

1. *Est accentus, ut quidam recte putaverunt, velut anima vocis. Accentus est dictus ab accinendo, quod sit quasi quidam cujusque syllabæ cantus. Apud Græcos quoque ideo* προσῳδιά *dicitur, quia* προσᾴδεται ταῖς συλλαβαῖς. — Diomède : P., 425 ; K., 430.

2. Dans chaque mot pris isolément (car dans l'ensemble de la phrase les mote subalternes perdaient leur accent. Voyez plus loin les *enclitiques* et les *proclitiques*). — 3. Διαλέκτου μὲν οὖν μέλος ἑνὶ μετρεῖται διαστήματι τῷ λεγομένῳ « διὰ πέντε » ὡς ἔγγιστα, καὶ οὔτε ἐπιτείνεται πέρα τῶν τριῶν τόνων καὶ ἡμιτονίου ἐπὶ τὸ ὀξὺ, οὔτε ἀνίεται τοῦ χωρίου τούτου πλεῖον ἐπὶ τὸ βαρύ. Denys d'Halicarnasse. *De comp. verb.*, c. 11.

On peut donc dire que si l'accent était la musique du langage, il en faisait aussi la clarté.

2. L'accent des langues anciennes diffère de celui des langues modernes, telles que l'italien, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, etc., en ce que, dans ces langues, l'accent consiste, non pas dans une acuïté plus grande, mais dans une plus grande intensité du son.

Il faut dans les langues modernes, arrêter la voix sur la syllabe pour l'accentuer; d'où il résulte que l'accent allonge la syllabe. En latin et en grec, au contraire, la syllabe brève reste brève sous l'accent, la hauteur du son n'ajoutant rien à sa durée.

Des trois sortes d'accents.

ACCENT GRAVE

3. Les syllabes qui n'ont pas l'accent tonique, et que, pour cette raison, l'on appelle souvent syllabes atones ou inaccentuées, ont cependant, par le fait même qu'elles se prononcent, une sorte d'accent relatif qu'on nomme accent grave (*gravis,* bas). Considérons, par exemple, le mot *meritorius* : la voix est basse, grave, sur *me, ri;* elle s'élève, elle devient aiguë sur *to,* qui a l'accent tonique; puis redevient grave sur *ri*, *us.* Le mot *meritorius* a donc quatre syllabes graves contre une syllabe aiguë, et par conséquent quatre accents graves : *mèrìtórìùs.*

Mais, comme toute syllabe qui n'a pas l'accent tonique, a par cela même l'accent grave, l'usage est d'omettre comme inutile l'indication des accents graves, et de marquer seulement l'accent tonique : *meritórius*[1].

1. *Gravis accentus cum acuto et circumflexo accentu poni poterit.... verum quia necesse non est, ut cum reliquis ponatur, fiet scriptoris arbitrio.* Sergius, P., 1835; K., 483. *Sciendum est quod in usu non sit hodierno gravis accentus.* Sergius, P., 1834; K., 482

ACCENT AIGU

4. L'accent tonique se place sur les voyelles brèves et sur les voyelles longues, mais il ne dure jamais plus d'un temps. Par conséquent, s'il est sur une brève, il dure autant que cette brève; mais s'il est sur une longue, sa durée égale seulement la moitié de cette longue : l'autre moitié est occupée par l'accent grave.

L'accent tonique, par opposition à l'accent grave, devrait, régulièrement, recevoir en toute circonstance le nom d'accent aigu; mais l'usage est de ne lui donner ce nom que dans les deux cas suivants :

1° Quand il est sur une voyelle brève : (*mănus*), *mánus;* (*tĕgmen*), *tégmen;* (*ŭt*), *út;* (*nŭx*), *núx.*

2° Quand il est sur le second temps d'une longue : (*lūdos*), *lúdos* (= *luúdos*).

Dans ce dernier cas même, un grammairien grec, Glaucus de Samos, ne voulait pas donner à l'accent tonique le nom d'aigu. Considérant que la voyelle longue, avant de recevoir l'aigu, avait commencé par recevoir le grave, ou autrement dit, que le premier temps de cette voyelle avait le grave, et que le second temps avait l'aigu, il désignait la réunion du grave et de l'aigu sur la même voyelle par le nom d'*anticirconflexe* (ἀντανακλαζομένη)[1].

Cette appellation était d'une justesse parfaite, puisque l'accent composé d'un grave et d'un aigu est le contraire du *circonflexe*, formé d'un aigu et d'un grave.

Si le nom d'anticirconflexe eût prévalu, le mot *ludos* eût été marqué sur sa première voyelle d'un signe particulier ᵥ, formé par la réunion du grave ˋ et de l'aigu ˊ : *lùúdos, lǔdos;* mais bien que l'emploi de ce nom et de ce

1. Voyez Henri Weil et Louis Benloew, *Théorie générale de l'accentuation latine*, page 12.

signe eût établi une distinction claire et commode, ils ne furent pas admis par l'usage.

Les grammairiens jugèrent inutile de mentionner la présence du grave sur le premier temps de la voyelle longue ; et, ne tenant compte que de l'accent du second temps, ils se contentèrent de dire que la voyelle longue portait l'accent aigu.

Il faut donc remarquer que, toutes les fois que l'accent aigu est sur une voyelle longue, il porte uniquement sur le second temps de cette voyelle.

ACCENT CIRCONFLEXE

5. Quand l'accent tonique tombe sur le premier temps d'une voyelle longue, on dit que la syllabe prend l'accent circonflexe. L'accent circonflexe réunit en lui deux accents, l'aigu du premier temps et le grave du second, élevant et abaissant la voix sur la même syllabe.

Considérons, par exemple, le mot *flōs* : la voyelle étant longue équivaut à deux brèves, en sorte que *flōs* égale *flŏŏs*. La voix s'élève sur la pénultième, qui prend l'accent aigu : *fló;* puis elle s'abaisse sur la dernière qui par suite de cet abaissement reçoit l'accent grave : *òs;* il en résulte *flóòs* et par contraction *flôs*. La réunion des deux voyelles produit la réunion des deux accents.

De la place de l'accent tonique.

6. On peut résumer en quatre règles tout ce qui concerne la place de l'accent tonique :

1° L'accent tonique évite la fin du mot, même dans les monosyllabes ; car, s'ils sont longs par nature, l'accent se met sur leur premier temps : *jūs*, *jûs* = *júus.*

2° L'accent se place *autant que possible* sur le troisième temps à partir de la fin du mot : *sŭpĕrĭŏr, supérior; dēflēbĭt, deflêbit = defléēbĭt; cōllūdās, collúdas = colluúdas.*

3° Si le troisième temps est une pénúltième brève et que le mot ait plus de trois syllabes, l'accent se porte sur le quatrième temps : *pūrpŭrĕōs*, *purpúrĕōs*.

4° L'accent ne remonte jamais au-delà de l'antépénultième.

De la place des accents particuliers :

Syllabes aiguës. — Syllabes circonflexes.

I. — Monosyllabes.

7. **Les monosyllabes prennent l'accent aigu**

1° Quand ils sont brefs :

és (*ĕs*), *mél* (mĕl), *vás* (văs, vădis),
fél (fĕl), *ós* (ŏs, ossis), *vír* (vĭr).

2° Quand ils sont longs par position :

dúx (dŭcis), *mórs* (mŏri), *ést* (ĕs-t), *scróbs* (scrŏbis),
fáx (făcis), *núx* (nŭcis), *píx* (pĭcis), *stíps* (stĭpis).

8. **Les monosyllabes prennent l'accent circonflexe** quand ils sont longs par nature :

dâs (dās), *flôs* (flōris), *lêx* (lēgis), *rôs* (rōris),
fîs (fīs), *glôs* (glōris), *môs* (mōris), *rûs* (rūris),
flês (flēs), *jûs* (jūris), *ôs* (ōs, ōris), *vâs* (vās, vāsis).

II. — Dissyllabes.

9. **Les dissyllabes prennent l'aigu sur la pénultième**

1° Quand la dernière syllabe est longue, soit par nature, soit par position :

ámas (ămās), *mánu* (mănū), *aúdis* (aūdīs), *hórtos* (hōrtōs),
áves (ăvēs), *mónes* (mŏnēs), *cántas* (cāntās), *ménsæ* (mēnsæ),
díe (dĭē), *núrus* (nŭrūs), *cólles* (cōllēs), *téllus* (tēllūs),
légunt (lĕgūnt), *rósæ* (rŏsæ), *córnu* (cōrnū), *vólvunt* (vōlvūnt),
lúpos (lŭpōs), *vénis* (vĕnīs), *déles* (dēlēs), *vúltus* (vūltūs).

2° Quand les deux syllabes sont brèves :

ámat (ămăt), *dédit* (dĕdĭt), *níve* (nĭvĕ), *rósam* (rŏsăm),
ávus (ăvŭs), *lábor* (lăbŏr), *núcem* (nŭcĕm), *séges* (sĕgĕs),
bóna (bŏnă), *mónet* (mŏnĕt), *pédis* (pĕdĭs), *vírum* (vĭrŭm).

3° Quand, la dernière étant brève, la pénultième est longue seulement par position :

áddit (āddĭt : ăd), *íntus* (īntŭs : ĭn), *órta* (ōrtă : ŏr-ior),
ésset (ēssĕt : ĕs), *áltum* (āltŭm : ăl-o), *véllet* (vēllĕt : vŏl-o).
fértur (fērtŭr : fĕr-o), *mórte* (mōrtĕ : mŏr-i),

10. **Les dissyllabes prennent le circonflexe sur la pénultième,** quand, la dernière étant brève, la pénultième est longue par nature :

flêbit (flēbĭt), *lêgem* (lēgĕm), *mîles* (mīlĕs), *Rôma* (Rōmă),
flôris (flōrĭs), *mâter* (mātĕr), *môre* (mōrĕ), *vâsa* (vāsă).

III. — Mots de trois syllabes et plus.

11. **Les mots de trois syllabes et plus prennent l'aigu sur l'antépénultième,** quand la pénultième est brève, quelle que soit la quantité des autres syllabes :

légere (lĕgĕrĕ), *purpúrei* (pūrpŭrĕī), *amámini* (ămāmĭnī),
mánibus (mănĭbŭs), *monúeras* (mŏnŭĕrās), *régius* (rēgĭŭs),
legítimum (lēgĭtĭmŭm), *fílio* (fīlĭō), *vénerat* (vēnĕrăt),
supérior (sŭpĕrĭŏr), *mílites* (mīlĭtēs), *vicínia* (vīcīnĭă),
nítidos (nĭtĭdōs). *vestígiis* (vēstīgĭīs), *inértium* (ĭnērtĭŭm).
sónitu (sŏnĭtū),

12. **Les mots de trois syllabes et plus prennent l'aigu sur la pénultième :**

1° Quand les deux dernières syllabes sont longues par nature ou par position :

amárunt (ămārūnt), *publicáno* (pūblĭcānō), *didicérunt* (dĭdĭcērūnt),
sollémni (sōllēmnī), *curavíssent* (cūrāvīssēnt), *legéntes* (lĕgēntēs).

2° Quand, la dernière étant brève, la pénultième est longue seulement par position :

antístat (āntī-stăt : āntĕ), *pellúntur* (pēllūntŭr : pēll-ŭ-ntŭr),
eorúndem (ĕōrūndĕm : ĕōrŭm), *robústus* (rōbūstŭs : rōbŭr).

13. **Les mots de trois syllabes et plus prennent le circonflexe sur la pénultième,** quand, la dernière étant brève, la pénultième est longue par nature :

amântur (ămāntŭr), *consulâris* (cōnsŭlārĭs),
audîmus (aūdīmŭs), *perniciôsa* (pērnĭcĭōsă),
medicâmen (mĕdĭcāmĕn), *celebravissêtis* (cĕlĕbrāvīssētĭs).

14. Dans l'usage ordinaire, l'accent tonique latin ne s'écrivait pas : on ne le trouve marqué par les anciens que dans les traités d'accentuation; et le nombre des mots dont ces traités nous indiquent l'accent, est relativement peu considérable. Il en résulte que trop souvent il nous est impossible de savoir si une syllabe prend l'aigu ou le circonflexe, faute de connaître si cette syllabe est longue par nature ou simplement par position [1].

EXCEPTIONS AUX RÈGLES PRÉCÉDENTES

15. Priscien nous apprend que, dans les formes apocopées, si la syllabe accentuée reste intacte, l'accent demeure intact également : *in abscissionibus, si ea vocalis, in qua est accentus, integra manet, servat etiam accentum integrum* [2]. En conséquence, les mots comme les suivants prennent l'accent aigu sur la pénultième, quoiqu'elle soit brève, parce que, en réalité, cette syllabe est antépénultième :

1. Voy. p. 162; voy. aussi Weil et Benloew, ouvr. cité, pp. 27-43. — 2. P., 739; K., I, 302.

Aemíli pour *Aemílii* et **Aemílie* d'*Aemĭlius*,
Mercúri pour *Mercúrii* et **Mercúrie* de *Mercŭrius*;
Valéri pour *Valérii* et **Valérie* de *Valĕrius*;
Vergíli pour *Vergílii* et **Vergílie* de *Vergĭlius*.

Sur ce point, l'ancienne langue faisait une différence entre le vocatif et le génitif, si l'on doit en croire P. Nigidius : elle accentuait le vocatif apocopé sur l'antépénultième, afin de le distinguer du génitif.

Voc. *Aémili;* Gén. *Aemíli;*	Voc. *Mércuri;* Gén. *Mercúri,*
Voc. *Vérgili;* Gén. *Vergíli;*	Voc. *Váleri;* Gén. *Valéri;*

Mais cette accentuation du vocatif n'était plus admise au temps d'Aulu-Gelle : *si quis nunc Valerium appellans, in casu vocandi secundum præceptum Nigidii acuerit primam* (Váleri), *non abierit, quin rideatur.* (*Nuits attiques,* XIII, 25.)

Plusieurs grammairiens de l'antiquité mentionnent aussi l'accentuation irrégulière de certains mots, pour les distinguer de leurs homonymes, comme :

Adv.	*aliâs,*	Adj.	*ális*[1];	Prép.	*poné,*	Verbe	*pône*[6];
Conj.	*verúm,*	Adj.	*vêrum*[2];	Prép.	*siné,*	Verbe	*síne*[7];
Adv.	*unâ,*	Adj.	*únā*[3];	Relat.	*qualé,*	Interr.	*quâle*[8];
Prép.	*circúm,*	Subst.	*círcum*[4];	Relat.	*quantúm,*	Interr.	*quántum*[9];
Prép.	*ergô,*	Conj.	*érgo*[5];	Adv.	*falsô,*	Adj.	*fálso*[10];

mais rien ne démontre que cette distinction, établie par les grammairiens, ait été consacrée par l'usage.

1. Priscien : P., 1014 et 1300 ; K., II, 77 et 528. — 2. Priscien : P., 994; K., II, 47. — 3. Priscien : P., 1300 ; K., II, 528. — 4. Quintilien : I, v. 25; Priscien : P., 977; K., II, 27. — 5. Diomède : P., 428 ; K., 433 ; Priscien : P., 1288 et 994 : K., II, 520 et 47. — 6. Diomède : P , 428 ; K., 433 ; Priscien : P., 994 et 1288 ; K., II, 47 et 520. — 7. Priscien : P., 994 ; K., II, 47. — 8, 9. Quintilien : I, v, 25. — 10. Priscien : P., 300; K., II, 528.

Du temps de Quintilien elle n'était observée que par un petit nombre de savants : *Jam scio quosdam eruditos, nonnullos etiam grammaticos, sic docere ac loqui, ut propter quædam vocum discrimina verbum interim acuto sono finiant.* (Quintilien, I, v, 25.)

16. Conformément à la règle de Priscien (voy. plus haut, n° 15), plusieurs catégories de polysyllabes ont l'accent circonflexe sur la finale, parce que ces mots sont des formes apocopées. L'exception qu'ils présentent est donc purement apparente, car cette dernière syllabe est, en réalité, pénultième.

Tels sont :

1° Les nominatifs-adjectifs en *ās* pour *âtĭs* ou *âtŭs; īs* pour *îtĭs; ēs* pour *êtĭs*[1] ou *êtus; ans* pour *ânus; ins* pour *înus*, comme :

Arpinâs	pour	**Arpinâtis;*	*Quirîs*	pour	**Quirîtis;*
cujâs	pour	**cujâtis;*	*Samnîs*	pour	**Samnîtis;*
nostrâs	pour	**nostrâtis;*	*locuplês*	pour	**locuplêtis;*
vestrâs	pour	**vestrâtis;*	*mansuês*	pour	*mansuêtus;*
damnâs	pour	*damnâtus;*	*Campâns*	pour	*Campânus;*
sanâs	pour	*sanâtus;*	*Bantîns*	pour	*Bantînus.*

2° Les adverbes où la particule finale *cĕ* a perdu sa voyelle[2], comme :

illâc pour *illâce* (illā-cĕ)	*istâc* pour *istâce* (istā-cĕ)
illîc pour *illîce* (illī-cĕ)	*istîc* pour *istîce* (istī-cĕ)
illûc pour *illûce* (illō-cĕ)	*istûc* pour *istûce* (istō-cĕ)
illînc pour *illînce* (illīm-cĕ (*)	*istînc* pour *istînce* (istīm-ce)

Sur l'accentuation de *illace, illice, istace, istice,* pronoms, voy. plus bas, p. 281.

1. Priscien : P., 629, 648, 739, 846, 943, 1014, 1227, 1293, 1298; K., I, 129, 155, 302, 454, 587; II, 77, 468, 524, 528. — 2. Priscien : P., 629, 739, 943. 1012, etc.; K., I. 129, 302, 587; II, 74.

(*) *Illim* est pour **illo-fim* (compar. le sanscrit *bhyam*), **illo-him*, **illo-im*. Corssen, *Aussprache* : F.

3° Les mots après lesquels *nĕ* enclitique a perdu sa voyelle[1], comme :

credôn pour *credône* (credō-nĕ)		*certên* pour *certêne* (certē-nĕ)	
censên pour *censêsne* (censēs-nĕ)		*illân* pour *illâne* (illā-nĕ)	
audîn pour *audîsne* (audīs-nĕ)		*tantôn* pour *tantône* (tantō-nĕ)	
dixîn pour *dixîne* (dixī-nĕ)		(Sur la véritable accentuation	
nostîn pour *nostîne* (nostī-nĕ)		de *credone*, etc., voy. pl. bas.)	

4° Les impératifs des composés de *dūcere*[2], comme :

edûc pour *edûcĕ* — *prodûc* pour *prodûcĕ*, etc.

5° Les parfaits en *āt* pour *âvit*, *īt* pour *îvit*[3], comme :

disturbât, *fumât*, *irritât*; *petît*, *audît*, *cupît*, etc.

DE L'ACCENT DANS LES ENCLITIQUES ET DANS LES MOTS SUIVIS D'UN ENCLITIQUE

17. L'enclitique est un mot qui dans la prononciation s'appuie sur la dernière syllabe du mot précédent. De là ces deux règles :

1° Tout mot employé comme enclitique perd son accent.

2° Tout mot suivi d'un enclitique reçoit l'accent sur sa dernière syllabe, quelle qu'en soit la quantité ; et cet accent est toujours l'accent aigu, quelle que soit la quantité de l'enclitique.

18. Il y a six espèces d'enclitiques :

I. — Conjonctions, adverbes et suffixes divers.

quĕ[4], et	lêx :	*léxque;*	óptimă :	*optimáque;*
	dúx :	*dúxque;*	hóminēs :	*hominésque;*
	crûră :	*cruráque;*	ónera :	*oneráque*
	rósās :	*rosásque;*	amábitŭr :	*amabitúrque.*
	óptimŭs :	*optimúsque;*	legérŭnt :	*legerúntque.*

1. Servius, *En.*, XII, vers 503. — 2. Priscien : P., 629 ; K., I, 129. — 3. Priscien : P., 943; K., I. 587. — 4. Diomède : P., 428; K., 433; Priscien : P., 975, 1224, 1238, 1252, 1253, 1288; K., II, 25, 466, 477, 488, 488, 521.

quĕ[1], suffixe — *quisque; utérque; plerúsque; ubíque; pleráque; utrobíque; pleríque; quandóque,* etc., etc.
EXCEPTIONS — On accentue selon la règle générale, comme un seul mot : *déniquc; úndĭque; neútĭque;* et *ítăque*, c'est pourquoi; *útĭque*, surtout; — mais l'on accentue conformément à la règle des enclitiques : *itáque* = *et ita; utíque* = *et uti.*

vĕ[2], ou — vôx : *vóxve;* bónās : *bonásve;* púerōs : *puerósve;* nix : *níxve;* máximŭs : *maximúsve;* dómină : *domináve;* ôră : *oráve;* máximā : *maximáve;* légitŭr : *legitúrve.*

nĕ[3], est-ce que — crédō : *credóne;* díxī : *dixíne;* tántō : *tantóne;* cénsēs : *censésne;* cértē : *certéne;* nóstī : *nostíne;* aúdīs : *audísne;* íllā : *illáne;* hǽc : *hæcíne.*

nē, ne pas — módŏ : *modóne;*

ĕnim — *étenim, sédenim.*

tămĕn — *áttamen, verúmtamen.*

ĭăm pour *jam* — *étiam, quóniam* (= quóm jam).

cĕ — *hujúsce, illáce, illíce, istáce, istíce,* etc.

mĕt — *mémet, egómet, nobísmet.*

pĕ, ppĕ — *némpe, própe, quíppe, ipsíppe* (Festus).

psĕ — *eápse, eúmpse, eámpse, eópse, sépse* (Cic.), *reápse* (Cic.).

ptĕ — *mépte, suúmpte, nostrápte*, etc.

tā — *aliútā* (= *aliter*), *ítā* et postérieurement *ítă.*

tĕ — *túte, téte.*

1. Priscien : P., 667; K., I, 181. — 2, 3. Priscien : P., 1288; K., 521; Diomède : P., 423; K., 433.

tŭm	*actútum*, de l'ablatif *áctu*.		
nŭm	*etiámnum*.		
dŭm	*agédum, agitédum, dícdum, iterádum, tacédum, nédum, nóndum*.		
dĕm	*ibídem* (ibīdĕm), *quídem* (voy. ce mot ci-après), etc.	EXCEPTIONS	On accentue selon la règle générale, comme un seul mot : *ítĭdem* (= **ítădem*), et *idéntĭdem*.
quĭdĕm	*équidem, síquidem, quandóquidem*.		
dĕ	*índe* (voy. ce mot ci-après).		
indĕ	*déinde, éxinde, périnde, súbinde* (mais *utrínde* pour **utróinde*).		
ŭt, ŭtī	*sícut, sícuti, vélut, véluti*.		
cŭbĭ	*alícubi, nécubi, sícubi, ubícubi*.		
quando[1]	*néquando* *síquando*	EXCEPTIONS	On accentue selon la règle générale, comme un seul mot : *aliquándo*, *ecquándo*.

II. — Formes pronominales et adjectives.

quŏt	dans *quótquot*.		
quĭs quă, quæ, quĭd, indéfini.	*síquis, síqua* ou *síquæ, síquid, néquis*, etc. *númquis*, etc. *écquis*, etc. *quísquis*, etc.	EXCEPTIONS	On accentue, selon la règle générale, comme un seul mot : *álĭquis, álĭqua, álĭquid, álĭquot, alicŭjus*. — De même : *alĭquántum*.

1. Priscien : P., 1018; K., II, 82.

quăm relatif	*antéquam, priúsquam, posteáquam, póstquam.*	Mais devant *quăm* indéfini :	On accentue, selon la règle générale, comme un seul mot : *quísquam, quánquam, nûnquam, néutĭquam, nequâquam.*

ŭtĕr { dans *altéruter, altérutra, altérutrum.*

eă, eŭm, eăm { dans *écca* (pour *ecce ea*), *éccum, éccam.*

eōs, eās { dans *éccos, éccas*[1].

illŭm, illăm { dans *éllum, éllam* (pour *en illum, en illam*).

sĕcŭs { *extrínsecus.*

mĭnŭs { *quóminus.*

III. — Formes substantives.

mĭnŭs { *cómminus* ou *cóminus; éminus* (composés de *manus*).

mŏdī, mŏdŏ { *hujúsmodi, istiúsmodi; dúmmodo, póstmodo, quómodo, tantúmmodo.*

diē { *hódie, postrídie.*

vĭr { *duúmvir, duóvir* (duŏvir), *quinquévir, triúmvir.*

pătĕr { *Márs pater, Neptunús pater.*

IV. — Formes verbales.

lĭbĕt { *quílibet, ubílibet,* etc.

lĭcĕt { *ílicet, scílicet, vidélicet.*

1. Priscien : P., 949; K., I, 594.

vīs, vult	*mávis, mávult; nón vis, nón vult; quámvis, quamtúmvis, quívis*, etc.		
s pour *ĕs*	*nanctú's.*		
st pour *ĕst*	*benĕ'st, infortuniúm'st, opú'st, visá'st.*		

V. — Prépositions placées immédiatement après leur régime.

ăd	*quóad.*		
cŭm	*nobíscum, vobíscum, quibúscum, técum,* etc.	EXCEPTION	On accentue selon la règle générale, comme un seul mot : *dónĭcum.*
pĕnĕs	*quém penes.*		
pĕr	*núper* (pour *novum per*); *sémper* (pour *semel per*), *pratá per,* etc.		
proptĕr	*eápropter, quápropter*, etc.		
tĕnŭs	*háctenus, cátenus, quátenus, crurúm tenus.*		
versŭs *vorsŭm*	*Ambraciám versus, dextróvorsum, utroquévorsum.*	EXCEPTIONS	On accentue selon la règle générale les formes syncopées *dextrôrsum, quôrsum*, etc.
circā **circō*	*quócirca,* etc. *ídcirco ;*		

Et diverses autres prépositions placées immédiatement après leur régime.

VI. — Enclitique *nam.*

Les mots suivis de l'enclitique *nam* s'accentuent toujours selon la règle générale, comme s'il n'y avait qu'un seul mot :

quísnam, quiănam, ubĭnam, útīnam.

Expressions formées d'un substantif ou d'un adjectif précédé immédiatement d'un génitif attributif.

Dans quelques-unes de ces expressions le génitif attributif reçoit seul l'accent qui lui appartient, parce qu'il est le mot principal; et le second mot, comme s'il était enclitique, n'est pas accentué :

áquæ ductus, térræ motus, jûris peritus.

On peut cependant aussi considérer le génitif comme proclitique et n'accentuer que le second mot : telle est l'accentuation de *senatus consúltum, plebis scîtum.*

DE L'ACCENT DANS LES PROCLITIQUES[1]

19. Le proclitique est un mot qui s'appuie sur le mot suivant et en fait, pour la prononciation, réellement partie.

Tout mot employé comme proclitique perd son accent.

Le proclitique ne modifie en rien l''accentuation du mot suivant.

20. Il y a sept espèces de proclitiques :

I. — Prépositions.

Toute préposition placée avant son régime est proclitique, si elle ne forme pas avec son régime un mot composé. Exemples :

ad mánum, *de môre,* *per máre,*
cum mâtre, *e fóro,* *sub vélo.*

1. Diomède : P., 428; K , 433; Donat : P., 1765; K., 391; Priscien : P., 975, 977, 991, 1228, 1266; K., II, 25, 27, 43, 469, 500

Exceptions

1° Si la préposition forme avec son régime un mot composé, il n'y a plus ni proclitique, ni régime : il n'y a qu'un seul mot; et l'accentuation se fait conformément à la règle générale.

Il en est de même quand la préposition forme un mot composé avec un adverbe. Exemples :

ádmodum	(pour *ad módum*);	*pósthac*	(pour *post hâc*);
ádfatim, áffatim	(pour *ad fátim*);	*prætérea*	(pour *præter éa*);
óbiter	(pour *ob íter*);	*prǽterhac*	(pour *præter hâc*);
óbviam	(pour *ob víam*);	*ádeo*	(de *ad éo*);
propédiem	(pour *prope díem*);	*ádhuc*	(pour *ad hûc*);
propémodum	(pour *prope módum*);	*ábhinc*	(pour *ab hînc*);
dénuo	(pour *de nóvo*);	*déhinc*	(pour *de hînc*);
íllico	(pour *in lóco*);	*desúbito*	(pour *de súbito*);
ínvicem	(pour *in vícem*);	*derepénte*	(pour *de repénte*);
imprímis	(pour *in prímis*);	*apprime*	(pour *ad príme*);
cumprímis	(pour *cum prímis*);	*áffăbre*	(pour *ad fábre*);
extémplo	(pour *ex témplo*);	*ápprobe*	(pour *ad próbe*),
exadvérsum	(pour *ex ad vérsum*);	*intéribi*	(pour *inter íbi*);
examússim	(pour *ex*(*ad*)*amússim*);	*póstibi*	(pour *post íbi*);
ántea	(pour *ante éa*);	*désuper*	(pour *de súper*;
ántehac	(pour *ante hâc*);	*ínsuper*	(pour *in súper*);
póstea	(pour *post éa*);	*própalam*	(p. *pro pálam*), etc.

2° Si la préposition est suivie d'un enclitique, elle en prend l'accent, et suit les règles des mots placés devant un enclitique[1] :

déinde (p. *de índe*); *périnde* (p. *per índe*); *antéquam* (p. *ante quám*);
éxinde (p. *ex índe*); *súbinde* (p. *sub índe*); *póstquam* (p. *post quám*).

3° Enfin, comme on l'a vu plus haut, toute préposition placée immédiatement après son régime, devient enclitique, et par conséquent n'est pas accentuée.

1. Priscien : P., 984, 1008, 1018, 1300; K., II, 35, 67, 82, 528.

II. — Adverbes.

non	*non díu;* *non plácet;* *non ámas;* *non níhil;* Suivi d'un enclitique, *non* reçoit l'accent : *nón vis, nón vult.*	*non némo;* *non nûllus;* *non nûnquam;* *non prîdem*, etc., etc.
nec pour *non*	*necopínans* (pour *non opínans*); *necopînus* (pour *non *opînus;*	*nec récte* (ancienne forme = *non récte*); *nec maniféstum* (ancienne forme = *non maniféstum*).
nē ou *nĕ* pour *non*	*nēquâquam;* *nēquídquam;* *nĕquéo.* Suivi d'un enclitique, *nĕ* reçoit l'accent : *néque, néve.*	*nĕfândus;* *nĕfâstus;* *nĕfárius*, etc.
nī pour *nē* = *non.*	dans *nimîrum.*	
haud	*haud scío; haud bónus; haud quisquam; haud quâquam,* etc., etc.	
jam	dans *jamdíu; jamdûdum; jam prîdem.*	
ecce	en composition avec *ille, iste : eccílla, eccíllum, eccíllud, eccístam.*	
en, etiam, simul, tam, usque	dans les expressions suivantes lorsqu'il y a interrogation : *en ûnquam...?* *etiam túm...?* *tamétsi...?* *etiam núnc...?* *simul átque...?* *usquequâque...?*	
bene, male, dans :	*bene fácio;* *bene díctum;* *male díco;* *male sânus.* *bene fáctum;* *male fácio;* *male díctum;* *bene sânus;* *bene díco;* *male fáctum;* *male fîdus;* *bene mérens.*	

III. — Conjonctions.

nē	*ne dîcam, ne lóquar, ne fáciat.*

dum	dans *dumtáxat* ou *duntáxat* (de *dum* et *táxat*).
enim, tamen	dans les expressions suivantes lorsqu'il y a interrogation : *enimvéro...? tamenétsi...?*

IV. — Mots relatifs ou indéfinis.

qui; quando, ubi, inde, quoties devant *cunque*	*quicúnque, quæcúnque, quodcúnque, quotcúnque,* etc. *quacúnque, quocúnque, quotiescúnque, quandocúnque; ubicúnque, undecúnque.*

et devant divers mots, comme :	*quamdíu;*	*quamprîmum;*	*quotánnis;*
	quamprîdem;	*quam máxime;*	*quoúsque;*
	quamóbrem;	*quemádmodum;*	*quinétiam,* etc.

V. — Radicaux verbaux.

Devant *facio, fio....:*

are-fácio,	*arefácis,* etc.	*are-fío,*	*arefîs,*	*arefît,* etc.
cale-fácio,	*calefácis,* etc.	*cale-fío,*	*calefîs,*	*calefît,* etc.
commone-fácio,	*commonefácis,* etc.	*commone-fío,*	*commonefîs,*	*commonefît,* etc.
consue-fácio,	*consuefácis,* etc.	*consue-fío,*	*consuefîs,*	*consuefît,* etc.
lique-fácio,	*liquefácis,* etc.	*lique-fío,*	*liquefîs,*	*liquefît,* etc.
pate-fácio,	*patefácis,* etc.	*pate-fío,*	*patefîs,*	*patefît,* etc.
tepe-fácio,	*tepefácis,* etc.	*tepe-fío,*	*tepefîs,*	*tepefît,* etc.

Devant *dico :*
vale-díco, valedîcis, etc.

VI. — Mots divers.

Dans les expressions suivantes, quand on réunit les deux mots en un seul, le premier est proclitique et perd son accent :

sátis fácere, etc.	*satisfácere;*	*péssum îre,* etc.	*pessumîre;*
sátis dáre, etc.	*satisdáre;*	*mánu míttere,* etc.	*manumíttere;*
sátis dátor, etc.	*satisdátor;*	*mágno ópere,*	*magnópere;*
vênum dáre, etc.	*venumdáre;*	*máximo ópere,*	*maximópere;*
péssum dáre, etc.	*pessumdáre;*	*tánto ópere,* etc.	*tantópere,* etc.

VII. — Expressions formées d'un substantif immédiatement suivi d'un génitif ou d'un adjectif attributif.

Dans ces sortes d'expressions, le génitif ou l'adjectif attributif reçoit seul l'accent qui lui appartient, parce qu'il est le mot principal; et le substantif qui précède considéré comme proclitique n'est pas accentué :

magister équitum,	*populus Románus,*
præfectus úrbis,	*prætor urbânus,*
tribunus plèbis,	*res pública,*
pater famílias,	*vir illústris,*
orbis terrârum,	*jus jurândum*, etc., etc.

On accentue de même :

præfectus úrbi,	*major nátu,*
præfectus fúndis, etc.	*interea lóci.*

§ 13. — Hypothèse d'une accentuation archaïque.

1. Quand on étudie la formation des langues néolatines, on voit, au milieu des altérations et des pertes de tout genre qu'eurent à subir les mots latins, une syllabe survivre et persister à travers les siècles : c'est la syllabe qui recevait l'accent tonique. Exemples :

cléricum,	cl**e**rc;	*orâculum,*	or**a**cle;
testimónium,	tém**oi**n;	*artículum,*	art**i**cle;
satiônem,	sais**o**n;	*móbilem,*	m**eu**ble;
cantôrem,	chant**eu**r;	*pósitam,*	p**o**ste;
amâre,	aim**e**r;	*áquilam,*	**ai**gle.

2. La vitalité de l'accent tonique triompha de toutes les influences qui produisirent la décomposition du latin; et le respect de la syllabe accentuée se maintint

1. Priscien : P., 666, 668, 1287; K., I, 179, 180, 183; Diomède : P., 428, K., 433.

chez les peuples mêmes qui avaient laissé tomber dans le plus profond oubli les règles fondamentales de la langue latine.

3. Aussi, quand on voit cette persistance de l'accent latin dans les langues modernes, est-il difficile d'admettre que les Romains, dans les évolutions de leur langue, n'aient pas eu le même respect pour la syllabe marquée de l'accent tonique.

4. Et pourtant, si l'on applique aux formes primitives d'un assez grand nombre de mots latins les règles habituelles de l'accentuation, on voit que les formes postérieures des mêmes mots résultent précisément de la perte des syllabes accentuées.

Exemples :

1° Formes accentuées sur la pénultième :

**necávi*	d'où	*nécui,*	**jugísta*	d'où	*júxta,*
**monévi*	—	*mónui,*	**venatórix*	—	*venátrix,*
amavísti	—	*amásti,*	**prorûsum*	—	*prôrsum,*
amavérunt	—	*amárunt,*	**præhénda*	—	*prǣda,*
amavíssem	—	*amâssem,*	**quatuórto*	—	*quárto,*
**facsísis*	—	*fáxis,*	**calcâre*	—	*cálcar,*
**levavísso*	—	*levásso,*	**perjúro*	—	*péjĕro,*
amavísse	—	*amâsse,*	**cognôtus*	—	*cógnĭtus.*

2° Formes accentuées sur l'antépénultième :

præhíbeo	d'où	*prǽbeo,*	**unídecim*	d'où	*úndecim,*
dehíbeo	—	*débeo,*	*navífragus*	—	*naúfragus,*
**jouhíbeo*	—	*júbeo,*	**semíciput*	—	*sínciput,*
**manuhíbiæ*	—	*manúbiæ,*	**noméncupo*	—	*núncupo,*
**præhéndium*	—	*prǽdium,*	**novémdinum*	—	*núndinum,*
**induítiæ*	—	*indútiæ,*	**quinquédecim*	—	*quíndecim,*
**præímium*	—	*prǽmium,*	**vicénties*	—	*vícies,*
**coígito*	—	*cógito,*	**vicentísumus*	—	*vicénsimus,*
**jousígium*	—	*júrgium,*	**repépuli*	—	*réppuli,*
surrígere	—	*súrgere,*	**repéperi*	—	*rébperi.*

5. Aussi, pour expliquer ce fait, a-t-on supposé qu'il existait en latin, à l'époque où s'employaient les formes primitives, une loi d'accentuation tombée depuis hors d'usage, d'après laquelle l'accent pouvait se placer « librement et sans conditions prosodiques sur une des trois avant-dernières syllabes du mot. »

Cet accent, qu'on appelle accent archaïque « aurait été ramené plus tard à la place qu'il occupe dans la période classique, soit par un déplacement » pur et simple (*amávisti-amavísti*), « soit par des affaiblissements (*cógnōtus-cógnĭtus*) et des suppressions (*pópŭlĭcus-públĭcus*), analogues à ceux par lesquels le latin s'est transformé en français[1]. »

6. Cette hypothèse imaginée par M. Benloew[2] rend parfaitement compte de la transformation des mots comme

**néc-a-vi* en *néc-ui*,
**món-e-vi* — *món-ui*,
amá-vi-sti — *amá-sti*,
amá-ve-runt — *amá-runt*,
amá-vi-ssem — *amâ-ssem*,
**fác-si-sim* — *fáxim* (= *fác-sim*),
**levá-vi-sso* — *levá-sso*,
amá-vi-sse — *amâ-sse*,
**júg-i-sta* en *júxta* (= *júg-sta*),
**venát-o-rix* — *venát-rix*,
**prór-u-sum* — *prôr-sum*,
**prǽ-hen-da* — *prǣ-da*,
**quá-tuo-rto* — *quá-rto*,
**cálcar-e* — *cálcar*,
**pérjūro* — *péjĕro*,
**cógnōtus* — *cógnĭtus*.

et de

prǽ-hi-beo en *prǽ-beo*,
dé-hi-beo — *dé-beo*,
**ún-i-decim* en *ún-decim*,
náv-i-fragus — *naú-fragus*,

1. F. Baudry, *Grammaire comparée des langues classiques*, p. 19.

2. « Corssen attribue la première idée de l'accentuation latine archaïque à un article inséré par M. Dietrich au 1er volume du *Journal de Kuhn*. Je crois que M. Benloew peut réclamer la priorité. L'article de M. Dietrich est de 1852, et M. Benloew avait déjà posé les bases de cette théorie en 1847, dans sa thèse sur l'accentuation dans les langues indo-européennes, p. 173 » (Note de M. F. Baudry, ouvrage cité, p. 18). — Voyez Weil et Benloew, *Théorie générale de l'accentuation latine*, p. 105 et suivantes.

*joú-hi-beo — jú-beo,
*manú-hi-biæ — manú-biæ,
*prǽ-hen-dium — prǽ-dium,
*indú-i-tiæ — indú-tiæ,
*prǽ-i-mium — prǽ-mium,
*có-i-gito — có-gito,
*joús-i-gium — júr-gium,
súr-r-i-gere — súr-gere,
*sém-i-ciput — sín-ciput,
*nó-me-ncupo — nú-ncupo,
*nóv-e-ndinum — nú-ndinum,
*quín-que-decim — quín-decim,
*víc-ent-ies — vícies,
*vicén-ti-sumus — vicén-simus,
*rép-e-puli — rép-puli.
*rép-e-peri — rép-peri.

7. Sur le déplacement de l'accent dans la langue vulgaire, voy. p. 231.

APPENDICE

Restitution et nouvelle interprétation du Chant dit des Frères Arvales.

I. — Observations préliminaires.

1. Le Chant dit des Frères Arvales est, comme on le sait, intercalé dans une assez longue inscription du temps d'Héliogabale. Cette inscription est le compte rendu des diverses cérémonies que célébra le collège des Arvales dans la séance du 29 mai 218. Elle est gravée sur une table de marbre, en capitales parfois mêlées de cursives, et la forme des lettres accuse un travail rapide et peu soigné.

2. En dehors du vieux chant dont nous parlerons ensuite, l'inscription est souvent incorrecte ; et plusieurs mots y sont dénaturés à tel point que, sans le contexte, il serait impossible de les comprendre.

Outre les solécismes comme PER EODEM et IN PAPILIONE REVERSVS SVO, imputables à l'ignorance du scribe, on rencontre dans ce monument certaines confusions de lettres dues évidemment à la négligence du graveur : TRAETEXTATI pour *prætextati,* TOST pour *post,* CATHEDIVS pour *cathedris,* EPVLAP pour *epulas,* IVNIAP pour *junias,* DLVISA pour *divisa,* AVLTIANVS et AVLTIANVM pour *avitianus, avitianum,* EXTN pour *extas,* SACRIFLRO pour *sacrificio,* OTIIS pour *ollis,* et LVMEMVLIA[1]. Sauf ce dernier mot[2], les formes

1. Nous citons ces fautes d'après les indications du *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, n° 2104. — Voyez ce que nous en disons p. 320, en note. — 2. Voyez-en l'explication à la page 320.

altérées par le graveur sont faciles à rectifier quand on les considère dans l'ensemble de la phrase, parce que la latinité de ce document nous est tout à fait familière.

3. Mais quand des fautes semblables se produisent dans la partie de l'inscription consacrée au Chant dit des Frères Arvales, elles ajoutent aux obscurités de ce vieux texte d'inextricables complications. Le déchiffrement de chaque syllabe devient un problème.

4. En présence d'un mot qui nous déroute par quelque particularité, trois questions se posent : est-ce purement et simplement une forme ancienne? est-ce une forme corrompue par l'un des scribes qui reproduisirent successivement ce texte sans le comprendre? est-ce une forme que le graveur a seulement altérée par une substitution de lettre?

Il est possible encore que le même mot présente ces trois genres de difficultés réunis; et que sa signification se dérobe à nos recherches tout à la fois par l'ancienneté de sa forme, par la corruption du manuscrit et par une méprise du graveur.

5. Quant à ceux des mots de ce vieux chant qui se présentent à nous sous une forme parfaitement connue, il semble que les uns, suffisamment archaïques, se soient conservés tels qu'ils étaient dans le texte primitif; et que les autres, d'une physionomie plus récente, soient également d'anciens mots qui, pour toute modification, ont été légèrement rajeunis par les scribes. Mais, quand on essaie d'expliquer le passage où ils se trouvent, le sens qu'ils donnent à l'ensemble ne paraît pas toujours satisfaisant ; et l'on se demande si telle forme, authentique en apparence, n'est pas une fausse leçon, s'il n'y a pas là une correction maladroite due à l'ingéniosité téméraire d'un copiste.

6. Une autre circonstance concourt à nous rendre suspects certains mots qui se comprennent à première vue, c'est que, chacun des cinq premiers versets étant répété trois fois, il est rare que, dans les versets 2, 3 et 4, les mêmes mots soient reproduits chaque fois sous la même forme; et il arrive que le graveur, après avoir donné à un mot sa forme classique, le modifie quand il y revient, et qu'il le rende tout à fait méconnaissable quand il l'écrit pour la troisième fois.

7. Si de ces variations l'on peut tirer quelque conséquence,

tout en faisant la part des fautes personnelles que le graveur a dû commettre, il semble que la première leçon de chaque mot indique comment on le lisait à l'époque d'Héliogabale, que la seconde soit donnée comme une variante de la première, et que la troisième ait plutôt pour objet de reproduire graphiquement l'aspect du vieux texte.

Il ne faut point cependant prendre ces conclusions dans un sens trop absolu, vu l'ignorance et la légèreté du graveur.

II. — Texte du Chant dit des Frères Arvales.

8. On se rendra compte de l'exactitude de nos observations en examinant ce vieux chant dans le fac-simile de Ritschl[1].

Voici d'ailleurs le texte que nous avons établi d'après ce fac-simile.

Nous reproduisons fidèlement les lettres que nous y avons lues sans nous préoccuper du sens. Parmi ces lettres, les unes nous ont paru d'une lecture certaine : nous les imprimons en capitales; d'autres sont de forme douteuse, ou n'existent pas par elles-mêmes et résultent de la ligature de leurs deux voisines, comme *v* de MARM*v*R : nous les mettons en italiques.

9. Ajoutons que certaines lettres sont douteuses quand on les considère comme des capitales ; si on les rattache à l'alphabet cursif, la lecture en est infiniment plus facile.

1. *Priscæ latinitatis monumenta epigraphica*, pl. XXXVI.

Chant dit des Frères Arvales d'après le fac-simile de Ritschl.

ENOS LASES IVVATE

[1] NOSLASES IVVATE ENOS IASES IVVATE NEVE LVAERVEMARM*a* SINS IN· CVRRERELNDLEORES NEVELVER VEMAR M*v*R

NSIN CVRREREINTL*f*ORIS NEVELVERVE MARMAR· SERPLNCVRREREINP*e*EOIVS SATVR· EVREREMARS LIMEN

ESTABERBER SATVR· FVFEREMARS IIMENSALLSTA BERBE*rsat*VRFVFEREMARS LIMENSAIIS*i*ABF*av*ER

VNISAITERNEIADVOCADIT CONCTOS SEMVNLS ALTEANEI ADVOCAPITCONCTOS SIMVNISAIIIRV*ie*ADVOCA*iti*

OSENOSMARMORIVVATOENOSMA*rmar*LVVATOENOS MAMOR. LVVATO TRIVMPET*n*VM PETRIVMPETINM

MTE

1. Les lettres qui manquent au commencement de chaque ligne ont disparu par suite d'une cassure du marbre.

III. — Méthode à suivre pour restituer le texte corrompu du Chant dit des Frères Arvales.

10. A notre avis, pour restituer cet antique monument, il faut d'abord chercher dans l'inscription, parmi les trois formes différentes d'un même mot, celle qui a dû figurer dans le texte primitif, en prenant garde de se laisser égarer par de fausses vraisemblances.

Il faut ensuite, dans le mot qu'on a provisoirement choisi, examiner les altérations qu'il a pu subir et les corriger.

Il faut enfin, pour aboutir à une solution qui s'impose et qu'on puisse regarder comme définitive, trouver à l'aide des données fournies par ce travail préparatoire, un texte ancien, plus ou moins conforme à celui du vieux chant, qui confirme les résultats acquis et aide à résoudre les difficultés encore pendantes.

11. La méthode que nous avons suivie pour mener à bien cette triple tâche est nouvelle. L'idée nous en a été inspirée par l'observation d'un fait des plus simples, et qui, en raison de sa simplicité même, n'a pas assez frappé ou arrêté l'attention de nos devanciers.

Voici ce fait, mentionné dans la partie de l'inscription qui précède le chant. Il y est dit que les Frères Arvales, au moment de chanter, reçurent chacun un feuillet (*libellus*) portant écrit le chant qu'ils avaient à dire. Il n'est pas besoin de chercher quelle était la forme des lettres écrites sur ce feuillet : c'était évidemment l'écriture habituelle, l'écriture courante, la cursive[1].

12. Quand il s'agit de graver le chant sur le marbre, on mit un de ces feuillets sous les yeux de l'ouvrier pour lui servir de modèle ; il eut donc une sorte de traduction graphique à faire pour reproduire en capitale ce qui était écrit en cursive.

Dans ce travail, il a pu commettre personnellement quelques fautes, mais la plupart de ses erreurs paraissent imputables au scribe dont il copiait le manuscrit. En effet, l'attention qu'on apportait à reproduire aussi fidèlement que possible les textes sacrés,

1. On verra d'ailleurs plus loin que dans maintes circonstances où il n'est pas sûr de sa lecture, le graveur reproduit sur le marbre la forme des lettres du manuscrit. Or ces lettres se rattachent à l'alphabet cursif.

jointe à l'ignorance des vieilles formes, obligeait le copiste à laisser souvent indécises celles des lettres cursives, et elles sont nombreuses, qui pouvaient se confondre avec d'autres lettres du même alphabet [1].

13. Si quelque philologue retrouvait aujourd'hui un de ces *libelli*, avec ses lettres ambiguës, avec son écriture indécise, nul doute que mieux instruit que les Romains du troisième siècle dans la connaissance du vieux latin, il ne pût comprendre ce qui échappait aux contemporains d'Héliogabale et restituer le texte du chant primitif. Il saisirait en effet dans l'écriture de ce *libellus* les ressemblances qu'ont entre elles certaines lettres cursives, ressemblances qui, dans le monument de 218, nous sont pour ainsi dire voilées par la transcription de ces lettres cursives en lettres capitales.

14. Ce *libellus* nous manque : mais est-il impossible de le refaire? Ne peut-on pas recommencer en sens inverse le travail exécuté par le graveur? A l'aide des alphabets que nous ont conservés les inscriptions vulgaires de Pompéies, ne peut-on pas retraduire en cursive la capitale qui nous dérobe aujourd'hui la connaissance de la vérité?

Il nous a paru intéressant de tenter l'entreprise.

Voici le résultat de ce travail.

IV. — Études paléographiques sur le texte du Chant dit des Frères Arvales. — Restitution et interprétation nouvelle de ce vieux chant.

ENOS LASES IVVATE
NOS LASES IVVATE } = *E ! nos, Lases, juvate.*
ENOS IASES IVVATE [2]

15. Sauf ENOS que nous coupons en deux, en faisant de la première syllabe une interjection, cette phrase n'a rien qui nous arrête.

1. Le graveur lui-même a eu parfois recours à cet expédient : on peut s'en rendre compte en examinant le fac-simile de Ritschl. — 2. IASES est une faute du graveur pour LASES : on a vu plus haut qu'il confond assez souvent les lettres L et I. Nous trouverons plus loin IIMEN pour LIMEN, etc.

Nous lisons donc *E! nos, Lases, juvate,* ô dieux Lares, soyez-nous favorables [1].

16. La phrase suivante nous retiendra plus longtemps ; et nous croyons indispensable d'en parler avec quelque détail, car ce sont les recherches auxquelles elle a donné lieu, qui nous ont révélé dans son ensemble la signification du vieux chant.

Cette phrase comprise, le sens des autres se dévoile, et il ne reste plus à résoudre que des difficultés de second ordre.

$$\left.\begin{array}{l}\text{NEVE}\\ \text{NEVE}\\ \text{NEVE}\end{array}\right\} = \textit{hi mi.}$$

17. On a généralement considéré que le premier mot de cette phrase était NEVE ; et pourtant l'emploi de la conjonction *ve*, à cette place, est plus que suspect.

En effet, le vieux latin, dans sa concision, rejette toute liaison inutile, surtout quand il s'agit d'un texte de loi, d'une formule religieuse, où tous les mots comptent. Or, à aucun titre *ve* n'est ici indispensable. Il est même logiquement inadmissible, si l'on a égard au contexte. Pour justifier la présence de ce mot, il faudrait que la phrase où il se trouve fût une dépendance de la précédente ; il faudrait qu'après avoir invoqué la faveur des dieux Lares, ce fût à ces mêmes dieux que l'on continuât à s'adresser [2]. Mais les deux phrases sont absolument indépendantes, les personnages auxquels chaque prière s'adresse sont différents ; et en pareille circonstance, il n'y a pas lieu d'employer la conjonction *ve*.

Ces considérations, tirées des habitudes mêmes de la langue latine, montrent que le passage est corrompu. Le mot *neve* est donc une fausse lecture qu'il est indispensable de rectifier.

C'est sur ce mot que nous allons faire le premier essai de notre méthode.

On verra si elle peut donner les résultats nouveaux et importants que nous avons espérés.

1. Il faut remarquer à côté de la vieille orthographe *e* pour *eh !* et de l'ancienne forme *Lases* pour *Lares*, la forme classique *juvate* pour *jouvate*. On verra plus loin d'autres exemples de rajeunissements semblables.

2. Les personnes qui acceptent *neve*, expliquent ainsi les premiers versets. « Lares, soyez-nous favorables ; et ne laisse pas, Mars, la contagion..... »

18. Nous transcrivons NEVE en cursive, et cette transcription nous révèle immédiatement deux faits extrêmement curieux.

Nous remarquons d'abord la ressemblance des lettres N et H [1].

Nous voyons ensuite que la fausse leçon EVE provient d'une confusion avec un groupe cursif IMI. Il suffit en effet que sous la main trop rapide d'un scribe les lignes formatrices des deux angles supérieurs d'une M ne se soient pas exactement rejointes, pour que cette lettre ait pris aux yeux du graveur l'apparence d'un V entre deux I. Or, comme en cursive l'E est représenté fréquemment par deux lignes verticales ayant exactement la forme de deux I, on conçoit que l'ouvrier, dans son ignorance absolue de la vieille langue, ait lu IIVII en cursive et gravé en capitale EVE, là où il devait lire et écrire IMI [2].

19. Nous en tenant provisoirement à cette hypothèse que NEVE doit être remplacé par HIMI, nous voyons dans HI soit un nominatif pluriel masculin, soit un datif ou un ablatif pluriel pour *his*, avec suppression de *s* finale dans l'écriture, conformément aux principes de la vieille orthographe latine.

La suite nous indiquera celle des deux formes qu'il conviendra de choisir.

20. Quant au second mot MI, il n'est pas douteux que ce ne soit l'ancienne forme de *mihi*, laquelle a persisté jusque dans la période classique. (Voy. BÜCHELER, *Précis de la déclinaison latine*, traduction de M. L. Havet, p. 175.)

21. Passons au groupe suivant :

LVAERVE
LVERVE } = *lua fave*.
LVERVE

Le premier point à examiner, c'est de savoir s'il faut conserver l'A, comme dans le premier exemple, ou le rejeter, comme dans les deux autres.

Nous croyons plus rationnel de le conserver au moins jusqu'à nouvel ordre.

1. Voy. p. 322, n° 1 : N de *nomine*, *nunc*, *sollemnes*, *venimus*. — 2. Voy. p. 321, et p. 322, n° 2 : M de *lectum*, *mulier* et de ΜΑΡΚΟΣ.

Il est en effet peu admissible que cet A se soit glissé par erreur dans le texte primitif; et il est au contraire très vraisemblable, qu'ayant une fois marqué cet A, le scribe ou le graveur l'ait omis ensuite par inadvertance [1].

Nous adoptons donc la leçon LVA, et nous voyons dans ce mot soit le futur, soit le subjonctif de *luo*, avec suppression d'une consonne finale, selon l'ancienne orthographe.

22. Mais sommes-nous en présence de la première, de la seconde ou de la troisième personne?

Entre ces trois personnes, quel choix devons-nous faire?

N'ayant aucune raison de préférer *a priori* celle-ci à celles-là, si ce n'est que nous penchons pour l'hypothèse d'un futur, nous décidons de prendre provisoirement celle que nous offre d'abord l'ordre de la conjugaison, la première personne : *luam*.

Nous nous trouvons ainsi en possession de trois mots nouveaux, *hi mi luam*, dont le sens doit être fixé par le mot suivant, ERVE.

23. Que signifie ERVE? Après *hi mi luam*, nous ne pouvons le considérer comme l'impératif d'*eruo*. Quant à *erve* pour *erves* = *erveis* = *ervis*, lentilles, il n'offre aucun sens satisfaisant; mais nous remarquons que, grammaticalement, il se fût parfaitement adapté à notre phrase. Cette observation nous conduit à chercher un autre ablatif dont la signification soit plus acceptable.

Pour le trouver, transcrivons ERVE en cursive.

Ce qui nous saute d'abord aux yeux dans cette transcription, c'est la ressemblance des lettres R et A. Dans certains *graffiti*, d'écriture soignée, il y a même entre ces deux lettres une identité de forme presque absolue [2].

Nous pouvons donc admettre que R a indûment pris la place d'un A primitif.

Quant à l'E, on sait que la capitale rapidement tracée, en raccourcissant sa base, le rapproche souvent de la forme de F : les inscriptions abondent en exemples de ce genre. Dans l'écriture cursive, ces deux lettres peuvent aussi aisément se confondre,

1. Il se peut que l'A ait été lié dans le manuscrit au V précédent, et que cette ligature fort nette dans le premier exemple du mot ait été moins lisible dans les deux autres. Cette circonstance expliquerait la faute du graveur.

2. Voy. p. 321 et p. 322, n° 5 : *carminibus, amarantus, drauca*.

F ne différant de l'E (II) que par la moindre longueur de sa seconde barre [1].

Nous pensons donc qu'à l'E il faut substituer une F ; et, ce qui nous confirme dans cette idée, c'est qu'un peu plus bas le graveur lui-même nous donne deux fois l'exemple d'une substitution identique, quand, après avoir écrit le mot EVRE, il le corrige en FVFE à la ligne suivante, et lorsqu'il remplace par une F le premier E du groupe BERBER (BF*aver*).

24. Cette substitution de F à E et d'A à R a pour résultat de changer ERVE en FAVE.

Le mot *fave*, sans *s* finale, est pour *faves* = *faveis*, à l'ablatif pluriel, comme *nuges* = *nugeis* [2] ; — et *Cavaturines* = *Cavaturineis, Mentovines* = *Mentovineis* [3].

Quant au *v* de *fave*, il remplace un *b*, comme dans *favatus* [4] pour *fabatus ;* d'où il résulte que la vieille forme *fave* équivaut à la forme classique *fabis*, de *faba*, fève.

Ce mot joue, dans la phrase, le rôle de nom d'instrument, et c'est à lui que le démonstratif *hi* = *his* se rapporte.

25. Nous avons donc *hi mi lua fave* = *his mihi luam fabis;* ce qui s'explique naturellement ainsi :

Je paierai pour moi avec ces fèves.

Or, cette phrase est conforme au début du chant des Lémuries, cité par Ovide, au Ve livre des *Fastes* (vers 438) :

His, *inquit*, *redimo meque meosque fabis.*

Si l'on retire de ce vers *inquit*, étranger au chant, et ces trois mots parasites *que meosque*, mis à cet endroit pour les besoins de la versification, il reste :

His redimo me fabis, je me rachète par ces fèves :

C'est la reproduction presque littérale du texte même que nous venons de retrouver dans le Chant dit des Frères Arvales.

1. Voy. p. 321, et p. 322, n° 3 : E de *geryones*, de *aegrotes ;* et F de *filium;* — p. 323, n° 8 : E de *camella*; et n° 9 : le second E de *septembres.* — Voy. encore *Écriture et prononciation du latin savant et du latin populaire*, p. 24. — 2. *C. I. L.*, I, n° 1297. — 3. *C. I. L.*, I. n° 199, ligne 39-40. — 4. Varron dans *Nonius*, 341, 27.

26. Ce premier résultat obtenu, on comprend que le reste du problème sera facile à résoudre : nous n'aurons, pour mener notre tâche à bonne fin, qu'à suivre les indications fournies par Ovide.

Toutefois, il nous paraît indispensable de n'accorder que le moins possible à l'hypothèse. Pour nous garder de toute erreur, et, en cas de succès, pour donner à notre découverte un caractère de certitude presque absolue, nous ne devons point nous départir de la méthode sévère que nous avons scrupuleusement observée jusqu'ici.

Tenir compte de tous les mots, de toutes les syllabes, de toutes les lettres, ne rien ajouter, ne rien supprimer, motiver les corrections à faire, et appuyer d'exemples probants toutes nos conclusions, telle est la loi que nous devons nous imposer.

On verra que nous y restons fidèles.

MARMA (?)
MARMVR
MARMAR

27. Après ERVE, devenu *fave,* le texte porte une fois MARMA (?), une fois MARMR qui équivaut à MARMVR (le V étant formé par ligature du dernier jambage de M et de la haste de R), et une fois MARMAR.

Nous voyons, dans *marmar, marmur* ou *marma* (?), un vieux mot, formé de la racine indo-européenne *mar*, qui renferme l'idée de mort : comparez *mor-s, mor-bus,* etc. Il se rattache au grec *μορμώ* et *μορμών*[1], spectre, fantôme, et signifie l'ombre d'un mort, *umbra.*

SINS
NS } = *serpe.*
SERP

28. Le mot qui suit MARMAR, MARMVR OU MARMA, est SINS OU SERP, et non SERS, comme lit Mommsen : le fac-simile de Ritschl porte un P fort nettement tracé.

Entre SINS et SERP, la suite des idées dirige notre choix. Nous

1. *Hesychius* μορμόνας *esse dicit* πλάνητας δαίμονας (H. Etienne. au mot μορμών).

adoptons SERP pour *serpe*, avec omission de l'*e* final, à cause de la synalèphe devant l'*i* de INCVRRERE [1].

Les exemples d'abréviation sont fréquents dans l'inscription. D'ailleurs, ceux de nos devanciers qui lisaient soit *sers* pour *seiris* ou *siris*, soit *sins* pour *sinas*, supposaient également la suppression d'une voyelle. — Le sens de *serp* est : glisse-toi. Ce mot convient bien à une ombre.

	IN.CVRRERE [2]		
	IN'CVRRERE	}	= *incure se*.
LNCVRRERE =	INCVRRERE [3]		

29. On a fait de INCURRERE un infinitif. Pour nous, ce groupe renferme deux mots : *incurre*, plus anciennement *incure*, et *se* pronom. Ces deux mots, réunis à tort, *incurese*, sont devenus, par erreur, sous l'influence du rhotacisme, *incurere* et, plus tard, *incurrere*, forme infinitive. L'adoption du mot précédent, *serp*, ne nous permettant pas de conserver *incurrere*, nous lisons *incure*, à l'impératif, c'est-à-dire : cours sur, cours après.

30. Quant à *se*, sans *s* finale, comme plus haut *fave*, il est pour *ses* = *seis* = *sis*, au datif pluriel : c'est un synonyme de *iis*. La forme *se* ou *ses*, vient du thème *so*, en sanscrit : *sa*.

L'existence de ce mot dans l'ancien latin nous est attestée par le locatif *sei-ce*', devenu *seic*, puis *sic*, et plus directement par ce passage de Festus [4] : *Sos pro eos antiqui dicebant, ut Ennius libro primo :*

Constitit inde loci propter sos dea dearum ;
et libro tertio :
Circum sosque sunt magnæ gentes opulentæ ;
libro septimo :
Dum censent terrere minis, hortanturve sos ;
libro undecimo :
Contendunt Graios Græcos memorare solent sos.

1. Voy. p. 314, la mesure de ces vers. — 2. Les inscriptions des basses époques sont très fréquemment mal ponctuées. Nous ne nous arrêterons pas sur cette particularité bien connue. — 3. On a vu plus haut, p. 293, que le graveur confond L et I. — 4. Au mot *sos*.

31. Les deux mots *incure se* = *incurre iis* signifient donc : cours après elles, cours après ces fèves.

Ce passage du vieux chant correspond à cette partie du *récit* d'Ovide : ...*fabas*....*jacit*.........; — *umbra putatur colligere*, il jette les fèves et on croit que l'ombre les ramasse.

LNDLEORES = INDLEORES[1]		
INTL*f*ORIS	}	= *inde foris*.
LNP*e*EOIVS = INP*e*EOIVS		

32. Nous lisons *inde foris*. Les trois premières lettres, *ind*, nous sont fournies par INDLEORES ; la quatrième, *e*, nous est donnée par INP*e*EOIVS. A vrai dire, cette lettre (*e*) est incomplète dans l'inscription : la ligne horizontale du milieu manque ; mais on a vu que l'écriture du graveur est fort défectueuse.

Nous avons donc *inde*, qui signifie : de là, hors de cet endroit.

33. Le mot suivant, *foris*, nous est donné tout entier par la variante INTL*f*ORIS. La lettre *f* y est nettement indiquée, quoique sa forme ne soit pas celle de F capitale : elle ressemble à notre *f* minuscule imprimée. *Foris* signifie : au dehors.

L'emploi de *foris*, en vieux latin, pour *foras*, ne doit pas nous arrêter. (Comparez *foris mortuum ferre* dans la Loi des Douze Tables.)

SATVR
SATVR
*sat*VR

34. Ce mot s'explique naturellement par : ayant assez (de fèves), maintenant que tu en as assez.

EVREREMARS ·		
FVFEREMARS	}	= *fuce Remars* (ou *Remurs*).
FVFEREMARS		

35. Nous coupons ainsi : EVRE REMARS ou FVFE REMARS. La

1. Voy. page précédente, note 2.

double leçon, EVRE et FVFE, s'explique par une confusion facile, d'une part entre E et F, d'autre part entre F et R, dans un assez grand nombre de cas [1]. — On peut comprendre l'hésitation du graveur entre ces deux leçons, mais ni l'une ni l'autre ne donnent un sens satisfaisant. Force nous est donc de chercher à corriger ce passage.

36. Si l'on examine quel est le sens général du contexte, on voit qu'il s'agit de faire partir, de faire *fuir* l'ombre ; et, à ce titre, le groupe *fu*, première syllabe de l'impératif *fuge*, paraît devoir être maintenu sans aucune modification.

Quant à la seconde syllabe, *fe* ou *re*, on peut d'autant plus facilement la considérer comme une corruption de *ce* = *ge*, que les deux formes de F et de R, susceptibles d'être confondues ensemble, sont voisines d'une troisième forme, qui est quelquefois celle du C [2].

Nous lisons donc *fuce*, avec le C archaïque à la place du G.

37. Le mot suivant est REMARS, terminé par s, ancienne désinence du nominatif et du vocatif au singulier de la 3e déclinaison. Nous n'hésitons pas à traduire ce mot par : Lémure.

On sait que les Lémuries s'appelaient anciennement Rémuries : nous avons sur ce point le témoignage d'Ovide (*Fastes*, V, 479) :

Romulus obsequitur, lucemque Remuria dixit,

. . . .

Aspera mutata est in lenem tempore longo
Littera, quæ toto nomine prima fuit.
Mox etiam Lemures animas dixere silentum.

Quant à l'A de REMARS pour REMVRS = *Lemurs, Lemur*, on peut expliquer sa présence dans ce mot de deux manières. Il est possible qu'il soit primitif, et que *Remars* se rattache à la racine *mar*.

Si l'on n'admet point cette hypothèse, rien n'empêche de considérer cette lettre comme une fausse leçon pour V. En effet, souvent, dans les inscriptions de Pompéies, les deux lettres A et

1. Voy. p. 321, et p. 323, n° 8 : F de *filia* ; et 7 : R de *exemplar*. — 2. Voy. p. 321, et p. 322, n° 4 : F du second *fut*... et C de *hic*.

v sont tracées de telle sorte que les deux lignes se prolongent au-delà de leur point de jonction. L'aspect de l'A et du V, ainsi écrits, est presque celui d'un X. Cette forme X figurant dans sa partie supérieure un V et dans sa partie inférieure un A cursif, on comprend qu'en présence d'un signe aussi ambigu, un ouvrier ignorant se soit trompé sur sa valeur.

On peut voir sur nos planches[1] un certain nombre d'A et de V semblables ; mais ce qui donne à notre observation encore plus d'autorité, c'est que précisément, dans l'inscription gravée de 218, le mot *marmur* est ainsi écrit : MXRMVR.

LIMEN..E
IIMENSALL[2] } = *limen sali.*
LIMENSAII

38. Nous lisons *limen sali* : saute le seuil, franchis le seuil. Nous adoptons d'autant plus résolument cette lecture, qu'elle est en parfait accord 1° avec le sens général du passage, 2° avec ce vers d'Ovide :

Et rogat ut textis exeat umbra suis ;

3° avec cette phrase de Varron citée par Nonius Marcellus[3] :

Dicunt se Lemures domo extra januam ejicere.

Le rapprochement dans notre vieux texte de REMARS et de LIMEN, et, dans Varron, de *Lemures* et de *januam* est particulièrement à remarquer.

39. Avant de passer à ce qui suit, nous nous arrêterons quelques instants sur le mot *sali.*

Ce mot est écrit une fois SAII, et une autre fois SALL ; mais ces divergences n'ont rien qui doive nous surprendre, car, dans l'inscription gravée, la confusion entre la forme I et la

1. Voy. p. 321, et 322, n° 6 : A de *arma, acetabula, larinus* ; et V de *locus, sum, Secundinus.* — 2. Comparez IASES pour LASES, dont nous avons parlé plus haut. — 3. Au mot *Lemures.*

forme L est, comme nous l'avons déjà dit, extrêmement fréquente, et les deux signes y sont à peu près indifféremment employés l'un pour l'autre. C'est ainsi qu'on a vu dans la partie du monument qui précède notre vieux chant, les mots *divisa, Avitianus*, écrits DLVISA, AVLTIANVS et, dans le chant même, IASES à côté de LASES; LNDLEORES à côté de INTL/ORIS; IIMEN à côté de LIMEN[1].

Nous n'avons que deux exemples complets du mot *sali*. L'autre se trouvant tronqué par une cassure du marbre, il n'en reste que la dernière lettre qui est un E, mais cette lettre est peut-être la plus intéressante de tout le passage. En effet, si l'on remarque que le graveur, par une fausse lecture, l'a substituée aux deux signes II, qui, plus loin, terminent la forme SAII, on voit dans cette confusion la preuve que les *e* cursifs du *libellus* étaient représentés par deux lignes verticales, comme nous l'avons dit plus haut ; et que dans certains cas embarrassants, l'ouvrier pouvait prendre les deux lignes II pour un E, alors qu'elles avaient une tout autre valeur.

La transcription erronée de II en E, à cette place, confirme notre correction de EVE en IIVII (= *imi*) au début de ce travail.

STABERBER STA BERBE*r* S*i*ABF*av*ER[2]	= *stabe*	*aver*(*si* ou *se*) ou *aber*(*si* ou *se*)

40. Le groupe STABERBER ou S*i*ABF*av*ER pour STABEAVER doit se couper après STABE.

STABE est le futur de *stare* : il est pour *stabet,* ancienne forme de *stabit* (comparez *dede* = *dedit* : *C. I. L.,* vol. I, n° 62, etc.).

Ce mot et le suivant ne s'adressent pas au Lémure, mais au

1. Nous ne nous arrêterons plus sur ce genre de faute, dont on retrouvera plus loin d'autres exemples : SEMVNLS à côté de SIMVNIS et LVVATO à côté de IVVATO pour *juvato*. — 2. La lettre qui suit S dans ce groupe a été fort mal tracée par le graveur : elle est beaucoup plus petite que les autres et fortement inclinée de gauche à droite. On peut y voir un *i*, ou plutôt la haste d'un *t* privé de sa barre horizontale. — En outre, la lettre F nous paraît être une fausse leçon pour E.

conjurateur : ils forment une sorte de parenthèse indiquant une prescription du rituel.

41. Après *stabe,* vient le groupe RBER ou AVER, dont la première lettre se présente deux fois sous la forme d'une R capitale et une fois sous celle d'un *a* cursif.

Il est même à remarquer que cet *a* cursif est la première partie d'une ligature dont la seconde partie est un *v* : les deux lettres ainsi réunies ont à peu près l'apparence d'une N capitale.

Seulement, on voit qu'à cet endroit, le graveur a hésité. Après avoir tracé le signe N = AV, il a intercalé entre cette ligature et l'E, qui la suit, les deux panses d'un B très imparfaitement marquées ; et il est facile de constater que cette insertion s'est faite après coup.

On doit conclure de ces particularités que le graveur balançait entre RBER, AVER et ABER.

Nous lisons *aver*[1].

Si l'on nous demande d'avoir égard à la correction de V en B faite après coup par le graveur, nous répondrons que cette substitution de lettre ne modifierait en rien notre lecture, car l'échange du V et du B était fréquent à toutes les époques de la latinité, et surtout au temps où fut gravée l'inscription. On a déjà vu *favatus* pour *fabatus* dans Varron : on rencontre en outre précisément dans les procès-verbaux du collège des Arvales *berbeces* pour *verveces, baccam* pour *vaccam,* etc.[2].

Le mot *aver* (ou *aber*), au premier abord, paraît être une abréviation ; mais il n'en est rien, comme nous allons le montrer.

La phrase qui suit, commence par *semunis* ou *simunis :* or la première syllabe *se* ou *si* s'est soudée par erreur au groupe *munis,* et doit être attribuée au mot précédent *aver* qu'elle complète.

La parenthèse, rétablie dans son intégrité, sera donc : *stabe aversi* ou *averse* = *stabit aversim* ou **averse.*

Cette parenthèse signifie : Il s'arrêtera, il suspendra le *tripudium* en tenant le dos tourné au Lémure.

1. Voilà encore un exemple de ces rajeunissements dont nous avons parlé : *aver...* pour *avor...* — 2. *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, nos 2099 et 2086.

Elle correspond à cette remarque d'Ovide que le conjurateur jette les fèves en tournant le dos à l'ombre, *aversusque jacit*, et qu'il ne se retourne pas, *nec respicit*, si ce n'est après avoir dit : « *Manes exite paterni.* ».

42. On nous objectera peut-être que, chaque verset étant répété trois fois, rien ne nous autorise à réunir la syllabe *si* ou *se* à la fin du verset précédent, qui, évidemment, pour le graveur s'arrêtait après *staberber*.

Nous ferons à cette objection plusieurs réponses. Nous dirons d'abord avec M. Bréal : « La triple répétition de chaque verset est due au copiste[1]. » Il en fut sans doute de ce vieux chant, dans le texte primitif, comme de nos couplets où l'écriture ne reproduit pas les répétitions exigées par la musique. Ce dut être seulement à une époque où ce chant ne fut plus guère compris, que l'on songea à répéter trois fois chaque verset sur le *libellus* pour assurer le maintien du rituel. Mais la difficulté qu'on éprouvait même alors à comprendre le vieux latin, jointe à la négligence des copistes, eut pour résultat l'insertion fautive du dispositif, trois fois répété, dans le texte du chant, et la séparation de la syllabe *se* ou *si* du mot dont elle faisait partie.

Il suffit que dans le texte original *staberber* (ou plutôt *stabeaver*) se soit trouvé placé la fin d'une ligne[2], et que, faute d'espace, *se* ou *si* ait commencé la ligne suivante, pour que cette syllabe ait été plus tard rattachée à *munis* par une erreur de copie.

43. Si cette hypothèse ne suffit pas, nous ajouterons (pour les personnes qui seraient convaincues jusqu'ici de la justesse de nos vues), un argument tiré de la concordance du vieux chant avec les vers d'Ovide.

La réunion de *si* ou *se* à *munes* voile cette concordance, et donne à la phrase qui suit une signification absolument inadmissible. Au contraire, quand on rattache *se* ou *si* au mot qui précède, non seulement l'adjonction de cette syllabe aide à corriger la fausse leçon *berber,* si peu explicable et si bizarre, mais encore, par le fait même qu'on en débarrasse la phrase suivante,

1. Mémoires de la Société de linguistique de Paris, t. IV, 5e fasc., p. 377. — 2. Position qu'il occupe précisément une fois, dans l'inscription. Voy. la 4e ligne du fac-simile, p. 296.

cette phrase prend un aspect tout nouveau ; et telle est alors sa ressemblance avec la fin du Chant des Lémuries, dans Ovide, que l'on ne peut concevoir le moindre doute sur l'identité primitive des deux textes.

VNIS AITERNEI ADVOCADIT			
SE)MVNLS ALTEANEI ADVOCAPIT	}	=	*Manis paternei abvolate.*
SI)MUNIS AIIIR*vie* ADVOCA*iti*			

44. Laissant de côté, comme il a été dit plus haut, la première syllabe SE ou SI, nous considérons MVNIS = *munes* comme une altération de *Manis* = *Manes*. Ainsi que nous l'avons expliqué pour *Remars*, l'A est devenu V par suite d'une confusion due à l'emploi du signe X où l'on peut voir tout aussi bien un V qu'un A cursif.

Cette correction s'appuie sur la correspondance de ce passage avec le vers d'Ovide :

Manes exite paterni.

45. Si nous passons à l'examen du mot suivant *aiternei*, etc., nous voyons que le graveur a hésité en maints endroits sur la manière dont il devait l'écrire.

La seconde lettre est deux fois I, une fois L.

La troisième et la quatrième lettres, deux fois écrites TE, se soudent une fois ensemble et présentent à peu près l'apparence d'un Π grec.

Ce signe Π est sans aucun doute une ligature qui équivaut à TE, et dans laquelle la haste du T est utilisée pour représenter le premier des deux I qui, comme on le sait, forment l'*e* cursif.

La cinquième lettre est deux fois R et une fois A. Cette confusion de R et d'A confirme la correction que nous avons faite plus haut d'ERVE en FAVE.

La lettre N, deux fois répétée, est remplacée une fois par les deux signes VI ; mais, dans ces deux signes fort mal tracés, il ne faut voir autre chose qu'une N rapidement écrite par le scribe, et reproduite telle quelle par le graveur.

Enfin les deux dernières lettres sont deux fois EI et une fois IE.

Mais cette divergence est due à la forme de l'*e* cursif dans le *libellus;* et il est facile de comprendre que l'ouvrier voyant le mot ainsi terminé, III, n'ait pas su au juste s'il devait lire IE ou EI.

On doit conclure de toutes ces hésitations, que soit dans le *libellus* remis au graveur, soit dans le texte d'où émanait ce *libellus,* le mot qui nous occupe actuellement était fort difficile à déchiffrer.

Cependant la dernière partie de ce mot est bien TERNEI : c'est sous cette forme que le graveur l'a écrite ou que nous l'avons retrouvée dans les complications de l'écriture cursive.

Cette fin de mot *ternei* rapprochée de *paterni* dans le vers d'Ovide, nous montre une fois de plus la concordance des deux textes.

46. Il reste donc à expliquer, au commencement du mot, la substitution de AL à PA. On la comprendra aisément par la transcription de ces deux groupes en cursive : aussi, pour éviter d'inutiles longueurs, croyons-nous devoir renvoyer aux planches qui suivent cette étude [1].

47. La restitution des deux mots, *Manis paternei,* au vocatif, appelle ensuite un impératif correspondant à *exite* d'Ovide. Cet impératif est *abvolate,* comme nous allons le démontrer.

Si, peu satisfait de la lecture ADVOCAPIT, et encore moins de cette autre, ADVOCADIT, on jette les yeux sur la troisième forme ADVOCA*iti,* on remarque que ce dernier mot est terminé par des lettres cursives. Or ces lettres, dans les cas incertains, peuvent nous fournir des renseignements précieux, puisque le graveur les a reproduites telles qu'il les trouvait sur le *libellus.* Quand il transcrit ces lettres, ce n'est plus son interprétation, souvent erronée, qu'il nous donne, c'est une copie aussi fidèle que possible des signes qu'il ne pouvait déchiffrer. Voilà pourquoi, dans notre travail de restitution, nous avons toujours tenu grand compte de tous les signes cursifs reproduits par le graveur.

Le mot ADVOCA*iti* est terminé par trois lignes verticales, I II, irrégulièrement espacées. En outre, on voit dans ce groupe un

1. Voy. p. 321 et p. 323, n° 7 : P de *sulpiciae, politice,* etc., et n° 8 : L de *filia,* de *camella.*

long trait horizontal, qui, partant du second I, traverse le troisième, et se continue encore au-delà.

Ce trait est évidemment la barre d'un *t*, qui, dans le *libellus*, lancée d'une main rapide et hardie, avait pris des proportions exagérées.

La même particularité se rencontre dans notre écriture courante où les barres des *t* se prolongent parfois outre mesure.

Tel qu'il est, ce groupe se lit *iti;* mais, si l'on remarque que le premier signe I est séparé des autres par un assez grand intervalle, tandis que les deux derniers sont fort rapprochés ; et si l'on tient compte de ce fait que dans la cursive la barre du *t* ne se trouve pas toujours exactement à sa place, on admettra facilement que le premier signe I représente la haste d'un T, et que les deux autres, si rapprochés, forment un *e*. Il en était certainement de la cursive des Latins comme de la nôtre, où les barres des *t*, les points des *i*, les accents, les apostrophes, ont une tendance à s'écarter de leur place régulière pour s'avancer vers la fin du mot.

Nous lisons donc, non pas *advocadit* ni *advocapit,* ni *advocaiti,* mais *advocate*[1].

48. Toutefois, ce premier résultat, si important qu'il soit, n'est pas suffisant : nous sommes loin d'avoir un synonyme d'*exite.* C'est le cas de recourir à la transcription du mot en cursive. Cette transcription faite, toute difficulté disparaît : nous voyons entre la forme du *d* et celle du *b* une ressemblance frappante, et une grande analogie entre *c* et *l*[2]*;* nous substituons *b* à *d, l* à *c,* et nous avons un nouveau mot *abvolate.* Ce mot est bien le synonyme d'*exite,* que nous cherchions; et s'il n'a pas été conservé par Ovide, c'est que sa quantité l'exclut de l'hexamètre et du pentamètre.

A part ce détail, notre restitution est en parfait accord avec le vers du poète :

Manes exite paterni, Mânes paternels, sortez,

1. Ainsi ont lu avant nous Lanzi, Grotefend et Klausen. Voy. Egger, *Lat. serm. vet. reliq.*, p. 68. — 2. Voy. p. 321, et p. 328, n° 10 : D de *dextri, dec:* et B de *bellis, Phoebus, Sabinus.* Voy. *Écriture et Prononciation du latin savant et du latin populaire,* p. 24, le septième C; et p. 25, la quinzième L, etc.

puisque nous lisons dans le vieux chant :

Manis paternei abvolate, Mânes paternels, envolez-vous.

CONCTOS }
CONCTOS } = *cunctes* = *cuncti.*
OS }

49. Le mot *conctos*, dont on a fait jusqu'ici un accusatif pluriel régime d'*advocapit*, ne peut plus se construire avec ce verbe devenu *abvolate* par suite de nos corrections.

Le plus simple serait de le rattacher au mot *nos* du vers suivant : CONCTOS ENOS MARMOR IVVATO.

Toutefois, nous aimons mieux y voir, comme dans *stabe aversi,* une sorte de parenthèse indiquant une prescription du rituel.

Il répondrait ainsi au mot *ensemble* dont nous nous servons en musique pour marquer que toutes les voix doivent se réunir en une action commune et simultanée[1].

50. Nous considérons en effet que l'assistance, au moment de chanter, se divisait en plusieurs groupes, en trois probablement[2], que ces trois groupes disaient chacun trois fois chaque vers, en sorte que le même vers était répété neuf fois. Cette opinion nous est suggérée 1° par le témoignage d'Ovide, qui à deux reprises revient sur l'expression *novies dicere*[3]; 2° par une phrase de l'inscription de 218, *carmen descindentes tripodaverunt,* où le mot *descindentes* (= *discindentes*) signifie que les Arvales (fidèles sur ce point à une prescription de l'antique rituel) ont scindé le chant, c'est-à-dire, se sont divisés en plusieurs chœurs pour le chanter.

Ce partage de l'assistance en plusieurs groupes prenait fin après le vers *Manis paternei abvolate*[4]; et toutes les voix se réu-

1. CUNCTI *significat quidem omnes, sed conjuncti et congregati; at vero* OMNES, *etiam si diversis locis sint.* (Festus, au mot *cuncti.*) — 2. On connait l'importance du nombre *trois* dans les cérémonies de ce genre. — 3. *Fastes,* Livre V, vers 439 et 443. — 4. C'est, selon Ovide, le moment où le conjurateur se retourne, la cérémonie proprement dite étant terminée : *Respicit, et rite sacra peracta putat.*

nissaient alors en un chœur d'ensemble pour entonner le vers suivant *enos marmor juvato.*

51. D'après cette interprétation, *conctos* représente un nominatif : c'est une corruption de *conctes*[1] =*cuncti*, due au voisinage de la fausse leçon *advocapit*, et favorisée par la ressemblance fréquente d'*e* avec *o* en cursive[2].

52. Nous n'osons pas considérer *conctos* comme une vieille forme de nominatif pluriel dont M. Bücheler parle en ces termes :

« Les thèmes en *o* formèrent leur nominatif pluriel de deux manières; ils le formèrent à la grecque, à l'aide du suffixe *i*, et à l'italique, à l'aide du suffixe *s*. On peut donc reconstituer par conjecture deux groupes d'anciens nominatifs pluriels ayant pour type, les uns *agroi* = ἀγροί, et les autres *Romanos*, qui se rapproche de l'osque *Núvlanús* et de l'ombrien *Ikuvinus* »[3].

ENOS MARMOR IVVATO
ENOS MA*rmor* LVVATO } = *E! nos, Marmor, juvato.*
ENOS MAMOR. LVVATO

53. Ce vers où *Marmor* doit être considérée comme une variante de *Marmar*, *Marmur* ou *Marma* (?), signifie : « O Ombre, sois-nous favorable. »

1. « Nous avons, dit M. Fr. Bücheler, environ dix-huit exemples de nominatifs pluriels de la seconde déclinaison en *es*, comme *Attilies*, *coques*, *magistres* : la plupart sont du sixième siècle de Rome. » *Précis de la déclinaison latine*, traduction de M. L. Havet, p. 61. — 2. Pour constater la ressemblance des ces lettres, voyez (*Écriture et prononciation du latin savant et du latin populaire*), p. 23-24, le quatrième *e* et les quatorzième, quinzième et seizième *o*; voy. également l'*o* du mot *credo*, page 19, n° 2; voy. encore ci-après p. 322, n° 1, l'*e* de *venimus*; et voyez surtout les planches du *C. I. L.*, vol. IV, *passim*. — 3. Ouvrage cité, p. 68.

RÉSUMÉ

54. Il résulte de nos corrections que le Chant dit des Frères Arvales doit prendre le nom de *Chant Lémural*, et qu'il faut le rétablir de la manière suivante :

E! nos, Lases, juvate[1] *!*
Hi mi lua fave; Marmar[2], *serp, incure se! Inde foris satur fuce, Remars : limen sali!*
(*stabe aversi* ou *abersi*)
Manis paternei, abvolate!
(*conctes*)
E! nos, Marmor[3], *juvato!*
Triumpe!

55. Ce qui donne en latin classique :

O! nos, Lares, juvate!
His mihi luam fabis; *Umbra, serpe, incurre iis! Inde foras satur fuge, Lemur : limen sali!*
(*stabit aversim*)
Manes paterni, avolate!
(*cuncti*)
O! nos, Umbra, juvato!
Triumphe!

56. C'est-à-dire en français :

O Lares, soyez-nous favorables !
Je paierai pour moi avec ces fèves. Ombre, glisse-toi, cours après elles ! Maintenant que tu en as assez, fuis hors de ce lieu, Lémure : saute le seuil !
(On s'arrêtera en tournant le dos)

1. *Juvate*, et plus bas *juvato*, pour la forme ancienne *jouvate*, *jouvato*, ainsi que *aversi* ou *abersi*, pour *avorsi*, nous montrent que l'orthographe de ce vieux texte a été modifiée et rajeunie à une époque où on le comprenait encore. — 2. Ou *Marmur* ou *Marma*. — 3. Ecrit une fois *Mamor* par inadvertance.

Mânes paternels, envolez-vous !

(Tous ensemble)

O Ombre, sois-nous favorable !

Triomphe !

57. Voici maintenant comment Ovide a reproduit ce vieux chant, au livre V[e] des *Fastes* (vers 436-444) :

. . . .

Vertitur, et nigras accipit ore fabas ;
Aversusque jacit : sed dum jacit : « Hæc ego mitto ;
His, inquit, redimo meque meosque fabis. »
Hoc novies dicit, nec respicit : Umbra putatur
Colligere, et nullo terga vidente sequi.
Rursus aquam tangit, Temesæaque concrepat æra ;
Et rogat ut tectis exeat Umbra suis.
Cum dixit novies : « Manes exite paterni »,
Respicit, et pure sacra peracta putat.

V. — Métrique.

58. Le chant Lémural, tel que nous l'avons restitué, se compose de cinq vers, dont voici la mesure :

1. *E !* || *nos, La*|*ses, ju*|*vate !* |
2. *Hi* || *mi lu*|*a fa*|*ve ; Mar*|*mar, serp,* | *incu*|*rē se !* |
3. *In* || *dē fo*|*ris sa*|*tur fu*|*cē, Re*|*mars : li*|*mĕn sali !* |
4. *Ma* || *nis pa*|*ternei,* | *abvo*|*late !* |
5. *E !* || *nos, Mar*|*mor, ju*|*vato !* |

59. Tous ces vers sont des vers saturniens. Nous les avons scandés selon la méthode de M. Louis Havet, en faisant de la première syllabe une *anacruse*[1].

Le premier vers est formé du premier hémistiche d'un hexamètre saturnien[2].

1. *De saturnio Latinorum versu*, p. 7 et 195. — 2. *In antiquissimis temporibus versus fuerunt, qui saturnii hexametri prius hemistichium æquabant* (ouvr. cité, p. 11).

Le second vers est un hexamètre saturnien, avec césure après l'arsis du troisième pied[1]. — La finale *re,* au sixième pied, est allongée par l'arsis[2].

Le troisième vers est aussi un hexamètre saturnien, avec césure après l'arsis du troisième pied. — Les finales *de, ce*, au premier pied et au quatrième, sont allongées par l'arsis. — Au sixième pied, l'arsis est formée par deux brèves : *mĕn să*[3]. — La syllabe *men* est brève par infraction à la règle de position, comme on voit dans Plaute et dans Térence, *tamĕn de*, *tamĕn sei*, etc.

Le quatrième vers est un tétramètre saturnien, avec césure et hiatus après la thésis du second pied[4].

Le cinquième vers est formé du premier hémistiche d'un hexamètre saturnien[5].

Quant à *triumpe,* c'est une sorte d'interjection en dehors de toute mesure.

VI. — Conclusion.

60. On a appelé jusqu'ici, par excellence, *Chant des Frères Arvales,* le texte antique que nous venons de restituer; et l'unique motif qui, bien à tort, selon nous, lui a fait donner ce nom, c'est qu'on a trouvé ce chant dans les Actes des Frères Arvales.

Ce n'était pourtant pas une raison suffisante pour le considérer comme le chant propre et traditionnel de ce collège.

Cette erreur en a entraîné une autre; et comme le Chant par excellence des Frères Arvales devait être une invocation

1. *Cæsura habet locum aut post tertii pedis thesin, aut, quod rarius fit, post ejusdem arsin* (ouvr. cité, p. 7). — 2. *Syllaba brevis, quæ vocis exitum efficit, si sub arsi, necessario producitur* (ouvrage cité, p. 12). — 3. *Arses singulæ aut ex longis singulis constant aut brevibus ex binis* (ouv. cité, p. 8). — 4. La césure coupe le vers en deux parties égales, comme dans l'hexamètre saturnien : Voy. n° 1. — 5. *Persæpe in versibus saturniis hiatur post arsin, in cæsura post thesin quoque* (ouvr. cité, p. 62).

[On a pu remarquer dans chacun des deux hexamètres, à l'*arsis* du sixième pied, une exception aux lois établies par M. Havet : 1° l'allongement d'une brève *à cette place*; 2° la dissolution commençant sur une *finale*. Sans contester aucunement les règles posées par M. Havet, nous ferons observer que la très haute antiquité de ces vers suffit à expliquer ces licences.]

en faveur de l'agriculture, on a voulu voir dans le vieux texte une prière aux divinités champêtres.

Or, rien ne prouve que ce chant ait fait partie du rituel de ce collège ; il est même à croire que quand les Frères Arvales le chantèrent, ce fut par exception, car il ne se rencontre dans leurs procès-verbaux qu'à partir du règne d'Héliogabale, et il n'en est plus question dans les inscriptions postérieures à la mort de ce prince.

Ce chant apparaît pour la première fois dans les *Acta fratrum Arvalium*, le 29 mai 218 ; et c'est seulement dans le procès-verbal de cette séance qu'il est cité tout au long. Il en est fait encore une courte mention dans une inscription de 219[1], mais en dehors de ces deux dates, on ne voit plus la moindre allusion à ce vieux texte dans les comptes rendus que les Frères Arvales nous ont laissés.

C'est donc improprement que le nom de Chant des Frères Arvales lui a été donné.

61. Quant au nom de *Chant Lémural* sous lequel nous l'avons désigné, il s'appuie sur la concordance du texte restitué par nous avec l'antique formule de conjuration que nous a conservée Ovide.

Nous croyons que ce nom est véritablement celui qu'il faut adopter ; car la méthode rigoureuse que nous avons suivie pour établir la signification de ce vieux chant ne nous laisse aucun doute sur la justesse de nos conclusions.

62. D'ailleurs, il est un mot, dans la partie de l'inscription qui précède immédiatement le chant, dont le sens indique bien que les Frères Arvales eurent à conjurer les Lémures.

Ce mot est LVMEMVLIA.

Il est resté jusqu'ici indéchiffrable ; mais par la transcription de la capitale en cursive, on voit facilement qu'il n'est autre chose que la corruption graphique de LEMVRALIA.

Il y a en effet 1° substitution de V à E ; 2° substitution d'E à V ;

1. Voy. *C. I. L.*, vol. VI, 1re partie, p. 522. — Voy. encore, p. 577, une inscription *sans date* où les auteurs du *Corpus* voient dans *car* le commencement du mot *carmen*. Ils placent cette inscription parmi celles du troisième siècle.

3° fausse lecture de M pour RA, ces deux dernières lettres réunies ayant en cursive exactement la forme d'une M ; 4° insertion erronée d'un V, à cause d'une fausse ligature formée par la rencontre du dernier jambage du groupe RA avec la partie inférieure de L[1].

Or, *lemuralia* suivi d'*acceperunt* signifie que les assistants, au moment même où le chant allait commencer, « reçurent ce dont on se sert pour conjurer les Lémures. »

1. Voyez à ce sujet la transcription en cursive, p. 321. — Voyez en outre, p. 322, n° 6, V des deux ACETABVLA, et p. 323, n° 7, V de PEREGRINVS; p. 322, n° 5, M de AMARANTVS, et p. 323, n° 9, M de SEPTEMBRES. — Quant à la rencontre de la partie inférieure d'une L avec un A précédent, on en trouvera un exemple dans le *C. I. L.*, vol. IV, pl. XIV, n° 2, au mot MALVM, etc.

Nous ferons remarquer que tous les mots corrompus dont nous avons donné la liste à la page 293, reprennent, comme LVMEMVLIA, leur forme correcte et régulière, quand on les transcrit en cursive.

TRANSCRIPTION EN CURSIVE & RESTITUTION

NEVE
HIMI

ERVE
FAVE

FVFE
FVCE

REMARS
REMVRS

STABERBER
STABEABER

..MVNIS
MANIS

ALTERNEI
PATERNEI

ADVOCAITI
ABVOLATE

LVMEMVLIA
LEMVRALIA

PIÈCES JUSTIFICATIVES

TIRÉES DU RECUEIL DES INSCRIPTIONS VULGAIRES DE POMPÉIES

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

LÉGENDE

(Voyez p. 322 et 323.)

1. *nomine nunc* (*C. I. L.*, vol. IV, pl. xxv, 6). — *sollemnes* (pl. xxxvi, 17). — *venimus* (pl. xxxvi, 54).

2. *lectum* (pl. xiii, 12). — *mulier* (pl. xxiv, 3). — ΜΑΡΚΟΣ (pl. xxxi, 39).

3. *filium* (pl. xxiv, 3). — *geryones* (pl. xxxviii, 23). — *aegrotes* (pl. xlviii, 8).

4. *fut...*, *fut...* (pl. xxxvi, 15 et 22). — *fortunata* (pl. xxxvii, 12). — *rusticus* (pl. xxx, 12). — *hic* (pl. xxxvi, 49).

5. *carminirus* (= carminibus, pl. xxxii, 30). — *amarantus* (pl. xxx, 17). — *drauca* (pl. xxxvi, 18).

6. *arma* (pl. xxi, 29). — *acetabula*, 2 fois (pl. xxxiv, 6). — *iarinus* (pl. xxxv, 5). — *locus* (pl. xix, 15). — *sum* (pl. xxxv, 4). — *secundinus* (pl. xxxv, 27).

7. *sulpiciae* (pl. xv, 6). — *politice* (pl. xxii, 8). — *exemplar* (pl. xxx, 2). — *ampliate* (pl. l, 25). — *pr* (= pridie, pl. iv, 5.— *pompeiana* (pl. xiv, 1). — *peregrinus* (pl. x, 8).

8. *filia* (pl. xxxv, 31). — *camella* (pl. xxv, 4).

9. *septembres* (pl. xii, 10).

10. *dextri* (pl. xxv, 6). — *dec* (= decembres, pl. xxxviii, 23). — *bellis* (pl. xxxvi, 31). — *phoebus, sabinus* (pl. xxxvi, 40).

Les cinquante-cinq planches du IV[e] volume du *Corpus* renferment encore une quantité considérable d'exemples conformes aux différentes écritures des copistes, qui reproduisirent successivement le texte du vieux chant.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 1-84. Au début de notre ouvrage, nous nous sommes généralement contenté pour nos citations des grammairiens latins de renvoyer à l'édition de Putsch, sans mentionner celle de Keil. Le tableau suivant comblera cette lacune :

Priscien :

Putsch, p. 543 = Keil, I, p. 12.	Putsch, p. 548 = Keil, I, p. 19.
— p. 545 = — I, p. 14.	— p. 555 = — I, p. 29.
— p. 546 = — I, p. 16.	— p. 557 = — I, p. 31.

Marius Victorinus :

Putsch, p. 2453 = Keil, p. 6, 32.	Putsch, p. 2456 = Keil, p. 8.
— p. 2454 = — p. 33.	— p. 2456 = — p. 10,11.
— p. 2455 = — p. 34.	— p. 2462 = — p. 16.

Velius Longus :

Putsch, p. 2216 = Keil, p. 49,50,51.	Putsch, p. 2220 = Keil, p. 55.
— p. 2217 = — p. 51.	— p. 2228 = — p. 67.
— p. 2219 = — p. 54.	

Diomède :

Putsch, p. 418 = Keil, p. 423.	Putsch, p. 424 = Keil, p. 430.
— p. 421 = — p. 426.	

Charisius :	Putsch, p. 104 =	Keil, p. 130.
Scaurus :	— p. 2257 =	— p. 21.
Cassiodore :	— p. 2286 =	— p. 154.
Asper :	— p. 1726 =	— p. 547.

P. 3, note, dernière ligne. — Ajoutez : Les lettres phéniciennes dont le type est plus ancien que celui du sarcophage d'Eschmun-Ezer, sont *c, h, m, n,* qui diffèrent très peu des formes correspondantes de notre tableau ; et *i, q, t,* qui s'en éloignent davantage (Voy. Fr. Lenormant : *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, p. 194).

P. 7, ligne 2. — Le passage de Marius Victorinus est corrompu. Quatre manuscrits donnent : (*Attius*) *nec z litteram nec y in libro suo rettulit :* c'est sur cette leçon que nous avons traduit. Il en est une autre : *nec z litteram nec y in libros suos rettulit,* qu'on interprète ainsi : Attius ne réintroduisit pas le *z*... dans ses ouvrages. Mais cette traduction ne peut convenir en parlant de l'*y* que les Latins des premiers siècles de Rome ne connaissaient pas. Aussi a-t-on proposé de remplacer *y* par *x*. (Voy. Keil, page 8, en note.)

P. 9, n° 6, ligne 14. — Lisez : Lenormant.

P. 12, n° 2, ligne 5. — Lisez : simplement par une *r*.

P. 18, note 2, ligne 6. — Ajoutez : On possède cependant quelques papyrus véritablement antiques. Tel est celui qui fut découvert à Herculanum, et qui contient un poème sur la guerre de César et d'Antoine, attribué à Rabirius. Il va sans dire qu'il est antérieur au 23 août 79 après J.-C. On cite encore comme remontant à l'antiquité proprement dite un manuscrit de Virgile dont il ne reste plus que quelques fragments partagés entre la bibliothèque de Berlin et celle du Vatican. Il a été décrit par M. Pertz, en 1863, dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin. M. Pertz a donné à ce manuscrit le nom d'*Augusteus*, et il croit pouvoir en faire remonter l'origine au premier ou au second siècle de notre ère. (Voy. E. Benoist, *Virgile,* vol. I, p. XX.)

P. 21, ligne 12. — Lisez : la maison d'Argus. — *Argo* est le nom donné par les Italiens.

P. 27, ligne 4. — Ajoutez : Voyez encore sur la prononciation de l'*e,* p. 65.

P. 27, n° 5, ligne 12. — Lisez : Q. Asconius Pédianus.

P. 29, ligne 12. — Ajoutez : sauf après *u, v*. (Voy. p. 80.)

P. 38, note 1. — Ajoutez : Corssen, 2ᵉ édition. Vol. I, p. 715 et suiv.

P. 41, 10°, ligne 7. — *Conscriptes* ou *scriptes* se rencontre sur un fragment si mutilé (*C. I. L.*, I, n° 532), qu'il est difficile de savoir quel cas il représente : Mommsen en fait un nominatif pluriel. Effacez ce mot ainsi que *vicanes* qui est une fausse lecture, et remplacez-les par *Cavaturines* et *Mentovines*, ablatifs pluriels pour *Cavaturineis* et *Mentovineis,* dans l'Arbitrage des Minucius. (Voy. plus loin, p. 88, ligne 11-12.)

P. 41, 11°, ligne 5. — Ajoutez : On rencontre un ablatif pluriel en *es* à la 1[re] déclinaison : *nuges* (*C. I. L.*, I, 1297).

P. 52, 53, 54. — Les chiffres des numéros des alinéas sont à changer.

P. 53, note 1. — Par suite d'une confusion qui s'est produite dans le classement de nos matériaux, nous avons donné à cet endroit le texte de la 1[re] édition de Corssen. Mais les différences des deux éditions, sur ce point, ne sont pas fort importantes. Dans la seconde, il est vrai, Corssen tient compte du renseignement de Marius Victorinus, qu'il n'avait pas cité dans la première ; mais il n'abandonne pas cette opinion que, pour produire le son F, l'air passait entre les dents d'en haut et la lèvre inférieure : il ne donne pas à l'expression de Quintilien « *inter discrimina dentium* » le même sens que nous : *Bei der Aussprache der lateinischen F, ward die Enge, durch welche der Luftstrom sich hindurchdrängte, zwischen Unterlippe und Oberzähnen gebildet* (I, 137 et suiv.).

P. 54, ligne 6. — Keil (I, p. 12) supprime *tam* donné par Putsch.

P. 54, ligne 10. — La leçon de Putsch, depuis *ut ostendit*, est conforme au texte de plusieurs manuscrits. Elle n'a pas été conservée par Keil (I, p. 19), qui termine cette phrase après *cum sono PH*.

P. 57, n° 69, ligne 8. — Ajoutez : Cette quantité était celle de la prose. Voy. à ce sujet, p. 161.

P. 62, note 4. Lisez : *Si quis secundum naturam...*

P. 66, ligne 2. — Après EQUUS, ajoutez : Servius (K., p. 421).

P. 66, ligne 9. — Ajoutez : Pompeius (K., p. 102).

P. 71, ligne 21. — Effacez : *luæ* pour *lue* = *luem* (que nous avons donné d'après Mommsen. Voyez sur ce mot notre *Appendice*).

P. 75, note. — Voyez sur cette question la *Préface*, p. XIII. — Ligne 24. — Lisez : *ultimum adjectum,* selon Bonnellus.

P. 76, n° 11, ligne 13. — Lisez : *captom.*

P. 76, note 1, ligne 3. — Lisez : sur le...

P. 80, ligne 7. — Comme Lachmann (commentaire sur Lucrèce, p. 397), nous pensons que *necesus* est un génitif du substantif *necesse*. — Voyez sur ce mot Bücheler (traduct. Havet, p. 24).

P. 80, 5°, 1[re] colonne. — Lisez : *s-ie-nt* (pour **es-je-nt*); et

ajoutez : Point de formes comme *fuet, cepet* dans le sénatus-consulte.

P. 88; ligne 11-12. — Soulignez : *cavaturines, mentovines* (qui sont à l'ablatif pluriel).

P. 88, n° 20, ligne 8.—Lisez : — l'*o* de la désinence : *popolom, floviom,* formes déjà très rares à côté des formes en *u* qui sont prédominantes ; — *rivom, iniquom, compascuos, comflovont* et *comfluont* où l'*o* se maintiendra longtemps encore, parce qu'il est précédé d'un *u* ou d'un *v* (Voy. à ce sujet, p. 94, 100, 104-105).

P. 89, dernière ligne. —Ajoutez : —les nominatifs pluriels de la 2e déclinaison *Minucieis, Rufeis ;* et les ablatifs pluriels *Cavaturines* et *Mentovines* = *Cavaturineis, Mentovineis.*

P. 94, ligne 21-22. — Effacez la parenthèse de renvoi.

P. 150, 17e ligne de la note. — Lisez : n'affirme pas non plus...

P. 163, ligne 18-19. — Ajoutez en note les renseignements suivants empruntés à MM. Weil et Benloew (*Accentuation latine*, p. 31) : Nous savons par Priscien (p. 751) qu'*o* était long dans tous les nominatifs en *-ons*, excepté *sons* et *insons*, et par Probus (p. 1444) que l'*e* l'était dans tous les nominatifs en *-ens.* — Probus dit ailleurs (p. 1418) que tous les participes soit en *ans* soit en *ens* avaient la voyelle longue. — MM. Weil et Benloew considèrent que *s* après *n* influe sur la quantité de la voyelle ; aussi disent-ils (p. 33) : Il n'est presque pas besoin d'ajouter que la longueur de la voyelle des nominatifs *mons*, *pons*, *dens*, etc. ne prouve rien pour la prosodie des cas obliques, dans lesquels *n* n'est plus suivi d'un *s*. Les cas des participes de la 3e et de la 4e conjugaison, *diffidentis, venientis*, avaient certainement l'*e* bref.

P. 210, note 2, avant-dernière ligne. — Lisez : *Ambrosianus.*

P. 233, n° 44, ligne 8. — Lisez : *vólŭcri.*

P. 237, lignes 16, 17. — *Majo, mino* = peut-être *majos, minos.*

P. 243, vers 3. — Lisez : *dic|tum.*

P. 254, ligne 14. — Lisez : *rg*, *rn.*

P. 255, n° 85, ligne 4. — Lisez : et Marius Victorinus nous fait connaître que la sifflante persistait, mais que le *t* ne se prononçait pas.....; et transportez ce passage, p. 256, à la fin de la ligne 2.

P. 271, note 2, ligne 2. — Lisez : mots subalternes.

P. 3, note, ligne 31. — Lisez : le seul grand texte phénicien.

P. 29, ligne 12. — Nous devons prévenir que les deux exemples, POPVLVS, POPVLVM, sont amenés ici par ce qui précède, et ne sont point donnés comme des citations extraites du sénatus-consulte. Il eût sans doute été préférable de citer des mots empruntés au monument lui-même, comme ceux qu'on peut voir réunis, p. 80, 2e colonne, 6°. — Rappelons ce que nous avons déjà dit, p. 326, comme addition à ce passage de la p. 29, que l'*o* archaïque est toujours maintenu dans le sénatus-consulte après *u, v*.

P. 33, n° 11. — Lisez : Ce que nous venons de dire à propos de l'*u* dans le groupe *q-u*, s'applique également aux groupes *g-u*.....

P. 36, ligne 7. — Lisez : Voyez p. 65.

P. 39, 4°, ligne 7. — Lisez : HERCVLE.

P. 58, n° 70, à la fin. — Lisez : la syllabe peut rester brève.

[L'allongement par position a été étudié de près et traité longuement dans cet ouvrage. Nous avons expliqué, à diverses reprises et dans les plus minutieux détails, que, lorsqu'il y a position, c'est la quantité de la syllabe et non celle de la voyelle que la position modifie. Dans les discussions approfondies auxquelles nous nous sommes livré sur cette particularité de la prononciation ancienne, nous nous sommes appuyé constamment sur cet important principe, que nous avons rappelé cent fois, et presque à toutes les pages de certains chapitres.

Néanmoins, nous nous apercevons, en nous relisant, que dans sept ou huit passages, sans grande importance, l'expression dont nous nous sommes servi a trahi notre pensée.

Comme, selon notre théorie, dans les infractions à la règle de l'allongement par position, la consonne qui suit la voyelle disparaît, et que souvent cette voyelle reste seule pour représenter la syllabe (*āc-cepisse : ă-cepisse*), il nous est échappé de dire qu'après la chute de la consonne la *voyelle* précédente reste brève : c'est la *syllabe* que nous voulions écrire, comme nous l'avons fait partout ailleurs dans les mêmes circonstances.

Nous espérons qu'on voudra bien nous pardonner cette inadvertance.]

P. 108, note, ligne 21. — Lisez : *Veleia.*

P. 142, E = I, ligne 2. — Lisez : *benemerente.*

P. 144. — Supprimez la note 2.

P. 161, ligne 7. — Lisez : la syllabe reste brève, comme si la voyelle n'était suivie que d'une seule consonne.

P. 162, n° 11, ligne 8. — Remplacez *elle* par *la syllabe*, et lisez : si la syllabe était déjà longue par nature...

P. 225, ligne 2. — Lisez : ils expliquent comment il se fait qu'une syllabe terminée par une voyelle suivie d'une muette puisse rester brève devant une liquide.

P. 226, note 1, ligne 6. — Lisez : de façon à laisser brève la syllabe qui précède.

P. 234, en note.—Transportez les notes 3, 4, 5 et 6 au bas de la page suivante.

P. 248, n° 73, ligne 2. — Lisez : la syllabe reste quelquefois brève (comparez ce qui est dit sept lignes plus bas).

P. 255, ligne 1. — Lisez : une syllabe terminée par *r* peut rester brève devant *g*, *n*.

P. 264, ligne 11. — Lisez : toutes les fois que Plaute a fait brève la syllabe précédente.

P. 264, ligne 17. —Nous préférons maintenant écrire *Hector.*

P. 265, 3°, ligne 3. — Ajoutez : Dans les mots à finale longue, dans lesquels la pénultième est longue seulement par position : *tāngās* (= *tă-ng-ă-ăs*), comme le troisième temps est représenté par la pause qui sépare les deux consonnes (*ng*), et qu'on ne peut accentuer que les voyelles, l'accent se porte nécessairement sur le quatrième temps (*tá*).

P. 304, note 1. — Lisez : Voyez page précédente, note 3.

P. 307, note 38, ligne 5. — Lisez : *tectis.*

P. 315, n° 52, ligne 11. — Lisez : MA*rmar.*

P. 315, n° 53, ligne 1. — Lisez : considéré.

P. 318, ligne 13. — Effacez le chiffre du renvoi : 5 ; effacez également ce même chiffre, en note, devant *Persæpe.*

P. 332, au mot ARCERIANVS ajoutez CODEX, et plus bas, lisez : Ce manuscrit est du VI[e] ou du VII[e] siècle.....

P. 341. — Effacez Arcerianus.

CHRONOLOGIE

DES

GRAMMAIRIENS LATINS CITÉS

Albinus, cité par Rufinus : 1re moitié du ive siècle après J.-C., selon Teuffel (*Geschichte der römischen Litteratur*, Teubner, 1874). — Sur Albinus Magister, postérieur à Priscien (qu'il cite), voy. Keil, *Grammatici latini*, vol. VII, fasc. i, p. 225.

Arruntius Celsus : époque d'Antonin le Pieux, selon Teuffel.

Asper (Æmilius) : époque de Domitien.

Attilius Fortunatianus : époque inconnue, selon Keil ; 1re moitié du ive siècle après J.-C., selon Teuffel.

Aulus Gellius ou Aulu-Gelle, de 125 environ à 175 après J.-C.

Beda Sacerdos, mort en 672 après J.-C., selon Teuffel.

Cæcilius Vindex : cité par Rufinus (voy. p. 186 de ce livre).

Cæsellius Vindex : époque d'Adrien, selon Keil ; époque de Trajan, selon Teuffel.

Cæsius Bassus : époque de Néron.

Caper (Flavius) : 2e moitié du iie siècle après J.-C., selon Keil et W. Brambach.

Cassiodorius Senator (Magnus Aurelius), ou Cassiodore, de Scylaceum dans le Brutium : 480-575 après J.-C., selon Teuffel ; il avait 93 ans vers 560, selon Keil.

Charisius (Flavius Sosipater), fin du ive siècle et commencement du ve après J.-C., selon Osann.

Cinna, cité par Rufinus (voy. p. 186 de ce livre).

Consentius, de Gaule : 2e moitié du ve siècle après J.-C., selon Teuffel.

Cornutus (L. Annæus), de Leptis, en Afrique : époque de Néron.

Curtius Valerianus : fin du ive siècle après J.-C., selon Osann.

DIOMEDES ou DIOMÈDE : 2e moitié du IVe siècle après J.-C., selon Osann.

DONATUS (Ælius), maître de saint Jérôme : milieu du IVe siècle.

EUANTHIUS, cité par Rufinus (voy. p. 186 de ce livre).

FESTUS (Sextus Pompeius) : époque de Commode et de Septime-Sévère.

FIRMIANUS, cité par Rufinus (voy. p. 186 de ce livre).

HELENIUS, cité par Rufinus (voy. p. 186 de ce livre).

ION, cité par Varron (dans Priscien).

ISIDORUS HISPALENSIS ou ISIDORE DE SÉVILLE : 570 environ à 640 après J.-C.

JUBA : 1re moitié du IIIe siècle après J.-C.

MARIUS VICTORINUS (C.), d'Afrique, enseignait à Rome, dit saint Jérôme, dans la 1re moitié du IVe siècle après J.-C.

MARTIANUS CAPELLA, de Madaura, en Afrique : fin du IVe siècle et commencement du Ve après J.-C., selon Teuffel.

MAXIMUS VICTORINUS : époque inconnue; confondu parfois avec Marius Victorinus.

NIGIDIUS (P. Figulus), préteur en 58 avant J.-C.

NISUS : époque de Tibère.

NONIUS MARCELLUS : 2e moitié du IIIe siècle après J.-C.

PEDIANUS (Q. Asconius), de Padoue : environ de l'an 3 à l'an 88 après J.-C.

POMPEIUS, de Mauritanie : 2e moitié du Ve siècle après J.-C., selon Teuffel.

PRISCIANUS ou PRISCIEN, de Mauritanie, enseigna à Constantinople sous le règne d'Anastase, dont il composa le panégyrique vers 512.

PROBUS : 2e moitié du IVe siècle, selon Teuffel. Plusieurs pensent qu'il n'est autre que Valérius Probus de Béryte, en Phénicie, qui vivait dans la 1re moitié du Ier siècle après J.-C.

RUFINUS, d'Antioche : fin du IVe siècle, selon Keil; 1re moitié du Ve après J.-C., selon Osann.

SACERDOS (Marius Plotius), postérieur à Juba, mais antérieur à Diomède, selon Keil; par conséquent de la 2e moitié du IIIe siècle ou de la 1re du IVe après J.-C. : époque de Dioclétien, dit Teuffel.

SANTRA, cité par Scaurus.

SCAURUS (Terentius) : époque d'Adrien, d'après Aulu-Gelle.

SERGIUS : époque inconnue ; il est souvent confondu avec Servius dans les titres des manuscrits.

SERVIUS HONORATUS (Marius), contemporain de Symmaque, qui vécut de 350 à 420 après J.-C., mais plus jeune de quelques années, selon Macrobe.

SISENNA (L. Cornelius) : 119-67 avant J.-C., selon Teuffel. Bücheler dit que ce Sisenna n'est pas le grammairien, et que celui qui s'occupa d'études grammaticales n'écrivit pas avant l'époque d'Adrien.

SOSIPATER, voy. Charisius.

STILO (L. Ælius Præconinus), de Lanuvium, maître de Varron et de Cicéron.

TERENTIANUS MAURUS, de Mauritanie : 2e moitié du IIIe siècle après J.-C.

VALERIUS PROBUS, de Béryte, en Phénicie : milieu du Ier siècle après J.-C.

VARRO (Marcus Terentius) ou VARRON : 116-27 avant J.-C.

VELIUS LONGUS : 1re moitié du IIe siècle après J.-C.

CATALOGUE

DES

MANUSCRITS ANCIENS ET DES OUVRAGES MODERNES CITÉS

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES :

1° Comptes rendus des séances de l'année 1859. Tome III.

2° Comptes rendus des séances de l'année 1867. Nouvelle série. Tome III. Paris, Auguste Durand et Pédone-Lauriel, 1867.

ACKNER (Mich.) UND MÜLLER (Friedr.). *Die römischen Inschriften in Dacien.* Wien, Tendler, 1865.

AMANDINUS CODEX (Eusèbe); VIIe siècle. Publié par A. Schöne.

AMBROSIANUS CODEX (Varron) ou *Codex Mediolanensis.* Sur parchemin. Peu ancien.

AMBROSIANUS CODEX (Plaute) ou *Ambrosianus palimpsestus* ou Palimpseste de Milan : du IVe ou du Ve siècle; consulté dans Ritschl.

AMPÈRE (J.-J.). *Histoire de la formation de la langue française,* 3e édition Paris, Didier, 1871.

ANNALI *dell' istituto di corrispondenza archeologica.* Roma.

ANNUAIRE de la société archéologique de la province de Constantine.

APPENDIX MARCULFI (VIIe siècle) : *Capitularia regum Francorum Baluzius edidit* (T. II, n° L, p. 463). *Parisiis,* MDCCLXXX. — Le mot *derscher* qui termine la citation est un rapprochement emprunté à la langue de Coire (en allemand *Churwälsch*).

ARCERIANUS. *Gromatici veteres. Die Schriften der römischen Feldmesser herausgegeben und erläutert von F. Blume, K. Lachmann und A. Rudorff.* Berlin, G. Reimer, 1848-1852. (Le manuscrit de cet auteur est du VIe ou du VIIe siècle. La première partie est d'une écriture beaucoup plus ancienne que le reste.)

BÂLE (édition de), édition princeps de Scaurus. Voici ce qu'en dit Keil (*Grammatici latini,* vol. VII, fasc. I, p. 4) : *Primum editus est Scauri liber e codice Laurissano ab Joanne Sichardo in editione Basileensi Adami Petri, a.* 1527.

BAUDRY (Fr.). *Grammaire comparée des langues classiques.* Paris, Hachette, 1868.

BÉNÉDICTINS (les). *De re diplomatica,* voy. Mabillon.

Benloew (Louis). Voy. Weil.

Benoist (E.). Plaute, *Morceaux choisis* : 1° Texte, Paris, Hachette, 1873.
2° Traduction (de E. Sommer, revue). Paris, Hachette, 1880.
3° *Œuvres de Virgile*, Paris, Hachette, 1867. Vol. I. Introduction. (Consulté spécialement pour ce qui concerne les manuscrits de Virgile.)

Bergk (Theod.). *Indices lectionum Marburg. hib. a.*, 1847; cité d'après Schuchardt.

Bobiensis codex, palimpseste (Cicéron, *De republica*) consulté dans la 2e édition d'Orelli. Déchiffré par Angelo Maï en 1822, lequel en parle ainsi, préf. p. lxvi : « *Quid enim plerumque obstat quominus tertii aut secundi sæculi hæc scripta dicamus ?* »

Bobiensis codex, palimpseste (Fronton, etc.). Il est antérieur à la seconde moitié du vie siècle. Le texte récrit par-dessus (Concile de Chalcédoine) est, selon Maï, du viie ou du viiie siècle.

Bobiensis codex (Charisii excerpta) : fin du viie ou commencement du viiie siècle. — A Naples : Bibliot. Borbonica.

Bobiensis codex, palimpseste (*Gargitius Martialis*) : ve ou vie siècle. L'écriture en surcharge est un texte de Charisius du viie ou viiie siècle.

Boissier (Gaston). *Revue archéologique*, année 1869, p. 47 et suiv.

Boissieu (Alph. de). *Inscriptions antiques de Lyon reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs.* Lyon, 1846-1854.

Boldetti (Marc. Ant.). *Osservazioni sopra i cimiteri de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma.* — Roma, Salvioni, 1720.

Brambach (Wilhelm). 1° *Die Neugestaltung der lateinischen Orthographie in ihrem Verhältniss zur Schule.* Leipzig, Teubner, 1868.
2° *Corpus inscriptionum Rhenanarum.* Elberfeldæ, 1867.

Bréal (Michel). 1° *Epigraphie italique. Le chant des Arvales. Mémoires de la Société de linguistique de Paris.* T. IV; 5e fasc., 1881.
2° *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 2, *cxxiij*.

Brunati (Jos.). *Musei Kircheriani inscriptiones. Mediolani*, 1837.

Bücheler (Fr.). 1° *Grundriss der lateinischen Declination.* Leipzig, Teubner, 1866.—Traduit par M. Louis Havet sous ce titre : *Précis de la déclinaison latine* par M. François Bücheler..., et enrichi d'additions communiquées par l'auteur. Paris, Vieweg, 1875.
— 2° *De Ti. Claudio Caesare grammatico. Ed. F. Rilschellius. Elberfeldæ*, 1856.

Bulletin *de la Société archéologique de Paris.* Publié exclusivement pour les membres de la société.

Bulletino *di archeologia cristiana del commendatore G. B. Rossi.* Roma.

Bulletino *archeologico napoletano, nuova serie, pubblicato per cura del p. Raffaele Garucci e di Giulio Minervini. Anno II*, 1854.

Bulletino *dell' istituto di corrispondenza archeologica.* Roma.

Bulletino *archeologico sard.*; — cité d'après M. Hugo Schuchardt.

Camerarius (Joachim). *Editio princeps* de Marius Victorinus. *Ab Ulricho Morhardo, Tubingæ, An.* mdxxxvii. *Prid. Calend. Septemb.*

CARLI (D. Gianriedo c^te^). *Delle antichità italiche.* Milano, 1788-1791.

CLAROMONTANUS CODEX (Epîtres de saint Paul). Manuscrit du IVe ou du Ve siècle, selon M. H. Schuchardt; écrit en Afrique. Publié en 1852 par C. Tischendorf.

CODEX AMBROSIANUS, MEDICEUS, etc. Voy. *Ambrosianus, Mediceus*, etc.

COHEN (Henri). *Description historique des monnaies frappées dans l'empire romain, communément appelées Médailles impériales.* Paris, 1862.

CORPUS *inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiæ litterarum Regiæ Borussicæ editum. Berolini, apud Georgium Reimerum.*

— Vol. I : *Inscriptiones latinæ antiquissimæ ad C. Cæsaris mortem. Accedunt Elogia clarorum virorum, Fasti anni Juliani, Fasti consulares ad* A. V. C. DCCLXVI. Th. Mommsen. *Fasti consul.* Guilelm. Henzen.

— Vol. II : *Inscriptiones Hispaniæ latinæ.* Æmil. Hübner.

— Vol. III. Pars I : *Inscriptiones Ægypti, Asiæ, provinciarum Europæ græcarum; Illyrici partes* I-V. Th. Mommsen.

— Pars II : *Inscriptiones. Illyrici partes* V-VII. Th. Mommsen.

— Vol. IV : *Inscriptiones parietariæ Pompeianæ, Herculanenses, Stabianæ.* Carol. Zangemeister.

— Vol. V, Pars I : *Inscriptiones Galliæ Cisalpinæ. Regionis Italiæ decimæ.* Th. Mommsen.

— Pars II : *Inscriptiones Galliæ Cisalpinæ. Regionum Italiæ undecimæ et nonæ.* Th. Mommsen.

— Vol. VI, Pars I : *Inscriptiones urbis Romæ latinæ. Collegerunt Guilelmus Henzen et Johannes Baptista de Rossi ; ediderunt Eugenius Bormann et Guilelmus Henzen.*

— Vol. VII : *Inscriptiones Britanniæ.* Æm. Hübner.

— Vol. VIII : *Inscriptiones Africæ latinæ collegit* Gustavus Wilmanns : Pars I : *Inscriptiones Africæ proconsularis et Numidiæ.*

— Pars II : *Inscriptiones Mauretaniorum.*

CORSSEN (W.). *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache.* Leipzig. Teubner. 1re édition 1858-1859; 2e édition, 1868-1870.

DA SCHIO. *Le antiche iscrizioni trovate in Vicenza.*

DONATI (Sebast.). *Ad novum thesaurum veterum inscriptionum Cl. Lud. Ant. Muratorii supplementum. Lucæ,* 1765.

DONI (J.-B.). *Inscriptiones antiquæ. Ed. ab A. F. Gorio. Florentiæ,* 1731.

EDIT de Dioclétien, publié par Mommsen, voy. MOMMSEN. Voy. STRATONICENSE.

EGGER (Emile). *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ.* Paris, 1843.

ESPAÑA SAGRADA. Fr. Henrique Florez. Madrid, MDCCLXX.

FABRETTI (Raphaelis), *Gasparis F. Urbinatis, Inscriptionum antiquarum quæ in ædibus paternis asservantur explicatio et additamentum. Romæ,* MDCCII.

FARNESIUS CODEX (Festus). XIe ou XIIe siècle.

FLECKEISEN. *T. Macci Plauti comœdiæ. Lipsiæ,* Teubner, 1856.

FLEETWOOD. *Sylloge inscriptionum. Londini,* 1691.

FLORENTINUS CODEX (Varron), ou *Codex Laurentianus.* Sur parchemin. Passe pour avoir été écrit au XIe siècle.

FLORENTINUS CODEX (Digeste), VIIe siècle. — Consulté dans l'édition de Gebauer et Spangenberg, 1776.

FONTANINI. *De antiquitatibus Hortæ. Romæ*, 1723.

FRÖHNER. *Inscriptiones terræ coctæ vasorum intra Alpes Tissam Tamesin repertas conlegit. Gottingæ, Dietrich*, 1858.

FURLANETTO (Giuseppe). *Le antiche lapidi patavine illustrate.* Padova, 1847.

GARRUCCI (Raffaele). *Vetri ornati di figure in oro trovati nei cimiteri dei Cristiani primitivi di Roma.* — Roma, 1858.

GLOSSAIRE d'Hildebrand (*Glossarium latinum bibliothecæ Parisinæ antiquissimum sæculi* IX *descripsit, primum edidit, adnotationibus illustravit G.-F. Hildebrand*). Götting, 1854.

GLOSSARIUM AMPLONIANUM *e codice manuscripto Erfurtensi, sæculi IX, edidit OEhlerus.*

GLOSSA : *Mai, Cl. auct.* Voy. MAI (Angelo) 2°.

GORI. *Inscriptiones antiquæ in Etruriæ urbibus extantes. Florentiæ*, 1726-1743.

GOTHANUS CODEX (Varron). Sur parchemin. XVIe siècle. Bibliothèque de Gotha.

GRÆVIUS (Joannes Georgius). *Thesaurus antiquitatum romanarum. Venetiis*, 1732.

GRUMBACH et WALTZ. *Prosodie et métrique latines*; 1re édition. Paris, Garnier frères, 1882.

GRUTER. *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani.* Heidelberg, 1602.

GUASCO (Fr. Eug.). *Musei Capitolini antiquæ inscriptiones. Romæ*, 1775.

HAVET (Louis). 1° *De saturnio Latinorum versu.* Paris, Vieweg, 1880.

— 2° *Revue de philologie.* T. II, p. 16, 17, 18.

— 3° Voy. BÜCHELER.

HAVNIENSIS CODEX (Varron). Sur papier.

HEFNER (Jos. de). *Das römische Bayern in seinen Schrift- und Bildmalen.* München, 1852.

HENZEN (Guilelmus), voy. ORELLI et CORPUS *inscr. lat.* : vol. I et VI.

HERMES, *Zeitschrift für classische Philologie unter Mitwirkung von R. Hercher A. Kirchhoff Th. Mommsen herausgegeben von Emil Hübner. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung.* — Publié actuel. par G. Kaibel et C. Robert.

HÜBNER (Emil.). 1° *Ein Decret des L. Æmilius Paulus* : Hermes, 1869, pp. 242, 260,

— 2° *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. II : *Inscriptiones Hispaniæ latinæ*, p. 699.

I. N. = INSCRIPTIONES *regni Neapolitani latinæ*, voy. MOMMSEN.

INSCHR. (= INSCRIPTION) : *Edicta Regum Langobardorum* (*Historiæ patriæ monumenta edita jussu Regis Caroli Alberti.* T. X. *Augustæ Taurinorum ex officina regia*, 1855).

INSCHRIFT : *Ber. d. Berl. Ak.* (*Monatsberichte der Königlichen Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin.*)

JANSSEN. *Musei Lugduno-Batavi inscriptiones græcæ et latinæ.* Lugd. Batav. S. et J. Luchtmans, 1842.

JORDÃO (Levy Maria). *Portugalliæ inscriptiones romanas edidit. Olisipone, typis academicis*, 1859.

KANDLER. *Ueber eine in Zuglio gefundene Inschrift* : dans la Revue *L'Istria*, 1847, p. 40.

KEIL. *Grammatici latini ex recensione Henrici Keili*, 7 vol. (Le 8e est de Hagen.) Leipzig, Teubner, 1856-1880.

— Vol. I. fasc. I : *Flavii Sosipatri Charisii artis grammaticæ libri V.* — fasc. II : *Diomedes; Ex Charisii arte grammatica excerpta.*

— Vol. II : *Priscianus ; libri* I-XII.

— Vol. III : *Priscianus : libri* XIII-XVIII.

— Vol. IV, fasc. I : *Probus. Notarum laterculi edente Th. Mommseno;* — fasc. II : *Donatus; Marius Servius Honoratus; Sergius.*

— Vol. V : *Artium scriptorum minores : Cledonius, Pompeius, Julianus, Excerpta ex commentariis in Donatum, Consentius, Phocas, Eutyches, Augustinus, Palæmon, Asper, de nomine et pronomine, de dubiis nominibus Macrobii excerpta.*

— Vol. VI, fasc. I : *Marius Victorinus. Maximus Victorinus, Cæsius Bassus. Altilius Fortunatianus;* — fasc. II : *Terentianus Maurus; Marius Plotius Sacerdos: Rufinus; Mallius Theodorus; Fragmenta et excerpta metrica.*

— Vol. VII, fasc. I : *Scriptores de orthographia : Terentius Scaurus; Velius Longus; Caper; Agroecius; Cassiodorius; Martyrius; Beda; Albinus;* — fasc. II. *Audax, Dositheus, Arusianus Messius, Corn. Fronto, Indices.*

— Vol. VIII : *Anecdota Helvetica quæ ad grammaticam latinam spectant ex bibliothecis Turicensi, Einsidlensi, Bernensi collecta edidit Hermanus Hagen*, 1870.

KOPP (Ulric-Frid.). *Palæographia critica.* Manheim, 1827-1829.

KÜHNER (Raphael). *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache.* Hannover, Hahnsche Buchhandlung, (1er vol.) 1877.

LADISLAS LAZESKI. Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de la tessère en bronze portant inscrit le Décret d'Æmilius Paulus. Acad. des Inscr. et B.-Lett., Comptes rendus des séances de l'année 1867. Nouvelle série, T. III, séance du vendredi 30 août, p. 225.

LAURENTIANUS CODEX (Orose), collationné par MM. Hugo Schuchardt et Zangemeister; cité d'après l'édition de Havercamp. — VIIe siècle; toutefois, il faut remarquer à la fin du Ve livre les mots suivants : « *Confectus codex in statione magistri Viliaric antiquarii :* or on voit apparaître en 551 ap. J.-C. le goth Vviliarit (Marini, *I papiri diplomatici*, CXIX, 85, 106). — Hugo Schuchardt, *Vok.*, I, 15.

LE BLANT (Edmond). *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle.* Paris, 1856.

LEMAIRE (N. E.). *P. Virgilius Maro, qualem omni parte illustratum tertio publicavit Chr. Gottl. Heyne, cui Servium pariter et Cerdam et variorum notas cum suis subjunxit. Parisiis*, MDCCCXXII.

LENORMANT (Fr.). *Alphabetum*, dans le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, rédigé sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio. Paris, Hachette, 1873.

LONGPÉRIER (de). Note sur le Décret d'Æmilius Paulus. Acad. des Inscr. et B.-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1867. Nouvelle série, t. III, séance du vendredi 4 octobre, p. 271.

LUCICHIUS (Joan. Jos. Paulovichius). *Marmora Macarensia. Editio secunda aucta et illustrata. Rhacusæ. Martecchianus*, 1810.

LUGDUNENSIS CODEX (Code de Théodose); VIe siècle ou commencement du VIIe. Consulté dans l'édition de Hänel, 1842.

LUPI. *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium. Panormi*, 1734.

MABILLON. *De re diplomatica, opera et studio Domni Johannis Mabillon Presbyteri ac monachi S. Benedicti e Congregatione S. Mauri. Luteciæ Parisiorum.* L. Billaine, MDCLXXXI.

MAFFEI (Scipio). *Museum Veronense. Typis Seminarii. Veronæ*, 1749.

MAI (Angelo) 1° *Inscriptiones christianæ. (Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus edita ab Angelo Maio bibliothecæ Vaticanæ præfecto. Tomus V. Romæ, Typis Vaticanis*, 1831.)

2° *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum tomus I-X.* Roma.

MARANGONI. *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso ed ornamento delle chiese.* Roma, 1744.

MARINI (Gaet.). 1° *Iscrizioni antiche delle ville e de palazzi Albani.* Roma, 1785.

2° *Gli atti e monumenti de' fratelli Arvali.* Roma, 1785.

3° *I papiri diplomatici raccolti ed illustrati. Roma, Stamperia della sacr. congr. de prop. fide*, 1805.

M^c CAUL. *Britanno-Roman inscriptions.* Toronto, Longmans, 1863.

MEDICEUS CODEX (Virgile), corrigé par Turcius Apronianus Rufus, consul en 494 après J.-C., et probablement copié pour lui. Edité en *fac-simile* par Foggini, Florence, 1741. — Variantes signalées par Ribbeck (Voyez E. Benoist, Virg., I, XXI).

MÉMOIRES *de la Société de linguistique de Paris.* Paris, Vieweg.

MOMMSEN (Th.) :

1° *Corpus inscriptionum latinarum.* Vol. I, III et V. Voy. CORPUS.

2° *Die unteritalischen Dialekte.* Leipzig, 1850.

3° *Inscriptiones regni Neapolitani latinæ.* Lipsiæ, 1852.

4° *Inscriptiones confœderationis Helveticæ latinæ.* Zurich, 1854.

5° *Das Edict Diocletians de pretiis rerum venalium vom J.* 301. Leipzig, 1851. — Voy. aussi *C. I. L.*, vol. III, 2e partie, p. 824.

6° *Hermes*, IIIe vol., année 1869, p. 261 : *Bemerkungen zum Decret des Paulus.*

7° *Monumentum Ancyranum. C. I. L.*, vol. III, 2e partie, p. 774.

MONACENSIS CODEX (Apulée); VIe siècle (?) : *Philologus.* Göttingen, Dieterichsche Buchhandlung, MDCCCLXIV.

MÜNZE : *Rhein. Jahrb.*; cité d'après Schuchardt (*? Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Bonn*, 1842-1880).

MURATORI (Lud. Ant.). *Novus thesaurus veterum inscriptionum. Mediolani*, 1739, 1740, 1742.

Museum Veronense, voy. Maffei.

Neue (Friedrich). *Formenlehre der lateinischen Sprache.* Berlin, Calvary, 1875-1877.

Nicolaï (Nicola Maria). *Della basilica di S. Paolo.*

Orelli (Jo. Casp.). *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio ad illustrandam romanæ antiquitatis disciplinam accommodata ac magnarum collectionum supplementa complura emendationesque exhibens.* Vol. I, II, 1828.

Orelli (Jo. Casp.)...Vol. III. *Edidit Guilelmus Henzen. Turici*, 1856.

Osann (Friedr.). *Apuleii, L. Caecilii Minutiani, De orthographia fragmenta cum notis A. Maii integris suisque edidit.* Darmstadt, 1827.

Palæographical society (The). *Facsimiles of manuscripts and inscriptions.* Edited by Bond and Thompson. London, 1873.

Palatinus codex (Evangiles) : ive ou ve siècle; manuscrit d'Afrique, publié en 1852 par C. Tischendorf.

Palatinus codex (Virgile), du iiie ou du ive siècle d'après The Palæographical Society. — Il est, dit M. E. Benoist, généralement regardé comme un peu postérieur au *Romanus.* — Consulté dans l'édition de Ribbeck.

Palatinus codex (Scaurus), sur papier. xve siècle : 1° *incipit liber Terrentii Scauri de ortograuia — finit Quinti Terrentii Scauri de orthograuia ;* 2° *Terrentius scaurus de ordinatione partium orationis;* (folio 245-249), au milieu de divers autres écrits.

Palatinus codex (Marius Victorinus), sur parchemin. ixe siècle.

Pardessus (Jean-Marie). *Diplomata, Chartæ, Epistolæ, Leges ad res Gallo-Francias spectantia. Lutetiæ-Parisiorum*, 1843-1849.

Parisiensis primus codex (Varron), sur papier. Bibliothèque Nationale, n° 7489.

Parisiensis secundus codex (Varron), sur papier. Biblioth. nationale, n° 6142.

Parisinus codex (Marius Victorinus), ixe siècle. (*incipit ars grammatica uictorini mari de ortografia et de metrica ratione. — explicit ars grammatica uictorini mari de ortographia et de metrica ratione.*)

Perret (Louis). *Catacombes de Rome.* Paris, Gide et Baudry, 1852-1857.

Pompeianæ inscriptiones *parietariæ.* Voy. Corpus *inscriptionum latinarum.*

Putsch. *Grammaticæ latinæ auctores antiqui.....* Hanoveræ, Wechel, mdcv.

Rangabé (A.-R.). *Grammaire abrégée du grec actuel,* précédée d'une préface sur la prononciation. 2e édition. Paris, Durand et Pédone-Lauriel, 1873.

Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours,* T. I. *Introduction et recherches sur l'origine et la formation de la langue romane.* .

Recueil *des notices et mémoires de la société archéologique du département de Constantine.* 1853...

Reines (Thom.). *Syntagma inscriptionum antiquarum cumprimis Romæ veteris, quarum omissa est recensio in vasto Jani Gruteri opere. Fritschii hæred. et Gleditsch*, 1682.

Renier (Léon). 1° *Inscriptions romaines de l'Afrique recueillies et publiées.* — Paris 1858.

— 2° Note sur le Décret d'Æmilius Paulus. Acad. des Inscr. et B.-Lettres

Comptes rendus des séances de l'année 1867. Nouvelle série, t. III, séance du vendredi 4 octobre, p. 267.

Revue *archéologique ou Recueil de documents et de mémoires relatifs à l'étude des monuments, à la numismatique et à la philologie de l'antiquité et du moyen âge.* Paris, Didier.

Revue *de philologie, de littérature et d'histoire ancienne.* Paris, Klincksieck, 1875 ...

Rheinisches Museum *für Philologie, herausgegeben von F. G. Welcker und F. Ritschl. Frankfurt a. M., Sauerlanders Verlag.*

Riccio (Gennaro). *Repertorio ossia descrizione e tassa delle monete di città antiche comprese ne' perimetri delle provincie componenti l'attuale Regno delle due Sicilie al di qua del Faro.* Napoli, 1852.

Ritschl (Fried.). 1° *Priscæ latinitatis monumenta epigraphica. Berolini,* 1862. — 2° *Prolegomena de rationibus criticis, grammaticis, prosodiacis, metricis emendationis Plautinæ. Ex Friderici Ritschelii opusculorum philologicorum Vol. V. seorsum expressa.* Leipzig, Teubner, 1880.

Romanus codex (Virgile). De la 2e moitié du IIIe siècle ou de la 1re moitié du IVe d'après The Palæographical Society. Plus récent, selon M. E. Benoist, mais ne doit pas dépasser la fin du Ve siècle. — Consulté dans l'édition de Ribbeck.

Rossi (J.-B. De'). *Inscriptiones Christianæ urbis Romæ septimo sæculo antiquiores. — Romæ,* 1857-1861.

Rougé (Emmanuel de). 1° *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien.* Acad. des Inscr. et B.-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1859. T. III, séance du 15 juillet, p. 115.
2° *Chrestomathie égyptienne.* Paris, A. Franck, 1867-1876.

Rougé (Jacques de). *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien* par M. le vte Emmanuel de Rougé, publié par les soins de M. le vte Jacques de Rougé. Paris, Imprimerie nationale, MDCCCLXXIV.

Schio (Da). Voy. Da Schio.

Schleicher. *Compendium der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen.* Weimar, Hermann Böhlau, 1866.

Schuchardt (Hugo). *Der Vokalismus des Vulgärlateins.* Leipzig, Teubner. 1866-1868.

Spon (Jacob). *Miscellanea eruditæ antiquitatis. Lugduni,* 1685.

Steiner. *Codex inscriptionum romanarum Danubii et Rheni.* Seligenstadt, 1851.

Stratonicense exemplum. Edit de Dioclétien. *C. I. L.*, vol. III, 2e partie, p, 804.

Taurinensis codex, palimpseste (Cicéron, *Pro Scauro*).

Tilianus ou Vaticanus codex (Code Théodosien), du commencement du VIe siècle. — Consulté dans l'édition de Hänel, 1842.

Vaticanus codex (Virgile), du IVe siècle d'après The Palæographical Society. M. E. Benoist dit que Ritschl le croit antérieur au *Mediceus*, et que Wagner

au contraire le juge plus moderne. — Consulté dans l'édition de Ribbeck.

VATICANUS CODEX, palimpseste (Cicéron : *Actio II in Verrem*). — Maï en parle ainsi (préf., p. XIII) : *tanto calligraphiæ splendore scriptus, ut nihil fere speciosius, nihilque prima romanorum Cæsarum ætate dignius sit.*

VERMIGLIOLI (Gio. Battista). *Antiche iscrizioni perugine.* Perugia, 1833.

VERONENSIS CODEX, palimpseste (Pline); écrit dans la Haute-Italie au IVe ou Ve siècle : publié par Mone dans le VIe volume de l'édition de Sillig.

VERONENSIS CODEX (Virgile), palimpseste. — Consulté dans l'édition de Ribbeck.

VINDOBONENSIS ou LAURISHAMENSIS CODEX (Tite Live), VIe ou VIIe siècle. A Vienne. Seul manuscrit de la cinquième décade : du livre XLI au livre XLV; écrit en Irlande. — Consulté dans l'édition de Hertz.

WAILLY (Natalis de). *Éléments de Paléographie.* Imprim. royale. MDCCCXXXVIII.

WALTZ. Voy. GRUMBACH.

WEIL (Henri) et BENLOEW (Louis). *Théorie générale de l'accentuation latine suivie de recherches sur les inscriptions accentuées...* Paris, Durand; et Berlin, Dümmler, MDCCCLV.

WICZAY (C. Michel de). *Musei Hedervarii in Hungaria nummos antiquos græcos et latinos descripsit anecdotos vel parum cognitos, etiam cupreis tabulis incidi curavit. Vindobonæ*, 1814.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DE PERSONNES

CITÉS DANS LE CORPS DE CET OUVRAGE

(*Les numéros renvoient aux pages.*)

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

(Les numéros renvoient aux pages.)

CHAPITRE PREMIER

ALPHABET

§ 1er. — Origines de l'alphabet latin.

§ 2. — Observations relatives à quelques lettres de l'alphabet latin.

§ 3. — Supplément à l'alphabet.

CHAPITRE II

DE L'ÉCRITURE

§ 4. — Différentes sortes d'écritures latines.

CHAPITRE III

PRONONCIATION

§ 5. — Prononciation des lettres latines.

I. — Voyelles.

Deuxième Période.

Troisième Période.

Quatrième Période.

Cinquième Période.

Sixième Période.

Règles particulières de la quantité à l'âge d'or de la poésie latine.

CHAPITRE VI

§ 10. — Des infractions à la règle de l'allongement par position chez les poètes scéniques.

APPENDICE

Restitution et interprétation nouvelle du Chant dit des Frères Arvales.

TABLES DIVERSES

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

(*Les numéros renvoient aux pages.*)

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE Ve EUG. BELIN ET FILS.










prononciation du latin
laire.
17693

